

CA
LES CARICATURES
MA
DE MAHOMET
HO
ENTRE LE QUÉBEC
MET
ET LA FRANCE
RES

LES CARICATURES
DE MAHOMET
ENTRE LE QUÉBEC
ET LA FRANCE

Membre de
L'ASSOCIATION
NATIONALE
DES ÉDITEURS
DE LIVRES

Presses de l'Université du Québec

Le Delta I, 2875, boulevard Laurier, bureau 450, Québec (Québec) G1V 2M2
Téléphone: 418 657-4399 – Télécopieur: 418 657-2096
Courriel: puq@puq.ca – Internet: www.puq.ca

Diffusion/Distribution:

Canada: Prologue inc., 1650, boulevard Lionel-Bertrand, Boisbriand (Québec), J7H 1N7 –
Tél.: 450 434-0306 / 1 800 363-2864

France: Sodis, 128, av. du Maréchal de Lattre de Tassigny, 77403 Lagny, France
Tél.: 01 60 07 82 99

Afrique: Action pédagogique pour l'éducation et la formation, Angle des rues Jilali Taj Eddine
et El Ghadfa, Maârif 20100, Casablanca, Maroc – Tél.: 212 (0) 22-23-12-22

Belgique: Patrimoine SPRL, avenue Milcamps 119, 1030 Bruxelles, Belgique
Tél.: 02 7366847

Suisse: Servidis SA, Chemin des Chalets, 1279 Chavannes-de-Bogis, Suisse
Tél.: 022 960.95.32



La Loi sur le droit d'auteur interdit la reproduction des œuvres sans autorisation des titulaires de droits. Or, la photocopie non autorisée – le « photocopillage » – s'est généralisée, provoquant une baisse des ventes de livres et compromettant la rédaction et la production de nouveaux ouvrages par des professionnels. L'objet du logo apparaissant ci-contre est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit le développement massif du « photocopillage ».

LÉLIA NEVERT

LES CARICATURES
DE MAHOMET
ENTRE LE QUÉBEC
ET LA FRANCE

Étude comparative des journaux
Libération et **Le Devoir**



Presses de l'Université du Québec

*Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives nationales du Québec
et Bibliothèque et Archives Canada*

Nevert, Lélia, 1988-

Les caricatures de Mahomet entre le Québec et la France :
étude comparative des journaux *Libération* et *Le Devoir*

Comprend des réf. bibliogr.

ISBN 978-2-7605-3673-9

1. Mahomet, le prophète, m. 632 - Caricatures et dessins humoristiques - Couverture de presse.
2. Islam - Couverture de presse - France. 3. Islam - Couverture de presse - Québec (Province).
4. Liberté d'expression. 5. *Libération* (Paris, France). 6. *Devoir* (Montréal, Québec). I. Titre.

PN4784.I73N48 2013 297 C2012-942356-4

Les Presses de l'Université du Québec reconnaissent l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du livre du Canada et du Conseil des Arts du Canada pour leurs activités d'édition.

Elles remercient également la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) pour son soutien financier.

Mise en pages: LE GRAPHE

Couverture – Conception: VINCENT HANRION

2013-1.1 – Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés

© 2013 Presses de l'Université du Québec

Dépôt légal – 1^{er} trimestre 2013

Bibliothèque et Archives nationales du Québec/Bibliothèque et Archives Canada – Imprimé au Canada

À mes grands-parents

TABLE DES MATIÈRES



LISTE DES FIGURES, PHOTOGRAPHIES ET TABLEAUX	XIII
Introduction	
DE LA CRISE ENTOURANT LA PUBLICATION DES CARICATURES DE MAHOMET	1
Chapitre 1	
LIBÉRATION ET LE DEVOIR: HISTOIRE DE DEUX JOURNAUX DE RÉFÉRENCE	9
1. <i>Libération</i> ou le fruit de Mai 68	10
1.1. « La parole au peuple » (1972-1981)	11
1.1.1. Un journal qui se constitue par le politique	11
1.1.2. Une sortie en fanfare... ..	12
1.1.3. L'accumulation de crises	13
1.2. L'âge d'or du journal: « Il est clair que tout commence » (1981-1986)	15
1.2.1. De <i>Libé I</i> à <i>Libé II</i> , une rupture de principes	15
1.2.2. <i>Libération</i> devant les tribunaux	16
1.3. Un organe de presse majeur (de 1986 à nos jours) ..	18
1.3.1. Une zone de turbulences	18
1.3.2. <i>Libé III</i> , un échec spectaculaire	18
1.4. En 2006, un quotidien qui se restructure	19

2. <i>Le Devoir</i> , « le combat du Québec »	20
2.1. La période Bourassa (1910-1932)	21
2.1.1. L'homme du journal	22
2.1.2. Du <i>Nationaliste</i> au <i>Devoir</i>	23
2.1.3. Des débuts retentissants	24
2.2. Un journal d'opinion, de principe et de combat	25
2.2.1. Une entreprise de presse indépendante et singulière	25
2.2.2. Un journal indépendant politiquement	27
2.2.3. Un paradoxe à l'indépendance: la religion catholique	28
2.3. Un reflet du Québec aux xx ^e et xxi ^e siècles	31
2.3.1. Un journal d'opinion témoin de son temps	31
2.3.2. Un véhicule d'information représentatif mais aussi précurseur de la Révolution tranquille	31
2.3.3. Les années 1980, une rupture pour le quotidien	32
2.4. En 2006, un journal qui s'épanouit	33

Chapitre 2

LA FORCE DE L'ÉVÉNEMENT OU LA MESURE DE L'IMPORTANCE MÉDIATIQUE DES PUBLICATIONS DES CARICATURES DE MAHOMET: ANALYSE GÉNÉRALE DE LA FORME ET DU CONTENU DES ARTICLES	37
1. Février 2006: la mise en exergue de la régularité de l'information	40
1.1. <i>Libération</i> : une périodicité en deux temps	41
1.2. <i>Le Devoir</i> : une périodicité moins marquée	43
1.3. Des fréquences distinctes	45
2. La mise en valeur de l'information à travers la surface occupée	48
2.1. <i>Libération</i> : la rupture du 14 février	49
2.2. <i>Le Devoir</i> : un regain d'intérêt en fin de période	51
2.3. Des oscillations communes	54
3. L'information à travers les auteurs	56
3.1. Des collaborateurs extérieurs au monde journalistique à <i>Libération</i>	56
3.2. Des correspondants et des agences de presse au <i>Devoir</i>	58
3.3. Le statut professionnel et l'appartenance religieuse	60

Chapitre 3

LA CRISE DES CARICATURES EN IMAGES	63
1. L'analyse de la photographie de presse: méthode d'approche et d'analyse	64
1.1. Pourquoi la photographie?	64
1.2. « La description, l'évocation du contexte, l'interprétation... »	67
2. La contestation magnifiée de <i>Libération</i>	69
2.1. Analyse globale et quantitative des photographies	69
2.2. Les légendes et le rapport texte-image	71
2.2.1. Rapport texte-image	72
2.2.2. Analyse thématique et lexicale des légendes	74
2.3. Analyse thématique des photographies	75
2.3.1. Des éléments saillants	76
2.3.2. Des signes expressifs récurrents	78
2.3.3. La culture musulmane connotée	80

3. La religion et les stéréotypes du <i>Devoir</i>	81
3.1. Analyse globale et quantitative des photographies	81
3.2. Les légendes et le rapport texte-image	84
3.2.1. Rapport texte-image	84
3.2.2. Analyse thématique et lexicale des légendes	86
3.3. Analyse thématique des photographies	89
3.3.1. Des éléments saillants	89
3.3.2. Des signes expressifs récurrents	92
3.3.3. La culture musulmane connotée	95
4. D'importantes distinctions	96
4.1. Analyse globale et quantitative des photographies	96
4.2. Analyse thématique comparée des photographies	98
4.2.1. La violence	98
4.2.2. Entre culture et religion musulmanes	101

Chapitre 4

GROS PLAN SUR SIX PHOTOGRAPHIES	105
1. Le rôle informatif et émotif de la photographie de <i>Libération</i>	107
1.1. Une « une » accrocheuse	108
1.1.1. Le message plastique	110
1.1.2. Le message iconique	113
1.2. Quand la photographie de presse se fait objet d'art	114
1.2.1. Le message plastique	115
1.2.2. Le message iconique	118
1.3. Le recours à l'affect	118
1.3.1. Les messages plastique et iconique	120
2. <i>Le Devoir</i> et le <i>pathos</i>	122
2.1. Le contraste au service du message visuel	122
2.1.1. Le message plastique	122
2.1.2. Le message iconique	125
2.2. Un encadré riche en symboles	126
2.2.1. Le message plastique	127
2.2.2. Le message iconique	129
2.3. Un triptyque emblématique des mises en scène du message informatif	130
2.3.1. Le message plastique	132
2.3.2. Le message iconique	135
3. Quelle représentation de la religion?	136

Chapitre 5

LA RELIGION DANS LE DISCOURS JOURNALISTIQUE	139
1. La crise des caricatures en titres	141
1.1. <i>Libération</i> et la défense de la liberté d'expression	141
1.1.1. Comment les titres manifestent le rôle du journal	141
1.1.2. Des titres qui défendent la liberté d'expression	143
1.2. La mise en avant d'une dimension éthique au <i>Devoir</i>	146
1.2.1. Comment les titres traduisent le rôle du journal	146
1.2.2. « Jusqu'où va le droit de heurter le sentiment religieux? »	147
1.3. « Caricatures, en rire! »	150

2. L'éditorial, un article clé	151
2.1. L'agencement des titres et des signatures	152
2.2. La mise en page	154
3. Le discours médiatique: les éditoriaux de <i>Libération</i> et du <i>Devoir</i>	157
3.1. Quatre éditoriaux de <i>Libération</i>	157
3.1.1. « Antagonismes »	158
3.1.2. « Ressentiment »	159
3.1.3. « Traces »	160
3.1.4. « Caricatural »	161
3.2. Gros plan sur l'éditorial « Respect »: du respect des croyances au respect de la liberté d'expression	163
3.2.1. L'état de la crise en France: une demande de respect	163
3.2.2. Les conséquences de la crise ou la place de l'islam en France	167
3.2.3. Une subjectivité assumée	168
3.3. L'évolution du discours dans les éditoriaux du <i>Devoir</i>	171
3.3.1. « L'outrage outrancier »	172
3.3.2. « La déraison »	174
3.4. « Vivre et laisser vivre » ou le droit d'être et de dire	177
3.4.1. Titre et chapeau ou la recontextualisation générale de l'événement déclencheur	179
3.4.2. L'état des lieux	180
3.4.3. Liberté de croyance et liberté d'expression	182
3.4.4. La peur	184
4. Quand loi et religion se rencontrent (éditoriaux des 11 et 13 février)	187
4.1. Le traitement de la religion dans les éditoriaux	187
4.2. La crise: l'avant et l'après	188
4.3. Religion et législation	188
CONCLUSION	191
ANNEXES	197
ANNEXE A – Liste des photographies de <i>Libération</i>	198
ANNEXE B – Liste des photographies du <i>Devoir</i>	206
ANNEXE C – <i>Libération</i> : noms et caractéristiques des auteurs de textes publiés en février 2006	214
ANNEXE D – <i>Le Devoir</i> : noms et caractéristiques des auteurs de textes publiés en février 2006	220
BIBLIOGRAPHIE	225

LISTE DES FIGURES, PHOTOGRAPHIES ET TABLEAUX



FIGURES

FIGURE 1	<i>Libération</i> , diffusion totale et en France de 2004 à 2006	20
FIGURE 2	<i>Le Devoir</i> , exemplaires vendus par semaine de 2002 à 2006	33
FIGURE 3	<i>Le Devoir</i> , augmentation du nombre d'exemplaires vendus par jour de 1998 à 2006 – Un bond de 31 % le samedi	34
FIGURE 4	Répartition des sources par nature dans <i>Libération</i> en février 2006	39
FIGURE 5	Répartition des sources par nature dans <i>Le Devoir</i> en février 2006	40
FIGURE 6	Fréquence des items par jour dans <i>Libération</i> en février 2006	41
FIGURE 7	Nombre de mots contenus dans les items par jour dans <i>Libération</i> en février 2006	42
FIGURE 8	Fréquence des items par jour dans <i>Le Devoir</i> en février 2006	43
FIGURE 9	Nombre de mots contenus dans les items par jour dans <i>Le Devoir</i> en février 2006	44

FIGURE 10	Fréquence des items par jour dans <i>Libération</i> et dans <i>Le Devoir</i> en février 2006	46
FIGURE 11	Nombre de mots contenus dans les items par jour dans <i>Libération</i> et dans <i>Le Devoir</i> en février 2006	47
FIGURE 12	Répartition des sources par nature dans <i>Libération</i> en février 2006	50
FIGURE 13	Surface totale des items par jour en cm ² dans <i>Libération</i> en février 2006	51
FIGURE 14	Répartition des sources par nature dans <i>Le Devoir</i> en février 2006	52
FIGURE 15	Surface totale des items par jour en cm ² dans <i>Le Devoir</i> en février 2006	53
FIGURE 16	Répartition des sources par nature dans <i>Libération</i> et dans <i>Le Devoir</i> en février 2006	54
FIGURE 17	Surface totale des items par jour en cm ² dans <i>Libération</i> et dans <i>Le Devoir</i> en février 2006	55
FIGURE 18	Fréquence des photographies par jour dans <i>Libération</i> en février 2006	70
FIGURE 19	Surface consacrée aux photographies par jour dans <i>Libération</i> en février 2006	70
FIGURE 20	Fréquence des photographies par jour dans <i>Le Devoir</i> en février 2006	82
FIGURE 21	Surface consacrée aux photographies par jour dans <i>Le Devoir</i> en février 2006	83
FIGURE 22	Fréquence des photographies par jour dans <i>Libération</i> et dans <i>Le Devoir</i> en février 2006	96
FIGURE 23	Surface consacrée en moyenne aux photographies par jour dans <i>Libération</i> et dans <i>Le Devoir</i> en février 2006 (en pourcentage de la surface totale des items)	97
FIGURE 24	« Caricatural »	153
FIGURE 25	Lettrine de l'article « Vivre et laisser vivre »	156
FIGURE 26	Répartition des éditoriaux de <i>Libération</i> en février 2006	157
FIGURE 27	« Respect »	164
FIGURE 28	Répartition des éditoriaux du <i>Devoir</i> en février 2006	171
FIGURE 29	« Vivre et laisser vivre »	178

PHOTOGRAPHIES

PHOTOGRAPHIE 1 [L29] À Islamabad, hier, les forces de l'ordre ont violemment dispersé des centaines de jeunes qui bravaient l'interdiction de manifester	79
PHOTOGRAPHIE 2 [L18] Hier au Caire, la police antiémeute encadre les manifestants qui protestent contre la publication des caricatures du prophète Mahomet dans la presse européenne	80
PHOTOGRAPHIE 3 [D12] Cette peur du geste, notamment depuis les tours jumelles, cette peur de la parole ou de dessin vient biffer des siècles de lutte pour accéder à la liberté intérieure des êtres	94
PHOTOGRAPHIE 4 [L21] À Téhéran, mercredi, jets de pierres devant l'ambassade britannique pour protester contre la publication des dessins du Prophète	99
PHOTOGRAPHIE 5 [D24] Enfant brandissant un Coran ouvert au-dessus de sa tête	102
PHOTOGRAPHIE 6 [L1] Des Pakistanais brûlent le drapeau danois, hier à Lahore	109
PHOTOGRAPHIE 7 Analyse graphique de la photographie 6 [L1]	112
PHOTOGRAPHIE 8 [L11] À Beyrouth, devant le bâtiment de la mission danoise au Liban, hier	114
PHOTOGRAPHIE 9 Analyse graphique de la photographie 8 [L11]	117
PHOTOGRAPHIE 10 [L17] À Gaza hier, la police palestinienne repousse des manifestants devant le bâtiment de la Commission européenne	119
PHOTOGRAPHIE 11 Analyse graphique de la photographie 10 [L17]	121
PHOTOGRAPHIE 12 [D15] Manifestation des femmes à Téhéran	123
PHOTOGRAPHIE 13 Analyse graphique de la photographie 12 [D15]	124
PHOTOGRAPHIE 14 [D22] Caricatures. Les manifestants pakistanais font fi de l'interdit gouvernemental	127
PHOTOGRAPHIE 15 Analyse graphique de la photographie 14 [D22]	128
PHOTOGRAPHIE 16 Détail de la photographie [D26c] : Prière	131
PHOTOGRAPHIE 17 Analyse graphique de la photographie 16 [D26c]	133

TABLEAUX

TABLEAU 1 Signifiants, signifiés et connotations de la photographie 6 [L1]	113
TABLEAU 2 Signifiants, signifiés et connotations de la photographie 8 [L11]	118
TABLEAU 3 Signifiants, signifiés et connotations de la photographie 12 [D15]	125
TABLEAU 4 Signifiants, signifiés et connotations de [D26] et de la photographie 16 [D26c]	135

INTRODUCTION



De la crise entourant la publication des caricatures de Mahomet

Le 30 septembre 2005, le quotidien conservateur danois Jyllands Posten publie 12 caricatures de Mahomet qui vont faire le tour du monde. Intitulée Les visages de Mahomet, cette série de dessins engendre des réactions de désapprobation et de condamnation qui tournent rapidement à la violence. Alors que l'événement aurait pu rester anecdotique, l'ardeur avec laquelle divers groupes musulmans et islamistes ripostent transforme le fait divers local en crise mondiale. Des manifestations s'organisent dans plusieurs pays,

des drapeaux danois sont brûlés et des boycottages (de divers produits danois) orchestrés. Pire encore, des menaces fusent en direction de l'Occident, et des fatwas sont émises contre chacun des caricaturistes des dessins « sataniques »... À l'origine se trouve un concours organisé par le journal danois, qui propose aux lecteurs talentueux de représenter, comme ils se l'imaginent, le prophète de l'islam. Le quotidien sélectionne 12 dessins parmi ceux qu'il a reçus et les publie en septembre 2005. L'une de ces caricatures déclenche un tollé chez les musulmans, et conduit certains pays arabes à demander des excuses au Danemark. La représentation du prophète étant sacrilège dans l'Islam, les publications sont rapidement interprétées par les musulmans comme une insulte et une injure à leur religion¹. La crise s'amplifie encore lorsque certains journaux européens décident de publier à leur tour les dessins, en signe de solidarité et dans le but de défendre la liberté d'expression.

L A CRISE DES CARICATURES, SIX ANS PLUS TARD

Si la crise prend naissance le jour de la publication des caricatures, elle atteint toutefois son apogée, en termes de diffusion d'informations, au mois de février 2006. Les médias du monde entier s'emparent à ce moment de l'affaire, qui se transforme en débat virulent sur la liberté d'expression et le choc des civilisations. Et si, depuis, les tensions ont semblé se calmer et les manifestations de réprobation se faire plus rares, l'événement demeure cependant récent, au point même qu'il semble impossible de lui attribuer une fin. On sait à présent, avec le recul, que si la crise connaît un sommet au cours de l'année 2006, elle a perduré de manière plus locale jusqu'à aujourd'hui, certes par l'entremise des articles de presse, mais aussi par des menaces de mort dirigées contre les caricaturistes, par une tentative d'assassinat en janvier 2010 contre l'un d'eux et par l'attentat commis contre le journal *Charlie Hebdo* en novembre 2011. Le 1^{er} janvier 2010, en effet, l'auteur d'une des caricatures les plus controversées (celle du prophète coiffé d'une bombe en guise de turban) s'est retrouvé dans son propre appartement face à un Somalien armé d'une hache et bien décidé à en finir avec sa vie. Et dans la nuit du 1^{er} au 2 novembre 2011, à la suite de la publication de son numéro « Charia Hebdo », le siège du journal *Charlie Hebdo* a été entièrement détruit

1. « La caricature de Mahomet avec la bombe dans le turban, qui est au centre des critiques, a été généralement lue in pejus, comme un amalgame simplificateur, signifiant que tout musulman est un terroriste en puissance et que l'islam dans son ensemble est une religion violente ». Boespflug, F. (2006). *Caricaturer Dieu? Pouvoir et danger de l'image*, Paris, Bayard, p. 15-16.

par un incendie criminel. L'hebdomadaire, qui avait déjà reçu des menaces en 2006 pour avoir publié les caricatures de Mahomet, s'est également vu pirater son site Internet. Mais plus récemment encore, l'avocat de *Charlie Hebdo* a annoncé le vendredi 7 décembre 2012 son assignation en justice par deux associations pour des caricatures publiées en septembre dernier, alors que le film islamophobe *Innocence of Muslims* provoquait de vives réactions dans les pays arabes. Ce genre d'interventions fournit à nos yeux la preuve qu'un tel sujet fait partie de l'actualité à l'échelle mondiale, et légitime par là même notre démarche d'analyse, six ans après les faits.

Après les premiers événements, plusieurs études ont été réalisées très rapidement, témoignant ainsi de l'importance de la crise, mais aussi de sa fulgurance et de son étendue. De fait, la plupart des livres écrits sur le sujet ont été publiés dans l'année qui suivit l'événement. Mais les publications des caricatures ont surtout mené à des analyses de l'impact et du pouvoir des images, qui, dans le contexte, prirent une dimension politique indéniable. On peut évoquer à ce propos l'ouvrage de Mohammed Sifaoui² ou celui de Jeanne Favret-Saada³. Jean-François Soulet souligne également qu'en « quelques semaines [...] l'initiative du journal danois devint une affaire politique et prit une dimension internationale⁴ ». Il demeure que le problème le plus important soulevé par « l'affaire des caricatures » est celui de la liberté d'expression. À cet égard, une table ronde a eu lieu le samedi 11 mars 2006 à Paris à l'Université de la Sorbonne (« Caricature : violence censure, liberté de la presse »), au cours de laquelle une mise en perspective historique a permis de considérer la place de la caricature comme singulière dans l'histoire de la presse⁵. Comme le rappelle Louis Guéry, la caricature, plus ancienne que la presse, a souvent fait face à la censure : « Jusqu'au vote de la loi de juillet 1881 sur la liberté de la presse, les caricaturistes seront sans cesse en butte à la censure, plus ou moins sévère selon les périodes. L'histoire des libertés au XIX^e siècle se lit aisément dans leurs dessins qui révèlent le caractère plus ou moins despotique des différents régimes⁶. »

2. Sifaoui, M. (2006). *L'affaire des caricatures : dessins et manipulations*, Paris, Privé.

3. Favret-Saada, J. (2007). *Comment produire une crise mondiale avec douze petits dessins*, Paris, Les Prairies ordinaires.

4. Soulet, J.-F. (2008). *L'histoire immédiate*, Paris, Armand Colin, p. 165-166.

5. Calenda (2006). « Caricature : violence, censure, liberté de la presse », 25 février, <<http://calenda.revues.org/nouvelle6521.html>>, consulté le 8 août 2010.

6. Guéry, L. (1997). *Visages de la presse : la présentation des journaux des origines à nos jours*, Paris, CFPJ éditions, p. 85.

Si l'affaire des caricatures a donc suscité un certain nombre de travaux sur le poids des images et leur effet politique comme sur la question de la liberté d'expression, il reste qu'une analyse de la représentation de l'islam dans la presse et les articles publiés pendant la crise n'a pas encore été réalisée ; c'est pourquoi nous en faisons l'objet de notre ouvrage. Ce dernier s'inscrit ainsi dans la suite logique des travaux déjà accomplis sur la publication des caricatures de Mahomet, sans lui appartenir véritablement, car cette « affaire » est, dans ce livre, non pas l'objet d'étude en tant que tel, mais le critère d'appartenance au corpus d'analyse.

DEUX JOURNAUX FRANCOPHONES À L'ÉTUDE

Le choix du corpus s'est porté vers deux quotidiens francophones : l'un français et l'autre québécois. Alors que la crise des caricatures prend une ampleur importante en Europe, notamment en raison du procès lancé par la mosquée de Paris à l'hebdomadaire français *Charlie Hebdo*, l'Amérique du Nord semble rester plus calme, ou peut-être davantage sur ses gardes. C'est cette impression qui est à l'origine de notre curiosité et de notre projet. Mettre côte-à-côte deux quotidiens francophones représentatifs de sociétés aux fonctionnements distincts nous est apparu comme un moyen de pointer les différences et les convergences du traitement médiatique de la crise des caricatures et, au-delà, de s'intéresser à la représentation faite de la religion et de l'islam dans les médias de France et du Québec. En effet, alors même que les pays arabes connaissent et entament leurs révolutions, la France s'interroge sur la place de l'islam en son sein et sur la pratique de la laïcité. À plus de 6000 kilomètres, le Québec connaît, pour sa part, une période de réflexion sur la place de la religion dans la société. Il va l'interroger concrètement, dès l'automne 2007, dans le cadre de la commission Bouchard-Taylor, qui a depuis publié son rapport. La question des « accommodements raisonnables » y est posée et c'est une véritable crise existentielle qu'il révèle. Plus que jamais, se pencher sur la place de l'islam et plus généralement sur la représentation de la religion semble ainsi d'actualité et s'inscrit dans une réflexion globale du mieux vivre ensemble. Comprendre quels sont les ressorts de cette représentation, quels sont les stéréotypes récurrents véhiculés par les médias de l'information et quelles sont les images traditionnellement transmises aux citoyens des deux nations constituent pour nous une première approche d'un sujet très vaste. Chaque média, qu'il s'agisse de la presse, de la radio, de la télévision ou d'Internet, présente certaines particularités qui composent son identité. Et qu'ils soient liés à la langue, au pays d'origine, à l'identité politique ou à la tranche d'âge visée,

des partis pris conscients et inconscients de ceux qui font l'information se cachent derrière chaque journal et chaque article⁷. C'est à partir de là que l'on peut avancer qu'une même information fournie par deux journaux différents et destinés à être lus dans deux pays différents révèle, par son traitement, certains des traits sociaux et culturels de ces derniers.

En consacrant ainsi notre étude à deux quotidiens francophones équivalents du point de vue politique et de leur lectorat, notre objectif consiste à mettre au jour les convergences et les divergences éventuelles de leur traitement de l'affaire des *Visages de Mahomet*. Nous avons choisi de travailler à partir d'un échantillon de journaux de référence, soit, pour la France, le quotidien *Libération*, et pour le Québec, le journal *Le Devoir*. Créé en février 1973 dans l'idée de faire du peuple sa principale source d'information, *Libération* est avant tout un journal pour rassembler le peuple et un journal politique. À l'époque outil de combat idéologique de la Gauche prolétarienne et des maoïstes, « *Libé* est devenu, au fil du temps, une institution véritable qui confine au mythe⁸ ». Si l'on en croit François Samuelson,

Libé a obtenu un statut à part et une image parfois agaçante d'enfant terrible de la presse. [...] *Libé* défie tous les enseignements en matière de presse. Sans aucune publicité, ni le soutien d'aucun parti, il est un paradoxe au pays des médias. [...] Un cas isolé dans un monde où l'information est aussi une source importante de profits et de trafics d'influence⁹.

Le journal québécois *Le Devoir*, quant à lui,

[...] a été et demeure plus qu'un simple quotidien; c'est véritablement une institution au sein de la société québécoise, une institution qui, depuis ses débuts et tout au long de son histoire, a été un authentique catalyseur de l'orientation à donner à l'évolution du Québec. Il appartient à une espèce relativement rare, le quotidien indépendant [et son] influence, au Québec et même ailleurs, semble toujours inversement proportionnelle à son tirage [faible] [...] *Le Devoir* figure incontestablement parmi les plus précieuses institutions du Québec¹⁰.

-
7. Charaudeau, P. (2005). *Les médias et l'information : l'impossible transparence du discours*, Bruxelles, De Boeck.
 8. Lallement, B. (2004). « *Libé* » : *l'œuvre impossible de Sartre*, Paris, Albin Michel.
 9. Samuelson, F. (1979). *Il était une fois « Libération » : reportage historique agrémenté de cinq entretiens inédits*, Paris, Flammarion, p. 19.
 10. Comeau, R. et L. Desrochers (1996). *Le Devoir, un journal indépendant (1910-1995)*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. X.

Traditionnellement lu par les milieux intellectuel et artistique, *Le Devoir* a toujours été présent lors des grands débats politiques de la société québécoise ; aussi nous a-t-il paru pertinent de mettre à l'étude ce journal de référence. Diffusé partout au Québec, mais également dans certaines régions des provinces canadiennes du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario, *Le Devoir* est accessible partout dans le monde par son site Internet et sa version électronique intégrale.

QUELLE ORGANISATION?

Compte tenu de l'ampleur du phénomène et de ses conséquences, il nous a fallu nous résoudre à restreindre le corpus et à délimiter une période plus étroite de recherche. C'est pourquoi nous mettons à l'étude la présentation des journalistes, les articles, les titres, les photographies et les éditoriaux publiés par *Le Devoir* et *Libération* au cours du mois de février 2006. Il semble, en effet, que la plus grande partie de la « crise des caricatures » médiatique se soit déroulée au cours de ce mois. Février 2006 constitue, de fait, le mois le plus riche quant au nombre d'articles, et c'est donc lui qui détermine le corpus. Une telle étude, en plus de brosser un tableau (même partiel) sur la différence de fonctionnement de la presse entre un journal français et un journal québécois, constitue pour nous un premier pas dans l'analyse de la représentation des religions dans les deux pays, et plus particulièrement de la religion musulmane. Il s'agit donc ici de s'intéresser à un média particulier à travers une méthode choisie, et ce, de façon à mettre en exergue une certaine représentation de l'islam dans des discours français et québécois consacrés aux caricatures de Mahomet. Dans un premier temps, nous replaçons au sein du contexte historique et parfois religieux l'évolution des deux journaux. Chacun d'eux a tissé un lien particulier avec la société auquel il appartient, et du même coup avec la religion, que ce soit en l'intégrant ou en l'évitant. Raconter leur histoire constitue donc l'objectif d'une première partie de ce livre.

Dans un deuxième temps, l'analyse porte sur le contenu des journaux eux-mêmes. À partir de la méthode instaurée par Jacques Kayser dans son ouvrage *Le quotidien français*¹¹, mais également de celle rapportée par Jean-François Soulet dans *L'histoire immédiate*¹², trois éléments centraux sont analysés. Tout d'abord, nous prenons en compte la disposition des articles

11. Kayser, J. (1963). *Le quotidien français*, Paris, Armand Colin.

12. Soulet, J.-F. (2008). *L'histoire immédiate*, op. cit.

dans le temps et durant la période du mois de février 2006 afin d'interroger la question de la régularité de l'information. L'observation de la taille des articles à travers l'étude de la surface occupée et de la place accordée à la présentation des auteurs nous conduit à l'étude de la mise en valeur de l'information. À l'aide de différents graphiques révélateurs de tendances comparables, nous relevons les caractéristiques majeures des deux quotidiens et évaluons la mesure de l'événement dans les deux journaux.

Notre troisième chapitre se penche sur la représentation de la religion dans l'image et le discours journalistiques. D'une part, parce qu'il apparaît légitime de s'intéresser à l'image dans le contexte d'une crise aux fondements iconoclastes et, d'autre part, parce que la photographie forme un des principaux éléments de ce qu'Yves Agnès pointe comme la « première lecture¹³ » du journal, nous effectuons une analyse globale des photographies ou images¹⁴. Incorporer l'analyse des photographies est apparu en effet nécessaire. Les photographies de presse créent un repère visuel important pour le lecteur en quête d'un article à lire. Source à part entière, l'image est d'autant plus le lieu de la représentation qu'elle fait souvent office de preuve objective. Il s'agira de démontrer que, bien au contraire, la photographie de presse repose sur un recours important à l'affect, à l'origine de notre intérêt.

Le quatrième chapitre se concentre, pour sa part, sur un échantillon de six photographies emblématiques de l'ensemble, étudiées de façon plus systématique afin de mettre au jour les différents ressorts du message iconique. Finalement, notre cinquième et dernier chapitre porte sur le texte lui-même. À l'instar des photographies, les titres et la titraille sont des facteurs clés dans le choix du lecteur. Une analyse périphérique, composée de l'étude des titres et sous-titres de chacun des articles, nous permet de mettre au jour certains des partis pris des journaux. Afin de dégager les particularités des deux quotidiens tout en évitant un choix aléatoire (et du même coup, subjectif), ce dernier chapitre s'achève sur l'analyse des éditoriaux. Il est vrai que, en soi, l'éditorial reflète traditionnellement l'orientation et la position de l'éditeur et donc, par extension, celle du quotidien. La nature informative particulière de cet article est donc à l'origine de notre choix.

13. Agnès, Y. (2002). *Manuel de journalisme*, Paris, La Découverte, p. 350.

14. Dans le souci d'alléger le texte, nous utiliserons dorénavant uniquement le mot *photographie* pour renvoyer aux éléments iconographiques publiés dans les deux journaux à l'étude, sauf lorsque nous parlerons d'un élément précis qui est une image. Ce choix s'appuie sur le fait que la grande majorité des éléments iconographiques publiés en février 2006 par les deux quotidiens sont des photographies.

Chapitre

1



Libération et Le Devoir Histoire de deux journaux de référence

Consacré aux deux quotidiens Libération et Le Devoir, ce chapitre présente les deux journaux qui composent la source de cette recherche. Alors que tout les oppose dès leurs débuts (l'un porte les valeurs de l'extrême gauche, l'autre, celles de la droite, sectaire, catholique), ils constituent tous deux des journaux de référence dans leur province ou pays respectif. Au cœur des bouleversements et de l'évolution de la société qu'ils accompagnent, ils sont

chacun à leur manière liés à une révolution sociale à l'origine de transformations des mentalités. Journaux appréciés des intellectuels, ils ont été témoins et parfois acteurs des changements de la France et du Québec. Resituer, dans un cadre historique, leur évolution ainsi que leur point de vue sur la religion en général permet de mieux aborder leur réaction respective face à la crise des caricatures.

1 LIBÉRATION OU LE FRUIT DE MAI 68

Une des nombreuses particularités du quotidien *Libération*, familièrement désigné « *Libé* » par ses lecteurs, réside dans le fait qu'une grande partie des témoins de sa naissance sont encore en vie, pouvant ainsi témoigner, et ce, à l'avantage des chercheurs et des historiens des nombreuses vicissitudes qui constituent son histoire¹. *Libération* publie officiellement son premier numéro le 18 avril 1973. Édité par d'anciens militants de Mai 68, le journal arbore fièrement son appartenance à la gauche maoïste, et revendique des avis politiques tranchés qui feront sa renommée jusqu'à nos jours. Mais si sa santé paraît stable aujourd'hui, *Libération* est passé par des hauts et des bas tout au long de son histoire. Crises internes et externes l'ont façonné et transformé, au point que le quotidien est constitutif de cette accumulation de difficultés. Trois périodes se démarquent, que Jean Guisel² met en évidence. La première, qui va de l'année 1972 à l'année 1981, comprend les débuts de *Libération*, de l'idée même d'un journal politique à sa mise en route, jusqu'à sa sortie de l'extrême gauche. La seconde, de 1981 à 1986, est marquée par le passage de *Libé I* à *Libé II*, et par l'abandon de certains des principes phares du journal. La troisième période, de 1986 à nos jours, se concentre sur l'avènement de *Libé III*, défini par une stabilisation fragile. Nous nous attarderons enfin aux caractéristiques formelles du quotidien à l'époque précise de la crise des caricatures.

1. Ce chapitre s'inspire des ouvrages suivants : Guisel, J. (1999). *Libération, la biographie*, Paris, La Découverte ; Rimbart, P. (2005). *Libération de Sartre à Rothschild*, Paris, Raisons d'Agir Éditions ; Samuelson, F. (1979). *Il était une fois Libération : reportage historique agrémenté de cinq entretiens inédits*, Paris, Flammarion.

2. Guisel, J. (1999). *Libération, la biographie, op. cit.*

1.1. «La parole au peuple» (1972-1981)

1.1.1. *Un journal qui se constitue par le politique*

À l'origine du projet de création du journal se trouve le fantasme de deux hommes, Jean-René Huleu, journaliste créateur d'un journal de tiercé³, et Jean-Claude Vernier, cofondateur de l'agence de presse *Libération* et, plus tard, cogérant avec Jean-Paul Sartre de la première société éditrice de *Libération*, la SARL *Libération*. C'est ce dernier qui se met en tête de convaincre la direction de la Gauche prolétarienne de l'intérêt d'un quotidien dont le titre est déjà tout trouvé. Jean-Claude Vernier avance deux arguments à saveur politique, que Jean Guisel présente comme fondamentaux pour l'acceptation du journal par le parti⁴. Le premier tient dans la comparaison avec la résistance vietnamienne, et le second présente le journal comme un vecteur de canalisation de la violence et des ardeurs des militants de la Gauche prolétarienne. De plus, l'idée est lancée d'un quotidien qui «donne la parole au peuple⁵» pour le rassembler, se basant ainsi sur des principes hérités de Mai 68. Jean-Paul Sartre accepte rapidement d'être le directeur du nouveau «quotidien gauchiste⁶», et «prétend y participer vraiment⁷». Soutenue par les sympathisants maoïstes, l'équipe de *Libération* se compose d'une majorité de militants d'extrême gauche, «rejeton[s] tardif[s] de Mai 68⁸». Les principes du salaire unique, du refus de publicité et de la hiérarchie au profit d'une gestion communautaire, mais aussi de l'importance accordée aux lecteurs dans le fonctionnement même du journal sont un dénominateur commun de la pensée de chacun: «*Libération* n'est pas un journal fait par des journalistes pour des gens mais un journal fait par les gens avec l'aide des journalistes⁹.» Il reste que l'idée d'un *Libération* dont l'équipe serait uniquement constituée de «maos» déplaît. Jean Guisel rapporte l'anecdote selon laquelle les débuts de *Libération* s'effectuent au sein d'un bipartisme de l'équipe, avec d'un côté les «maos purs et durs»

3. Il sera également le cofondateur de *Libération*.

4. Guisel, J. (1999). *Libération, la biographie, op. cit.*, p. 29.

5. Rimbart, P. (2005). *Libération de Sartre à Rothschild, op. cit.*, p. 22.

6. *Libération* était désigné à l'époque de cette manière, comme le rapportent les articles dédiés à *Libération* sur le site du journal illustré *Amnistia*: <<http://www.amnistia.net/news/articles/multdoss/libe30an/video1.htm>>, consulté le 27 juillet 2010.

7. Conférence de presse du 4 janvier 1973, cité dans Samuelson, F. (1979). *Il était une fois...*, *op. cit.*, p. 150-157.

8. Selon l'expression de Serge July, *Libération*, 12 février 1982.

9. Plaquette de présentation de *Libération*, décembre 1972, p. 18.

et de l'autre, la « bande à [Philippe] Gavi¹⁰ ». Le choix de l'équipe s'effectue donc par le politique, et c'est par l'intermédiaire du politique que Serge July entre à *Libération*. Alors connu au sein d'organisations d'extrême gauche sous le pseudonyme de Marc, c'est cependant sous son vrai nom qu'il se présente au journal en décembre 1972 et y entre comme représentant de la direction maoïste et responsable politique du projet¹¹. Sa nomination à ce poste est directement liée à son appartenance à la cause maoïste, et survient à un moment crucial de l'histoire de *Libération* : la date butoir du 5 février a été choisie pour la première parution du quotidien.

1.1.2. Une sortie en fanfare...

Dès le mois de décembre, tous les moyens sont mis en œuvre pour promouvoir au mieux le quotidien à paraître. Le grandiloquent *Manifeste du journal* est publié à la fin du mois, et annonce les nombreuses ambitions du journal, notamment celle qui consiste à bouleverser le fonctionnement de la presse quotidienne :

Aujourd'hui, la presse quotidienne donne la parole au patronat, aux politiciens, aux puissants, qui d'ailleurs financent cette presse, et elle se contente, quand elle ne peut pas faire autrement, de citer des bouts de phrases d'ouvriers et de paysans. Le quotidien *Libération* donnera la parole au peuple, et citera des bouts de phrases de puissants. Il renversera le monde de la presse quotidienne¹².

Par ce manifeste, le journal s'en remet au peuple, autant pour le contenu que pour le financement, qui reposera de façon inédite sur des « souscriptions populaires¹³ ». La date annoncée du 5 février n'a pas été tenue pour la sortie du premier exemplaire du journal, et une douzaine de numéros 0 voient le jour entre les mois de février et mai. Le 18 avril 1973, *Libération* sort un premier numéro tiré à 50 000 exemplaires, mais qui ne sera dans les kiosques que le 22 du mois suivant. La première période de parution cesse rapidement, et le 29 juin de la même année la publication est interrompue¹⁴. Malgré un certain nombre de souscriptions populaires, et après quelques dizaines de numéros, *Libération* connaît sa première crise

10. Guisel, J. (1999). *Libération, la biographie, op. cit.*, p. 33.

11. *Ibid.*, p. 35.

12. Cité dans Rimbart, P. (2006). « *Libération* de Sartre à Rothschild », entretien, *Offensive*, n° 9, février, p. 37, <http://atheles.org/lyber_pdf/lyber_454.pdf>, consulté le 28 janvier 2013.

13. Cité dans Rimbart, P. (2005). *Libération de Sartre à Rothschild, op. cit.*, p. 24.

14. Elle reprendra le 17 septembre 1973.

financière et sa première menace de mort importante. Sa sortie est un échec économique, et en septembre 1973, Maurice Clavel est contraint de lancer un « Sauvez *Libération* » dans le *Nouvel Observateur* : « J'adresse sans pudeur un appel au secours à tous nos lecteurs [...] "*Libération*" n'a qu'un point commun avec le vieillard : s'il passe l'hiver, il est sauvé. [...] Si vous tenez à la liberté de la presse, si vous voulez qu'on puisse traquer l'injustice et cerner l'espoir jour après jour, donnez. Je crois que c'est un devoir¹⁵. » Sept cent cinquante mille francs seront réunis à la fin du mois de janvier 1974 et les lecteurs sauvent ainsi le jeune quotidien.

1.1.3. *L'accumulation de crises*

Dans la première partie de son histoire, les problèmes économiques sont monnaie courante à *Libération*. Le journal se retrouve constamment au bord du dépôt de bilan et survit en grande partie grâce à un certain nombre de « mécènes » généreux et confiants en l'avenir du quotidien¹⁶. Mais la crise apparaît également à l'intérieur du journal. Sartre est malade et cède son poste à Serge July. La rigidité idéologique des maoïstes mais aussi l'attitude de certains journalistes poussent la plupart des premiers arrivés à quitter l'aventure. Un an après son lancement, *Libération* est en chute libre. Il faut reprendre le dessus, et c'est Serge July qui a l'ambition de revoir le fonctionnement du quotidien, pour en faire « un journal d'opinion dont les opinions sont celles de la nouvelle gauche¹⁷ ». Il dit vouloir « en finir avec l'amateurisme¹⁸ » et recrute parmi d'anciens camarades des luttes étudiantes. À l'automne, une nouvelle équipe est en place et se professionnalise de plus en plus, même si les luttes politiques demeurent quotidiennes au sein du journal. Une rupture s'amorce néanmoins, et François Samuelson rapporte que « même si, de temps en temps, les vieux réflexes gauchistes refont encore surface, le centre de gravité des problèmes s'est déplacé ; la délivrance idéologique est vécue avec bonheur¹⁹ ». *Libération* remonte ainsi la pente. Une importante avance versée par les Nouvelles messageries de

15. Clavel, M. (1973). « Sauvez *Libération* », *Le Nouvel Observateur*, n° 475, p. 29, <http://referentiel.nouvelobs.com/archives_pdf/OBS0475_19731217/OBS0475_19731217_029.pdf>, consulté le 27 juillet 2010.

16. « Les difficultés quotidiennes sont souvent compensées par des coups de main de papas et mamans socialement bien assis ». Guisel, J. (1999). *Libération, la biographie, op. cit.*, p. 192.

17. Cité dans Perrier, J.-C. (1994). *Le roman vrai de Libération*, Paris, Julliard, p. 56.

18. *Libération*, 8 octobre 1974.

19. Samuelson, F. (1979). *Il était une fois...*, *op. cit.*, p. 20.

la presse parisienne (NMPP²⁰) à l'automne 1975 permet au journal de se stabiliser sur le plan économique, et donc de passer aux choses sérieuses. C'est notamment dans ces années que *Libération* assoit sa réputation grâce à ses reportages de grande qualité²¹, mais également grâce à ses titres accrocheurs ou encore à son impertinence. Petit à petit, il devient un journal de référence, « le baromètre de l'époque et de ses doutes, le témoin de la chaotique marche du monde²² ».

Certaines ombres restent néanmoins au tableau, et le journal connaît encore quelques difficultés. L'ensemble de l'actualité n'est pas toujours traité comme il le faudrait, les articles sarcastiques font régulièrement voisinage avec d'autres d'une qualité parfois exceptionnelle et les fautes d'orthographe abondent. De plus, les horaires sont rarement respectés, et un ras-le-bol se développe au sein de l'équipe. Aussi, en 1978, éclate la « crise du bunker », première remise en cause du pouvoir de Serge July au sein de l'équipe. L'absence de structure hiérarchique est toujours de mise, mais la notoriété du personnage agace et met en exergue que l'égalité des statuts n'est que chimère²³. Les tensions s'amplifient et en 1979, Serge July menace de fermer le journal :

Ce choix est simple même s'il est dramatique : ou *Libération* tente de devenir un grand quotidien d'information démocratique hérité de l'éthique qui est la nôtre depuis des années, ou il se replie sur une formule plus strictement contestataire. Ou enfin, devant l'impossibilité de réaliser ou l'un ou l'autre, *Libération* peut décider d'arrêter son expérience²⁴.

La rupture est consommée le 21 février 1981, lorsque Serge July se voit confier les clefs du journal. C'est le passage de *Libé I* à *Libé II*.

20. Société commerciale de messagerie de presse, les Nouvelles messageries de la presse parisienne ont été fondées en avril 1945 dans le but de maintenir la pluralité de la presse en France. Elles ont changé de nom en 2009 et s'appellent aujourd'hui Presstalis.

21. *Libération* a très vite recherché à entrer dans la légende du reportage. Marc Kravetz, reporter vedette du journal, recevra le premier, en 1980, le prix Albert-Londres, qui récompense les reporters de moins de 40 ans.

22. Guisel, J. (1999). *Libération, la biographie, op. cit.*, p. 108.

23. À cette période, Serge July est un invité permanent du Club de la presse d'Europe 1, une émission politique du dimanche soir. Cette soudaine promotion accentue à l'extrême le sentiment de différence alors tabou au journal.

24. *Libération*, 1^{er} juin 1979. Cité dans Guisel, J. (1999). *Libération, la biographie, op. cit.*, p. 119.

1.2. L'âge d'or du journal: « Il est clair que tout commence » (1981-1986)

1.2.1. De Libé I à Libé II, une rupture de principes

Le 16 février 1981, un communiqué paraît dans le journal *Libération* ; il annonce la démission de la direction après un résumé bref mais précis de la situation du quotidien :

Libération est à nouveau à un tournant de son histoire. [...] De nouveau, *Libération* est en crise. Le système autogestionnaire qui régit le mode de décision depuis sa création s'est dégradé au point de paralyser à peu près totalement l'entreprise, [...] *Libération* doit encore une fois changer. Non pour perdre sa spécificité, c'est-à-dire sa liberté, mais pour s'ouvrir à de nouveaux secteurs de l'activité humaine et pour gagner en efficacité, en rigueur et en qualité dans l'information quotidienne. Et c'est parce que nous sommes convaincus que l'information est un besoin fondamental dans une société médiatique dominée par des opinions et des pseudo-consensus, que nous défendons une transformation du journal²⁵.

Le 21 février, le journal s'arrête, le titre est bloqué, et 38 collaborateurs sont licenciés. Une fois l'équipe reconstruite, un numéro 0 voit le jour le 12 mai 1981. La forme du journal est transformée grâce à une nouvelle maquette, et *Libé II* sort son premier numéro officiel le 13 mai. La nouvelle formule est un succès, et le quotidien gagne le statut de « journal à la mode ». Toutefois, trois bouleversements majeurs dans la politique du quotidien surviennent au cours de ce second *Libé*. Le premier prend la forme d'une remise en cause du salaire unique. Le 27 octobre 1981, la mise en place d'une hiérarchisation des salaires en cinq échelons, est étonnamment bien reçue par l'équipe du journal. La seconde rupture réside en l'acceptation de la publicité au sein du journal. Deux conditions l'accompagnent, dont une formelle : la publicité ne devra pas occuper plus du tiers de la pagination totale, et seules des pages pleines seront vendues aux publicitaires. De même, « les partenaires extérieurs ne pourront pas détenir plus du tiers du capital²⁶ ». Deux tabous tombent ainsi en peu de temps et éloignent petit à petit le journal de ses premiers principes hérités de Mai 68. Mais le dernier, et non le moindre, est l'ouverture du quotidien à des actionnaires extérieurs.

25. *Libération*, 16 février 1981. Cité dans Guisel, J. (1999). *Libération, la biographie*, op. cit., p. 122.

26. Guisel, J. (1999). *Libération, la biographie*, op. cit., p. 140.

1.2.2. Libération devant les tribunaux

Si plusieurs principes ont dû être mis à l'écart pour la bonne continuation du journal, certaines habitudes demeurent tout au long de *Libé II*, dont notamment le goût du sarcasme et du scandale. Cependant, certains abus²⁷ et inattentions conduisent le journal devant les tribunaux, et ce, à plusieurs reprises. La liberté que connaissent les membres de la rédaction, en effet, mais aussi un certain laisser-aller du contrôle du courrier publié conduit le journal à publier à quelques reprises des écrits antisémites. Le 7 mars 1979, Pierre Guillaume²⁸ signe un article dans la page «Champ libre», où il affirme qu'«il n'est pas établi, sur le plan de l'histoire scientifique, que Hitler a ordonné l'exécution d'un seul par le seul fait qu'il fût juif²⁹». Cette bavure de la part des responsables du journal est inacceptable³⁰ et Julien Brunn la condamne dès le lendemain dans un article qu'il intitule «Quand l'antisémitisme transpire»: «Il n'y avait aucune raison pour que *Libération* publie ce faux "Champ libre". Il y avait au contraire toutes les raisons pour qu'on ne le publie pas³¹.» Une affaire similaire survient le 28 mai 1987, cette fois dans le courrier des lecteurs, et entraîne pour la première fois, après 12 ans d'existence, le retrait de tous les exemplaires en vente. Trois éléments négationnistes sont à ce moment publiés: «Barbares à papa», «Les bons comptes font les bons nazis» et le troisième, accompagné de l'image d'une guillotine à découper, «Vous aussi, vous pouvez exécuter Barbie! *Libé* vous en offre l'exclusivité³²». La polémique sera stoppée néanmoins par le retrait des journaux, et n'aura pas de suite auprès des tribunaux. Il n'en avait pas été de même le 31 juillet 1982, alors que le journal avait laissé passer, dans le courrier des lecteurs toujours, une lettre antisémite: «Tant qu'il restera un seul Palestinien, aucun Juif ne sera en sécurité dans ce monde après le

27. La consommation de drogues est courante chez une grande majorité des journalistes de l'équipe, au point qu'au commencement du journal, un règlement avait été mis en place pour interdire l'usage de cannabis, mais aussi de cocaïne et d'héroïne. L'utilisation de ces produits perdure néanmoins, et atteint son paroxysme dans les années 1980.

28. Directeur à l'époque de la maison d'édition La Vieille Taupe, qui fut connue pour avoir abrité un grand nombre de négateurs du génocide juif.

29. Guillaume, P. (1979). «Que savent les Français des massacres de Sétif?», *Libération*, 7 mars.

30. Deux semaines avant la publication de l'article de Pierre Guillaume, un collectif d'historiens avait publié dans le journal *Le Monde* «La politique hitlérienne d'extermination. Une déclaration d'historiens» (21 février 1979) afin de répondre à un article du chef de file des négationnistes, Robert Faurisson, paru le 29 décembre 1978 dans *Le Monde*.

31. Brunn, J. (1979). «Quand l'antisémitisme transpire...», *Libération*, 8 mars.

32. La publication de ces atrocités soulève alors un grave problème de fonctionnement auquel il faut remédier au plus vite. Dominique Pouchin, alors rédacteur en chef du quotidien, démissionne pour n'avoir ni vu ni arrêté la publication. On a expliqué ce dérapage par la totale liberté de la page du courrier, espace de liberté sur lequel personne n'avait vraiment droit de regard à l'époque.

massacre de Beyrouth [...] Il n'y aura pas de quartier. À nous Belleville et le Sentier, à nous Montmartre et Saint-Paul et autres Sarcelles. Du sang jusqu'à plus soif³³. » LICRA, la Ligue contre le racisme et l'antisémitisme, porte plainte contre *Libération* pour « incitation à la haine et à la violence raciales », et pour « diffamation raciale ». Pour un journal de gauche, le coup est dur, mais le courrier a été publié et il est selon les propres mots de Serge July « monstrueusement antisémite³⁴ ». Finalement, le 4 juillet 1983, les juges lèvent les accusations d'antisémitisme qui pèsent sur le quotidien toutefois reconnu « coupable de délit de provocation à la haine raciale et du délit de diffamation raciale » et condamné à payer 5000 francs d'amende et 5000 francs de dommages et intérêts. Pour Jean Guisel, « à la question "*Libération* est-il antisémite?", la seule réponse possible est: non. Ce qui a pu se passer, ce sont des absences de contrôle, des tentatives de dérive, des soupçons de mauvaise foi, rien de plus³⁵ ». Le journal connaît d'autres altercations avec la justice, mais le plus souvent pour des affaires de respect des bonnes mœurs. Pour ne citer qu'un exemple, on rappellera que le quotidien est condamné en 1978 à une amende de 3000 francs pour avoir publié dans le mensuel *Un regard moderne* un dessin intitulé « Apprenons l'amour à nos enfants ». Une petite fille y pratiquait une fellation à son père, dessin qui selon la justice « constitue, avec la légende qui l'explique, une scène aussi scandaleuse que révoltante et justiciable de la plus haute juridiction pénale³⁶ ». Le quotidien français affirme donc pendant cette période son penchant provocateur, mais la négligence et le manque de contrôle ont fait entrer le terme *antisémitisme* dans l'histoire du quotidien.

De par les nombreux changements qui se sont produits au cours de ce *Libé II*, autant dans la forme du journal que dans la manière dont il est mis en forme, cette période de l'histoire du quotidien correspond à son âge d'or. À partir de 1981, les ventes du journal ne cessent d'augmenter, et en 1986, les finances du quotidien sont stables. Cette année-là, les ventes sont en moyenne de 165 539 exemplaires³⁷. Cependant, un désintérêt pour la société française au profit d'une actualité plus européenne voire internationale nuit à la progression des ventes, et celles-ci, dès 1986, se mettent à chuter et à entrer dans un effet yoyo. C'est la fin de l'âge d'or, et le début de la troisième et actuelle période de *Libération*.

33. *Libération*, 31 juillet 1982. Cité dans Guisel, J. (1999). *Libération, la biographie, op. cit.*, p. 207.

34. July, S. (1983). « La lettre écarlate », *Libération*, 6 juin.

35. Guisel, J. (1999). *Libération, la biographie, op. cit.*, p. 212.

36. *Ibid.*, p. 83.

37. Nous avons relevé ce chiffre dans Guisel, J. (1999). *Libération, la biographie, op. cit.*, p. 285.

1.3. Un organe de presse majeur (de 1986 à nos jours)

1.3.1. Une zone de turbulences

À la fin de l'année 1986, *Libération* sort d'une période de cinq années de prospérité. Les recettes publicitaires ont doublé et la situation économique est stable. L'année 1988 voit la création des pages « Bourses », des cahiers thématiques, et du plus haut chiffre de ventes de l'histoire du journal (notamment grâce à l'élection présidentielle), qui atteint les 195 000 exemplaires³⁸. *Libération* est désormais reconnu comme un journal de qualité, et il devient un des organes de presse majeurs de sa génération, au côté du *Figaro* et du *Monde*. Le quotidien entre néanmoins dans une zone de turbulences que trois points majeurs peuvent expliquer. Le premier semble relever d'une concentration nouvelle sur l'actualité internationale. *Libération* se détourne légèrement de la société française et des grands débats d'idées qui caractérisaient ses débuts, et se tourne définitivement vers une information globale. Le journal se professionnalise en se concentrant sur de nouveaux sujets comme la mondialisation ou encore l'économie de marché. Ce désintérêt pour la situation nationale, accompagné par d'autres, n'encourage pas les lecteurs à un suivi fidèle et régulier du journal. Aussi l'irrégularité des lecteurs apparaît-elle comme le deuxième élément responsable de cette zone de turbulences. Les ventes stagnantes constituent la troisième raison importante de ce déséquilibre. De 1988 à 1992, les ventes passent de 195 098 à 174 031 exemplaires³⁹. L'ambiance se fait de plus en plus morose au journal et, une nouvelle fois, il faut prendre une décision. En 1991, l'idée est de reproduire la réussite de 1981 en créant *Libé III*.

1.3.2. Libé III, un échec spectaculaire

Pour Serge July, le projet de *Libé III* est clair. *Libération* doit devenir un journal de référence⁴⁰, et il faut « faire de *Libération* le premier quotidien de qualité en France⁴¹ ». Une date approximative est proposée, soit au cours du mois d'avril, de mai ou de septembre de l'année 1994, pour être finalement fixée au 26 septembre 1994. L'échec est spectaculaire : le journal est bouclé avec deux heures de retard, les machines handicapent la production pendant plus de trois heures, le papier casse... Les 350 000 exemplaires, soit la moitié de

38. *Ibid.*, p. 247.

39. *Ibid.*, p. 285.

40. Le journal vise rien de moins que 400 000 à 600 000 exemplaires!

41. Guisél, J. (1999). *Libération, la biographie, op. cit.*, p. 292.

ce qui avait été prévu au départ, ne sont mis en vente que dans l'après-midi. Les semaines qui suivent ne font que confirmer que *Libé III* est un échec. Les déficits se creusent et, en 1996, Jérôme Seydoux entre dans le capital. Édouard de Rothschild prend le relais en 2005, et y demeure encore aujourd'hui.

1.4. En 2006, un quotidien qui se restructure

En 2006, au mois de février, le quotidien français se vend en France et dans le monde à 130 665 exemplaires (pour la totalité de l'année : 1 624 928) si l'on en croit les chiffres de l'Office de justification de la diffusion (OJD⁴²). Même s'il s'agit d'un journal lu dans plusieurs pays (Canada, États-Unis, Norvège, Cameroun, Gabon, etc.), sa zone de diffusion demeure principalement la France⁴³. Dans l'Hexagone, la région Île-de-France représente la zone principale de diffusion avec 63 573 exemplaires vendus en 2006, dont 42 214 à Paris, bien entendu. Les ventes sont toutefois en baisse par rapport aux deux années précédentes, comme en témoigne le diagramme de l'OJD, où l'on note une faible diminution de la diffusion totale payée et de la diffusion effectuée en France (figure 1).

Depuis 1997, le journal connaît une stabilité des ventes, et on peut affirmer aujourd'hui qu'il est un journal de référence et qu'il « n'a jamais fonctionné qu'en mimétisme avec son temps, tel un miroir des époques successives qu'il a traversées⁴⁴ ». Au départ héritier de Mai 68, il s'est frayé un chemin hors de l'idéologie maoïste, pour devenir en se professionnalisant un véritable journal d'information et d'idées. Le traitement de la religion a parfois révélé de graves failles dans le quotidien, mais il a également permis au journal de rappeler, à plusieurs reprises, son positionnement idéologique fortement à gauche. Encore aujourd'hui, *Libé* est considéré en France comme un organe de presse majeur, et qui se justifie pleinement comme source. Au début de l'année 2006, *Libération* est donc un journal populaire, manifestement lu, mais qui connaît une fois encore une crise économique. Pour le quotidien français, 2006 est en effet une année

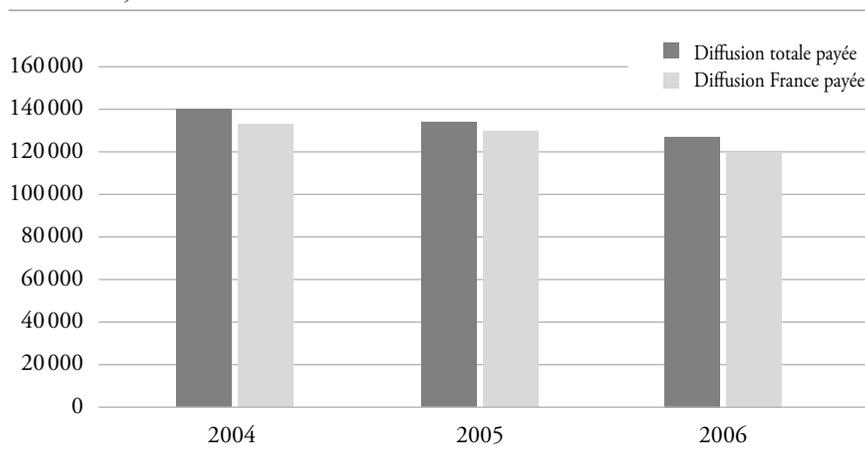
42. Fondé en 1922 sous le nom d'Office de justification des tirages (OJT), cet organisme de contrôle du tirage et de la diffusion de la presse est l'un des premiers du genre. Il fait son entrée sur Internet en 1999 et on le considère, aujourd'hui, comme un outil de contrôle majeur de la presse, en France et dans le monde. Les figures ainsi que les autres tableaux de cet ouvrage font partie de la « Fiche média du journal *Libération* » effectuée par l'OJD et peuvent être consultés sur le site Internet de l'OJD, <<http://www.ojd.com/adherent/3347>>, consulté le 1^{er} mai 2010.

43. La diffusion du journal en France s'est élevée, pour l'année 2006, à 1 557 709 exemplaires, pour seulement 67 219 à l'étranger.

44. Guisel, J. (1999). *Libération, la biographie, op. cit.*, p. 251.

noire et les catastrophes se succèdent : suppression importante de postes, démission de Serge July de son poste de directeur du journal, problèmes économiques... C'est dire que *Libération* affronte la crise des caricatures à un moment d'incertitude économique et de changements importants au cœur même de son fonctionnement.

FIGURE 1

Libération, diffusion totale et en France de 2004 à 2006

Source : OJD (2010). « Fiche média du journal *Libération* », <<http://www.ojd.m/adherent/3347>>, consulté le 1^{er} mai 2010.

2 LE DEVOIR, « LE COMBAT DU QUÉBEC »

Véritable institution au sein de la société québécoise, le journal *Le Devoir* y fait figure de repère, y compris pour les historiens intéressés par l'évolution du Québec⁴⁵. Fondé en 1910 par Henri Bourassa, le quotidien a fêté il y a

45. « Si *Le Devoir* n'existait pas, les historiens du Québec et du Canada ne nous édifieraient pas de la même façon. Il n'est à peu près aucun de leurs ouvrages importants qui ne puisent largement aux archives du quotidien que fonda Henri Bourassa en 1910 et qui a accompagné tous les débats du siècle qui s'achève. Ils y ont trouvé le rappel des événements, leur chronique, mais aussi le fond et le ton de l'évolution d'une société sans cesse troublée et incertaine, isolée, qui va prendre un temps infini à aborder les voies de la modernité avant de s'y lancer au pas de cavalcade, puis de ralentir et de s'ausculter longuement, dans ce qui ressemble aujourd'hui à une irrésolution. [...] Malgré qu'il s'agisse d'une institution absolument originale, dont le statut ne ressemble à celui d'aucun journal en Amérique du Nord ». Lise Bissonnette, directrice du *Devoir* de 1990 à 1998, citée dans Lahaise, R. (1994). *Le Devoir, reflet du Québec au XX^e siècle*, Montréal, Hurtubise HMH, p. 9.

peu ses 100 ans. À cette occasion, le directeur actuel du quotidien en place depuis 1999, Bernard Descôteaux, a rendu hommage aux amis et artisans du *Devoir*, tout en rappelant le premier combat du journal : « défendre l'importance d'une presse libre, indépendante et différente, en dehors des lignes de parti et des groupes d'intérêt⁴⁶ ». Il reste que retracer le parcours du *Devoir* n'est pas chose aisée. C'est un journal qui a fait preuve de conservatisme, de xénophobie voire d'antisémitisme, et qui s'est opposé jusqu'à la fin au vote des femmes au Québec⁴⁷. Néanmoins, il a su marquer la société québécoise au point d'apparaître comme un acteur central de son évolution. C'est grâce à ses combats, résume Bernard Descôteaux, que *Le Devoir* est aujourd'hui « un bien collectif dont le vrai propriétaire est la société québécoise. Il est une institution qui, comme l'a déjà écrit le sociologue Guy Rocher, fait partie du patrimoine québécois. [...] Si on peut résumer en quelques mots ce qu'est le combat du *Devoir*, nous dirions tout simplement que c'est le combat du Québec⁴⁸ ». Pour Michel Venne, chroniqueur au journal en 2003, il « s'agit d'une source essentielle pour comprendre le Québec⁴⁹ ».

Journal de combat, *Le Devoir* occupe, on l'aura compris, une place importante au sein de la société québécoise. Aussi, travailler sur (et à partir de) ce quotidien apparaît comme une évidence pour celui ou celle qui cherche à mettre en exergue les caractéristiques de cette société, d'autant qu'il fait aujourd'hui office de référence notamment pour la période qui s'étend de sa création à la fin des années 1980. L'histoire du *Devoir* étant d'une soixantaine d'années plus longue que celle de *Libération*, et, qui plus est, étroitement liée à la politique québécoise, il devient difficile d'être ici exhaustif; aussi l'approche thématique nous permettra-t-elle d'observer les grands traits qui caractérisent l'histoire du quotidien et en font un journal de référence.

2.1. La période Bourassa (1910-1932)

Le début du XX^e siècle marque une rupture pour la société québécoise. L'influence exercée par l'Église catholique sur les Québécois est considérable, et l'encadrement religieux de la société est à son paroxysme. La presse et le

46. Descôteaux, B. (2010). « Le combat du *Devoir*, c'est le combat du Québec », *Le Devoir*, 11 janvier, p. A6.

47. Au Québec, les femmes ont eu le droit de vote en 1940.

48. Descôteaux, B. (2010). « Le combat du *Devoir*, c'est le combat du Québec », *op. cit.*

49. Cité dans Bolte, É. (2003). *Le duel constitutionnel Québec-Canada de 1992 à 2001 à travers le journal Le Devoir*, mémoire de maîtrise, Toulouse, Université Toulouse-le-Mirail, p. 4.

monde du journalisme sont néanmoins en pleine mutation. Entre 1880 et les années 1920, la presse d'opinion connaît un important déclin et l'on assiste à l'émergence d'une presse d'information moderne. Henri Bourassa va tout de même fonder *Le Devoir*, un journal qui se revendique comme indépendant et comme un journal d'opinion.

2.1.1. *L'homme du journal*⁵⁰

Henri Bourassa voit le jour le 1^{er} septembre 1868, à Montréal. Il a des intérêts pour la peinture, l'architecture et l'écriture, de même qu'une vive passion pour la politique, inspirée par la rébellion de la rivière du Nord-Ouest et la pendaison de Louis Riel⁵¹, qui le pousse à faire campagne en 1887 pour le Parti national d'Honoré Mercier⁵². L'avantage que pourrait représenter un journal indépendant de tout parti politique, et qui serait donc libre de ne pas approuver systématiquement le parti auquel il appartient, lui saute alors aux yeux. En 1892, Henri Bourassa est maire de Montebello et sa réputation est déjà bien installée. Dix-huit ans avant la création du *Devoir*, il achète *L'Interprète*, un hebdomadaire créé en 1886, un geste qui constitue son premier pas dans le monde du journalisme. La devise de ce journal, « Fais bien et laisse dire », annonce la formule célèbre « Fais ce que dois » qu'arborera en son frontispice *Le Devoir*. À la même époque, présent sur tous les fronts, Henri Bourassa est un propriétaire terrien important ; il remporte la médaille du Mérite agricole grâce à la qualité de ses produits, et exerce la présidence de la Société d'agriculture de sa région. Il est également le père d'une famille de huit enfants.

En 1895, alors que *L'Interprète* cesse toute parution, Bourassa lance avec d'autres *Le Ralliement*, où il continue de publier des articles déjà caractéristiques des idées qu'il défendra dans *Le Devoir*. Durant trois semaines de l'année 1896, il sera également rédacteur en chef de *La Patrie*, un journal racheté par le ministre des Travaux publics de Wilfrid Laurier⁵³, Israël Tarte. Compte tenu des conflits antérieurs entre le Parti libéral de Laurier et l'Église, *La Patrie* avait pour mandat d'amadouer leurs rapports et, si possible, de s'attirer les bonnes grâces de l'Église. Dès son premier article,

50. Cette partie est inspirée du livre : Cardinal, M. (2010). *Pourquoi j'ai fondé Le Devoir : Henri Bourassa et son temps*, Montréal, Libre Expression.

51. Le procès qui le condamna était lié à des intérêts politiques de certains fondateurs canadiens et suscite encore aujourd'hui la controverse.

52. Premier ministre du Québec du 29 janvier 1887 au 21 décembre 1891, Mercier est l'un des grands défenseurs de l'autonomie du Québec face aux intrusions fédéralistes.

53. Septième premier ministre du Canada, et premier canadien-français à ce poste.

Henri Bourassa, qui a déjà une bonne idée de l'orientation qu'il veut donner au journal, affirme que « *La Patrie* est et sera catholique⁵⁴ ». La réaction des libéraux est immédiate, et Tarte tente de rétablir la situation en insérant un article dans le journal à l'insu de Bourassa. Choqué, ce dernier remet sa démission et déclare : « Cette expérience m'a servi de leçon. Voilà pourquoi je veux mon propre journal⁵⁵. » L'envie du journal que sera plus tard *Le Devoir* prend ainsi forme, à un moment où Bourassa possède l'expérience et la renommée qui vont lui permettre de réaliser son projet. La personnalité de cet « homme dont l'unique principe de vie était le respect intraitable de ses valeurs religieuses, morales et nationalistes⁵⁶ » est également pour beaucoup dans l'influence du quotidien sur la société québécoise de ce début de siècle. Même après avoir quitté le journal, le 2 août 1932, Henri Bourassa restera, et demeure encore aujourd'hui, l'image du *Devoir*, dont il est le père.

2.1.2. *Du Nationaliste au Devoir*

En mars 1903, Olivar Asselin, journaliste, militant nationaliste et « polémiste d'une rare puissance⁵⁷ », fonde la Ligue nationaliste canadienne, un mouvement qui s'oppose à l'impérialisme britannique et aux partis fédéraux. Un an plus tard, Asselin annonce la parution de ce qui sera l'organe d'information de la Ligue : un hebdomadaire indépendant de tout parti politique, *Le Nationaliste*, dans lequel Bourassa sera rédacteur. Au même moment, le journal *Le Canada* apparaît à Montréal, au service du Parti libéral, et le journal *La Presse*, déjà existant, connaît un fort tirage quotidien de 75 000 exemplaires. Au milieu des différents journaux, *Le Nationaliste* – grand frère du *Devoir* selon l'expression de Pierre-Philippe Gingras⁵⁸ – trouve néanmoins son public, et construit sa réputation notamment grâce à ses caricatures, à ses photographies et à des articles percutants. Le désir de mettre en place un journal indépendant dont il serait le directeur est désormais un réel projet pour Bourassa, qui n'hésite pas, en 1908, lorsque plusieurs nationalistes insistent pour qu'il se présente aux élections provinciales dans la circonscription de Saint-Jacques, à y consentir, à l'unique condition que lui soit financé un journal, son journal. Pour lui :

54. Cité dans Cardinal, M. (2010). *Pourquoi j'ai fondé Le Devoir...*, *op. cit.*, p. 83.

55. *Ibid.*

56. Cardinal, M. (2010). *Pourquoi j'ai fondé Le Devoir...*, *op. cit.*, p. 11.

57. Groulx, L. (1971). *Mes mémoires*, tome III, Montréal, Fides, p. 98.

58. Gingras, P.-P. (1985). *Le Devoir*, Montréal, Libre Expression, p. 22.

La presse canadienne-française se divise en deux catégories. Il y a les journaux partisans, fondés par des partis politiques, entretenus par la caisse de ces partis et dont le rôle est d'encenser ceux qui les font vivre et de dénaturer les propos de leurs adversaires. Et il y a les journaux [...] industriels. Ceux-là ont d'autres maîtres : les idéologies, les religions, les remèdes qui guérissent tous les maux, les industries elles-mêmes. Ces journaux n'ouvrent leurs pages aux articles de nature politique que lorsqu'ils servent les intérêts de leurs propriétaires⁵⁹.

Bourassa ne désire, cela va de soi, aucun de ces types de journaux. Ce qu'il veut, c'est un « journal d'idées, un journal de principes, un quotidien⁶⁰ » et il sait déjà comment ce journal se financera. Le titre qu'il veut donner à son quotidien est *Le Devoir*, car « pour assurer le triomphe des idées sur les appétits, du bien public sur l'esprit de parti, il n'y a qu'un moyen : réveiller dans le peuple, et surtout dans les classes dirigeantes, le sentiment du devoir public sous toutes ses formes : devoir religieux, devoir national, devoir civique. De là le titre de ce journal⁶¹ ». La devise qu'il choisit, « Fais ce que dois », aurait été empruntée au proverbe « Fais ce que dois, advienne que pourra » ou à « Fais ce que dois, ne craint personne⁶² ».

2.1.3. *Des débuts retentissants*

Le 10 janvier 1910 paraît le premier numéro du journal *Le Devoir*, édité à 30 000 exemplaires, et dont les articles sont signés par une prestigieuse équipe constituée d'Olivar Asselin, d'Omer Héroux, mais aussi de Georges Pelletier⁶³, de Jules Fournier⁶⁴ et d'Armand Lavergne⁶⁵. Ce nouveau quotidien incarne le modèle journalistique du XIX^e siècle. Il se veut un journal d'opinion et tente le plus possible de résister à l'évolution qui s'opère dans le milieu de la presse. Aussi maintient-il un semblant de tradition du journalisme d'opinion en mettant l'accent sur les débats et les articles où apparaissent des prises de positions politiques, tout en acceptant les nouveaux principes d'objectivité et d'universalité de l'information. S'il est perçu comme conservateur sur le plan journalistique, *Le Devoir* est néanmoins le seul, jusque dans les années 1920, à faire signer les articles par

59. Cardinal, M. (2010). *Pourquoi j'ai fondé Le Devoir...*, op. cit., p. 81.

60. *Ibid.*

61. Bourassa, H. (1910). « Avant le combat », *Le Devoir*, 10 janvier.

62. Cardinal, M. (2010). *Pourquoi j'ai fondé Le Devoir...*, op. cit., p. 96.

63. Journaliste et avocat québécois, il héritera du poste de directeur au départ de Bourassa.

64. Journaliste, écrivain et critique littéraire québécois.

65. Politicien et avocat québécois, il est député nationaliste en 1910.

les journalistes. Pour Jean Charron, « cette adhésion mitigée du *Devoir* au modèle dominant du journalisme d'information va largement contribuer à la singularité de ce journal⁶⁶ ». Dès le mois qui suit la première parution, on constate que « le succès du *Devoir* dépasse [les] espérances⁶⁷ ». Le tirage, plutôt modeste, se stabilise autour des 13 000 exemplaires et réjouit les nationalistes pour lesquels, selon Lionel Groulx, cette fondation « prend les proportions d'un événement historique. Bourassa a fait brèche dans les rangs des partisans politiques, *Le Devoir* fera brèche dans la presse servile⁶⁸ ». Le tirage n'augmente que très légèrement en dix ans ; il est de 14 389⁶⁹ en 1920. Il reste que son rayonnement n'est pas proportionnel au nombre de lecteurs, et le 13 janvier 1920, à l'occasion de son dixième anniversaire, des témoignages affluent « de toutes parts, à la façon des Rois Mages⁷⁰ ». À ce début triomphant suit néanmoins une période plus difficile. La franchise parfois violente des articles du *Devoir* conduit un certain nombre de lecteurs à se désabonner, et les commerçants cessent d'y publier leurs annonces. De plus, le quotidien connaît rapidement des problèmes économiques, problèmes qui deviendront une habitude jusqu'à aujourd'hui.

2.2. Un journal d'opinion, de principe et de combat

Les difficultés économiques du *Devoir* avaient été prévues par Henri Bourassa. En créant son journal, il avait mis l'accent sur trois valeurs essentielles à ses yeux, notamment celle de l'indépendance politique mais aussi financière. Depuis 1910, *Le Devoir* évolue ainsi autour de ces trois axes principaux que sont l'autonomie, le patriotisme et le catholicisme.

2.2.1. Une entreprise de presse indépendante et singulière

Au début du XX^e siècle, la presse canadienne se résume à deux catégories qui dépendent chacune de partis ou d'entreprises. La grande presse québécoise constituée de *L'événement*, du *Soleil*, de *La Patrie* et de *La Presse* ne fait pas exception, et dépend sur le plan éditorial et financier des

66. *Ibid*, p. 326.

67. « Le succès du *Devoir* », *Le Devoir*, 26 février 1910.

68. Groulx, L. (1971). *Mes mémoires*, tome II, Montréal, Fides, p. 195.

69. Beaulieu, A. et J. Hamelin (1973). *La presse québécoise*, tome IV, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 328.

70. *Le Devoir*, 14 janvier 1920.

libéraux ou des conservateurs. Cette presse qui ne cesse d'inclure en ces pages des nouvelles à sensation accompagnées de propagande est loin de l'idéal journalistique d'Henri Bourassa. À ses yeux, *Le Devoir* doit être « le levier essentiel à une vaste campagne d'éducation et de sensibilisation nationale, sociale et religieuse dans tout le Québec⁷¹ ». Et pour que cela puisse se faire, il faut trouver du financement. Aussi, le 10 décembre de l'année 1909 convoque-t-il plusieurs de ses amis pour une réunion dont ressort un prospectus d'une dizaine de pages, *La Publicité limitée* (premier pas concret vers *Le Devoir*), qu'il présente comme « un vulgarisateur d'idées et un organe de combat. Inutile d'ajouter qu'il sera absolument indépendant des partis politiques et de toute influence financière⁷² ». Quatre mois après la rédaction de ce prospectus, en avril, Henri Bourassa met sur pied l'entreprise La Publicité limitée, dont le total des souscriptions s'élève à 57 387 dollars, et dont 12 386 dollars ont déjà été versés⁷³. Grand patron de l'entreprise, Bourassa détient la majorité des actions de la compagnie qui publiera le journal, ce qui lui assure le contrôle total du *Devoir* et son indépendance financière pour la publication. Pour combler les besoins qui se révèlent très importants, L'Imprimerie populaire limitée est créée en 1913 pour prendre la relève de La Publicité limitée, dont elle acquiert tout l'avoir le 30 novembre 1914. L'idée est d'assurer au journal un maximum d'autonomie financière et l'indépendance du directeur. C'est pourquoi les actionnaires mettent en place un dispositif de fiducies, par un acte notarié rendu valide le 31 décembre 1928⁷⁴. De nos jours encore, la première fiducie mise en place par Henri Bourassa est toujours l'actionnaire majoritaire de L'Imprimerie populaire, dont le conseil d'administration continue de nommer le directeur du *Devoir*. Une filiale, Le Devoir Inc., a de plus été créée en 1992 pour permettre l'investissement de nouveaux actionnaires. Une fois nommé au poste de directeur du journal, le nouveau mandataire de la première fiducie détient donc le contrôle à la fois de L'Imprimerie populaire et de la filiale Le Devoir Inc.

71. Cardinal, M. (2010). *Pourquoi j'ai fondé Le Devoir...*, *op. cit.*, p. 90.

72. Cité par Bernard Descôteaux dans Lahaise, R. (1994). *Le Devoir, reflet du Québec...*, *op. cit.*, p. 111.

73. Chiffres tirés de Cardinal, M. (2010). *Pourquoi j'ai fondé Le Devoir...*, *op. cit.*, p. 90.

74. Henri Bourassa confie la première fiducie à la totalité de ses actions de L'Imprimerie populaire, soit 2 501 actions. Une seconde est également formée, et à elles deux, elles détiennent 70 % des actions de L'Imprimerie populaire. Cet édifice juridique mis en place en 1928 ne « peut être modifié ni par le conseil d'administration, ni par le directeur, ni par les fiduciaires, tous et chacun devant respecter l'intention des signataires de l'acte fiduciaire de 1928 ». Voir Lahaise, R. (1994). *Le Devoir, reflet du Québec...*, *op. cit.*, p. 113.

2.2.2. *Un journal indépendant politiquement*

Dès sa fondation, *Le Devoir* se range du côté des nationalistes canadiens-français au service de la préservation et de l'affirmation d'une identité canadienne-française qui devient franco-québécoise dans les années 1960. Nationaliste, il dénonce dès le début les anglicismes, notamment dans le milieu du sport. Et cela apparaît comme une évidence pour Henri Bourassa : « Indépendants nous fûmes, indépendants nous sommes, indépendants nous resterons⁷⁵ ! » Si *Le Devoir* refuse toute appartenance à un quelconque parti, son action politique est néanmoins très importante. Jocelyn Saint-Pierre précise ainsi que « lors des grands débats politiques de la société québécoise, *Le Devoir* était présent aux premières loges. Il s'est fait représenter, aussi bien à l'Assemblée nationale du Québec qu'à la Chambre des communes d'Ottawa, par une cinquantaine de personnes qui ont pratiqué un journalisme différent, indépendant, critique et parfois engagé dans le combat politique⁷⁶ ». Il est vrai que *Le Devoir* a été forgé sur le modèle du journalisme d'opinion, et que les articles qui le composent savent faire preuve d'éloquence et convaincre. Son influence est telle qu'en 1994, Guy Rocher écrit que « *Le Devoir* annonce l'action plutôt que l'information⁷⁷ ».

Profondément marqué par les opinions politiques de son fondateur, Henri Bourassa, *Le Devoir* des années 1930 met l'accent sur quatre éléments qu'il croit important de défendre. Le premier consiste en la nécessité de rendre le Canada totalement indépendant de l'Empire britannique ; le second, de considérer ce pays comme le fruit d'une entente entre deux nations fondatrices ; le troisième, de reconnaître qu'il appartient de manière égale aux Canadiens français et aux Canadiens anglais. Finalement, le quatrième élément consiste dans le rappel qu'avant d'être Canadien français ou Canadien anglais, l'on est avant tout canadien. Dans l'ordre des priorités, on peut ainsi dire que *Le Devoir* est anti-impérialiste avant d'être défenseur du fait français. Ses idées, analyses et conclusions, c'est dans son éditorial qu'il les fait connaître. L'attitude du *Devoir* en matière de politique, néanmoins, ne fut « pas toujours à l'avant-garde, ni le phare qui doit éclairer⁷⁸ ». La Seconde Guerre mondiale conduit le journal à des

75. Cité dans Cardinal, M. (2010). *Pourquoi j'ai fondé Le Devoir...*, *op. cit.*, p. 101.

76. Comeau, R. et L. Desrochers (1996). *Le Devoir, un journal...*, *op. cit.*, p. 61.

77. Lahaise, R. (1994). *Le Devoir, reflet du Québec...*, *op. cit.*, p. 466.

78. Descôteaux, B. (2010). « Le combat du *Devoir*, c'est le combat du Québec », *Le Devoir*, 11 janvier.

prises de position plus que discutables. Antisémite, xénophobe, le quotidien va jusqu'à considérer qu'Hitler est l'un des grands personnages de l'histoire. Ces graves moments d'errance s'expliquent vraisemblablement par le manque d'autorité du directeur de l'époque, Georges Pelletier, que la maladie éloigne d'un quotidien tombé entre les mains de lecteurs et d'un petit nombre de rédacteurs antisémites. Georges Pelletier sera finalement évincé de son poste par le conseil d'administration, qui remet à Gérard Filion le poste de directeur du journal. Au sortir de la guerre, ce dernier précise l'action politique du journal : « Pour résumer notre pensée, disons qu'en matière économique nous n'avons l'intention de nous situer ni à gauche ni à droite, mais d'interpréter au meilleur de notre jugement la doctrine sociale de l'Église, tout en accordant une préférence marquée au faible et à l'opprimé⁷⁹. »

2.2.3. *Un paradoxe à l'indépendance : la religion catholique*

Le Devoir exerce une influence manifeste en politique et il est consciencieusement lu par les politiciens québécois. Parallèlement, les prêtres rendent visite régulièrement à Henri Bourassa dans les bureaux même du journal. Ils visitent les locaux, discutent avec le directeur, puis repartent faire lire le quotidien, conscients de l'influence de Bourassa sur la population. Il est vrai que *Le Devoir* naît au moment où le clergé catholique du Québec travaille à consolider les bases du syndicalisme religieux. Or, *Le Devoir* de 1910 a été fondé, entre autres, pour soutenir et venir en aide à l'action sociale de l'Église, et il l'appuie, de fait, en consacrant plusieurs colonnes, en 1913 et en 1914, aux conférences de prêtres français et belges artisans du syndicalisme catholique. La conservation de la foi et une soumission « de cœur et d'esprit à l'autorité de l'Église⁸⁰ » constituent les objectifs et les fondements même du quotidien, et le « devoir » du *Devoir* est aussi, et inévitablement, un devoir religieux : « *Le Devoir* est un journal catholique parce que ceux qui le dirigent sont fermement convaincus que la foi catholique offre la seule solution de tous les problèmes sociaux et que l'Église a reçu de Dieu la mission de gouverner la société comme les individus⁸¹. » Les directeurs qui succéderont à Henri Bourassa⁸² devront s'adapter à cet héritage, et si la

79. Filion, G. (1947b). « Position IV », *Le Devoir*, 16 avril.

80. Cité dans Lahaise, R. (1994). *Le Devoir, reflet du Québec...*, op. cit., p. 405.

81. Bourassa, H., cité dans Gingras, P.-P. (1985). *Le Devoir*, op. cit., p. 71.

82. Dans l'ordre chronologique, on se souviendra de George Pelletier, Gérard Filion, Claude Ryan, Jean-Louis Roy, Benoît Lauzière, Lise Bissonnette et, enfin, Bernard Descôteaux.

religion demeure présente en tant que fondement idéologique du journal, sa place connaît des mutations au fur et à mesure que la société québécoise évolue et que les directeurs se suivent. Quoi qu'il en soit, et si *Le Devoir* a bel et bien été un journal catholique, pour autant, l'intention de son fondateur et de ses journalistes n'a jamais été qu'il appartienne à l'Église. *Le Devoir* était un journal catholique indépendant, et lorsque Gérard Filion devient directeur en avril 1947, il apporte cette nuance :

Il existe deux sortes de journaux catholiques. Les uns sont la priorité de l'autorité diocésaine, qui en inspire et en censure les articles ; les autres appartiennent à des laïques qui mettent leur plume au service des causes catholiques, mais qui gardent leur liberté d'opinion sur toutes les questions qui ne relèvent pas de la foi ou de la morale⁸³.

C'est à travers les textes écrits de la main des directeurs à leur arrivée au journal que l'on peut lire ainsi, à travers leur « programme », quel est le sort qu'ils réservent à la religion. Lorsque Claude Ryan prend la place de Gérard Filion à la tête du quotidien en 1964, il écrit :

Aux lecteurs du *Devoir*, j'exprime ma détermination d'être fidèle aux intentions de notre fondateur. Henri Bourassa a voulu faire du *Devoir* un organe indépendant, consacré à la diffusion des principes chrétiens et à la défense des Canadiens français. Ces objectifs demeurent. Nous devons les poursuivre en respectant l'instrument que nous avons choisi. Il faut d'abord faire un journal propre, compétent, vivant, informé, sérieux [...] en tenant compte de la diversité des points de vue sur les façons de servir les valeurs chrétiennes⁸⁴.

Avec Claude Ryan, aucun débat sur le caractère catholique du journal n'est mené. Ryan s'affiche comme au service des « valeurs chrétiennes », mais le contexte aidant, la diversité d'opinions est de plus en plus courante et six ans après son entrée au journal, il déclare avoir constaté une « mutation certaine⁸⁵ ». De fait, le processus de sécularisation amorcé au tournant de la décennie 1950 a largement fait son œuvre en 1970, même s'il demeure un certain nombre d'institutions chrétiennes dans la société québécoise. Claude Ryan avoue préférer la liberté d'expression et d'opinion à une fidélité qui serait imposée à la chrétienté. Une page se tourne, à la fois dans l'histoire du Québec et dans l'histoire du *Devoir*. Aussi, lorsqu'en 1981, Jean-Louis Roy entre au *Devoir* en

83. Filion, G. (1947a). « Comme journal catholique », *Le Devoir*, 22 avril.

84. Ryan, C. (1964). « Par-delà le mandat : un esprit », *Le Devoir*, 4 mai.

85. Cité dans Comeau, R. et L. Desrochers (1996). *Le Devoir, un journal...*, op. cit., p. 153.

tant que directeur (trois ans après le départ de Claude Ryan), il ne peut que constater que cette tradition de « soumission de cœur et d'esprit à l'autorité de l'Église » n'est plus que symbolique depuis déjà plusieurs années. Néanmoins, les objectifs des premiers temps, y compris religieux, sont conservés en tant que référents. En 1986, il est remplacé par Benoît Lauzière, qui ne se prononcera pas sur la question de la religion. En revanche, Lise Bissonnette, qui prend sa place en 1990, précise :

De ses origines catholiques, *Le Devoir* est passé, comme la société québécoise, à une laïcité institutionnelle. Il ne se sent plus lié, aujourd'hui, aux prescriptions d'une Église, et se dissocie même, sur nombre de questions morales, de chemins qu'il suivit autrefois avec assurance autant que soumission. Ses valeurs, dit-on depuis la Révolution tranquille, restent foncièrement chrétiennes. Disons plutôt, pour élargir à tous ceux qui diffèrent de cet héritage par tradition et qui sont nôtres, que *Le Devoir* a une morale exigeante. Présent aux débats d'éthique sociale, il cherche un équilibre entre la liberté individuelle et la responsabilité collective⁸⁶.

La rupture est nette, et l'héritage catholique du journal n'est plus qu'humanisme séculier. Mais que reste-t-il des traces de la religion dans ce quotidien qui, au début des années 1960, était le plus religieux des quotidiens québécois ? Gilles Roy⁸⁷ et Miville Boudreault⁸⁸ ont répondu à cette question. La première étude, publiée en 1977 par Roy, constitue un indicateur précieux de la mesure quantitative de la place occupée par la religion depuis 1967. La seconde reprend le même procédé d'analyse et se concentre sur 15 semaines : du 25 novembre 1990 au 3 mars 1991. La conclusion que l'on peut tirer de ces travaux, qui mesurent la place de la religion dans cinq quotidiens québécois, est surprenante. Car à l'issue de l'étude comparative menée, il apparaît que *Le Devoir* s'impose comme le plus séculier des journaux étudiés⁸⁹.

86. Bissonnette, L. (1990). « *Le Devoir*, un héritage », *Le Devoir*, 24 septembre.

87. Roy, G. (1977). *Étude du contenu religieux dans le quotidien* La Presse, Le Devoir, Montréal-Matin et l'hebdo Dimanche-Matin, Montréal, Office des communications sociales, septembre, coll. « Cahiers d'études et de recherches », cahier n° 21.

88. Boudreault, M. (1991). *Le contenu religieux dans la presse écrite au Québec : analyse du contenu religieux de quatre quotidiens*, Montréal, Office des communications sociales, septembre, coll. « Cahiers d'études et de recherches », cahier n° 39.

89. Les journaux mis à l'étude sont : *Le Devoir*, *Montréal-Matin*, *La Presse*, *Le Soleil* et *Le Journal de Montréal*.

2.3. Un reflet du Québec aux XX^e et XXI^e siècles⁹⁰

L'Église a longtemps été le référent essentiel et la principale source d'influence au Québec. À l'instar de la société québécoise, le journal *Le Devoir* a été caractérisé par le lien très fort qui l'amarrait à l'Église catholique. Comme la société, cependant, il s'en est détaché, puis s'est sécularisé. C'est aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale que l'élite ecclésiastique qui avait la mainmise sur le Québec a été supplantée par une nouvelle élite, d'intellectuels cette fois, notamment des médias et de la presse. Par la suite, les décennies 1960 et 1970 transforment les structures sociales du Québec et comme à ses débuts, *Le Devoir* accompagne, voire initie, le mouvement.

2.3.1. Un journal d'opinion témoin de son temps

À la fin de la première moitié du XX^e siècle, *Le Devoir* s'ouvre aux collaborations extérieures, notamment par l'intermédiaire des agences de presse. Il incarne un espace de liberté, un espace de réflexion où circulent des idées nouvelles et où affluent des textes d'universitaires et d'intellectuels québécois, mais aussi étrangers, qui, à l'occasion de séjours au Québec, tiennent à visiter les bureaux du journal. Il devient de cette manière le lieu de rassemblement des intellectuels et des étudiants, lesquels font exploser les ventes du kiosque à journaux de l'Université de Montréal, faisant ainsi passer l'audience de ce quotidien au-dessus de celles de *La Presse* et du *Canada*. Ainsi, *Le Devoir* est la voie de l'élite intellectuelle, et par là même de ces futurs « révolutionnaires » qui feront la Révolution tranquille. Jean-Marc Léger écrit à ce sujet que « pendant cette quinzaine d'années, de 1947 à 1962, *Le Devoir* n'a pas seulement écrit la préface du grand bond du Québec dans la modernité. Il en a été le laboratoire, [...] avec la ferveur et la lucidité dans l'inspiration, la pugnacité et la détermination dans l'action sans lesquelles l'entreprise eût avorté⁹¹ ».

2.3.2. Un véhicule d'information représentatif mais aussi précurseur de la Révolution tranquille

Dans les années 1950, l'autoritarisme de Duplessis et de son gouvernement exaspère le personnel du quotidien, qui consacre toute son énergie à le traquer. Le « scandale du gaz » incarne le dernier grand coup porté par

90. Nous reprenons ici, à notre compte, le titre de Lahaise, R. (1994). *Le Devoir, reflet du Québec...*, op. cit.

91. Cité dans Lahaise, R. (1994). *Le Devoir, reflet du Québec...*, op. cit., p. 388.

le journal à l'Union nationale. Le 21 février 1957, une loi autorise Hydro-Québec à vendre son réseau de gaz à la Corporation de gaz naturel du Québec. Filion découvre alors que certains membres du gouvernement à l'origine de la loi votée ont acquis des actions de la compagnie en cours du rachat du réseau. Le 13 juin 1958, *Le Devoir* titre « Scandale à la Corporation de gaz naturel du Québec » et livre les noms de huit ministres et de cinq conseillers législatifs impliqués dans l'affaire. Duplessis tentera de plonger le journal dans la faillite par des actions en dommages qui n'auront pour effet que d'attiser les sympathies pour le quotidien, qui se voit offrir, du coup, l'aide de plusieurs avocats. La saga judiciaire s'étouffera tranquillement après la mort prématurée du chef de l'Union nationale, le 5 septembre 1959. Indépendant donc par rapport aux différents partis, *Le Devoir* aura marqué la période dite de la Grande noirceur. Son action et son rôle tout au long de la Révolution tranquille sont tout autant déterminants :

C'est l'action permanente, soutenue, c'est la puissance de persuasion que représente la régularité d'un quotidien, qui ont donné au *Devoir* d'alors une présence exceptionnelle dans notre société, une influence due d'abord à la qualité du tandem Filion-Laurendeau. *Le Devoir* n'a pas fait que refléter et accompagner le mouvement, il l'a pour une large part suscité et orienté [...] c'est à mon sens dans la quinzaine d'années qui va de 1947-1948 à 1962-1963, environ, que *Le Devoir* aura le plus fortement marqué et le plus heureusement influencé l'évolution de notre société. Sous de multiples aspects et d'incontestable façon, il aura été le laboratoire principal de l'immense mutation dont le Québec fut le théâtre à compter du début des années 1960. Il aura permis au nationalisme québécois de prendre le virage de la modernité et, se réconciliant avec son époque, de préparer, de sécréter sinon de susciter une volonté d'émancipation et de novation qui aboutirait au mouvement souverainiste⁹².

2.3.3. Les années 1980, une rupture pour le quotidien

L'attachement à l'Église et à la cause des Canadiens français guide *Le Devoir* jusqu'à la moitié de la décennie 1960. La Révolution tranquille constitue une rupture d'importance dans l'histoire, du Québec certes, mais également du journal, qui se transforme et s'adapte en devenant un des principaux informateurs, notamment grâce à ces chroniques. Une nouvelle fois, le quotidien va connaître un tournant. Depuis sa création, il est l'outil de l'élite.

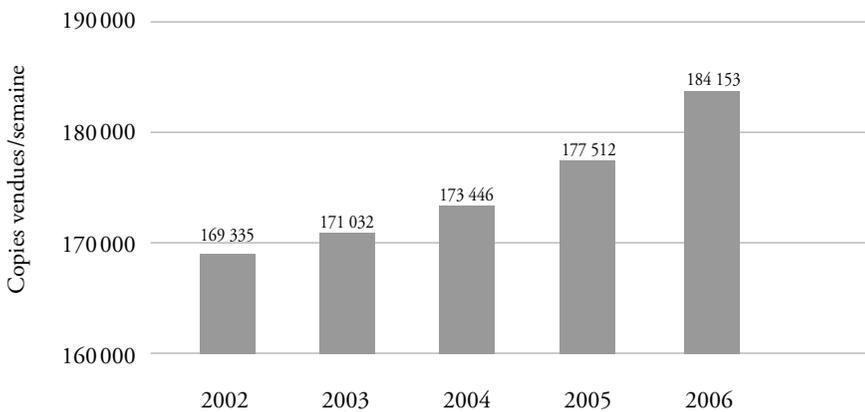
92. *Ibid.*, p. 376.

Tenu d'une poigne de fer par des hommes d'action comme Henri Bourassa, il est au service d'une cause qu'il défend, tout en cherchant à rester indépendant. Dans les années 1980, toutefois, il faut se rendre à l'évidence. Le temps est à l'information toute nue, à l'objectivité, aux journalistes – observateurs critiques. Restent les éditoriaux! *Le Devoir* entre dans les rangs, mais porte sur son dos un siècle de passé riche en combats, en défaites et en victoires.

2.4. En 2006, un journal qui s'épanouit

En 2006, *Le Devoir* est au plus haut de sa forme. Son prix est de 1,10\$ (1,25\$ avec taxes) et le cœur de son lectorat est âgé entre 35 et 54 ans. Selon la présentation médias de l'année 2006 du journal, il s'agit en grande majorité de consommateurs ouverts et actifs, qui ont les moyens de réaliser leurs désirs, et bénéficient d'un revenu familial de 27% supérieur à celui de la population québécoise. On constate une hausse régulière du tirage et un lectorat en croissance pour l'année 2006; et, de fait, le nombre d'exemplaires vendus poursuit une augmentation constante, comme en témoigne la figure 2.

FIGURE 2
Le Devoir, exemplaires vendus par semaine de 2002 à 2006

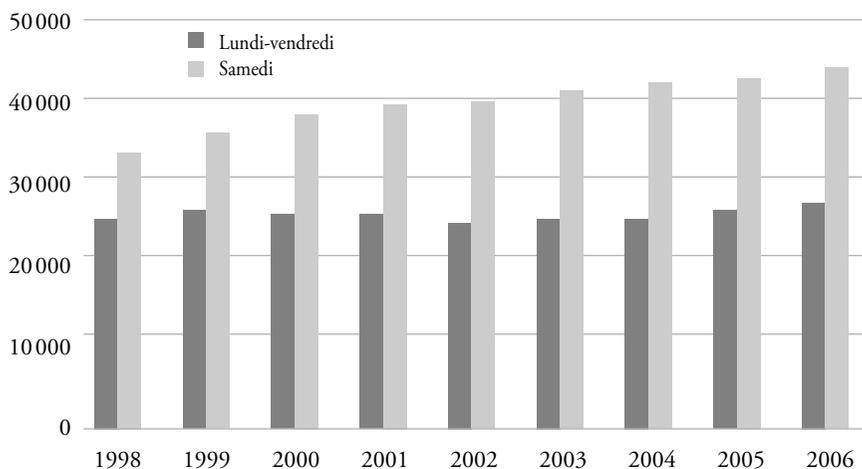


Source : ABC, copies vendues/semaine.

Les ventes sont ainsi passées de 169 335 exemplaires vendus par semaine en 2002 à 184 153 exemplaires en 2006, soit une augmentation de 14 818 en cinq ans. De la même manière, le lectorat connaît une croissance importante avec plus de 300 000 lecteurs chaque semaine (incluant ceux d'Internet)⁹³. Le tirage connaît donc une hausse inexorable durant ces années, notamment pour la journée du samedi, qui apparaît comme une journée clé (figure 3).

FIGURE 3

Le Devoir, augmentation du nombre d'exemplaires vendus par jour de 1998 à 2006 – Un bond de 31 % le samedi



Source : ABC, copies vendues/jour.

Les différents sondages effectués à l'origine de ces résultats révèlent que le temps d'exposition par page est également plus élevé. Ces études confirment également que l'encombrement publicitaire est, en 2006, moins important que chez les concurrents⁹⁴. Et en ce qui concerne, cette

93. « Plus de 300 000 consommateurs rejoints ! Un lectorat en croissance : 301 000 consommateurs rejoints chaque semaine ! » Divers, J.-R. (2006a). Communication personnelle, données tirées du Print Measurement Bureau (PMB) (2006). « Lectorat total ». L'auteur est coordonnateur marketing du *Devoir*.

94. « Durée d'exposition par page plus longue que les autres quotidiens » et « Faible encombrement publicitaire ». Divers, J.-R. (2006a). Communication personnelle, données tirées du Print Measurement Bureau (PMB) (2006). « Province de Québec – Adultes 18 ans + ». L'auteur est coordonnateur marketing du *Devoir*.

fois, la provenance du lectorat, on remarque qu'elle est très largement montréalaise; de fait, 54% des lecteurs du *Devoir* – soit 164 000 personnes – habitent, ou plutôt achètent leur quotidien, à Montréal. Arrivent en seconde position, les autres régions de la province de Québec, avec 23%, puis la ville de Québec avec 17%, et enfin les autres provinces, avec 6%⁹⁵. On notera que si le journal *Le Devoir* n'est publié qu'au Canada, il est néanmoins disponible partout dans le monde par l'entremise de sa plate-forme Internet.

* * *

Au fil du temps, *Libération* et *Le Devoir* ont connu différentes formes et plusieurs événements ont déterminé ce qu'ils sont, ce qu'ils représentent et, *a fortiori*, ce qu'ils étaient en 2006 au moment de la crise des caricatures. Aussi et pour une meilleure compréhension des articles et des photographies publiés au mois de février 2006, était-il nécessaire d'appréhender leur histoire dans leur globalité. La crise des caricatures survient néanmoins à un moment significatif pour chacun des deux journaux. Le contexte d'écriture n'est pas le même, et l'histoire de chacun des deux quotidiens détermine la manière dont l'information est traitée. Du côté français, *Libération* vit des changements importants au sein de son équipe, des changements qui inquiètent, par ailleurs, les membres du quotidien au sujet de leurs principes et de leur fonctionnement. Les ventes sont en baisse, le journal connaît une nouvelle phase de crise économique, et une restructuration complète est en marche. Outre-Atlantique, *Le Devoir* est au meilleur de sa forme. Avec sa plate-forme Internet et les innovations médias qu'il met en place, le journal voit ses ventes augmenter et son public s'élargir. Ainsi, l'un aura-t-il tendance plus que l'autre à laisser la parole aux lecteurs et la quantité d'informations livrées par les deux journaux ne sera pas la même... Demeure qu'une analyse quantitative puis qualitative des items sera le moyen de pointer les tendances similaires et opposées des deux quotidiens, leurs dissemblances, et qu'elle devrait nous permettre de mieux cerner leur représentation de la religion.

95. « Répartition géographique des lecteurs ». Divers, J.-R. (2006a). Communication personnelle, données tirées du Print Measurement Bureau (PMB) (2006). « 2-years database ». L'auteur est coordonnateur marketing du *Devoir*.

Chapitre

2



La force de l'événement ou la mesure de l'importance médiatique des publications des caricatures de Mahomet Analyse générale de la forme et du contenu des articles

Si l'on en croit Jacques Kayser, l'étude approfondie d'un journal se doit de passer par une première analyse stricte et méthodique, fondée sur l'étude des items d'information, leur nombre et la surface qu'ils occupent¹. Selon l'acception générale,

1. Malgré un rapide développement des sciences humaines dans les années 1940, les études françaises consacrées à la presse ont été délaissées. C'est

l'item d'information recouvre un «élément minimal d'un ensemble organisé²» et, dans cette perspective, désigne les articles, et les autres éléments de presse sélectionnés pour notre étude, à savoir : les illustrations (photographies, dessins, caricatures, etc.), les brèves, les courriers, les titres, etc. Comme précisé par Christian Leray,

l'analyse quantitative [...] se base uniquement sur un traitement statistique des données, car elle entre moins dans les détails des contenus. [...] Le chercheur va dénombrer les articles traitant de son sujet de recherche, mais il ne tentera pas de les décortiquer et d'en soupeser les éléments de contenu. L'évaluation des variables que le chercheur veut retracer n'est donc plus possible : l'analyse quantitative ne peut que comparer des fréquences d'apparition. Cependant, comme cette méthode est rapide d'exécution, elle permet de traiter d'importants corpus³.

Aussi s'agit-il, dans un premier temps, d'opérer une évaluation globale de l'information telle qu'exposée dans les journaux *Libération* et *Le Devoir*, afin de procéder à une étude comparative des résultats. Ce type d'analyse nous permet, en effet, de déterminer l'importance accordée au traitement de la crise des caricatures dans les deux quotidiens ; en d'autres termes, de mesurer l'importance médiatique de l'événement. Dans ce but, deux aspects majeurs sont abordés. En premier lieu, nous nous penchons sur la régularité de l'information dans le temps, et mettons en lumière les tendances et les ruptures qui ont eu lieu au cours du mois de février 2006. Lors de l'analyse comparative, surgit, de fait, les points convergents ou divergents de l'intérêt porté par chacun des journaux à l'événement. Nous nous attardons, en second lieu, à la mise en valeur de l'information, à travers l'étude des deux éléments suivants : la surface occupée et l'identité des auteurs. À cet égard, les questions posées sont plus diversifiées (Qui écrit ? Les journalistes qui ont traité l'information sont-ils nombreux ? Vivent-ils à l'étranger ? Sont-ils considérés comme des spécialistes de la

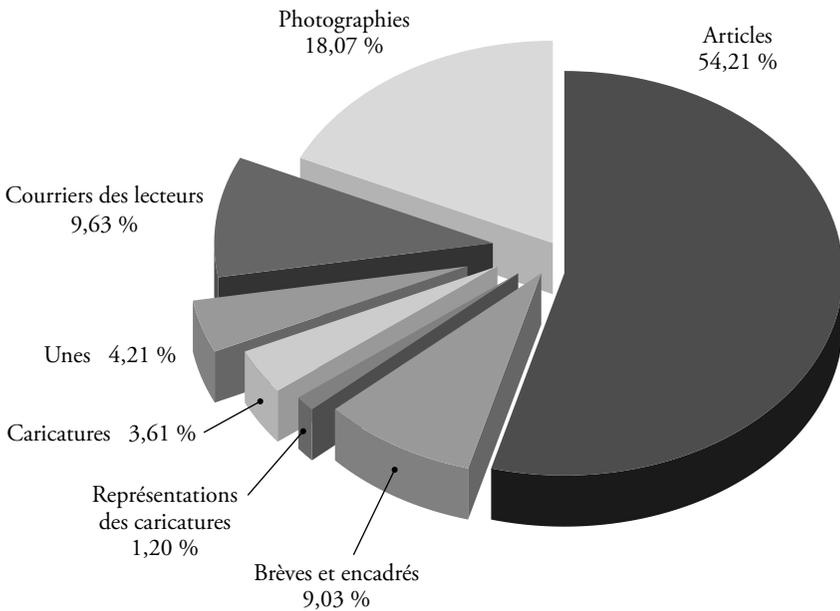
parce qu'il voit là une lacune que Jacques Kayser écrit en 1963 *Le quotidien français*, un livre où il suggère une méthode en trois temps de l'étude de la presse quotidienne. Selon lui, si «le livre fondamental de Georges Weill, paru en 1934 [...] retrace l'histoire du journal depuis ses origines, [...] il est étrangement discret sur les formes et la substance du produit auquel il consacre pourtant 450 pages» (Kayser, J. [1963]. *Le quotidien français*, Paris, Armand Colin, p. 1). Aussi faut-il ajouter à l'analyse qualitative l'analyse quantitative pour cerner complètement ce qu'est l'analyse de contenu. C'est l'École de journalisme de Columbia qui donne le coup d'envoi des études quantitatives. Des querelles méthodologiques opposent les tenants de l'approche quantitative aux adeptes de la lecture qualitative.

2. *Le Grand Robert de la langue française* (2001). Tome 4, Paris, Le Robert, p. 414.
3. Leray, C. (2008). *L'analyse de contenu : de la théorie à la pratique : la méthode Morin-Chartier*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 6-7.

religion ou de l'islam ? etc.) et nous conduisent à effectuer une analyse davantage qualitative. De fait, cette seconde partie de notre chapitre 2 a pour objectif de dégager les partis pris potentiels de chacun des journaux.

En guise d'introduction, toutefois, les figures 4 et 5 présentent sous la forme d'un graphique un aperçu des différents items d'information que l'on relève dans les deux journaux durant la période qui nous intéresse.

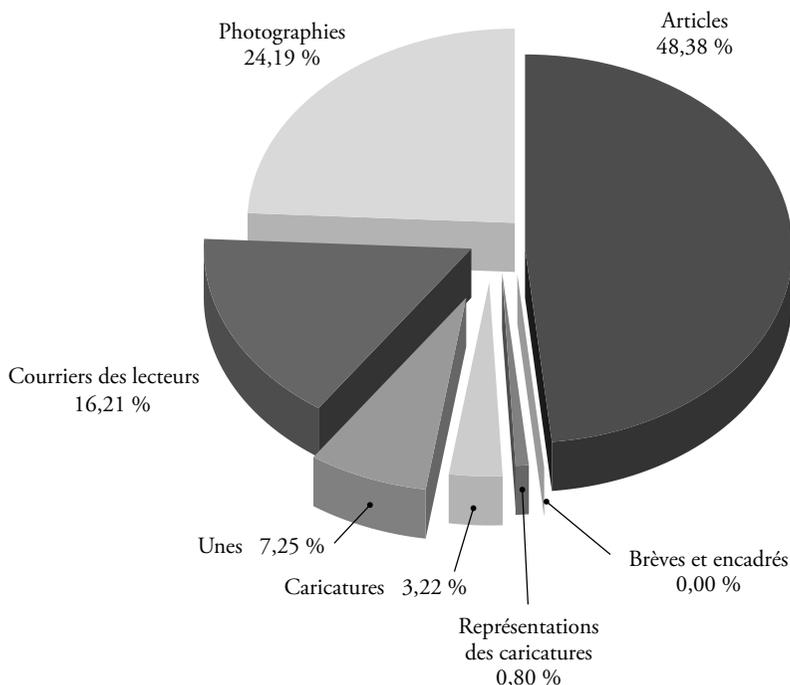
FIGURE 4
Répartition des sources par nature dans *Libération* en février 2006⁴



Ainsi, pour le journal *Libération*, on dénombre 90 articles, 30 photographies, 16 courriers des lecteurs, 15 encadrés, 7 unes, 6 caricatures et 2 représentations des caricatures de Mahomet, publiés au cours du mois de février 2006.

4. Notons que les deux journaux à l'étude ont reproduit certaines des douze caricatures de Mahomet publiées par le journal danois... Nous les identifions, ici, comme des « représentations des caricatures » et les distinguons ainsi des « caricatures » qui désignent, pour leur part, les caricatures originales réalisées par les dessinateurs des deux quotidiens (Garnotte pour *Le Devoir* et Willem pour *Libération*) et qui ont pris pour thème la crise.

FIGURE 5
Répartition des sources par nature dans *Le Devoir* en février 2006



Pour la même période, on relève dans *Le Devoir* 60 articles, 30 photographies, 20 courriers des lecteurs, 9 unes, 4 caricatures, 1 représentation d'une caricature du journal danois et aucun encadré.

1 FÉVRIER 2006 : LA MISE EN EXERGUE DE LA RÉGULARITÉ DE L'INFORMATION

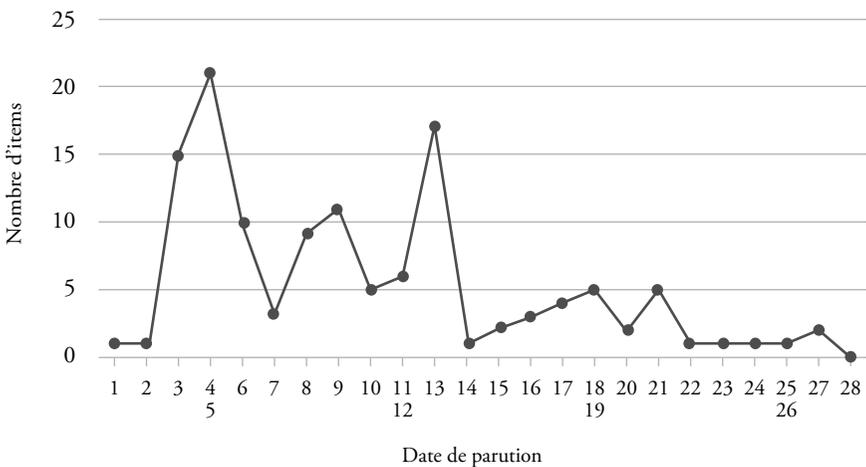
L'intérêt d'une étude qui porte sur la régularité de l'information réside en la mise en évidence d'une évolution en termes de quantité d'informations sur un temps donné, sur un sujet donné. Afin de réaliser cette analyse, nous avons soigneusement fait l'inventaire de chacun des items qui traitent ou font référence à la crise des caricatures ; il s'agit de révéler une courbe indicative du nombre d'items et, plus tard, de mots, par jour et tout au long du mois de février 2006. L'établissement du nombre d'items ainsi que du nombre de mots favorise l'élaboration d'un certain nombre de diagrammes

révélateurs de la fréquence des items par jour. La courbe obtenue met en lumière, à partir de simples chiffres, des tendances ou des ruptures significatives dans le traitement de l'information dans le temps.

1.1. *Libération*: une périodicité en deux temps

Effectuer le relevé du nombre d'items au cours du mois de février 2006 qui traitent ou font allusion à l'affaire des caricatures dans le journal *Libération* nous a permis d'en dénombrer 127. Afin de réaliser la figure 6, nous avons décidé de prendre en compte chaque item, la présence d'une photographie ou d'une caricature étant considérée comme égale à celle d'un article dans le calcul de la fréquence de l'information.

FIGURE 6
Fréquence des items par jour dans *Libération* en février 2006



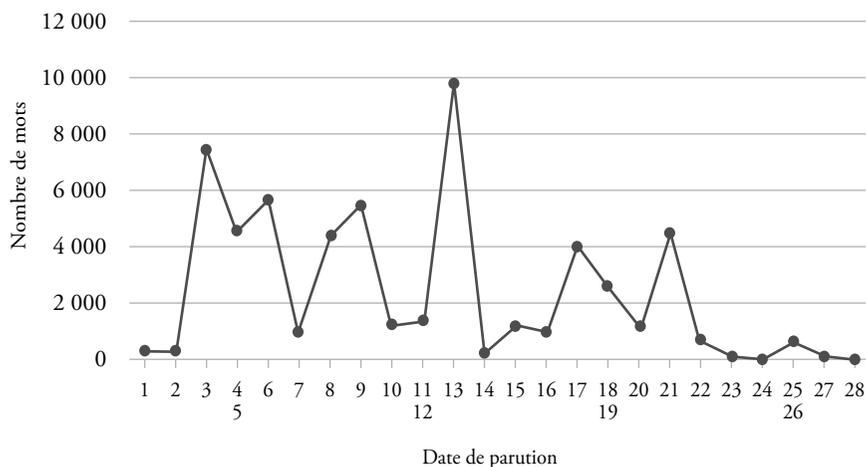
L'oscillation mise au jour par la courbe « Fréquence des items par jour » dans *Libération* témoigne d'un certain nombre de points hauts et de points bas. La première évidence qui saute aux yeux dans ce diagramme consiste en l'extraordinaire périodisation qu'il impose. Le choix de s'en tenir au mois de février 2006, déjà pointé comme le mois le plus important de la crise, semble légitimé par ce graphique qui indique une fréquence au début plutôt faible (1 item par jour le premier et le deuxième jours du mois), puis une véritable envolée (jusqu'à 21 items dans le journal

du samedi), et une lente diminution avant de s'éteindre à la toute fin du mois (aucun item publié le 28 février). Deux périodes se détachent ainsi l'une de l'autre. La première, qui s'étend du 2 au 14 février, correspond à la période la plus féconde en ce qui concerne le nombre d'items publiés. À l'inverse, la période qui se déroule du 14 au 28 février est beaucoup moins productive, avec moins d'items publiés. De ce diagramme, nous pouvons conclure à une périodicité en deux temps en termes de quantité de publications. Deux ruptures importantes sont repérables ; la première survient les 2 et 3 février, avec un passage de 1 item à 15, et la seconde a lieu entre les journées du 13 et du 14 février, alors que *Libération* connaît une diminution de 16 articles.

Même si l'évaluation de la fréquence des items par jour dans *Libération* livre déjà des indications probantes sur la régularité de l'information, nous avons opté pour une double analyse. Aussi avons-nous répertorié le plus précisément possible le nombre de mots contenus dans chaque item dans le but d'évaluer la quantité d'informations publiées par jour tout au long du mois (figure 7).

FIGURE 7

Nombre de mots contenus dans les items par jour dans *Libération* en février 2006

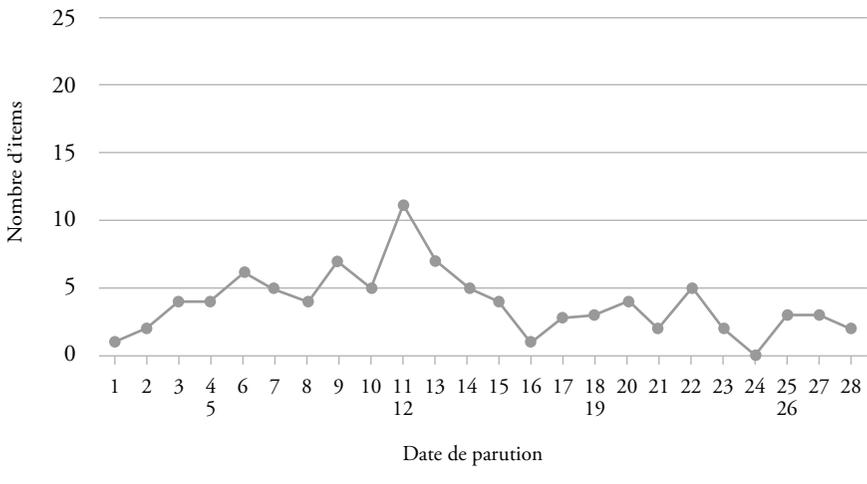


La courbe ainsi obtenue apparaît soudain beaucoup moins nette; et s'il demeure patent que les publications ralentissent à partir du 22 février, les oscillations sont beaucoup plus nombreuses. Quoiqu'il en soit, derrière ce chaos, les deux périodes que nous avons mises en évidence dans le diagramme précédent restent nettes et significatives. Il est désormais indéniable que le 3 février constitue le début de la crise et que le 14, pour sa part, incarne l'amorce d'un ralentissement, même vacillant.

1.2. *Le Devoir*: une périodicité moins marquée

Nous avons réalisé la même étude sur le journal *Le Devoir* et, ce faisant, nous avons dégagé 93 items qui traitent ou font référence à la crise des caricatures. De la même manière que pour le quotidien *Libération*, nous avons élaboré un diagramme (figure 8) de la fréquence des items par jour au cours du mois de février 2006.

FIGURE 8
Fréquence des items par jour dans *Le Devoir* en février 2006



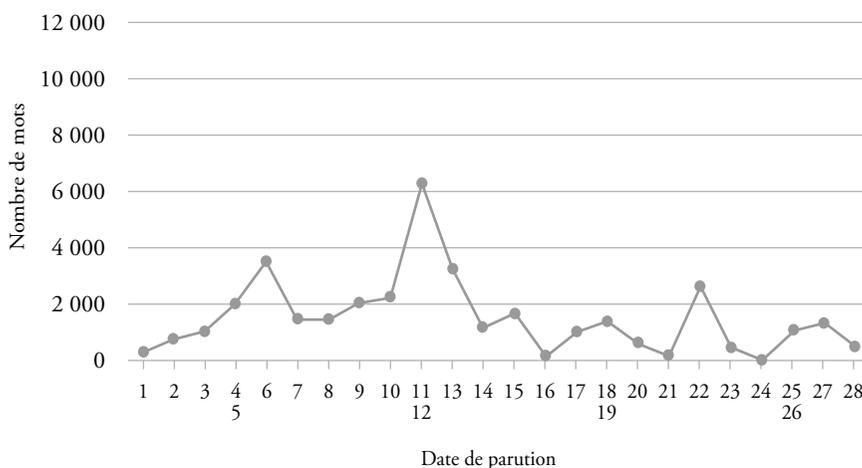
Contrairement au diagramme du journal français, celui du *Devoir* se présente comme moins «ordonné» et moins «logique». Il apparaît d'ailleurs plus difficile dans un premier temps, d'établir une temporalité à cette courbe. On remarque toutefois une importante dénivellation au centre du diagramme. *Le Devoir* est passé en effet de 11 items publiés le 11 du mois

à 1 seul le 16. Cette première particularité nous conduit à nous rappeler le graphique de *Libération*, où la date du 14 février incarnait une rupture entre une période importante de publications et une période de diminution des publications. En appliquant cette lecture au diagramme du *Devoir*, on note que la courbe connaît une gradation, qui s'inverse bel et bien autour du 13 et du 14 février. Il est donc possible de diviser aussi cette courbe en deux périodes distinctes dont les tendances s'opposent. La première partie du mois de février connaît une augmentation plutôt graduelle des publications sur la crise des caricatures, qui va de 1 item publié le 1^{er} février à 11 le samedi 11. La deuxième partie du mois est nettement plus désordonnée. On y observe un maximum de cinq items publiés le 22 février et un minimum de zéro, deux jours plus tard. Cette diminution subite est d'autant plus surprenante qu'elle est suivie d'une remontée, avec la parution de quatre items qui traitent des caricatures dans les exemplaires du samedi 25 et du lundi 27.

Afin de vérifier la véracité de ces premières conclusions sur la régularité de l'information, nous avons pris en compte, comme pour le quotidien *Libération*, le nombre de mots contenus dans chacun des items publiés par *Le Devoir* et qui traitent ou qui font référence aux caricatures. À partir de ce calcul, nous avons construit la figure 9.

FIGURE 9

Nombre de mots contenus dans les items par jour dans *Le Devoir* en février 2006



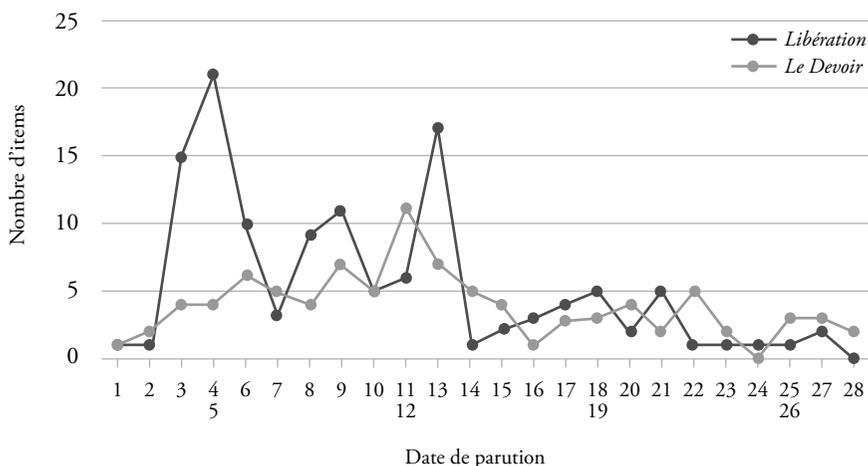
Au premier coup d'œil, on constate l'importance de la journée du samedi 11 février en ce qui a trait à la quantité de mots, et donc d'informations. Onze items ont été publiés ce jour-là ; 11 items relativement consistants (l'addition du nombre de mots de chacun d'eux dépasse les 6000 occurrences). En ce qui concerne le reste de la figure, les oscillations semblent plus homogènes, et ne dépassent pas 4000 mots. La gradation observée sur la première partie de la figure 8 n'apparaît pas ici, ce qui nous incite à croire à une quantité limitée en termes de nombre de mots. La date du 13 marque la fin d'une augmentation de la quantité d'informations plus graduelle que dans la figure 7. On note néanmoins un certain nombre de dates clés : 6, 11 et 22 février, puisque toutes trois incarnent un pic d'augmentation dans la courbe de la figure 9.

Dans le cadre de notre analyse de la régularité de l'information, la fréquence des items et le nombre de mots par jour nous ont donc servi de facteurs de mesure. Pour sa part, la mise en parallèle des figures 6 et 7 a permis d'identifier deux périodes au cours du mois de février pour *Libération*. Tandis que la première (du 1^{er} au 14) constitue une étape d'apport d'informations importante, la fin du mois, qui forme la seconde, voit au contraire le nombre d'items et de mots diminuer. Cet aspect renforce la thèse selon laquelle le phénomène se déroule en deux étapes à *Libération*. La même opération appliquée au *Devoir* a donné des résultats moins concluants. La comparaison des figures 8 et 9 n'apporte que très peu d'éléments, si ce n'est une nette augmentation de l'information dans le journal du 11 février. Grâce à la figure 8, on peut toutefois dégager une périodisation en deux temps, semblable à celle du journal *Libération*, même si elle est moins marquée. Il reste que pour compléter cette étude, il s'impose de rapprocher les résultats de chacun des journaux.

1.3. Des fréquences distinctes

La comparaison des résultats de chacun des journaux offre l'intérêt de dévoiler les tendances et les ruptures similaires ou opposées de chacun des journaux. Un seul diagramme (figure 10), cependant, révèle certaines particularités.

FIGURE 10
Fréquence des items par jour dans *Libération* et dans *Le Devoir* en février 2006



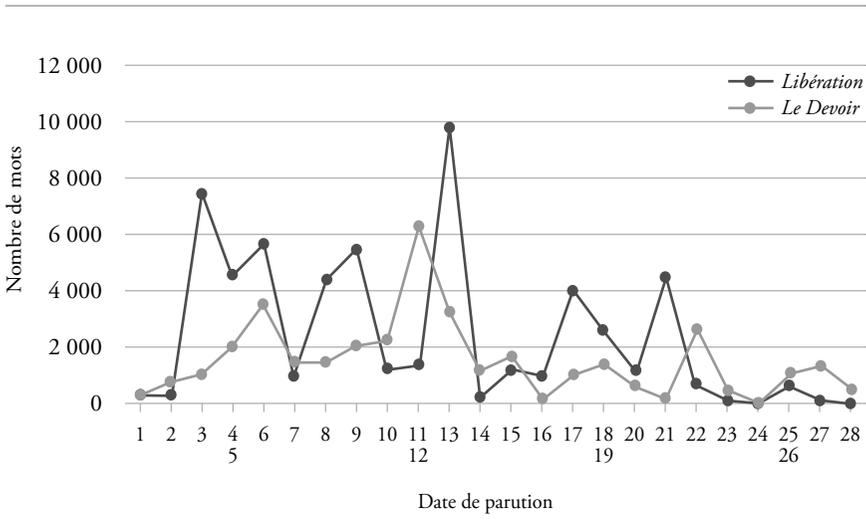
À première vue, cette figure dévoile un important décalage (en matière de quantité d'informations) entre les deux journaux, tout au moins si l'on observe la première partie du diagramme. De fait, la courbe noire, qui représente la fréquence des items dans *Libération*, atteint cinq fois la limite des dix items par jour, contre une seule fois pour la courbe du *Devoir*. En y regardant de plus près, on constate néanmoins que le journal québécois supplante *Libération* à 11 reprises pour le nombre d'items publiés par jour⁵. Les deux journaux se situent, qui plus est, à égalité le 1^{er} et le 10 février. *Libération* dépasse pour sa part le quotidien québécois (toujours en ce qui a trait à la quantité d'items publiés par jour) 11 fois, c'est-à-dire autant de fois que son confrère⁶. On constate également un phénomène assez particulier qui consiste en une sorte de décalage du *Devoir*, soit un écart d'une journée dans la progression des courbes, comme en témoignent celles des deux journaux aux dates du 20 au 23. La mise en parallèle des deux diagrammes nous permet de remarquer, en outre, que la date du 14 février n'a pas la même signification dans les deux cas. Pour *Libération*, elle incarne une rupture brutale, qui fait passer le journal de 17 items à 1 seul, tandis que pour le journal *Le Devoir*, elle correspond à un point de renversement plus

5. Il s'agit des 2, 7, 11, 14, 15, 20, 22, 23, 25, 27 et 28 février.

6. Les 3, 4, 6, 8, 9, 13, 16, 17, 18, 21 et 24 février.

graduel d'une tendance vers une autre. La diminution des items publiés est déjà amorcée, mais l'entrée dans la seconde partie définie plus haut n'est pas encore commencée. Néanmoins, et pour pouvoir comparer de manière rigoureuse la quantité d'informations transmises par les deux journaux sur la crise des caricatures au mois de février 2006, il paraît nécessaire de mettre en parallèle les courbes qui concernent le nombre de mots par jour (figure 11).

FIGURE 11
Nombre de mots contenus dans les items par jour dans *Libération*
et dans *Le Devoir* en février 2006



Le graphique obtenu permet de constater dans un premier temps que le journal *Libération* a traité davantage de la crise des caricatures, si l'on s'appuie sur le nombre de mots, que *Le Devoir*. Le seuil des 4000 mots a été dépassé de fait 8 fois par le journal français (les 3, 4, 6, 8, 9, 13, 17, et 21 février) contre 1 seule fois pour le quotidien québécois (le 11 février). En moyenne, 37,5% des parutions du mois de février 2006 dans *Libération* dépassent les 2000 mots, contre 29,1% pour *Le Devoir*⁷. Par rapport à la figure précédente, les courbes respectent les tendances soulignées, si ce n'est pour deux dates. Le 10 février, les deux journaux ont publié, en effet,

7. Ces chiffres ont été calculés à partir de la figure 11. Pour *Libération*, 9 points de la figure sur 24 se situent sur ou au-dessus des 2000 mots, tandis que pour *Le Devoir*, il s'agit de 7.

le même nombre d'items, soit cinq, mais c'est le journal *Le Devoir* qui l'emporte en ce qui concerne le nombre de mots. Le 20 février, cependant, alors que *Le Devoir* affiche un nombre d'items plus important (soit quatre contre deux), le nombre total de mots est plus important cette fois dans *Libération*. Finalement, le parallèle effectué entre les deux courbes nous conforte dans notre idée que la date du 14 février 2006 tient une place importante dans les deux journaux. À ce moment, une rupture s'opère et la quantité d'informations sur la crise des caricatures, en termes de nombre d'items comme de nombre de mots, diminue, et ce, jusqu'à la fin du mois.

Ainsi, la mise en exergue de la régularité de l'information révèle certaines tendances et ruptures. Nous avons pu constater, de plus, que si les deux journaux traitent de la crise des caricatures, ils n'en parlent pas exactement avec la même fréquence. Certaines similitudes nous ont permis toutefois de délimiter deux périodes dans le temps, en coupant le mois en deux avec une première période plus riche en informations que la seconde. En effet, pour le journal *Libération*, sur les 37,5% des journées qui dépassent les 2000 mots sur la crise des caricatures par parution, 66,6% appartiennent à la première partie du mois. Pour *Le Devoir*, sur les 29,1% qui dépassent les 2000 mots sur la crise par parution, 85,7% des journées se situent elles aussi dans la première période du mois⁸. Les analyses individuelles puis comparatives ont également conduit à dégager un certain nombre de dates clés, notamment celle du 14 février 2006, qui incarne le point de rupture entre ces deux périodes pour les deux journaux. L'évaluation de la régularité de l'information contribue ainsi à mesurer l'événement dans le temps. Cependant, pour que cette évaluation soit globale, sa mise en valeur doit être étudiée à son tour.

2 LA MISE EN VALEUR DE L'INFORMATION À TRAVERS LA SURFACE OCCUPÉE

Dans la presse écrite, l'ampleur de la surface occupée par l'information est un élément essentiel de la mesure accordée à l'événement rapporté. Le calcul de l'espace octroyé à chacun des items d'information aboutit donc à l'analyse de la place et de l'importance que prend l'information dans un quotidien donné, à une période donnée. En prévision de cette étude, nous

8. Pour réaliser ces calculs, nous avons séparé le mois en deux à la date du 14 février, tel qu'indiqué dans les pages précédentes, puis nous avons comptabilisé les jours où le total de mots dépasse 2000; ces journées se situent dans la période allant du 1^{er} au 14 février.

avons constitué un graphique pour chacun des journaux, qui indique la surface en cm² de chaque item par jour tout au long du mois de février 2006. Comme on pouvait s'y attendre, nous avons obtenu un résultat presque similaire à celui des figures 7 et 9 sur le nombre de mots. Les figures que nous avons élaborées ensuite concernent la surface des items d'information dans leur entier. En d'autres termes, nous avons mesuré l'espace recouvert par les articles, la titraille⁹, les unes, les brèves, les courriers de lecteurs et les illustrations (à savoir, les photographies, les caricatures et les représentations des caricatures publiées par le journal danois). L'intérêt de telles figures réside en la possibilité d'évaluer la place que prend, en son entier, la crise des caricatures dans les journaux.

2.1. *Libération*: la rupture du 14 février

Dans un souci de clarté, et parce que nous avons choisi de travailler sur la surface des items d'information dans leur entier, il nous a semblé nécessaire de rappeler la répartition des sources par nature¹⁰ (figure 12).

Il est aisé de constater, ici, combien les articles sont de loin les plus importants en nombre; ils sont donc les plus influents dans nos calculs. Parallèlement, la deuxième source en importance est une image, essentiellement la photographie. Comme démontré par Frédéric Lambert¹¹, le rôle des photographies dans un journal dépasse celui de l'illustration pour contribuer à la construction du message informatif. Aussi, la prise en compte des surfaces réservées aux photographies peut-elle changer les données et influencer certaines tendances. On verra qu'il en ira de même, mais de manière moins radicale, avec les autres sources étudiées. Cela étant, et malgré la prise en compte de la surface des items d'information dans leur ensemble, le graphique obtenu rappelle beaucoup la figure consacrée au nombre de mots par jour contenus dans les items (figure 7).

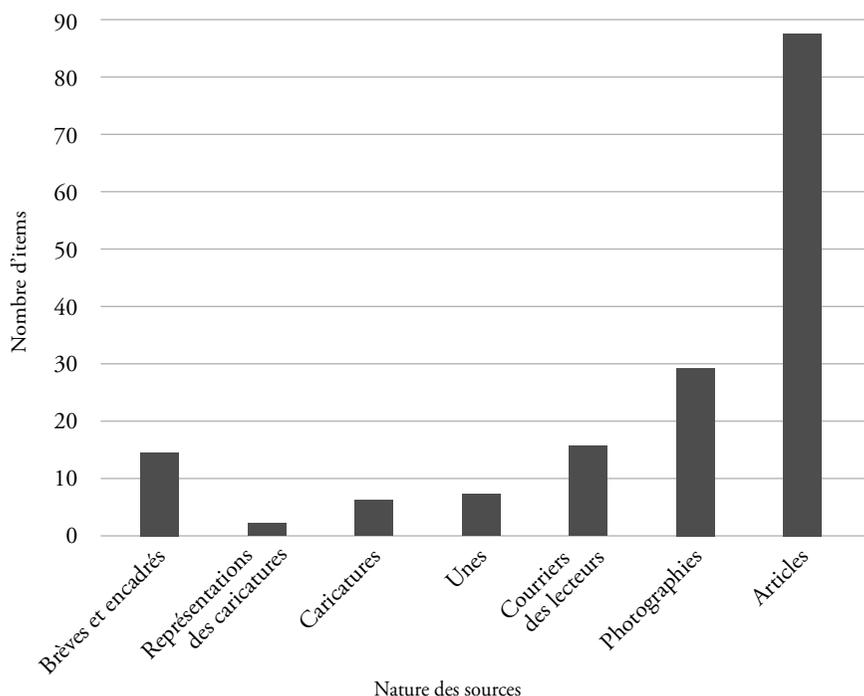
À y regarder de plus près, on note cependant que les oscillations respectent la figure 7 à une exception près: le 18 février. De fait, si la courbe connaît une diminution du 17 au 18 dans les deux figures, elle apparaît ici plus brutale, et enchaîne avec une remontée la journée du 20. Il est

9. Soit l'ensemble des éléments d'un article entourant le texte et la photographie: titre, sous-titre, chapeau et intertitres.

10. La présentation de ces sources a déjà été effectuée au début de ce chapitre, et c'est pourquoi nous ne présentons que brièvement ce diagramme, déjà présent sous forme de camembert aux figures 4 et 5.

11. Lambert, F. (1986). *Mythographies. La photo de presse et ses légendes*, Paris, Edilig.

FIGURE 12

Répartition des sources par nature dans *Libération* en février 2006

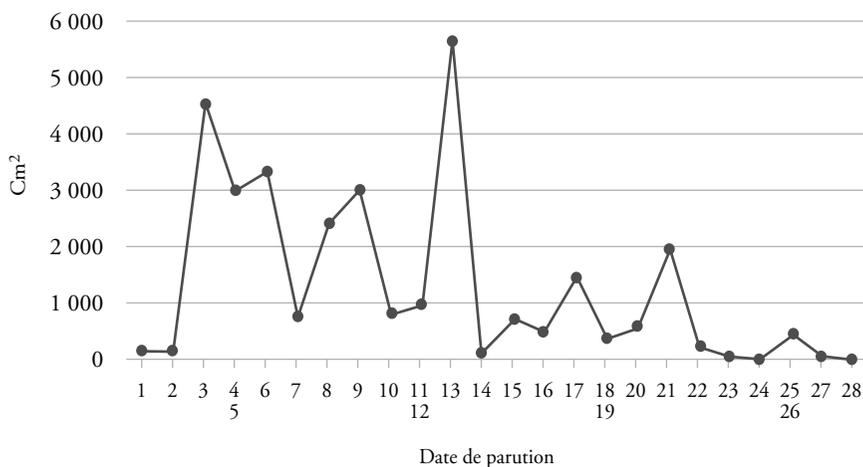
vrai que *Libération* est passé d'une surface de 401,42 cm² d'items d'information le 18 février à une surface de 596,48 cm² le 20 ; cette augmentation explique la remontée visible sur le graphique. Cependant, c'est une diminution qui caractérise la courbe de la figure 7, avec une baisse du nombre de mots de la moitié, soit un passage de 2709 mots le 18 à 1171 le 20. Cette divergence conforte notre choix de prendre en compte la totalité des items d'information. De fait, on a pu constater une variante dans les proportions, ce qui nous indique la présence non négligeable aux dates indiquées d'un ou de plusieurs items (si l'on fait exception des articles).

La rupture qui s'opère le 13 et 14 février est d'autant plus importante dans cette figure que la journée du 14 fait partie des sept jours dont la surface est la moins importante, avec les dates du 1^{er}, 2, 23, 24, 27 et 28. On remarque alors que les journées où la surface est au plus bas se situent en

moyenne au début et à la fin du mois, en excluant bien entendu la journée du 14. Considérant que le mois peut se diviser en deux périodes dont la frontière est le 14 février (date que l'on inclut dans chacune des périodes), on note que 50% des surfaces des items par jour dépassent les 1 000 et même les 2 000 cm² dans la première, contre seulement 15,4% qui dépassent les 1 000 cm² dans la seconde (figure 13). La surface consacrée au traitement de la crise des caricatures est clairement plus importante dans la première partie du mois que dans la seconde. Le 17 et le 21 février constituent, cependant, des soubresauts notables dans la seconde partie du mois.

FIGURE 13

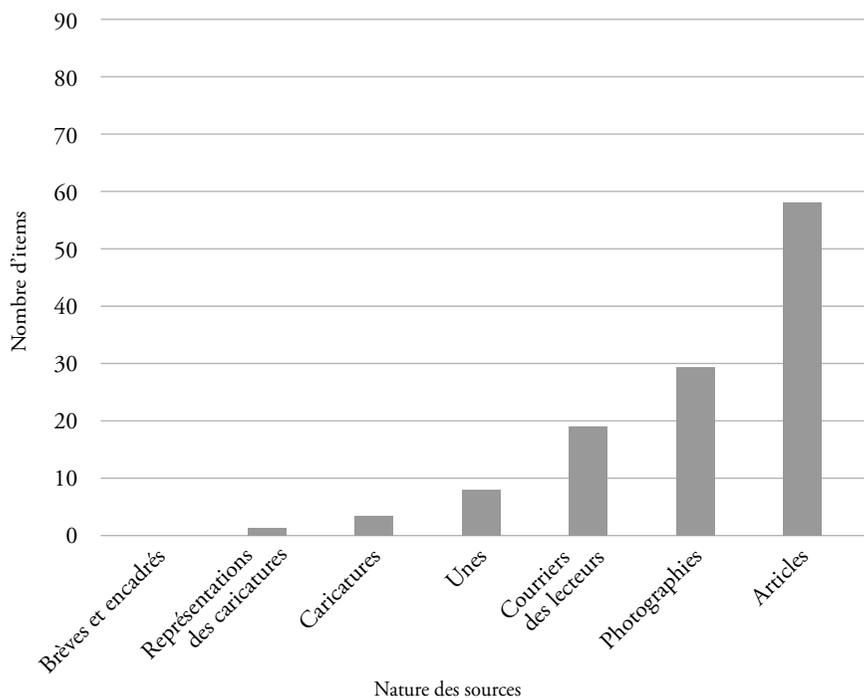
Surface totale des items par jour en cm² dans *Libération* en février 2006



2.2. *Le Devoir*: un regain d'intérêt en fin de période

De la même manière que pour le journal *Libération*, resituer les sources et leur répartition par nature dans *Le Devoir* permet d'en visualiser plus clairement les proportions. La figure 14 est, comme pour le quotidien français, un écho au diagramme présenté brièvement au tout début de notre chapitre.

FIGURE 14
Répartition des sources par nature dans *Le Devoir* en février 2006

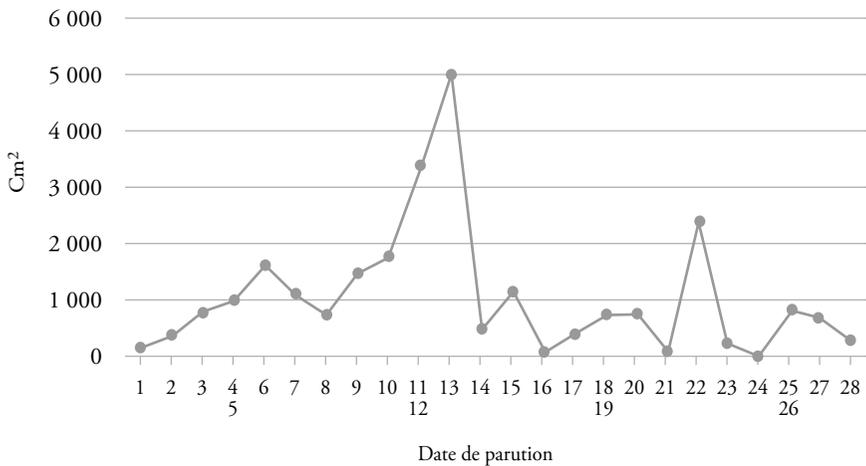


La supériorité en nombre des articles par rapport aux autres items dans ce cas aussi évidente. Toutefois, on notera l'importance des photographies, qui occupent ici une place proportionnellement plus importante que dans *Libération*. Cependant, contrairement aux constatations faites concernant les figures 7 et 13 au sujet du journal français, dans le cas du *Devoir*, la figure 15 diverge beaucoup de celle consacrée au nombre de mots par jour du mois de février 2006 (figure 9).

De fait, la date qui correspond à celle du plus grand nombre de mots et d'items dans la figure 9 n'est plus en tête et se retrouve en seconde position. On se souvient en effet que le 11 est une date clé du mois de février pour le journal *Le Devoir*. À ce moment, le quotidien publie 11 items d'information pour un total de 6 343 mots ; autrement dit, le nombre maximum pour tout le mois. C'est, cependant, la journée du 13 qui fait office de sommet dans la figure 15. Avec un total de 7 items publiés

pour 3 223 mots, le journal accorde 4 993,88 cm² à la crise des caricatures. On n'est pas si loin finalement du 5 642,98 cm² de *Libération* pour la même journée. Ces résultats changent cependant la perspective. Si le 13 février est la journée la plus importante en termes de nombre de mots pour le journal *Libération*, en ce qui concerne *Le Devoir*, il s'agit du 11¹². La prise en compte de la surface des items d'information dans le journal nous permet ainsi de mettre au jour la date du 13 février comme celle qui contient, en ce qui concerne la superficie de publication, le plus d'éléments en lien avec la crise des caricatures.

FIGURE 15
Surface totale des items par jour en cm² dans *Le Devoir* en février 2006



Finalement, la figure étudiée remet en cause l'hypothèse selon laquelle le mois de février 2006 se diviserait en deux parties symboliques pour *Le Devoir*. De fait, 9 points de la courbe sur 15, soit 60 % des surfaces, se situent en dessous des 1000 cm² et oscillent de façon graduelle. On s'accordera néanmoins pour admettre que les dates du 13 et du 14 février incarnent une rupture signifiante.

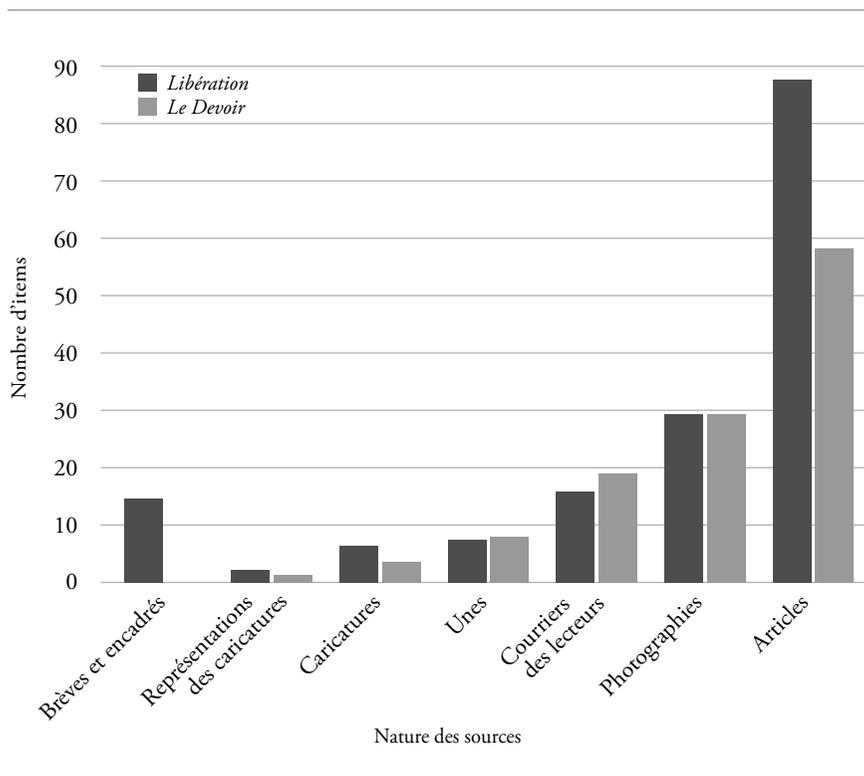
12. Si la journée du 11 est troquée pour celle du 13, le 22 reste une date ambivalente.

2.3. Des oscillations communes

Par souci de rigueur, et de manière à justifier l'intérêt d'un diagramme comparatif des surfaces en cm², il nous faut comparer la répartition des items d'information par nature grâce à un graphique (figure 16).

FIGURE 16

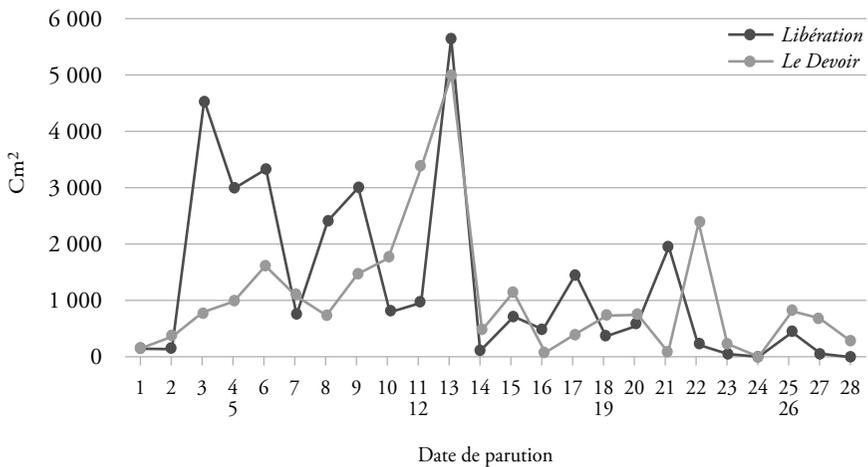
Répartition des sources par nature dans *Libération* et dans *Le Devoir* en février 2006



En premier lieu, on constate sans grand étonnement que dans les deux journaux, les articles ont le dessus sur le reste des items d'information. On remarque également que le journal *Libération* présente un avantage numérique important sur le quotidien *Le Devoir* en termes de nombre d'articles. Toutefois, le nombre de photographies publiées par les deux quotidiens est égal, mais c'est *Le Devoir* qui comprend le plus grand nombre de courriers des lecteurs. C'est aussi celui des deux journaux qui aura publié en une le plus grand nombre d'articles consacrés à l'affaire

des caricatures. Dans cette perspective, comparer la surface totale par jour des items d'information des deux journaux pendant le mois de février apparaît donc tout à fait légitime (figure 17).

FIGURE 17
Surface totale des items par jour en cm² dans *Libération* et dans *Le Devoir* en février 2006



La comparaison entre *Libération* et *Le Devoir* des surfaces occupées par les différents items nous permet de constater de nouveau l'existence de deux périodes qui se démarquent au sein du mois de février 2006. La première partie se distingue par une progression relativement douce de la courbe correspondant à la surface des items du *Devoir*. En ce qui concerne *Libération*, l'on note que l'évolution de sa courbe s'effectue de façon beaucoup plus désordonnée; cette dernière oscille d'ailleurs plutôt brutalement jusqu'au 14 février. À l'inverse de la première partie, la seconde superpose des journaux qui se talonnent et les divergences sont faibles. *Le Devoir* connaît la surface la plus importante à la date du 22 février. La première partie du mois est clairement celle où la surface en cm² accordée au traitement de la crise des caricatures est la plus importante. Réunis, les deux journaux dépassent six fois la barre des 3000 cm² dans la première partie du mois, alors que seul *Le Devoir* atteint le seuil des 2000 cm² dans la seconde. Aussi est-il évident que la place prise par la crise des caricatures est de loin plus importante dans la première partie du mois que dans la seconde.

De plus, la date du 13 février apparaît comme la date où les deux journaux connaissent, sur la crise des caricatures de Mahomet, leur plus importante publication en ce qui a trait à la surface des items.

À la liste proposée par Jacques Kayser¹³ pour l'analyse de la mise en valeur de l'information, nous avons trouvé pertinent, toutefois, de rajouter le facteur de la renommée des auteurs. C'est que nous pensons que la notoriété de certains journalistes (présence médiatique fréquente, compétence reconnue, etc.) peut conduire certaines personnes à s'intéresser davantage à certaines questions.

3 L'INFORMATION À TRAVERS LES AUTEURS

Les journalistes ne sont pas seuls à écrire dans les journaux. Depuis la création de ce média, des anonymes mais aussi des écrivains ou des politiciens l'ont utilisé, qu'il s'agisse pour eux d'y exposer leurs idées ou d'y publier une annonce. De nos jours encore, les textes de professionnels de la presse côtoient ceux de lecteurs ou de spécialistes, qui ont fait la démarche d'aller vers le journal ou qui ont été sollicités par ce dernier. Mais s'interroger sur l'identité de celui qui écrit, c'est aussi se demander qui « je » lis, et même qui ai-« je » envie de lire. Avec la starification de certains journalistes, publier un article signé d'un nom connu peut correspondre à une démarche de propagande. La mise en valeur de l'information passe ainsi par la mise en valeur de l'auteur. Aussi nous sommes-nous employée à dresser la liste des différents journalistes et intervenants qui participent, tout au long du mois de février 2006, au débat sur l'affaire des caricatures de Mahomet. Une fois cette liste établie, attribuer aux différents auteurs leur statut professionnel originel nous a semblé un moyen efficace de mettre au jour leur éventuelle renommée et surtout la légitimité de chacun d'entre eux de traiter d'un sujet comme celui des caricatures de Mahomet et de ses conséquences.

3.1. Des collaborateurs extérieurs au monde journalistique à *Libération*

On trouvera à l'annexe C un tableau qui présente, en ordre chronologique de date de parution de leurs articles, le nom des journalistes et des auteurs qui ont écrit dans le quotidien *Libération* en février 2006 sur les caricatures.

13. L'étude approfondie d'un journal doit passer par une première analyse stricte et méthodique, fondée à la fois sur l'étude des items d'information, de leur nombre et de la surface occupée. Voir Kayser, J. (1963). *Le quotidien français, op. cit.*, p. 145.

Y sont également indiqués la surface en cm² et en pourcentage (100 % correspondant à la surface de la page en son entier), ainsi que le statut des auteurs et les indications livrées par le journal à leur endroit. Afin de distinguer les indications données à même le journal et celles que nous rajoutons, nous avons pris la peine de souligner en gras dans le tableau toutes les informations fournies par le journal sur le statut des auteurs.

Le tableau ainsi élaboré comprend 103 signatures. Certaines appartiennent à des célébrités, comme Serge July ou Tariq Ramadan, et d'autres correspondent à celles de quidams qui donnent parfois leur nom, comme Marc Debris, ou signent de manière symbolique, comme islam Bleu Blanc Rouge. Après une lecture rapide, on remarque que certains auteurs, pour la plupart journalistes, sont à l'origine de plusieurs articles tout au long du mois. À cet égard, Catherine Coroller en publie sept, Anne-Françoise Hivert et Pierre Marcelle, cinq chacun, tandis que Christophe Boltanski, Marc Semo et Albert Algoud, trois chacun. De l'Agence France-Presse (AFP) proviennent huit articles, et deux de l'agence Reuters. Les journalistes qui signent plusieurs articles sont, pour certains d'entre eux, étroitement liés au sujet qu'ils traitent. Ainsi, Catherine Coroller est une journaliste chargée de la rubrique « Immigration et intégration » de *Libération*, et traite donc ici d'un de ses sujets de prédilection. De son côté, Daniel Schneidermann est intéressé par l'analyse des images télévisuelles et associe à son travail de chroniqueur des médias à *Libération* celui de présentateur de l'émission française *Arrêt sur image*¹⁴. La spécialisation d'un côté et la renommée de l'autre contribuent à donner aux articles de ces journalistes une importance particulière qui tient dans le rapport établi entre l'auteur et le lecteur. Les habitués de l'émission *Arrêt sur image* auront tendance à aller d'eux-mêmes lire l'article de Daniel Schneidermann dans l'espoir d'y retrouver quelque chose qu'ils connaissent ou mus par la curiosité de lire des propos imaginés peut-être plus « sérieux » d'un animateur de télévision qu'ils apprécient. De la même manière, les lecteurs assidus de *Libération* reconnaîtront en Catherine Coroller la spécialiste. Le choix d'un auteur peut ainsi sembler anodin, mais s'avérer en fait un important outil de propagande. Un article de Tariq Ramadan ne peut passer inaperçu dans un journal de gauche comme *Libération*, compte tenu du statut médiatique de l'auteur. Le professeur et intellectuel égyptien a déjà ses détracteurs, incarnés notamment

14. Présentée sur France 5 jusqu'en 2007, l'émission critique qui reprend des sujets traités par les médias est aujourd'hui diffusée sur Freebox TV. Le programme de l'émission est annoncé sur le site Internet <<http://www.arretsurimages.net/emission.php?id=1>>, consulté le 12 août 2010.

par Caroline Fourest¹⁵, et le débat autour de sa personne et de son discours est en vogue depuis 2004. On peut noter néanmoins la présentation de *Libération* à son sujet: « Professeur invité à l'université d'Oxford (St. Anthony's College) et Senior Research à la Lokahi Foundation. » C'est donc en tant que professeur qu'il est présenté au lecteur, et non pas en intellectuel réputé au centre de polémiques. Cette démarche semble tout à fait correspondre au débat sur la liberté d'expression, et c'est le statut professionnel qui importe ici. Quinze intervenants extérieurs sont ainsi présentés et leurs articles légitimés par leur profession. On relève également la présence d'articles signés par trois professeurs (dont Tariq Ramadan), deux écrivains et directeurs de recherche à l'université, deux avocats, deux écrivains, deux sociologues, un philosophe, un ancien rédacteur en chef, un journaliste de *France Soir*, et le président et secrétaire général de *Reporters sans frontières*. Aussi, ce n'est pas tant la personne qui constitue l'intérêt de l'article, mais le point de vue orienté et assumé que permet sa profession. Comparer l'avis d'un sociologue à celui d'un avocat ou d'un universitaire permet d'ouvrir le débat à d'autres horizons et, dans l'absolu, de mettre en valeur le genre d'information donnée par ces auteurs, présentés comme spécialistes d'un domaine.

S'il apparaît évident dans *Libération* que l'emploi d'auteurs extérieurs au monde journalistique contribue à la mise en valeur de l'information par la promesse d'un regard plus pointu et orienté sur le débat, qu'en est-il pour le quotidien québécois *Le Devoir*?

3.2. Des correspondants et des agences de presse au *Devoir*

Tout comme nous l'avons fait pour *Libération*, la première étape de cette partie de notre ouvrage réside dans la présentation des auteurs par date de publication et par surface de leurs articles sous la forme d'un tableau fourni en annexe (annexe D). Une brève présentation des auteurs est livrée par le journal et nous avons respecté le même procédé que pour le quotidien français afin de présenter les auteurs, soit de souligner en gras dans le tableau les indications données par le journal.

15. Longtemps journaliste pour *Charlie Hebdo*, Caroline Fourest est l'auteure du livre *Frère Tariq*, publié chez Grasset en octobre 2004. Elle y dénonce des procédés de propagande en répondant à un certain nombre de questions sur cet homme qui serait, à ses yeux, un manipulateur. Elle est aussi l'auteure du livre *Tirs croisés : la laïcité à l'épreuve des intégrismes juif, chrétien et musulman*, publié en 2003 chez Calmann-Lévy.

Nous relevons ainsi dans le journal québécois 78 signatures, en provenance d'agences de presse, de journalistes, de lecteurs, de professeurs et d'autres spécialistes. En passant rapidement au travers, on y dénombre quatre agences de presse différentes : Agence France-Presse (AFP), Reuters, Associated Press (AP) et La Presse canadienne. Au total, c'est 39 fois qu'une d'elles est citée. Cet important recours aux agences de presse laisse entendre que le journal bénéficie d'un nombre insuffisant de correspondants, mais il révèle aussi un intérêt marqué pour l'information internationale. À cet égard, Antoine Char, professeur au Département des communications de l'Université du Québec à Montréal, rapporte que « tous les jours [...], des dizaines d'articles paraissent sur les "horreurs du monde" sous la "signature anonyme" d'agences de presse, parfois de pigistes et quelquefois de "journalistes-maison"¹⁶ ». Il ajoute que « *Le Devoir* a toujours retroussé ses manches pour couvrir les événements internationaux (avec *Le Monde*, les agences AFP et Reuters ainsi qu'un maigre réseau de pigistes)¹⁷ ». De fait, on retrouve au cours du mois de février 19 fois la signature de l'AFP, 14 fois celle de l'agence Reuters, 5 fois celle de l'AP ; quant à La Presse canadienne, elle signe 1 article. *Libération* cosigne deux articles parus les 4 et le 6 février, et le journal français *Le Monde*, un article le 25 février. Cette première particularité nous permet de constater l'emploi considérable par *Le Devoir* des agences de presse. Cette politique affirmée par le journal découle du désir de pluralité des points de vue et de l'assurance de traiter au mieux l'information internationale. En prenant en compte que certains articles sont cosignés par plusieurs agences de presse (à titre d'exemple, le 6 février 2006, on comprend qu'un même article est signé à la fois par Alexandre Shields du *Devoir*, l'Associated Press, l'Agence France-Presse et *Libération*), on décompte 26 articles signés ou cosignés par une agence de presse. Sur un total de 78 articles, cela équivaut donc à un tiers des articles. Sur les deux tiers restants (52 articles), 20 sont signés par des lecteurs, 8 par des journalistes qui cosignent avec *Le Devoir*, et le reste par des collaborateurs, correspondants ou spécialistes extérieurs. Ces derniers nous intéressent. Dix intervenants extérieurs ont signé un ou plusieurs articles pour *Le Devoir*. On identifie un responsable de l'information internationale à la radio, un politicien spécialiste de coopération internationale, un écrivain, un directeur de journal, un avocat, deux professeurs d'université (l'un de journalisme, l'autre de théologie), une

16. Char, A. (1994). « L'internationale, un devoir au quotidien depuis 1910 », dans R. Lahaise (dir.), *Le Devoir, reflet du Québec au XX^e siècle*, Montréal, Hurtubise HMH, p. 160.

17. *Ibid.*, p. 159.

étudiante (de maîtrise), un délégué de la mosquée de Paris, et un journaliste radio converti à l'islam. De ces intervenants extérieurs au journal, trois d'entre eux reviennent à deux reprises au moins au cours du mois de février 2006. Jean-Claude Leclerc, professeur de journalisme à l'Université de Montréal, signe ainsi des articles à trois reprises (le 6, le 13 et le 27 février 2006). Le politicien Gérard Latulippe publie un article le 7 et le 22 février, et Soheib Bencheikh, ancien mufti de Marseille et délégué de la mosquée de Paris, est présent à deux reprises; dans un cas, il s'agit d'un article signé de son nom, le 11 février, et dans l'autre, d'un entretien avec lui publié le 15 février et signé par Antoine Robitaille, correspondant du journal. On remarque l'absence de journalistes véritablement « spécialistes » de la question. Les seuls journalistes qui publient plus d'un article au cours de ce mois de février 2006 sont Serge Truffaut, éditorialiste, Clairandrée Cauchy et Alexandre Shields, tous deux à la section des informations générales.

De ces différentes observations, on peut tirer plusieurs conclusions. En premier lieu, le journal *Le Devoir* semble mettre l'accent sur l'information internationale par l'entremise des agences qu'il a à sa disposition. Ce recours lui permet à la fois de compléter un point de vue local, et de légitimer un certain nombre d'articles, mais témoigne également d'un manque concret de moyens en matière de correspondants à l'étranger. En second lieu, vient s'ajouter à cette forte utilisation des agences de presse la présence notable de correspondants, à Paris, Québec ou encore Ottawa. On remarque également que le journal laisse régulièrement la parole aux lecteurs. Et en ce qui concerne les intervenants extérieurs, on note, comme pour *Libération*, l'éventail de professions représentées. Dans le cas du *Devoir*, la mise en valeur de l'information passe bel et bien par les auteurs, et la provenance de l'information contribue à cette mise en valeur. Donner à lire des articles d'agences de presse contribue à assurer une information de qualité, parce que plus diversifiée et, par conséquent, plus complète.

3.3. Le statut professionnel et l'appartenance religieuse

L'analyse de la mise en valeur de l'information à travers les auteurs nous a permis de constater des divergences et des points communs sur le statut des auteurs, leur situation et leur reconnaissance. Outre ces distinctions purement formelles, il est possible de cerner d'autres différences importantes, notamment lorsqu'il s'agit pour le journal de présenter un intervenant « extérieur » au journal comme, par exemple, un avocat, un professeur ou encore un sociologue. Ces divergences apparaissent alors dans la manière dont ces derniers sont présentés. Qu'il s'agisse de *Libération* ou

du *Devoir*, des intervenants extérieurs ont contribué, en effet, à l'élaboration de l'information, par l'entremise d'articles, et ont vu se joindre à leur nom une petite « fiche de présentation », rédigée par le journal. La comparaison de ces présentations est éloquent. En ce qui concerne *Libération*, on constate tout d'abord que le métier prime, le premier mot de la présentation étant presque toujours le nom de la profession : « Écrivain [...], directeur...¹⁸ » ; « Professeur invité...¹⁹ » ; « Professeur à l'université de...²⁰ » ; « Ex-rédacteur en chef...²¹ », etc. On remarque par la suite que la nationalité de l'auteur est parfois précisée : « Écrivain turc²² » ; « Écrivain et universitaire tunisien...²³ », ce qui n'est jamais le cas pour *Le Devoir*. On constate également que contrairement à ce journal, qui ne présente pas d'articles de sociologues au cours du mois de février 2006, *Libération* en publie deux. Partant de ces observations, on peut poser l'hypothèse d'une dimension sociale du débat mise en avant par le journal français. En revanche, la dimension religieuse n'a pas sa place dans la présentation des auteurs ; de fait, l'appartenance religieuse n'est jamais mentionnée, et ce, dans aucune des présentations. Sur un échantillon aussi réduit (un relevé sur 28 jours seulement), l'absence de mention de spécialistes de la religion de l'islam ou de professeurs de théologie, et l'absence des mots seuls de « religion » et d'« islam » dans les informations données à propos des intervenants extérieurs pourraient être attribuées au hasard. Il reste que la présentation de l'intellectuel musulman Tariq Ramadan suscite une interrogation. Au cours du mois de février 2006, en effet, on dénombre dans le journal *Libération* la signature de trois professeurs différents. Sur la présentation de deux d'entre eux, on constate que la discipline qu'ils enseignent est indiquée : science politique pour l'un, économie pour l'autre. Or, lorsqu'il s'agit de présenter Tariq Ramadan, seul son statut (professeur) et ses universités d'appartenance sont mentionnés. Ainsi, et tout en favorisant l'approche sociologique et juridique, *Libération* semble évincer la question du religieux, tout au moins dans la présentation des journalistes et de leur champ de spécialisation. Du coup, avant même d'entrer dans l'analyse qualitative des articles, l'on se demande si le fait de ne pas mentionner la question du religieux ne relève pas d'un choix politique du journal...

18. Voir l'annexe C, 6 février.

19. *Ibid.*, 8 février.

20. *Ibid.*, 9 février.

21. *Ibid.*

22. *Ibid.*, 6 février.

23. *Ibid.*, 13 février.

Dans le cas du *Devoir*, on remarque qu'aucun sociologue ne signe d'article, et que l'accent est mis sur deux points : la dimension internationale et la religion. Plusieurs des intervenants sont présentés comme des spécialistes de « l'information²⁴ » ou de la « coopération²⁵ » internationale. En ce qui a trait à la dimension religieuse, trois présentations trouvent leur légitimité par elle. La moins évidente concerne l'étudiante Julie Paquette, dont l'article se justifie par le fait que son « mémoire porte sur l'affaire Salman Rushdie²⁶ ». Pierre-René Côté, pour sa part, est « professeur d'exégèse », et membre de la « Faculté de théologie et de sciences religieuses de l'Université Laval²⁷ ». Du fait de la présentation de l'auteur, le lecteur sait, déjà, que l'article a une chance d'être orienté vers la question religieuse. Le dernier exemple n'est pas le moindre. Denys Duchêne est « journaliste à CKIA-FM²⁸, Québec, converti à l'islam depuis juin 2003²⁹ ». Dans le cadre de notre analyse, cette dernière présentation est on ne peut plus éloquente. C'est parce que l'auteur de cet article est musulman que son article est légitime ; il est introduit de manière à représenter un point de vue, celui des croyants, et même davantage : celui d'un converti.

Ainsi, à travers une simple analyse de la présentation des auteurs, on peut constater que le journal *Libération* semble repousser la dimension religieuse que présente le débat pour valoriser un aspect plus social de la crise, voire juridique. À l'opposé, le journal québécois présente ses intervenants en valorisant l'aspect religieux mais aussi extérieur et international que prend la crise. Ces tendances mises en lumière à partir du statut des auteurs et de leur présentation témoignent de deux visions distinctes. Plus précisément, et pour résumer ce que l'on conservera comme hypothèse pour la suite de notre ouvrage, il semble que la dimension sociale et juridique de l'affaire des caricatures de Mahomet soit systématiquement mise de l'avant dans le journal français *Libération*, tandis que le quotidien *Le Devoir*, pour sa part, met l'accent sur l'aspect religieux que prend la crise, une crise qu'il analyse, qui plus est, comme si elle était extérieure au Québec.

24. Voir l'annexe D, 6 février.

25. *Ibid.*, 7 février.

26. *Ibid.*, 25 février.

27. *Ibid.*, 13 février.

28. Radio Basse-Ville Québec CKIA-FM est une chaîne de radio des quartiers centraux de la ville de Québec.

29. Voir l'annexe D, 8 février.



La crise des caricatures en images

Aujourd'hui plus que jamais, les médias de masse regorgent d'images, fixes et animées¹. Que ce soit par l'intermédiaire d'affiches publicitaires, de bandes dessinées, de caricatures, de photoromans ou encore de photographies de presse, notre œil est constamment nourri d'informations d'origine iconique, et l'image se banalise au point de nous faire oublier de l'interroger. Elle peut prendre plusieurs formes

1. Leconte, B. (1980). *Propositions pour l'analyse de l'image*, Paris, Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente, p. 24-26.

et détenir différentes fonctions. Si, historiquement, elle a eu longtemps comme seule potentialité de reproduire le réel, pour Laurent Gervereau, elle « ne peut se cantonner à la reproduction : elle n'est pas seulement une transposition du réel, elle est aussi un réel intrinsèque avec ses propriétés et ses circuits² ». Quoi qu'il en soit, dans la grande famille des images, la photographie de presse constitue une branche toute particulière et son analyse requiert de tenir compte de ses différentes caractéristiques. Nous pensons comme Yves Agnès que « avec les textes et les titres, les illustrations sont le troisième constituant majeur de la page³ » d'un journal. Aussi nous semble-t-il nécessaire de nous intéresser à la question des items iconographiques dans notre corpus, d'autant que les questions du sacrilège et de l'iconoclasme sont posées tout au long de la crise des caricatures. Comment donc la religion est-elle visuellement représentée et mise en scène dans le cadre d'une crise elle-même déclenchée par des images ?

1 L'ANALYSE DE LA PHOTOGRAPHIE DE PRESSE : MÉTHODE D'APPROCHE ET D'ANALYSE

1.1. Pourquoi la photographie⁴ ?

La photographie fait son apparition en 1839 pendant la révolution industrielle. Elle est considérée comme un objet « ressemblant », un « enregistrement » de faits ou une « trace » de la réalité. Martine Joly précise que « l'image ressemble ou se confond avec ce qu'elle représente. Visuellement imitatrice elle peut tromper comme éduquer. Reffet, elle peut conduire vers la connaissance⁵ ». Malgré ce lien rapidement établi entre l'objet de la photographie et la réalité extérieure⁶, les journaux attendent 1890 pour remplacer les dessins communément employés pour illustrer les textes et se tourner vers ce nouveau support. Au début des années 1920, des journaux comme le *Picture Post* (Angleterre), la *Berliner Illustrierte* (Allemagne) ou

2. Gervereau, L. (2000). *Voir, comprendre, analyser les images*, Paris, La Découverte, p. 9.

3. Agnès, Y. (2002). *Manuel de journalisme*, Paris, La Découverte, p. 350.

4. Nous nous inspirons ici de l'article d'Hervé Le Goff « Photographie de presse » et de celui de Jean-Paul Gandolfo « Photographie : histoire des procédés photographiques », tous deux dans l'*Encyclopédie Universalis*, mais aussi de l'article : Sicard, M. (2008). « Photographie : quel récit des origines ? », dans J.-P. Montier et al. (dir.), *Littérature et photographie*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 47-65.

5. Joly, M. (1997). *Introduction à l'analyse de l'image*, Paris, Nathan Université.

6. « L'image photographique, comme celle du miroir ou des ombres projetées sur le sol, est immédiate (sans la médiation d'un code), et dans cette mesure ne se réfute pas. » Bougnoux, D. (1994). « Nous sommes sujets aux images », *Esprit*, n° 199, février, p. 108.

encore *VU* (France) mettent à profit les talents photographiques et inventent « une presse fondée sur des recours visuels, de mise en scène et en séquence des images⁷ ». Les technologies numériques des années 1990 viennent bouleverser le fonctionnement des agences photographiques ; la photographie de presse obtient un nouveau statut et son utilisation conduit les chercheurs à s'interroger sur ses fonctions. La photographie appartient-elle au texte ? Sa présence n'a-t-elle pour seul but que de l'illustrer ? Est-elle un complément d'information ou la traduction en image d'une idée déjà exposée en mots ? Pour Martine Joly, « aucun message ne peut être absolument dénotatif, même s'il y prétend, comme le langage journalistique ou scientifique⁸ ». Différentes fonctions de l'illustration sont schématiquement énoncées par Yves Agnès, pour qui l'image, plus facile d'accès que le texte, attire le lecteur au point qu'elle peut l'inciter à lire l'article. L'image n'est donc pas moins importante que le texte. La photographie de presse peut être ainsi informative, documentaire, mais aussi porteuse d'une valeur symbolique, ou encore ne révéler qu'une fonction de distraction. Selon Patrick Chézaud « pour se persuader de la supériorité grandissante de l'image sur le texte dans notre monde, il n'est que de considérer son développement colossal dans la communication de masse et son indéniable efficacité⁹ ».

Mais si la photographie de presse révèle par définition une certaine réalité (on parle alors de photographie de presse référentielle), elle rend compte inmanquablement des choix et de la sensibilité du photographe. Ainsi peut-on « observer une tension entre, d'une part, un pacte d'adhésion implicite mais qui a une force d'évidence quasi universelle et qui postule l'adéquation entre l'image et la réalité, et, d'autre part, une lacune au niveau de la représentation du réel et des attentes du spectateur à cet égard¹⁰ ». De là, l'appartenance même de la photographie à un support médiatique, dont une des caractéristiques réside dans la mise en œuvre d'une stratégie testimoniale, et la conduite à une posture pédagogique qui induit une part de subjectivité. D'un côté, elle est ainsi la preuve par l'image d'une information puisée dans le réel (par un contrat ou un pacte de vérité et de fiabilité implicite que Patrick Charaudeau désigne comme le « contrat

7. Caujolle, C. (2002). « Presse et photographie, une histoire désaccordée : entre la crise du visuel et celle d'une profession », *Le Monde diplomatique*, septembre, p. 26-27.

8. Joly, M. (1997). *Introduction à l'analyse de l'image, op. cit.*, p. 46.

9. Chézaud, P. (2005). « L'image pré-texte », dans L. Louvel et H. Scepti (dir.), *Texte/Image : nouveaux problèmes*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 55.

10. Caraion, M. (2008). « Texte-photographie : la vérité selon la fiction », dans J.-P. Montier et al. (dir.), *Littérature et photographie*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 67.

de communication¹¹ ») et fait office de référent à une réalité rapportée par le média et illustrée par la photographie. D'un autre côté, cependant, elle représente le travail d'un photographe et d'une équipe qui, de concert, choisissent et travaillent à donner à voir une image suivant des critères qui leur sont propres, et qui découlent toujours et inévitablement de la subjectivité. Ainsi,

la signification des photographies utilisées par la presse écrite procède d'une lente écriture collective. [...] L'image a une valeur paradigmatique qui permet d'appréhender de manière pertinente les mécanismes communicationnels à l'œuvre dans la machine de presse. La photo de presse reflète, malgré sa force analogique, une construction empreinte de subjectivité. Le travail de terrain s'est focalisé sur la mise au jour de la dynamique intersubjective qui organise le travail de mise en forme visuelle de l'information. Cela conduit à envisager la photo d'abord comme un objet qui circule entre les membres d'une rédaction en agrégeant des acteurs sur son passage¹².

Aussi, la photographie de presse est-elle manipulée à plusieurs niveaux, et ce, avant même d'atteindre le regard du lecteur. Le photographe constitue lui-même le premier rempart à l'objectivité. Son travail consiste en la capture de faits signifiants puisés dans la réalité, mais également en une amplification du réel. Leszek Brogowski affirme qu'« aucun témoignage n'est innocent, et celui de la photographie est peut-être le moins, parce que la photographie "fait croire". Elle "fait croire" dans la mesure où son aspect indiciel – le contact avec la réalité – concerne le "contenu" de l'image : la photographie n'est pas seulement une *trace*, elle est un *reflet*¹³ ». Yves Winkin présente l'acte photographique comme un moyen d'éloigner de soi le réel. Le geste même de la prise de la photographie induirait une mise à distance et un détachement de la réalité¹⁴. Dans ce sens, et pour citer Philippe Dubois, « l'œil ne voit donc jamais ce qu'il photographie. Ou encore : photographe, c'est ne pas voir¹⁵ ». Le photographe découvre ainsi

11. Charaudeau, P. (2005). *Les médias et l'information : l'impossible transparence du discours*, Bruxelles, De Boeck, coll. « Médias Recherches ».

12. David, B. (2002). « La photographie de presse dans les cadres du chercheur », *Études de communication : langages, information, médiations*, vol. 25, p. 71-86.

13. Brogowski, L. (2008). « Zola fuit hic. Le documentaire : dispositif photographique, dispositif littéraire », dans J.-P. Montier *et al.* (dir.), *Littérature et photographie*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 138.

14. Winkin, Y. (1996). *Anthropologie de la communication*, Bruxelles, De Boeck, p. 112.

15. Dubois, P. (1990). *L'acte photographique et autres essais*, Paris, Nathan, p. 264.

souvent le réel de ce qu'il a photographié après coup. L'action est de ce fait prolongée, figée, et permet à l'observateur de remarquer certains détails qui, sur le terrain, seraient passés inaperçus ou illusoire.

Après avoir reconnu la manipulation du photographe, on constate que toute l'équipe rédactionnelle influe à son tour sur le potentiel subjectif de la photographie. Yves Agnès rappelle ainsi que « toute image peut être truquée, biaisée, falsifiée. [...] Un simple cadrage "trompeur" peut dénaturer le sens d'un cliché¹⁶ ». Faisant écho à Roland Barthes¹⁷, il ajoute que « la photographie [...] ne "parle" pas de la même manière à chacun et de nombreuses études ont montré que l'on n'attribuait pas le même sens à une photo suivant son propre caractère ou ses opinions¹⁸ ». C'est ce que Patrick Charaudeau identifie comme l'effet d'évocation de l'image qui « déclenche dans notre mémoire personnelle et collective des souvenirs d'expériences passées sous la forme d'autres images¹⁹ ». Désormais, ce qui nous semblait pouvoir être un morceau de réalité figée apparaît bien éloigné de toute objectivité, et les éléments constitutifs de l'image apparaissent comme tous détenteurs d'un sens caché. Jeff Wall résume le paradoxe : « [la photographie] est une construction constituée d'un ensemble de choses réelles et qui, en même temps, sont toutes symboliques²⁰ ». Mais c'est ce paradoxe qui rend la chose intéressante et, pour sa part, Régis Debray ajoute que « c'est son mutisme pré-sémantique qui confère à l'image ces pouvoirs exceptionnels si chichement dévolus au texte : accessibilité, crédibilité, affectivité, motricité, à des taux défiant toute concurrence²¹ ».

1.2. « La description, l'évocation du contexte, l'interprétation... »

Depuis que certains théoriciens de l'image, de la sémiotique, de la linguistique et de la sociologie se sont emparés, en France, de la notion de photographie au milieu du XX^e siècle, les théories sur l'image abondent et conduisent à la création de diverses méthodes d'analyses. Roland Barthes,

16. Agnès, Y. (2002). *Manuel de journalisme, op. cit.*, p. 354.

17. Barthes, R. (1961). « Le message photographique », *Communications*, vol. 1, n° 1.

18. Agnès, Y. (2002). *Manuel de journalisme, op. cit.*, p. 354.

19. Charaudeau, P. (2005). *Les médias et l'information...*, *op. cit.*, p. 215.

20. Wall, J. (2001). *Typologie, luminescence, liberté*, Paris, École nationale supérieure, coll. « Essais et entretiens », p. 58.

21. Debray, R. (1994). « Vie et mort de l'image. Une histoire du regard en Occident », *Esprit*, n° 199, février, p. 66.

qui demeure encore aujourd'hui une figure centrale de la compréhension des images, s'inspire ainsi de la linguistique pour en proposer une approche quasi *littéraire*²². Pour lui, le commentaire d'une image passe nécessairement par la création d'un texte, et il prend la peine de préciser que « la photographie n'est jamais qu'un chant alterné de "Voyez", "Vois", "Voici"; elle pointe du doigt un certain *vis-à-vis*, et ne peut sortir de ce pur langage déictique²³ ». La méthode choisie par Roland Barthes s'appuie sur une segmentation de l'image en unités de sens, ou plutôt en la mise en valeur des signifiés pour aboutir aux signifiants; dans ce cas-ci, les signifiants sont les signes qui composent l'image. Selon Laurent Gervereau, une bonne méthode s'organise autour d'une démarche en trois étapes: « *la description, l'évocation du contexte, l'interprétation* [...] La description s'inspirerait davantage des méthodes de l'historien de l'art, l'évocation du contexte de celles de l'historien et, enfin, l'analyse, de celles du sémiologue²⁴ ». Les trois étapes de cette grille, également vantée par Valérie Perrin et Danielle Burnichon²⁵, accordent une place importante à la notion de contexte qu'il faut à la fois resituer en amont et en aval.

Au vu des différentes possibilités d'approche qui s'offrent à nous (approche linguistique, sémiotique, sémiologique, ou encore, artistique), nous prenons le parti de puiser dans un certain nombre d'ouvrages les différentes méthodes proposées afin de les adapter à notre étude. Par ailleurs et dans le but d'offrir l'analyse la plus complète possible, nous optons pour une étude en deux temps. Tout d'abord, il s'agit d'analyser les photographies de façon globale, par quotidien et, ensuite, d'opérer une approche comparative. Une étude globale des photographies nous permet de dégager les thématiques récurrentes tout en nous donnant la possibilité de nous pencher sur le rapport du texte à l'image, notamment par l'analyse des légendes. Le message linguistique est ainsi traité, et nous gardons à l'esprit que, comme mentionné par Jean-Luc Nancy, « l'horizon de l'image, c'est le texte [...] mais l'horizon du texte, c'est l'image²⁶ ».

22. Ici selon l'expression de Laurent Gervereau dans Gervereau, L. (2000). *Voir, comprendre...*, *op. cit.*, p. 29.

23. Barthes, R. (1980). *La chambre claire, note sur la photographie*, Paris, Gallimard, Seuil, coll. « Cahiers de cinéma Gallimard », p. 16.

24. Gervereau, L. (2000). *Voir, comprendre...*, *op. cit.*, p. 39-40.

25. Perrin, V. et D. Burnichon (2007). *L'iconographie: enjeux et mutations*, Paris, Éditions du Cercle de la librairie.

26. Nancy, J.-L. (2003). *Au fond des images*, Paris, Galilée, p. 136.

2 LA CONTESTATION MAGNIFIÉE DE *LIBÉRATION*

Comme nous l'avons déjà mis en évidence, les photographies sont égales en nombre dans les deux quotidiens mis à l'étude. Notre analyse apparaît d'autant plus intéressante que nous avons 30 photographies de presse pour chacun des journaux. On trouvera à ce propos les références des photographies en annexe à cet ouvrage²⁷. Il s'agit donc dans un premier temps de s'attacher aux photographies dans leur globalité. Nous nous attardons à l'aspect quantitatif des photographies et favorisons une approche qui tient compte de leur nombre, de leur répartition et de la surface qu'elles occupent. Nous étudions par la suite les légendes de ces photographies pour terminer par l'analyse des thématiques récurrentes en nous concentrant sur la dimension indicielle du signe photographique.

2.1. Analyse globale et quantitative des photographies

Ainsi, le quotidien *Libération* publie 30 photographies traitant des caricatures de Mahomet au cours du mois de février 2006. Deux graphiques mettent respectivement en avant la fréquence des photographies publiées par le journal (figure 18) et la surface qui leur est consacrée (figure 19).

À la lecture de ce premier graphique, on remarque une nette différence entre la première partie du mois de février (du 1^{er} au 14) et la seconde (du 14 au 28). Quatre photographies seulement sont publiées dans la seconde partie du mois, contre vingt-six dans ses débuts. Plus précisément, on note une présence importante des photographies à partir du 3 février. Le 7, un ralentissement survient, avec six photographies en six jours, tandis que le 13 connaît une remontée importante (quatre photographies pour cette seule journée). La seconde partie du mois se subdivise à son tour en deux parties : du 14 au 21, les publications oscillent entre zéro et une photographie par jour, et à partir du 22, plus aucune n'est publiée.

27. Annexe A, « Liste des photographies de *Libération* », et annexe B, « Liste des photographies du *Devoir* ». Nous indiquons également le nom des auteurs (lorsqu'ils sont mentionnés), la légende ainsi que la page de publication. En outre, chaque photographie étant numérotée dans l'ordre chronologique de leur apparition, elles seront désormais désignées par leur numéro, précédées des lettres L pour *Libération* et D pour *Le Devoir*.

FIGURE 18

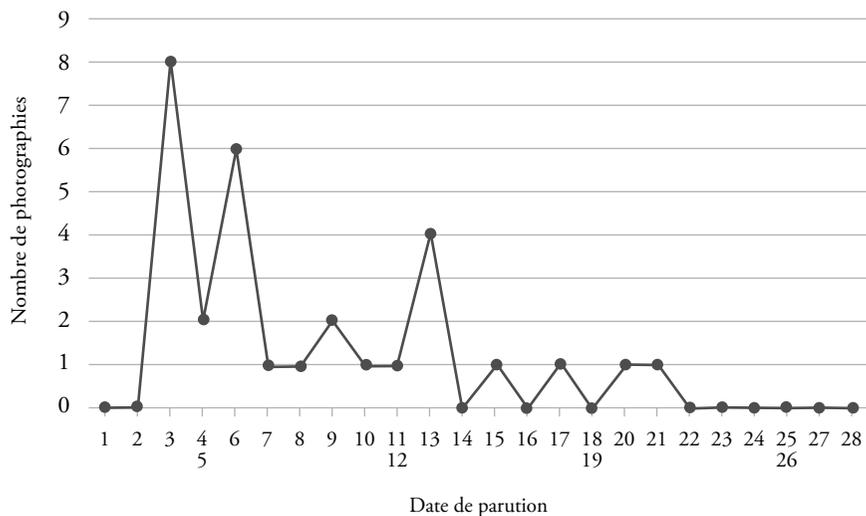
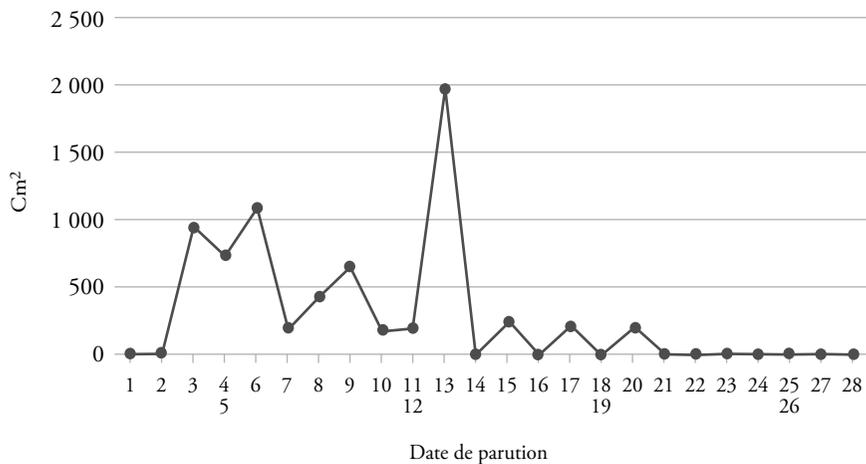
Fréquence des photographies par jour dans *Libération* en février 2006

FIGURE 19

Surface consacrée aux photographies par jour dans *Libération* en février 2006

Si l'on compare à présent la fréquence des photographies par jour (figure 18), avec la fréquence des items par jour (figure 6), on constate une grande similarité entre les courbes. Les deux graphiques présentent, en effet, une répartition en deux temps de la quantité d'items d'information. Un nouveau graphique (figure 19), portant cette fois sur la surface consacrée aux photographies dans le quotidien français va dans le même sens.

La figure 19 permet de confirmer que la journée du 14 février correspond au début d'un ralentissement, même vacillant, et qu'elle incarne ainsi la rupture entre une première période et une seconde à l'intérieur du mois de février 2006. Cette périodisation en deux temps désormais établie, il est d'ores et déjà possible de lier la publication des photographies de presse au contenu informatif du quotidien. Quatre pics de nombre de mots ont été dégagés : le 3, le 6, le 9 et le 13 février. Or, ces mêmes dates correspondent ici aux pics du diagramme. Autrement dit, il y a tout lieu de croire que les photographies accompagnent les articles importants et qu'elles sont présentes en grand nombre lorsque la quantité d'informations (à l'échelle du nombre de mots) est à son paroxysme.

À partir de ces deux graphiques, nous pouvons établir quatre constats. Le premier est que le quotidien *Libération* favorise l'utilisation de photographies dans le cadre de dossiers importants ; (en d'autres termes, plus il y a de mots, plus il y a de photographies...). Le second permet d'établir la date du 3 février comme le début de la crise des caricatures pour *Libération* et le troisième, celle du 14 février comme la division en deux périodes de ce mois de février. Finalement, on note que la date du 22 février – à partir de laquelle la quantité d'informations quant au nombre de mots et de surface occupée par les photographies affiche une importante diminution – est égale à zéro cm² dans le cas des photographies.

2.2. Les légendes et le rapport texte-image

Selon Yves Agnès, « une illustration n'est pas complète sans sa légende²⁸ ». Cette dernière rend l'image significative en répondant aux questions dites de référence, comme *qui ? quand ? où ?* Néanmoins, la légende apporte parfois une précision supplémentaire à l'information déjà transmise par l'article, même si les plus développées s'apparentent à un résumé de l'article, voire à un petit texte. Elle peut mettre en œuvre différents procédés de discours, s'apparenter à une explication (auquel cas elle permet de donner

28. Agnès, Y. (2002). *Manuel de journalisme, op. cit.*, p. 357.

un sens à la photographie), être une citation – ce qui est fréquent lorsqu’il s’agit de portrait – ou encore prendre la forme d’une incitation et donner le *ton* du papier. Contrairement à la titraille généralement présente en gros caractères en amont des articles, les légendes liées aux photographies sont le plus souvent invisibles à l’œil inattentif, notamment en raison de l’utilisation d’une petite taille pour les caractères typographiques et de leur position dans la page. Plusieurs cas de figures de leur emploi se manifestent dans *Libération* : 12 légendes de photographies de presse ou images publiées au cours du mois de février 2006 et qui traitent des caricatures de Mahomet, sont liées directement ou indirectement à un texte. Sept sont inscrites directement sur la photographie, sept, en dessous, et quatre photographies n’en possèdent pas.

2.2.1. *Rapport texte-image*

Comme l’indique Roland Barthes, « la structure de la photographie n’est pas une structure isolée ; elle communique au moins avec une autre structure, qui est le texte (titre, légende ou article) dont toute photographie de presse est accompagnée²⁹ ». Aussi, s’il semble évident que la photographie de presse est liée au texte qu’elle accompagne au sens où elle l’illustre, le rapport que les deux éléments entretiennent peut changer de nature et répondre à différentes sortes de « dispositifs ». En nous attachant aux différentes légendes, titres et textes qui entourent les photographies publiées par le quotidien, il est possible de mettre en évidence différentes catégories de « titres », qu’il est utile d’aborder en termes de disposition vis-à-vis de la photographie, de liens établis entre les deux, et de message transmis par le texte seul. Dès lors, « l’importance est de comprendre comment, malgré leur irréductibilité épistémique, le texte peut s’enclencher dans l’image³⁰ ».

Les six premières légendes de photographies ou d’images liées à un texte sont incluses dans un article signé par Marie-Laure Colson³¹. L’auteure y présente une série d’événements liés à la religion avec pour chacun d’entre eux un court résumé illustré d’une photographie ou d’une image. Du coup, la légende, qui se fait titre, renvoie à la fois au texte et à l’illustration, qui semble donc tenir un rôle purement illustratif et dont la présence n’est justifiée que comme « référence » au texte. Toutefois, une

29. Barthes, R. (1961). « Le message photographique », *op. cit.*, p. 127.

30. Chézaud, P. (2005). « L’image pré-texte », *op. cit.*, p. 54.

31. « *De l’anathème à l’assassinat : les condamnations pour motif religieux ont souvent conduit à des actions violentes* » ; photographies L3, L4, L5, L6, L7 et L8.

autre hypothèse peut être avancée. Il est possible, en effet, d'imaginer un recours égal au texte et à la photographie ou à l'image, qui n'illustrerait pas le texte, mais l'événement. En d'autres termes, texte et image s'allient en quelque sorte pour faire sens. On peut représenter cet échange à l'aide d'un triangle, avec à son sommet un titre évoquant un événement précis et illustré doublement et de manière équivalente par une image et par un texte qui entretiennent une coexistence spatiale. La photographie ou l'image ne se réfère donc plus au texte, mais l'accompagne dans son rôle d'illustration du titre.

De la même manière que ces six photographies ou images au statut particulier, quatre autres font partie d'un ensemble, une frise, dont la présence complète un article d'Isabelle Dellarba et Marc Semo. La formulation des légendes suscite une première remarque: «Gaza: Militants du Hamas en colère» (L12); «Syrie: Ambassades en feu» (L13); «Liban: Consulat danois dévasté» (L14); «Danemark: Manif pacifique» (L15). La plupart d'entre elles se présentent, on le constate, comme des phrases nominales introduites par un nom de lieu. En faisant abstraction des adverbes, des pronoms et des adjectifs indéfinis et qualificatifs, elles s'en tiennent au fait de la manière la plus objective possible. Strictement informatives, elles indiquent l'existence d'un événement donné dans un lieu donné. C'est la suite du texte, distincte de la légende de par son changement de style de police (sans gras), qui prend en charge la précision, le détail et la mise en récit de l'événement. Par exemple, on peut lire: «Une lourde fumée s'élevait, hier, de l'immeuble abritant le consulat du Danemark» (L14). On pourrait en déduire ici que si les légendes tentent au mieux de conserver un semblant d'objectivité, les textes, pour leur part, font ressortir toute la subjectivité énoncée, entre autres, par le choix du vocabulaire. La fumée est «lourde», et l'immeuble «abrite» un consulat, affaibli du même coup par la polysémie du verbe.

À l'instar des six premières photographies citées, le texte constitue ici un développement du titre (ou plutôt, le titre agit – devrait-on dire – comme un aperçu du texte). La distinction se situe dans les faits au sein des photographies elles-mêmes. Alors que dans le cas des six photographies, les représentations complètent le texte afin de fournir un maximum d'informations, il semble que la photographie soit, ici, à l'origine du titre et du texte. Si l'on postule généralement une antériorité du texte par rapport à l'illustration (dans cette perspective, les photographies seraient choisies en fonction des articles), il peut arriver toutefois qu'un texte découle d'une image qui lui préexiste. Et de fait, la crise même des caricatures agit comme révélateur de cette inversion des tendances. Il est remarquable, à cet égard,

que les légendes et les textes décrivent et contextualisent les photographies, qui les surplombent, qui plus est, de par leur position dans la page. Du coup, le fonctionnement ne peut plus être représenté en triangle, mais plutôt selon un axe horizontal.

2.2.2. *Analyse thématique et lexicale des légendes*

Si l'on s'attarde au fonctionnement lexical des autres légendes, on peut distinguer trois tendances. La plupart d'entre elles introduisent d'emblée un indicateur de lieu. On peut lire : « À Beyrouth » (L11/photo 8) ; « À Téhéran » (L21/photo 4) ; « À Islamabad » (L29/photo 1) ; « À Gaza » (L17/photo 10) ; ou encore « À la grande prière » (L10) et « Dans les locaux de *Charlie Hebdo* » (L20), etc. Si cet indicateur ne constitue pas l'amorce de la légende, on le retrouve alors plus loin : « Des Pakistanais [...] à Lahore » ; « Des partisans [...] à Ramallah » (L9) ; « Samedi à Paris » (L23) ou encore « Hier au Caire » (L18/photo 2). C'est dire que la majorité des légendes des photographies de *Libération* liées aux caricatures de Mahomet fournissent, en partant, des indications de lieu. Le second élément que l'on relève est la marque de la temporalité. Ainsi est-il fait mention presque chaque fois du moment de la prise de la photographie : « Samedi » ; « Hier ». Et si la légende ne débute pas par une date ou par un complément circonstanciel de lieu, ce dernier est présent ailleurs dans la phrase : « Des Pakistanais [...] hier à Lahore » (L1/photo 6) ; « Des partisans [...] vendredi » (L9) ; « À Gaza hier » (L17/photo 10) ; « Cheikh [...] lors d'un prêche du vendredi [...] en novembre 2004 » (L28). Le troisième trait caractéristique est relatif à la présentation des protagonistes de la photographie. On en distingue deux sortes. Celle qui renvoie à un groupe : « Des Pakistanais » (L1/photo 6) et « Des partisans du Hamas » (L9) ; et celle qui renvoie à un individu : « Serge Faubert » (L2) ; « Mohamed Latrèche » (L24) ou « Cheikh Ahmed Abdel Rahman Abou Laban » (L28). Ces précisions sont parfois fournies dans la phrase : « Samedi à Paris, un manifestant » (L23) ; « À la grande prière [...] de nombreux musulmans de France » (L10) ; « À Gaza hier, la police palestinienne » (L17/photo 10) ou encore « À Islamabad hier, les forces de l'ordre » (L29/photo 1).

On retiendra donc que, le plus souvent, les légendes des photographies de presse répondent à trois questions d'informations élémentaires : qui ? où ? et quand ? De son côté, la photographie se suffit à elle-même, et la légende vient la compléter en lui apportant le contexte nécessaire à sa compréhension. De cette manière, on a pu dégager différents liens entre le

texte et l'image. La photographie se fait parfois simple élément d'illustration, et parfois elle initie la réflexion et le texte d'information. Mais si les légendes tentent de rester au plus près de l'objectivité et de correspondre aux critères de la « légende », l'emploi de certains adjectifs trahit malgré tout une certaine forme de subjectivité...

2.3. Analyse thématique des photographies

Si les légendes des photographies de presse présentent des points communs par le biais, entre autres, de questions auxquelles elles répondent, les thématiques abordées à l'intérieur même des illustrations se font également écho. À la manière du texte écrit, la photographie véhicule des lieux communs, des clichés qui font partie de notre inconscient collectif. À cet égard, et des 30 photographies répertoriées, nous pouvons identifier trois types d'images différentes. Au premier abord, deux des photographies publiées par *Libération* sont des portraits. Ainsi la photographie L16 représente le dessinateur René Pétillon de profil et la dernière photographie (L30) est un portrait du directeur de l'époque de *Charlie Hebdo*, Philippe Val, représenté en angle sur un fond noir. Ces deux portraits ainsi que les images L19 et L20 se démarquent des autres en ce qu'elles ne représentent pas un événement précis qui serait saisi sur le vif. Les images L19 et L20 mettent en scène des exemplaires du journal *Charlie Hebdo* (dont la une dessinée fait dire à Mahomet : « c'est dur d'être aimé par des cons »), et sont le résultat d'une mise en scène qui n'a rien à voir avec le travail que le photographe effectue sur le terrain. Quant aux six photographies et images (L3 à L8) analysées brièvement plus haut, il s'agit de photographies anciennes présentées dans le cadre d'un « rappel » de certains événements (la fatwa contre Salman Rushdie ; la condamnation à mort de Taslima Nasreen, etc.), et qui font partie des archives du journal, comme c'est d'ailleurs le cas pour la photo L26, prise en 2000 à l'occasion d'une cérémonie. Enfin, les photographies récentes et prises sur le terrain (19 en tout) sont les plus intéressantes ; elles portent à la fois la lourde responsabilité de révéler l'actualité en permettant le contact visuel avec le réel, et d'interpeller le regard du lecteur, voire de le choquer en le confrontant à du phénoménal. Il s'agit également de photographies choisies par le quotidien pour ce qu'elles montrent ; elles indiquent ainsi indirectement la politique photographique du journal.

2.3.1. *Des éléments saillants*

L'analyse de ces 19 photographies prises sur le terrain met en lumière un certain nombre de « topoi³² » récurrents et révélateurs de tendances qu'il est nécessaire de questionner. Dans un premier temps, nous avons dégagé certains objets ou éléments récurrents, puis certains signes expressifs et signes distinctifs dont l'emploi apparaît régulier. En effet, et selon les conseils de Roland Barthes,

il faut reconnaître une importance particulière à [...] la pose des objets, puisque le sens connoté surgit alors des objets photographiés [...] Ces objets constituent d'excellents éléments de signification : [...] ils renvoient à des signifiés clairs, connus ; ce sont donc les éléments d'un véritable lexique, stables au point que l'on peut facilement les constituer en syntaxe³³.

Plus précisément, et si l'on en croit Régis Debray, « la distinction des messages littéral et symbolique opposera tout naturellement [...] l'objet lui-même, "signifiant de dénotation", avec les "signifiés de connotation" [...] On dirait plus vulgairement : "ce que ça montre" et "ce que ça évoque"³⁴ ».

La majorité des photographies (13 sur 19) mettent en scène un groupe de personnes, des manifestants, une foule. À l'intérieur de cette thématique du rassemblement, il est possible de faire quelques distinctions. Onze des photographies présentent des manifestations de mécontentement³⁵, une autre montre le rédacteur en chef de *France-Soir*, Serge Faubert, assailli par des journalistes (L2), et une autre encore représente une manifestation pacifique au Danemark (L15). De tous ces rassemblements, le plus récurrent demeure celui du regroupement contestataire, et ce sont donc les manifestations des musulmans choqués et mécontents de la publication des caricatures que le journal *Libération* choisit de mettre en avant dans sa politique photographique.

Huit photographies arborent des drapeaux, dont la moitié renvoient à l'islam³⁶. Ils sont employés comme un symbole fort d'appartenance à une culture, une identité et à une religion, ici, revendiquée. Ils sont brandis et font office de symbole. Dans deux autres cas, le drapeau du Danemark

32. Employé ici dans son sens littéraire de « lieu commun », de « thème récurrent ».

33. Barthes, R. (1961). « Le message photographique », *op. cit.*, p. 132.

34. Debray, R. (1994). « Vie et mort de l'image... », *op. cit.*, p. 65.

35. L1 (photo 6), L9, L10, L11 (photo 8), L12, L13, L14, L18 (photo 2), L22, L24 et L27.

36. Compte tenu de la couleur verte des drapeaux, on peut citer les photographies L11 (photo 8), L13, L14 et L12, où l'on reconnaît même le drapeau du Hamas.

est clairement identifiable (L1/photo 6 et L9). La particularité de ces deux photographies réside dans la monstration du drapeau en feu. Cette mise en scène du drapeau danois en feu témoigne du rejet violent éprouvé par la nation musulmane à l'égard du Danemark, de même que de la haine qu'elle éprouve envers tout ce que peut représenter symboliquement le drapeau : le pays et la nation. La dernière photographie de groupe (L25) montre des poings qui brandissent des lambeaux de drapeaux. L'article qui l'accompagne nous informe qu'il s'agit du drapeau français brûlé à Téhéran, mais la photographie, elle, ne nous révèle que ces deux poings vengeurs en possession de lambeaux de tissu, laissant libre cours à l'imagination du lecteur.

Parmi les photographies de feu ou de fumée, trois (L11/photo 8, L13 et L14) mettent en scène des bâtiments en feu. Les légendes, titres et articles qui leur correspondent nous permettent d'affirmer qu'il s'agit des ambassades du Danemark au Liban (L11/photo 8 et L14) et en Syrie (L13). L'intérêt de ces trois photographies provient du fait qu'elles ne montrent jamais exclusivement un bâtiment en flammes. D'autres éléments permettent de saisir un contexte, voire différents points de vue. Ainsi, dans la photographie L11 (photo 8), un bâtiment fait face à une foule de manifestants agités. L'angle de prise de vue choisi (un plan d'ensemble de la rue) contribue à établir une distance entre le lecteur et l'action, et confère à la photographie une dimension de neutralité. La photographie L13, quant à elle, en plongée quasi totale, donne au lecteur-spectateur une position grâce à laquelle il surplombe l'action. Il n'en fait pas partie, mais il en est témoin, et cette situation lui permet de distinguer facilement les débris qui se sont répandus partout autour du bâtiment, ainsi que la foule qui l'encerclé. La photographie L14 est encore plus énigmatique. L'angle de prise de vue, une contre-plongée, place cette fois le lecteur sur le même plan que les musulmans (identifiables grâce au drapeau) qui tournent le dos au photographe pour observer, tête levée, le bâtiment en proie aux flammes. Le lecteur est dorénavant au cœur même de cette foule immobile dont les regards, à la manière d'une mise en abyme (nous sommes les spectateurs de spectateurs), sont tournés vers le bâtiment. Pour leur part, les photographies L1 (photo 6) et L9 présentent un drapeau en feu, tandis que la photographie L15 met en scène du feu sous la forme de flambeaux, dans un contexte pacifique cependant (en l'occurrence, une manifestation pacifique au Danemark). De cette manière, un même élément peut occuper un double emploi ; d'un côté, il est destructeur et dangereux, de l'autre, il s'affiche comme un élément éclairant sur le plan métaphorique (la torche ou le flambeau étant les outils symboliques de l'éclairage intellectuel).

Finalement, nous avons relevé dans les photographies la présence importante de policiers, qui reviennent de fait à cinq reprises (L13, L17/photo 10, L18/photo 2, L21/photo 4 et L29/photo 1). Deux sortes de situations méritent que l'on s'y attarde. Dans certaines photographies (L13, L18/photo 2 et L21/photo 4), les policiers sont situés en bordure des photographies et jouent un rôle de surveillance, voire de protection : dans la première, ils semblent faire respecter le périmètre de sécurité et protéger une ambassade en feu. Dans la seconde, ils bordent une manifestation et dans la dernière, ils longent un trottoir séparés les uns des autres à intervalles réguliers. À l'opposé, les photographies L17 et L29 exhibent des scènes de bagarre et d'affrontement.

2.3.2. *Des signes expressifs récurrents*

L'analyse globale des éléments notables des photographies de *Libération* souligne l'importance accordée à la violence et à une revendication présentée comme celle de toute une culture. Il reste que certains signes expressifs des personnages photographiés sont également récurrents. Ainsi, plus de la moitié de ces photographies présentent des bras levés, tendus, ou dirigés vers le ciel. Cette attitude possède trois fonctions. La première s'applique à 6 des 10 photographies³⁷ qui exhibent des poings ou des bras levés dans le cadre d'une manifestation, d'un discours ou d'un appel. Le geste fait donc office de revendication ; le bras levé condamne la publication des caricatures et dénonce un scandale. La seconde fonction concerne les photographies L17 (photo 10), L21 (photo 4) et L29 (photo 1). Là, les bras levés indiquent l'agressivité, la violence ; ce sont des bras qui frappent ou ont frappé. Ainsi la photographie L17 oppose-t-elle le bras d'un policier armé d'une matraque à celui d'un manifestant dont on ne peut affirmer avec certitude s'il tient un objet. La photographie L21 met en scène un homme jetant une pierre devant l'ambassade britannique, et la L29, un policier qui va frapper un manifestant avec un bâton. La dernière fonction est assumée par les photographies L17 et L28, qui mettent respectivement en avant des bras écartés, la première dans le but de séparer deux hommes violents (ce geste peut ici s'apparenter à un geste de paix), et la seconde dans une logique explicative ou contemplative (il s'agit d'un imam au cours d'un prêche). Parallèlement à ces bras levés, sept photographies montrent des hommes avec la bouche ouverte. Trois (L10, L22, L24) mettent de l'avant des manifestants qui, bouche ouverte, semblent clamer leurs revendications et leur mécontentement, alors que l'attitude des

37. L10, L12, L22, L23, L24 et L25.

protagonistes des photographies L1 (photo 6) et L28 se rapproche davantage du prêche ou de la prière; dans le cas de la photographie L1, les yeux fermés laissent croire que l'homme traverse une sorte de transe religieuse. Enfin, les bouches ouvertes des photographies L17 (photo 10) et L29 s'apparentent plus à des cris; des cris de désespoir dans le cas de la photographie L17 et des cris de douleur ou de peur pour la L29. Le dernier signe expressif notable se retrouve sur deux des photographies. Dans la photographie L1 (photo 6), nous l'avons vu plus haut, les yeux fermés de l'homme contribuent à donner une dimension religieuse et réflexive à l'image; il semble en transe. Quant à la photographie L17 (photo 10), elle met en scène des yeux qui sont fermés pour ne pas voir le conflit entre un policier et un manifestant. Ces yeux symbolisent le refus de la violence entre les hommes.

PHOTOGRAPHIE 1 [L29]



À Islamabad, hier, les forces de l'ordre ont violemment dispersé des centaines de jeunes qui bravaient l'interdiction de manifester (*Libération*, 20 février 2006, p. 10; photographe: Anjum Naveed, AP).

Une fois analysés et remis dans leur contexte, ces différents signes permettent d'affirmer que le langage corporel révélé par les photographies donne la dimension contestataire de l'événement, avant la violence que ce dernier provoque.

2.3.3. La culture musulmane connotée

À l'intérieur de ces photographies, une dernière catégorie de signes attire l'attention. Il s'agit de signes distinctifs où en l'absence de toutes légendes, titres ou articles connexes, les lecteurs non avertis recontextualisent eux-mêmes ce qu'ils voient. Roland Barthes rappelle qu'

une bonne photographie de presse [...] joue aisément du savoir supposé de ses lecteurs, en choisissant les épreuves qui comportent la plus grande quantité possible d'informations de ce genre [...] la connotation issue du savoir est toujours une force rassurante : l'homme aime les signes et il les aime clairs³⁸.

PHOTOGRAPHIE 2 [L18]



Hier au Caire, la police antiémeute encadre les manifestants qui protestent contre la publication des caricatures du prophète Mahomet dans la presse européenne
(*Libération*, 8 février 2006, p. 9-10 ; photographe : Karim Jaafar, AFP).

Certaines caractéristiques sont aujourd'hui liées à la culture musulmane. Ainsi en va-t-il de la chéchia, cette coiffe d'homme communément portée par les hommes des pays islamisés. Si le turban tire son origine

38. Barthes, R. (1961). « Le message photographique », *op. cit.*, p. 136.

des pays asiatiques, il fait néanmoins partie intégrante de la culture arabe classique et se trouve parfois aujourd’hui remplacé par le keffieh. Concernant la barbe, tout musulman capable de la faire pousser se doit de le faire selon les préceptes édictés dans la sunna (tradition). Aussi ces éléments sont-ils des indicateurs types d’une culture et d’une religion particulières. C’est à six reprises que l’on retrouve la présence de la chéchia, du turban ou du voile. On notera, par ailleurs, que très peu de femmes sont représentées dans les photographies de *Libération* ; seule la photographie L18 (photo 2) les met en scène au cours d’une manifestation dont la particularité réside en la séparation des hommes et des femmes au sein même de la foule. Cinq photographies représentent des hommes barbus (L1/photo 6, L22, L24, L28 et L29/photo 1) et un keffieh est reconnaissable dans la photographie L9.

Ces signes distinctifs de la culture musulmane connaissent un revers intéressant dans une photographie qui montre une manifestation pacifique au Danemark (L15). De fait, celle-ci met en avant certains « clichés » sur les pays du Nord avec trois personnages au premier plan qui sont des femmes blondes habillées chaudement avec deux cafés dans des tasses fermées de type Starbucks.

3 LA RELIGION ET LES STÉRÉOTYPES DU *DEVOIR*

3.1. Analyse globale et quantitative des photographies

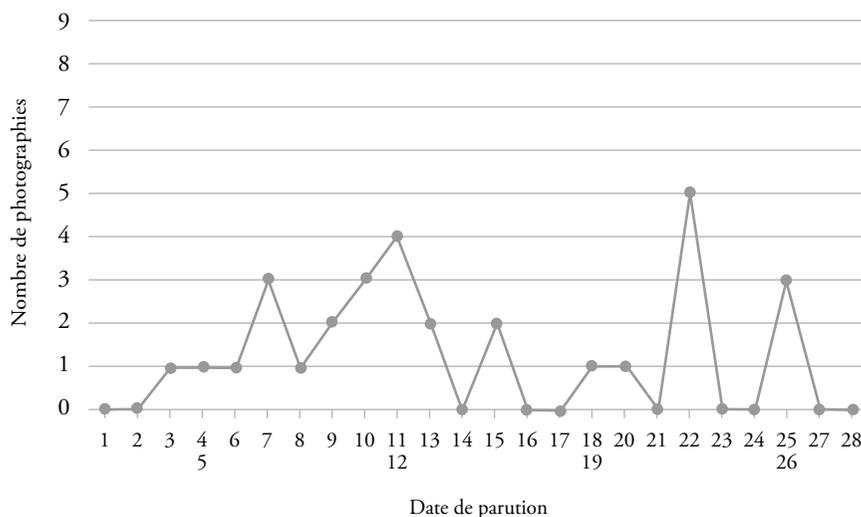
Lorsqu’il s’exprime sur sa politique photographique et le graphisme qu’il utilise, *Le Devoir* précise que

l’image, au même titre qu’un texte, informe. Seule ou en appui à un reportage, la photo permet de voir et donc de lire l’actualité. Signée par nos photographes ou par ceux des grandes agences, la “photo du jour” est l’élément central de la une autour de laquelle sera mise en scène l’actualité selon un code graphique qui constitue la signature du *Devoir*³⁹.

De fait, et à l’instar de *Libération*, *Le Devoir* publie, pendant le mois de février 2006, 30 photographies qui ont trait à la crise des caricatures. Afin de distinguer les tendances et les ruptures existantes au cours de cette période, nous avons réalisé deux graphiques (figures 20 et 21) qui dévoilent d’abord la fréquence de publication des photographies, ensuite, la surface qui leur est dédiée.

39. *Le Devoir* (2005). « Politique d’information du *Devoir* », *Le Devoir*, 25 mai.

FIGURE 20

Fréquence des photographies par jour dans *Le Devoir* en février 2006

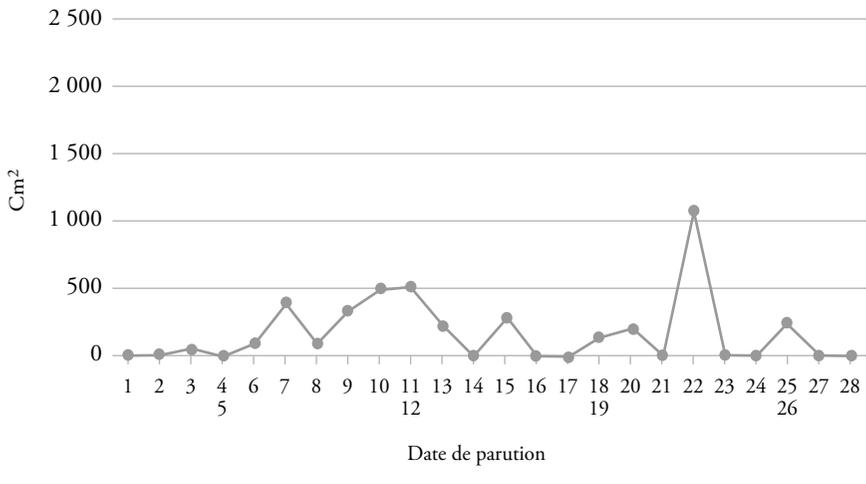
Il est possible de délimiter, à l'intérieur de ces 28 jours, 4 périodes. La première s'étend du 1^{er} février au 6; entre ces deux dates, seules trois photographies sont publiées. La seconde, qui va du 7 au 13, accuse en revanche un total de 15 photographies en 6 parutions du journal. La troisième période qui ressort de notre graphique couvre les dates du 14 au 21 et se caractérise par une diminution du nombre de photographies publiées: en sept jours, en effet, seulement quatre photographies paraissent. Enfin, la dernière période, qui englobe les journées du 22 au 28 février, affiche d'importantes oscillations qui font passer le quotidien de cinq photographies le 22, à aucune les 23 et 24, puis à trois le 25, et de nouveau à aucune les 27 et 28 février (soit huit photographies en six parutions du quotidien). Par ailleurs, on note qu'au cours de la période étudiée, la journée la plus « riche » en photographies publiées est celle du 22 février.

Si l'on se remémore la fréquence des items par jour dans les deux journaux (figure 10), on se souvient que la ligne du *Devoir* apparaissait moins « ordonnée » que celle de *Libération* et que, comme pour ici, les variantes étaient moins significatives. Le 14 février était toutefois apparu comme une date charnière; cette journée délimitait une première période où se lisait une augmentation graduelle du nombre d'articles, contrairement à une seconde où de subites augmentations et diminutions du nombre d'items

étaient notables. De la même manière, la date du 14 février incarne, ici, une date charnière avec une première partie du mois qui présente une croissance graduelle du nombre de photographies publiées. La similarité entre les courbes doit néanmoins être nuancée, notamment en ce qui a trait à la journée du plus grand nombre d'items et à celle du plus grand nombre de photographies. Alors qu'on pourrait s'attendre à ce que les deux correspondent, c'est la parution du 11 février qui affiche le plus d'items et la journée du 22, le plus de photographies. On notera toutefois que le 11 février arrive en seconde position pour la quantité de photographies publiées.

Afin de mettre en valeur ces résultats, nous avons réalisé un graphique sur la surface occupée par les photographies dans *Le Devoir*. La quantité d'informations mise en valeur de cette façon nous permet dorénavant de mieux évaluer les diverses nuances.

FIGURE 21
Surface consacrée aux photographies par jour dans *Le Devoir* en février 2006



Au premier coup d'œil, ce graphique révèle des tendances opposées à celles que nous avons dégagées au préalable. De fait, la journée du 22 se distingue largement comme la plus élevée quant à la surface occupée par les photographies et peut nous donner, par conséquent, l'impression que la seconde partie du mois est la plus importante à ce sujet. Toutefois, si l'on fait abstraction de cette journée, on remarque que la courbe correspond,

à peu de choses près, à ce que nous avons observé plus tôt, à savoir une hausse graduelle en début de mois et une diminution, progressive, en fin de mois.

Puisque certains pics du graphique (comme celui du 22 février) sont aisément identifiables, on peut les mettre en lien avec ceux que nous avons relevés lors de notre analyse de la courbe du nombre de mots par jour (figure 9). On se rappellera, à ce propos, que c'est la parution du 11 février qui contient le plus de mots liés à la crise des caricatures. Or, ici, cette date n'est qu'en seconde position. Ainsi, bien que le nombre de mots, et donc la quantité d'informations publiées, nous avait conduit à dégager trois dates clés qui incarnaient des pics d'augmentation (le 6, le 11 et le 22), sur le plan de l'image, le 6 février ne représente que l'amorce d'une augmentation; en revanche, les 11 et 22 février sont bel et bien des pics de publication de photographies et d'information.

Ce type d'observations nous permet donc d'affirmer que dans le cas du journal québécois *Le Devoir*, l'utilisation de photographies accompagne de manière proportionnelle la quantité d'informations publiées. De fait, les journées du 11 et du 22 février – qui constituent les dates où les photographies sont les plus nombreuses et les plus grandes – correspondent également aux dates les plus riches en nombre de mots. En d'autres termes, et pour *Le Devoir* comme pour *Libération*, lorsqu'il y a beaucoup de texte, il y a beaucoup d'images. Il reste que la nature de ce lien se doit d'être analysée.

3.2. Les légendes et le rapport texte-image

Au *Devoir*, les légendes ne sont pas toujours présentées de la même manière. Aucune n'a été placée sur ou dans la photographie par le truchement de la fenêtre ou de la réserve. La majorité d'entre elles – à savoir 20 sur 30 – sont disposées sous la photographie elle-même. Dix photographies seulement se distinguent soit par leur absence de légende (pour trois d'entre elles), soit parce que cette dernière est située à côté de la photographie et peut être apparentée alors à autre chose : un titre, voire un texte.

3.2.1. Rapport texte-image

Dans sept des photographies de presse⁴⁰, la légende ne se trouve pas sous la photographie. Dans cette perspective, il est permis de s'interroger sur la nature du lien qui existe entre le texte et l'image. En y regardant de

40. D1, D4, D12 (photo 3), D22 (photo 14), D26, D27 et D28.

plus près, on remarque l'existence de deux sortes de légendes à l'intérieur même de ce groupe. Dans la première catégorie (D1, D4, D22/photo 14 et D28), les légendes débutent par un mot ou un ensemble de mots distincts par la typographie. Deux de ces légendes commencent avec des majuscules et en caractères gras (« **LE MONDE** » [D1] et « **IDÉES** » [D28]). Il s'agit en réalité de titres de rubriques du quotidien, que ce dernier distingue donc de l'information générale en ayant recours aux majuscules. Si l'emploi des minuscules semble de mise pour les deux autres exemples, les mots qui amorcent la légende (« **Caricatures** » [D22/photo 14] et « **Caricatures controversées** » [D4]) sont cependant, là encore, en caractères gras. Dans ce cas précis, ils renvoient non pas aux photographies qui les accompagnent, mais au contenu des articles présents dans le quotidien. Le numéro de page mentionné à la toute fin de ces « fausses légendes » (D1, D4, D22/photo 14 et D28) révèle, qui plus est, la nature de « titre » de ces dernières. Aussi nous retrouvons-nous avec des photographies de taille réduite et situées en tête de page, sans « vraie » légende, mais accompagnées d'un titre qui renvoie à une rubrique entière ou à un ensemble d'articles. La photographie n'est liée à aucune légende qui lui soit propre, et le titre, lui, n'est lié à aucun article précis. Titre et photographie sont placés à égalité, avec comme finalité d'illustrer et d'encadrer une rubrique ou un ensemble d'articles. Pareil dispositif instaure un rapport de complémentarité entre la photographie et le titre en ce qu'ils sont tous deux un outil de présentation du sujet d'information. L'image ne se substitue néanmoins pas au titre (ni vice-versa) et n'affiche donc aucune légende qui lui soit précisément liée. En d'autres termes, aucun lien direct, si ce n'est celui de la complémentarité, ne peut être établi entre les deux. La photographie D1 est caractérisée par une totale opposition entre son contenu visuel et le texte qui l'accompagne. Le titre « **LE MONDE. La crise des caricatures prend de l'ampleur** » borde une photographie qui représente une main posée sur un texte arabe que l'on suppose être le Coran. Le cadre est limité: on ne voit pas au-delà du Coran, et le cadrage est serré sur la main. Ce gros plan s'oppose par conséquent aux termes « monde » et « ampleur » du titre. Si la main sur le Coran peut évoquer religion musulmane, aucun contexte ne permet d'affirmer cependant que la photographie ait été prise dans le cadre de la crise des caricatures. De la même manière, elle ne correspond pas à l'information que donne le titre, à savoir que la crise prend de l'ampleur. Nous avons ainsi relevé plusieurs de ces « légendes » qui ne semblent pas rattachées aux photographies, que nous désignons par « légendes textes ».

Dans la seconde catégorie (D12/photo 3, D26c/photo 16⁴¹, D27), nous avons également noté d'autres caractéristiques notables concernant les légendes des photographies. Il s'agit pour la plupart de phrases qui ne semblent destinées *a priori* ni à légender une photographie (on ne retrouve aucun terme descriptif à même de correspondre à la définition d'une légende) ni à intituler un article. Le texte du triptyque D26 est même interrogatif : « Pourquoi les Occidentaux s'étonnent-ils de cette poussée de fièvre islamiste ? » De la même manière que pour les images de la première catégorie, il semble difficile de lier image et texte grâce à un même sens. Ainsi, l'une des photographies (D27) représente une femme voilée brandissant au-dessus de sa tête le Coran. Or, en dessous de cette photographie, on peut lire : « L'islam est devenu la flamme et la voix du ressentiment de la rue musulmane. L'Occident en est devenu le bouc émissaire par l'instrumentalisation des extrémistes de tout acabit et certains pouvoirs despotes. » Si le voile de cette femme ainsi que le Coran brandi peuvent évoquer une forme de pratique « radicale » de la religion musulmane, en aucun cas l'Occident n'est représenté ni aucun « pouvoir despote ». Image et texte s'accompagnent sans se faire écho et le choix de l'une comme de l'autre semble avoir été effectué indépendamment. Intégrés de cette façon dans le corps des articles, ils font office d'« encadrés », ni tout à fait indépendants par rapport au texte ni complètement substitués à lui.

3.2.2. Analyse thématique et lexicale des légendes

Comme pour le quotidien français, les légendes des photographies publiées par le journal québécois donnent dans la plupart des cas une indication de lieu. On retrouve ainsi « à Beyrouth » (D3, D5) ou « à Istanbul » (D23) par exemple, mais également des indications plus précises encore comme, « à Karachi, au Pakistan » (D9), ou « au centre-ville de Montréal » (D17). À l'opposé, ces indications de lieu sont parfois partielles ou généralisées : « un peu partout [...] dans le monde musulman, comme ici au Pakistan » (D18), « dans plusieurs pays, notamment au Pakistan » (D19), ou encore « notamment à Karachi » (D21). L'action prime sur la localité, et la précision du lieu n'est donnée que comme exemple à une généralité. Ainsi, si à propos de la légende D18, on peut affirmer que la photographie a été prise au Pakistan compte tenu de l'utilisation de la conjonction *comme* et de l'adverbe *ici* (« Les manifestations [...] se sont poursuivies un peu partout hier dans le monde musulman, comme ici au Pakistan »), il nous est impossible d'en faire de même avec la

41. Notons que la photographie D26 est un triptyque composé de trois photos que nous désignons par D26a, D26b et D26c. Seule la photographie D26c est présente dans cet ouvrage. On la retrouve à la photo 16.

photographie D21 («Des dizaines de manifestations ont été organisées hier, notamment à Karachi»). En effet, si l’adverbe «ici» de la photographie D18 renvoie à l’endroit que l’on désigne (ou à celui où l’on se trouve), l’adverbe employé dans la photographie D21, «notamment», donne certes l’information que l’événement cité s’est déroulé à Karachi, mais n’affirme en aucun cas que la photographie y a été prise. Il pourrait s’agir d’une photographie d’une manifestation parmi ces «dizaines», auquel cas, la légende ne serait pas fautive. Certaines légendes se font ainsi floues sur la dénomination du lieu, tandis que d’autres, au contraire, se font plus précises, et d’autres encore en font l’impasse. C’est le cas par exemple de la légende D11, qui ne mentionne le pays ni par la photographie ni par l’événement qu’elle met en scène: «La majorité des imams inviteront les fidèles à ne pas participer à la manifestation qu’organise un des leurs.» C’est seulement grâce à la contiguïté de la photographie et de sa légende avec l’article et sa titrairie («Manifestation à Montréal contre la publication des caricatures du prophète Mahomet – Les imams craignent un dérapage. Les mosquées ouvriront plutôt leurs portes aux autres communautés⁴²») que l’on peut affirmer avec certitude qu’il s’agit des imams de Montréal.

Outre les indications de lieu, les légendes du *Devoir* donnent le plus souvent des indicateurs de temps: «La police a protégé hier» (D7); «Des employés [...] ont manifesté hier» (D6), etc. Si cette mention assure l’actualité de l’information, on remarque que toutes les légendes n’en font pas mention. Certaines⁴³ rapportent et commentent des événements que nous ne pouvons dater: «Manifestation des femmes à Téhéran» (D15/photo 12) ou «Des drapeaux danois, israéliens et américains ont été brûlés à Karachi, au Pakistan» (D9). L’absence d’indication de temps entraîne la remise en question de la valeur de la photographie, et l’on en vient à se demander pourquoi certaines d’entre elles sont datées et d’autres pas. L’absence de date trahirait-elle une certaine ancienneté des photographies publiées? À ce propos, on peut souligner la présence d’une photographie (D29) identifiée dans sa légende comme une «photo d’archives». De fait, il s’agit d’une photographie prise au cours d’une des manifestations qui condamnaient à l’époque de sa publication les *Versets Sataniques* de Salman Rushdie. On peut affirmer qu’une telle légende sort de l’ordinaire. De fait, en plus de «recontextualiser» l’image à laquelle elle appartient, elle apporte un supplément d’information en dépassant le cadre de la photographie.

42. Cauchy, C. (2006). «Manifestation à Montréal contre la publication des caricatures du prophète Mahomet – Les imams craignent un dérapage. Les mosquées ouvriront plutôt leurs portes aux autres communautés», *Le Devoir*, 10 février, p. A2.

43. D5, D10, D11, D15 (photo 12), D25, D29 et D30.

Plusieurs légendes des photographies publiées par *Le Devoir* dérogent aux règles de la simple « légende » et se font « titre », voire « texte informatif ». On en relève sept de ce dispositif⁴⁴, dont celle-ci, emblématique : « Des manifestants libanais s'arrachent un drapeau danois. Les manifestations contre les caricatures sont des manifestations contre l'impérialisme. Mais elles ne le sont pas, comme jadis, au nom d'un idéal socialiste ou démocratique. La lutte est menée au nom de l'islam » (D25). La première phrase fait office de description de la photographie ; le ton se veut objectif et elle répond aux questions qui ? et quoi ? La seconde phrase entame néanmoins un discours beaucoup plus large, qui tend à recontextualiser historiquement le phénomène des manifestations. Il s'agit quasiment d'une analyse politique et d'un développement général sur la crise et la nature de la contestation. Plus qu'une simple légende, c'est désormais un texte qui accompagne la photographie, décrivant brièvement l'action mise en scène dans le but d'en dégager les enjeux politiques et idéologiques. Il en est de même dans un autre cas, la légende de la photographie D5 qui, tout en donnant indirectement des indications précises sur la photographie (elle répond aux questions quoi ? et où ?), apporte des détails qui ne sont pas « visibles » sur la photographie : « L'incendie du consulat danois survenu à Beyrouth et revendiqué par le Mouvement national de la défense du prophète Mahomet constitue une illustration frappante de la manipulation exercée par des mouvements intégristes et certains gouvernements. » Notons la dimension informative des légendes qui, non content d'assumer leur rôle descriptif et de contextualiser les photographies qu'elles accompagnent, contribuent également au message informatif en sortant du cadre strict des photographies.

Ce développement inédit des légendes de photographies de presse éloigne toutefois certains commentaires de l'objectivité tant recherchée. On relève, dans cette perspective, la présence de quelques approximations, telles que : « environ » (D17) ou « un peu partout » (D18). Certains adjectifs sont également introduits, comme dans « une illustration frappante » (D5) ou dans « locaux du géant » (D29). Tous ces termes contribuent à influencer la lecture et la perception de la photographie par le lecteur. Trois légendes peuvent être signalées toutefois pour leur totale objectivité (si tant est que cela soit possible). Elles présentent, pour la première (D13), une eau-forte colorisée⁴⁵, et pour les deux autres (D14, D16), des portraits, et se contentent

44. D5, D10, D11, D17, D19, D25 et D29.

45. Il s'agit d'une gravure.

de nommer la personnalité photographiée (« Saïd Jaziri » ; « Mahmoud Ahmadijad ») ou de donner la référence de l'image (« Liberté de la presse, eau-forte coloriée, 1789 »).

3.3. Analyse thématique des photographies

Comme dans le cas des photographies du journal français, un certain nombre de thèmes sont régulièrement utilisés dans celles du *Devoir* pour évoquer un sujet analogue. Qu'il s'agisse d'objets, de gestes ou d'expressions, le recours fréquent à ces éléments contribue à donner du sens à l'image⁴⁶. Afin de conserver une logique d'approche identique à celle déjà employée, nous ne prendrons en compte que les photographies qui ont été prises sur le terrain et dans le contexte de la crise des caricatures. Aussi allons-nous nous intéresser à 26 des photographies publiées par *Le Devoir* pendant le mois de février 2006. Deux types peuvent être identifiés ; tout d'abord, celui des portraits, ou des plans serrés, qui regroupe près de 42,3 % des photographies à l'étude, soit 11⁴⁷. Un second type, qui en comprend 14⁴⁸ – soit 53,8 % de la totalité – se caractérise par des photographies aux plans plus larges. On note, parallèlement, la particularité d'un triptyque (D26) étalé sur deux pages, et qui ne peut être inclus dans aucune de ces deux catégories, le triptyque intégrant à la fois deux plans larges et un plan serré (D26c/photo 16).

3.3.1. Des éléments saillants

On ne s'étonnera pas de constater que bien des éléments qui composent les photographies choisies par *Libération* se retrouvent également dans celles du *Devoir*. Certains autres, en revanche, apparaissent nouveaux, comme la présence de textes arabes et du Coran. L'objet ou l'élément le plus récurrent demeure celui du groupe et de la manifestation. Et même s'il n'apparaît qu'à neuf reprises, il reste néanmoins pertinent de se pencher sur les différentes mises en scène de la protestation. On distingue deux sortes

46. « La photographie n'est évidemment signifiante que parce qu'il existe une réserve d'attitudes stéréotypées qui constituent des éléments tout faits de signification (regard au ciel, mains jointes) ; une "grammaire historique" de la connotation iconographique devrait donc chercher ses matériaux dans [...] la "culture". » Barthes, R. (1961). « Le message photographique », *op. cit.*, p. 131-132.

47. D1, D2, D4, D8, D10, D11, D12 (photo 3), D14, D16, D24 (photo 5) et D27.

48. D3, D5, D6, D7, D9, D15 (photo 12), D17, D18, D19, D20, D21, D22 (photo 14), D23 et D25.

de manifestations : celles de protestation⁴⁹ et celles en faveur de la liberté d'expression. Une seule cependant va dans ce sens (D17) : prise dans les rues de Montréal, elle met en scène une manifestation que la légende pointe comme une « contre-manifestation ».

Concernant cette fois les photographies de manifestations de protestation, la moitié d'entre elles (soit quatre sur huit) mettent en scène des affiches ou des pancartes sûrement lisibles par le lecteur. On parle alors d'« iconotexte » pour exprimer cette fusion d'un texte dans l'image. S'il semble difficile pour l'Occidental moyen de déchiffrer les pancartes écrites en arabe (D6, D9), celles écrites en anglais (D2, D3, D26b), sont parfaitement compréhensibles. Ainsi peut-on lire : « *Annihilate those who insult Islam!!!* » ; « *Apology is not enough. We expect ACTION!* » ; ou encore : « *Insult the sacred of muslims* ». Pour les plus intéressés, déchiffrer les pancartes écrites en turc (D23) ne s'annonce pas non plus trop périlleux, même si les mots sont un peu plus difficiles à percevoir : « *Farkimiz* » (différence) ; « *siz* » (vous) ; « *ısgallerin* » (invasions) ; « *biz* » (nous) ; « *merhametin* » (compassion) ; et finalement le mot « *yaziyoruz* » (écrit). En plus d'apporter un sens à travers des objets et des éléments que le lecteur est conduit à interpréter, les photographies du *Devoir* présentent une dimension textuelle qu'il est possible d'analyser. Le message photographique est double grâce à l'ajout de la dimension textuelle. Les pancartes évoquent la protestation, la colère, voire la haine éprouvée par les musulmans. Le mot *insulte* est utilisé à deux reprises, et une pancarte (D2) s'apparente à un appel au meurtre : « *Annihilate those who insult Islam!!!* » (Anéantissez ceux qui insultent l'Islam!!!). Un mot d'ordre dont la forme impérative est renforcée par une forme exclamative elle-même augmentée à l'aide d'une triple répétition du point d'exclamation. Pour sa part, la mise en scène de la protestation présente un double intérêt grâce aux incises textuelles. Ces dernières semblent relever d'un choix de la politique photographique du journal, qui n'hésite pas à donner à voir de quoi lire.

Dans cette même logique, une autre thématique est repérable à l'intérieur des photographies du *Devoir* et elle apparaît comme une nouveauté par rapport à ce que nous avons repéré dans *Libération*. Il s'agit de la mise en scène de textes arabes ou de livres identifiables comme des exemplaires du Coran ou de textes religieux. Ainsi, quatre photographies (D1, D4, D24/photo 5 et D27) utilisent des documents textuels comme support. Pour trois d'entre elles, (D4, D24/photo 5 et D27), le texte est brandi, devenant le sujet central de la photographie. Pour l'autre (D1), le document textuel,

49. D2, D3, D6, D9, D15 (photo 12), D18, D23 et D26.

a priori d'origine arabe, occupe tout l'espace, qu'il ne partage qu'avec une main qui posée sur l'ouvrage, semble « lire » le texte. Cette représentation de l'écrit va dans le sens d'une évocation de la religion musulmane, et plus précisément du texte dont l'un des interdits a été bafoué : le Coran. Que le journal québécois fasse le choix de le montrer ne relève pas d'une décision anodine, car c'est afficher sans l'ombre d'un doute le lien existant entre la crise des caricatures et la religion musulmane. De ce point de vue, on peut affirmer que certaines des photographies publiées par *Le Devoir* évoquent et mettent en scène la religion. On notera, par ailleurs, que sur quatre des photographies qui exhibent un document écrit apparenté au Coran, trois le sont en compagnie d'une femme ou d'un enfant (D4, D24/photo 5 et D27). Il est vrai que la présence récurrente de femmes et d'enfants dans les photographies est marquante ; huit⁵⁰ présentent des femmes voilées ou des enfants. La majorité de ces photographies sont des portraits et utilisent l'image de la femme ou de l'enfant comme symbole et stéréotype. Le stéréotype, qui est « une croyance exagérée associée à une catégorie ou à un groupe humain⁵¹ », trouve son origine ici dans le portrait. Mis en scène de manière anonyme, l'individu est porté au rang de témoin de tout un peuple, de toute une culture et de toute une religion. Le fait qu'il s'agisse de femmes ou d'enfants n'est pas anodin, et la photographie joue sur l'affect pour attendrir le lecteur (pour Inigo Jones, l'image signifie et parle directement à l'âme⁵²). De fait, femmes et enfants sont traditionnellement perçus comme des êtres purs et innocents⁵³, et sont ici représentés dans des situations lourdement connotées : la photographie D4 met en scène une femme en pleurs, une autre, un enfant en prière (D8) et, une troisième, une femme suppliant le ciel (D12/photo 3).

Autant de situations inoffensives et chastes jouant sur le *pathos*. Ce stéréotype répond à celui de l'existence du système dominant : le patriarcat. De fait, l'intérêt de ces photographies réside également dans ce qui n'est pas montré. Alors que ce sont des hommes que l'on voit le plus souvent à l'intérieur des photographies de groupes et des manifestations, ils sont absents des portraits serrés d'anonymes. Les portraits d'hommes

50. D3, D4, D8, D12 (photo 3), D15 (photo 12), D24 (photo 5), D26 et D27.

51. Allport, G.W. (1999). *The Nature of Prejudice*, Cambridge, Addison-Wesley, cité dans Gaborit, P. (2009). *Les stéréotypes de genre : identités, rôles sociaux et politiques publiques*, Paris, L'Harmattan, p. 15.

52. Voir à ce propos Demaubus, T. (2005). « La scénographie picturale du masque Stuart ou le texte imaginaire », dans L. Louvel et H. Scepti (dir.), *Texte/Image : nouveaux problèmes*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 91-103.

53. *Ibid.* ; voir aussi Boyer, H. (2007). *Stéréotypage, stéréotypes : fonctionnements ordinaires et mises en scène*, Paris, L'Harmattan.

renvoient ici ou bien à des hommes de pouvoir connus, comme dans les photographies qui montrent Saïd Jaziri et Mahmoud Ahmadinejad (D14, D16), ou encore, comme dans le cas de la photographie D21 (un homme s'apprête à lancer une pierre), à la mise en scène d'un geste violent. De cette manière « supplément au texte narratif, la photographie peut aussi inscrire en creux ce qu'il est banal de nommer la présence d'une absence, [...] c'est par ce qui manque et non par ce qui y figure que la photographie joue le rôle de révélateur⁵⁴ ». Les hommes ne sont pas intégrés aux photographies de portrait d'anonymes, et le lecteur est entraîné à interpréter inconsciemment que femmes et enfants sont victimes d'une violence exercée par les hommes. Ce détail semble ici relever de la manipulation informationnelle. Pour aller plus loin dans le sens de cette hypothèse, on peut noter que les enfants ne sont jamais représentés hors de ces portraits, et que les femmes connaissent une représentation en apparence contrôlée. Une photographie (D15/photo 12) est emblématique de cette représentation. Alors qu'il s'agit d'une manifestation de protestation des femmes de Téhéran, le cadrage donne l'impression d'une marche silencieuse. Les femmes sont représentées de dos, et seul le visage de l'une d'elles est tourné vers nous. La protestation de groupe est métamorphosée en un portrait touchant renforcé par le regard caméra de cette femme retournée.

3.3.2. *Des signes expressifs récurrents*

Si des objets et des éléments notables peuvent être relevés à l'intérieur des photographies, des signes expressifs des personnages sont parfois utilisés à répétition, contribuant au message photographique. On retrouve dans *Le Devoir* les mêmes que dans *Libération* : bras levés ou écartés, yeux fermés, bouche ouverte. Deux photographies (D6, D9) exhibent des bras levés en signe de protestation et dans le cadre de manifestations ; à ce moment, il s'agit d'un geste de revendication. Ailleurs, toutefois, les mains levées appartiennent à des gestes d'explication, de discussion, et indiquent qu'il y a discours : le personnage « parle avec ses mains » (D16, D17). Deux autres photographies (D21, D22/photo 14) sont intéressantes en ce qu'elles s'opposent ; l'une d'elle (D22) représente un homme qui, face à deux policiers, lève les bras en signe de soumission à l'autorité. Ce geste connu de tous répond communément à l'interpellation « Haut les mains ! ». Alors qu'ici, les bras levés sont symboles de défense et se veulent la preuve du caractère

54. Louvel, L. et H. Scepti (dir.) (2005). *Texte/Image : nouveaux problèmes*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 104.

inoffensif de l'homme qui exécute le geste, l'autre photographie (D21) met en scène un bras levé pour attaquer, pour frapper et, plus précisément, pour lyncher. Ainsi peut-on dire que les bras levés sont polysémiques en ce que, selon la situation, ils peuvent signifier différentes choses. À cet égard, quatre autres photographies (D12/photo 3, D24/photo 5, D26 et D27) véhiculent une toute autre signification : dans leur cas, les bras tendus ont pour fonction de mettre en scène la religion. Trois d'entre elles (D24/photo 5, D26, et D27) montrent des femmes et un enfant qui brandissent le Coran ou une affiche condamnant l'insulte faite aux musulmans. Cet effet de mise en scène participe de ce que Patrick Charaudeau désigne comme « la visée de captation », qu'il présente comme un enjeu de dramatisation. Les médias doivent faire face au paradoxe qui oppose leur besoin de se montrer crédible à celui d'être lu par le plus grand nombre. Faire ressentir des émotions à leur lectorat devient un moyen efficace de pallier la concurrence, et l'instance médiatique est prise, de cette manière, entre deux pôles opposés : rationalité et émotivité. C'est dire que

le contrat d'information médiatique est, dans son fondement, marqué au sceau d'une contradiction : finalité de faire savoir qui devrait tendre vers un degré zéro de mise en spectacle de l'information et satisfaire au principe de sérieux en produisant des effets de crédibilité ; finalité de faire ressentir qui devrait tendre vers des choix stratégiques appropriés de mise en scène de l'information et satisfaire au principe d'émotion en produisant des effets de dramatisation⁵⁵.

Entre crédibilité et captation, les journaux balancent, et savent favoriser l'un ou l'autre selon les événements ou leur idéologie. Ici, les bras tendus contribuent à la magnification et à la dramatisation du phénomène religieux. L'autre photographie (D12/photo 3) représente ainsi une femme éplorée, implorant le ciel, bras tendus vers le haut en signe de supplication. Ce geste lourd de connotation rappelle le rituel de la prière. C'est dire que les bras tendus ne constituent pas un message unique et représentent à la fois un symbole de défense, un geste violent, une invite au dialogue et une allusion au rituel religieux. C'est d'ailleurs dans le sens religieux qu'il est ici le plus employé.

Il en va de même pour les photographies qui présentent des personnages aux yeux fermés. Sur les quatre répertoriées (D4, D8, D10 et D12/photo 3), trois d'entre elles contribuent à renforcer la dimension

55. Charaudeau, P. (2005). *Les médias et l'information : l'impossible transparence du discours*, Bruxelles, De Boeck, p. 74.



PHOTOGRAPHIE 3 [D12]

Cette peur du geste, notamment depuis les tours jumelles, cette peur de la parole ou de dessin vient biffer des siècles de lutte pour accéder à la liberté intérieure des êtres

(*Le Devoir*, 10 février 2006,

p. A9; photographe:

Mohamed Azakir, Reuters).

rituelle et religieuse de la représentation. Dans la photographie D4, une femme cache de sa main ses yeux fermés (elle semble pleurer). Parce qu'elle brandit un exemplaire du Coran, l'expression de son visage est automatiquement rattachée au livre, et donc à la question du religieux; si elle pleure, c'est parce que le Coran a été bafoué. Dans une autre photographie (D8), un jeune garçon tient ses yeux fermés dans une expression de recueillement: il est en train de prier. Enfin, dans une troisième photographie (D12/photo 3), les yeux clos d'une femme aux bras tendus vers le ciel participent à la solennité du geste et à sa dimension religieuse. Comme l'écrit Paul Edwards, «la photo, par sa netteté, par son effet de présence, tente de nous faire partager une expérience religieuse⁵⁶». Finalement, la présence de bouches ouvertes

56. Edwards, P. (2008). «Tendances nationales et tendances économiques dans la constitution de l'objet photolittéraire», dans J.-P. Montier *et al.* (dir.), *Littérature et photographie*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 41.

dans plusieurs photographies évoque à son tour différentes connotations, tels des cris de protestations (D6), l'énoncé d'une parole (D10) ou d'une prière (D12/photo 3).

Si les photographies de presse ont recours à certains signes expressifs récurrents, véritables points d'ancrage de l'image, ces éléments n'ont donc pas de sens prédéfini. Un même objet, signe ou élément du message photographique peut signifier une protestation, un dialogue ou encore au rituel religieux. Le langage corporel, une fois mis en scène par le média photographique, comporte divers sens. Mais de tout ce que nous avons pu observer jusque-là, c'est la dimension religieuse qui semble avoir été favorisée. L'analyse des signes distinctifs devrait nous permettre de valider cette hypothèse.

3.3.3. *La culture musulmane connotée*

Un certain nombre de signes communément liés à la culture musulmane sont présents, et ce, à plusieurs reprises. Les signes les plus souvent utilisés sont liés aux hommes ; dans sept photographies qui leur sont consacrées⁵⁷, ils portent la chéchia ou le turban. Les symboles féminins viennent en seconde position, notamment à cause du voile islamique représenté à cinq reprises (D3, D4, D12/photo 3, D15/photo 12 et D27). Quatre photographies, pour leur part, mettent en scène des hommes barbus (D6, D9, D18 et D22/photo 14). Bien que la question de la religion soit indirectement abordée (entre autres par le voile), ce lien que le lecteur établit entre l'habit et le culte relève d'un raccourci culturel. Aussi est-il bon de séparer, tout au moins au cours de notre analyse, les signes distinctifs qui relèvent de la culture de ceux qui relèvent sans hésitation de la religion. Le Coran et les rituels représentés sont une référence plus directe encore à la religion musulmane. Quatre photographies contiennent le Coran (D1, D4, D24/photo 5 et D27), ou ce qui peut s'apparenter à un texte religieux, et trois montrent le rituel de la prière (D8, D12/photo 3, D26c/photo 16). De la sorte, la religion musulmane est clairement représentée dans ce qu'elle a de plus distinctif : les textes et les pratiques.

57. D6, D9, D10, D11, D14, D18 et D21.

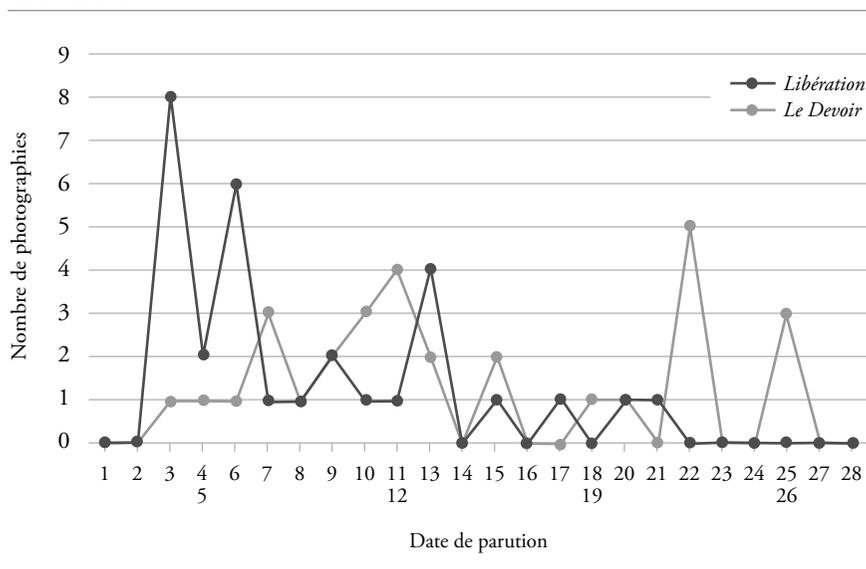
4 D'IMPORTANTES DISTINCTIONS

4.1. Analyse globale et quantitative des photographies

De façon générale, nous avons établi que la fréquence de publication des photographies de presse du journal *Libération* suivait la fréquence du nombre d'items; nous en avons conclu que, pour le quotidien français, la quantité de photographies publiées était proportionnelle à la quantité d'information textuelle. À propos du *Devoir*, les résultats obtenus nous ont conduit à nuancer le rapprochement possible entre le nombre de mots contenus dans les items et la fréquence des photographies. Dans le but de comparer cette fois les résultats obtenus par chacun des journaux concernant la fréquence de publication de leurs photographies, nous avons élaboré un nouveau graphique (figure 22).

FIGURE 22

Fréquence des photographies par jour dans *Libération* et dans *Le Devoir* en février 2006



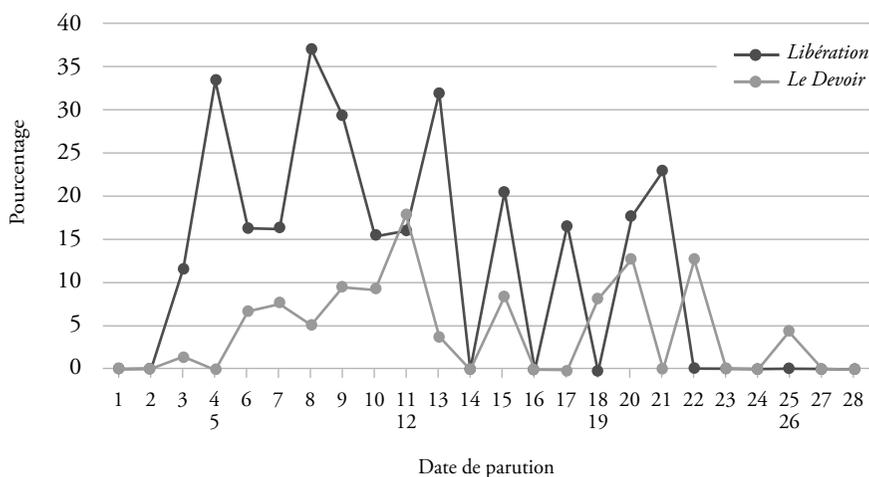
La superposition des deux courbes permet de distinguer certaines différences marquantes. On note en effet d'importantes variations en début de mois pour *Libération* et en fin de mois pour *Le Devoir*. On décompte

onze journées⁵⁸ durant lesquelles les deux quotidiens publient le même nombre de photographies, soit l'équivalent de 45,8% du total (presque la moitié du nombre de photographies). Par ailleurs, on peut s'étonner de la diminution graduelle des photographies publiées dans *Libération*. Mise en parallèle avec celle du *Devoir*, la courbe du journal français laisse voir une logique en escalier assez frappante (et ce, malgré la persistance de quelques variations). La publication de photographies dans *Le Devoir* apparaît plus stable et, même si le 14 février semble faire basculer le quotidien d'une période riche en publications à une période de ralentissement, les variations sont nuancées et demeurent infimes. Bien qu'ils aient publiés chacun de leur côté un total de 30 photographies, les deux quotidiens ne les ont donc pas publiées de la même manière ni à la même fréquence.

Mais s'il y a lieu de se pencher sur la répartition des photographies durant le mois de février, il est tout autant pertinent de s'attarder à la surface qui leur est consacrée (figure 23).

FIGURE 23

Surface consacrée en moyenne aux photographies par jour dans *Libération* et dans *Le Devoir* en février 2006 (en pourcentage de la surface totale des items)



58. 1, 2, 8, 9, 14, 16, 20, 23, 24, 27 et 28 février.

Au premier regard, on est forcé de constater la domination de la courbe de *Libération* par rapport à celle du *Devoir*. Alors que 13 points de la courbe du quotidien français occupent plus de 10% de la page (soit 54% des parutions au total), seulement 3 points du *Devoir* le font (soit 12,5%). La moitié des parutions du journal français durant le mois de février (à savoir 12 exemplaires) présentent une surface occupée par la photographie supérieure à 15%. Partant, on peut conclure que *Libération* accorde plus de place aux photographies de presse qui traitent de la crise des caricatures que *Le Devoir*. Aucune date significative cependant n'a pu être dégagée pour le nombre de photographies publiées, mais l'étude des graphiques nous a permis de mettre en avant deux idées générales. D'une part, l'organisation de la publication des photographies n'est pas la même dans les deux journaux. *Libération* présente ainsi une forme de diminution graduelle du nombre des publications tout au long du mois, tandis que *Le Devoir*, quoique plus économe, reste plus régulier. D'autre part, *Libération* consacre plus de place dans la page aux photographies qu'il publie.

4.2. Analyse thématique comparée des photographies

Deux thématiques essentielles éveillent ici l'attention. Dans un premier temps, la représentation de la violence comme phénomène d'information, dans un second temps, la façon très différente qu'ont les deux journaux de représenter, d'un côté, la culture musulmane, et de l'autre, la religion musulmane.

4.2.1. La violence

À la fin des années 1990, une étude de l'UNESCO soulignait que bien « que les actes de violence ne représentent qu'un cinquième de l'ensemble des délits, [...] la présentation des médias donne l'impression d'une proportion beaucoup plus élevée, qui entretient la même illusion dans l'opinion publique⁵⁹ ». De fait, depuis un bon nombre d'années, la thématique de la violence est largement exploitée par les médias de la presse ou de la télévision⁶⁰. En favorisant ainsi la retransmission d'actes agressifs, les médias feraient donc de la violence une véritable stratégie. Pour Bernard Dage-

59. Gerbner G. et N. Signorielli (1989). *Violence et terreur dans les médias*, Paris, Unesco, p. 16.

60. « Le crime ne paie pas, dit-on, mais pour les médias, le crime est extrêmement payant. [...] Pour les médias, toute scène de violence est rentable. » Dagenais, B. (2008). *Éloge de la violence*, Clamecy, Éditions de l'Aube, p. 280.

nais, elle constitue précisément « un outil et une stratégie de communication efficace et rentable⁶¹ ». Déjà la concurrence que se livrent les différents médias contribue à la mise en scène de cette violence à l'origine de l'engouement des lecteurs et des spectateurs⁶². Par ailleurs, c'est un fait que les analyses thématiques des photographies ont mis en exergue un penchant pour la représentation de la violence, à travers le geste ou le groupe. Dans les 30 photographies publiées par chacun des journaux, certains gestes se font même récurrents. Par sa puissance de représentation, le média s'empare d'un instant de la réalité, et en faisant le choix de le figer, l'érige en symbole. Trois photographies (L27, D21 et L21/photo 4) illustrent cette idée de symbolisation du geste et partagent plusieurs caractéristiques.

PHOTOGRAPHIE 4 [L21]



À Téhéran, mercredi, jets de pierres devant l'ambassade britannique pour protester contre la publication des dessins du Prophète
(*Libération*, 10 février 2006, p. 9 ; photographe : Behrouz Mehri, AFP).

61. Dagenais, B. (2008). *Éloge de la violence, op. cit.*, p. 225.

62. Schmid, A.P. et J. De Graaf (1982). *Violence as Communication : Insurgent Terrorism and the Western News Media*, Thousand Oaks, Sage, p. 69.

Tout d'abord, il s'agit à peu de choses près du même geste violent : un bras qui s'apprête à lancer (ou qui vient de lancer). Un autre détail retient l'attention : par le cadre ou le cadrage, chacune des photographies isole de la foule un homme en particulier. Et enfin, cet homme est sans visage ou presque, ce qui lui confère un anonymat d'autant plus important puisqu'on ne saurait le reconnaître. Il disparaît derrière le geste, qui prime désormais sur l'individu ; l'homme ne laisse transparaître que ce qu'il a de violent. Ce faisant, et en ce qu'elle est cet amplificateur d'existence, la photographie transforme ces inconnus en archétypes⁶³. Déshumanisés, ils perdent leur individualité pour devenir les vecteurs d'un geste saisi dans son moment le plus dramatique. On parle alors d'« instant décisif » ; le choix du moment photographié ne peut pas de fait être anodin (deux journaux différents de deux pays différents publient à trois reprises la quasi même photographie) en ce qu'il met en scène ce que Cartier Bresson présentait comme « l'instant le plus significatif d'une réalité donnée⁶⁴ ». Le *speculum* photographique (au sens d'empreinte lumineuse) devient symbole et spectacle ce qui, automatiquement, le libère de sa dimension objective, lui faisant perdre sa substance indicielle. Ainsi, pour Leszek Brogowski,

aujourd'hui plus que jamais, la photographie est tirée vers une *esthétisation* et une dramatisation, qui l'éloignent de son ambition initiale consistant qu'à n'être qu'une trace de la réalité, et l'approchent de cette autre ambition, pendant longtemps désignée comme « photographie artistique » [...] consistant à faire de la photographie une matière plastique malléable, et de ce fait incapable de simplement et objectivement refléter le monde et ses événements⁶⁵.

Il reste qu'on peut tirer deux conclusions de cette observation. En premier lieu, il existe bien une manipulation de l'information et une mise en scène de la violence par l'intermédiaire d'une esthétisation du support photographique (l'« instant décisif » établissant un rapport de séduction avec le lecteur). En second lieu, cette mise en scène de la violence par l'image conduit à la naissance d'un symbole réutilisable et identifiable dans deux territoires distincts.

63. Paul Léon explique le phénomène de manière suivante : « Passé l'instant de la capture, l'image photographique, parce qu'elle délivre, en quelque sorte, le sujet photographié de sa condition périssable, lui donne la paradoxale consistance de ces êtres de papier que sont les héros. » Léon, P. (2008). « L'écrivain et ses images, le paratexte photographique », dans J.-P. Montier *et al.* (dir.), *Littérature et photographie*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 115.

64. Entretien d'Yves Bourde avec Henri Cartier-Bresson (1974). « Nul ne peut entrer ici s'il n'est pas géomètre », *Le Monde*, 5 septembre, p. 13.

65. Brogowski, L. (2008). « *Zola fuit hic*. Le documentaire : dispositif photographique, dispositif littéraire », *op. cit.*, p. 145-146.

4.2.2. *Entre culture et religion musulmanes*

L'analyse thématique des photographies a dégagé un certain nombre de signes distinctifs de la culture musulmane (chéchias, voiles, turbans), mais aussi la mise en scène récurrente d'hommes barbus ; autant de signes d'arabité (pour reprendre l'expression de Roland Barthes⁶⁶) qui renvoient à la culture musulmane. Présents dans les photographies des deux quotidiens, ces signes ont fait l'objet d'une analyse qui nous a conduit à une découverte intéressante. Certes, *Le Devoir* met en scène, comme *Libération*, des objets de la vie musulmane, tels que la chéchia ou le voile. Mais parallèlement à la représentation de ces signes relatifs à la culture religieuse et musulmane, le quotidien québécois publie des photographies où la religion est directement représentée. Que ce soit par l'entremise des écritures saintes ou par la mise en scène du rituel religieux tel que la prière, la religion est saisie par la photographie et proposée au lecteur. Dès lors, il est possible d'émettre l'hypothèse que *Le Devoir* favorise la dimension religieuse de la crise contrairement à *Libération*, qui met en avant l'aspect plus polémique de la question de la liberté d'expression. Du coup, il s'impose de se pencher sur quelques photographies emblématiques des deux journaux de façon à tester notre hypothèse.

Les photographies L23 et D24 (photo 5) ont éveillé notre intérêt pour plusieurs raisons. Tout d'abord, elles semblent toutes deux appartenir à ce que nous avons pu définir comme l'instant décisif. La photographie du *Devoir* représentée ici met en effet en scène un jeune garçon brandissant un livre immense au-dessus de sa tête, tandis qu'en une du 13 février, *Libération* montre une main pointant l'index vers le Ciel, le « geste traditionnel des fidèles » nous précise la légende. On devine aisément que les deux personnages photographiés n'ont pas gardé leurs bras levés pendant des heures. C'est donc dire que les photographies ont saisi le moment culminant des deux gestes. Autre fait notable, et alors qu'il s'agit de photographies de presse, on remarque que l'information qu'elles transmettent est quasiment nulle. Hors contexte, le doigt tendu vers le ciel dans la photographie de *Libération* n'offre comme seul point de repère visuel que la couleur légèrement basanée de sa main. La seconde photographie, pour sa part, est plus riche en informations mais demeure néanmoins énigmatique. Le jeune garçon est lui aussi représenté hors contexte et sans aucun signe particulier, hormis un gigantesque livre que l'on pourrait croire être le Coran. Objectivement, sur le plan visuel et sans aucune interférence textuelle,

66. Barthes, R. (1961). « Le message photographique », *op. cit.*, p. 136.

ces photographies ne disent absolument rien. Aucune manifestation n'est visible ni aucun drapeau qui nous permettraient d'associer l'événement à un pays ou à une situation de crise quelconque. On pourrait même penser que ces deux photographies ont été prises dans une salle de classe... Ainsi, si elles ne nous informent pas comme le font la plupart des photographies documentaires, on peut considérer toutefois avoir affaire à deux photographies émotives. De fait, leur intérêt ne demeure pas dans ce qu'elles montrent, mais dans ce qu'elles représentent. Comme nous avons déjà pu le développer au cours de notre analyse globale des photographies du *Devoir*, le recours au stéréotype de l'enfant participe à la quête de l'affect chez le lecteur, et l'isolement par le cadre contribue à ériger le modèle en symbole. Si *Le Devoir* a recours, on l'a vu, à ce type de photographie (jouant sur les stéréotypes et l'affect à travers la mise en scène du rituel ou de la dévotion religieuse), il n'en va pas de même pour *Libération*, qui exclut la religion de ses photographies au bénéfice du débat. D'où la dimension énigmatique de la photographie L23 publiée en une du journal.

PHOTOGRAPHIE 5 [D24]



Enfant brandissant un Coran ouvert au-dessus de sa tête
 (*Le Devoir*, 22 février 2006, p. B4 ; photographe : Fayez Nureldine, AFP).

Considérée séparément de la photographie D24 (photo 5) du *Devoir*, la photographie L23 de *Libération* se caractérise d'abord par le texte de une qui l'accompagne: «*Libération* – Dessins de Mahomet – L'islam de France cherche sa voix.» C'est sous le titre que le doigt pointé montre ou bien le ciel ou bien le mot *cherche*. Mais quoi qu'il arrive, il nous ramène au titre, et par là même, au jeu de mot que l'on peut y distinguer. En effet, le jeu sur l'homophonie des mots *voix* et *voie* n'est possible que par et grâce à la photographie et à l'imaginaire qu'elle appelle (car le doigt pointé vers le ciel montre nécessairement la voie à suivre...). Ainsi, le titre même de la parution, par la proximité qu'il établit avec la photographie, l'emmène dans une dimension symbolique qui, dans le contexte de la publication, peut être également une dimension religieuse, car c'est bien «l'islam» qui cherche sa voix. Mais l'objet de la représentation peut lui-même constituer une référence directe à la religion. Et ce doigt pointé vers le ciel pourrait bien faire écho au doigt de Dieu communément pointé vers le bas (vers les hommes).

On peut donc dire que ces deux photographies de *Libération* et du *Devoir* travaillent à l'évocation du phénomène religieux, mais de deux manières différentes. *Le Devoir* assume pleinement le renvoi au culte et au rituel, et un peu à la manière de ce jeune garçon brandissant un Coran plus grand que lui au-dessus de sa tête, il affiche sans détour la mise en scène de la croyance religieuse. Tout au contraire, *Libération* joue sur les mots et les symboles, et propose aux lecteurs une interprétation religieuse, que ces derniers peuvent ne pas voir ou refuser de considérer. La religion est donc bel et bien représentée dans les deux quotidiens, mais le journal français se distingue par sa prudence dans la représentation.

Chapitre

4



Gros plan sur six photographies

« Jamais aucune explication d'image ne peut rendre compte de tout ce que contient un document. Le seul équivalent de l'image demeure l'image elle-même. Armé de cette leçon de modestie fondamentale, chacun doit donc s'apprêter à lutter sans relâche contre l'imperfection. »

Gervereau, L. (2000).
Voir, Comprendre, analyser les images,
Paris, La Découverte, p. 10.

Travailler sur des photographies de presse en faisant abstraction du texte qui les accompagne, c'est considérer que l'image peut être saisie indépendamment de lui. Comme on l'a vu dans le chapitre précédent, la photographie de presse n'est pas toujours reléguée à la fonction d'illustration, elle initie même parfois le texte informatif. Cela étant, la production paratextuelle, qui fatalement interfère avec le rapport entre le texte et son illustration, doit être prise en considération. Car si l'image nous donne à « voir » quelque chose, notre rapport à l'image, qui est un travail individuel de l'imagination (et qui donc engage un réseau d'images autoconstitué dans l'imagination), peut nous conduire à voir autre chose que ce que l'on nous présente. Iouri Lotman a montré l'importance de considérer la polysémie thématique des éléments convoqués dans les images¹. Comme toute image, la photographie de presse puise dans l'inconscient du lecteur et l'entraîne à tisser des liens avec d'autres textes et d'autres images de sa culture générale personnelle. De ce point de vue, il est parfaitement légitime de se pencher sur ces photographies en faisant abstraction des textes qui leur sont liés par une traditionnelle contingence spatiale. C'est pourquoi nous avons sélectionné un échantillon de six photographies dans *Libération* et *Le Devoir*, en suivant les diverses thématiques relevées au cours de notre analyse globale. Nous tentons ici de proposer une analyse riche et détaillée de ces photographies de presse, retenues à la fois pour le contenu représentatif de l'ensemble et pour leur intérêt esthétique. De plus, l'étude de cas s'est imposée à nous parce qu'elle nous permet de nous inscrire dans une tradition de l'historiographie contemporaine².

Quatre points sont abordés dans notre analyse. D'emblée, nous effectuons une rapide mise au point à propos du contexte des photographies sélectionnées (la page de publication et le sens attribué à cette page). Ensuite, nous procédons à la mise en texte de la photographie, c'est-à-dire une brève description de la photographie analysée. Quant au troisième aspect, l'étude du message plastique, il nous permet de nous pencher sur ce que Barthes

1. Lotman, I. (1975). *Structure du texte artistique*, Paris, Gallimard.

2. Si les courants historiographiques dominants en France ont longtemps mis l'accent sur l'étude des masses, la microhistoire, reconnue comme majeure à la fin des années 1980, conduit les historiens français à se saisir de phénomènes historiques complexes en se penchant sur des événements ou des sources d'envergure limitée. Méthode heuristique, l'étude de cas est un glissement d'échelle qui se manifeste par l'analyse de cas singuliers choisis en fonction de leur capacité à synthétiser et à épouser des modèles plus généraux. L'intérêt que peut présenter une telle approche réside dans son potentiel de représentation, et toute analyse de cas se doit, par conséquent, de déboucher sur des hypothèses générales.

désigne comme le sens second du message photographique³. Parmi les premiers constats à établir, il faut souligner le fait que la photographie est imprimée dans un journal et donc, en partant, sur un papier reconnu par tous (par le toucher comme par l'odorat) comme du « papier journal ». De par sa fonction et son utilisation, ce dernier est lié dans l'inconscient collectif au caractère public et informatif de son contenu. Aussi la photographie publiée sur ce type de support est-elle lourde de signifiés : elle se doit de contenir un message d'information en lien avec l'actualité. On s'accorde également pour dire qu'elle renvoie directement ou indirectement à un texte (article, publicité ou courrier de lecteur) présent dans le quotidien, et placé le plus souvent à côté de la photographie (même si on a vu que celle-ci n'était jamais entièrement subordonnée à un texte). Qui plus est, le caractère public du journal nous amène à considérer la photographie de presse comme un genre particulier qui se doit de respecter un certain nombre de codes esthétiques et éthiques. Aussi nous attardons-nous aux notions de support, de cadre, de cadrage, d'angle de prise de vue, de profondeur de champ, de composition ou encore de couleur. Enfin, après l'analyse du message plastique, nous nous intéressons au message iconique, c'est-à-dire aux divers motifs présents (ou absents) dans la photographie ainsi qu'aux poses prises par les modèles (gestes particuliers, expressions du visage, etc.). Concernant ce type d'approche, nous gardons à l'esprit la dimension subjective de l'analyse. De fait, comme nous le rappelle Barthes, « la lecture de la photographie est [...] toujours historique ; elle dépend du "savoir" du lecteur⁴ ». L'analyse que nous proposons n'est en aucun cas « figée », et n'est qu'une proposition d'interprétation. Ainsi, le découpage des photographies sélectionnées nous permet de mettre en évidence le paradoxe fonctionnel de la photographie de presse, référentielle mais parfois aussi expressive et émotive.

1 LE RÔLE INFORMATIF ET ÉMOTIF DE LA PHOTOGRAPHIE DE *LIBÉRATION*

Nous avons retenu 3 des 30 photographies de *Libération* du mois de février 2006 qui font référence à la crise des caricatures, soit les photographies L1 (photo 6), L11 (photo 8) et L17 (photo 10). Nous les analysons une par une avant de revenir sur leurs caractéristiques communes. En effet, mettre

3. Barthes, R. (1961). « Le message photographique », *Communications*, vol. 1, n° 1, p. 127-138.

4. *Ibid.*, p. 135.

en avant l'organisation de l'image à l'étude s'avère un passage obligé pour comprendre le fonctionnement des différentes composantes qui la constituent. Pour Marie-Claude Vettraino-Soulard, « la composition architecturale influe sur les déplacements de l'œil et induit donc des modes de lecture différents. Le "démontage" de l'espace iconique [...] permet de découvrir l'organisation géométrique des plans et d'expliquer le positionnement des objets⁵ ». On se souviendra néanmoins que pour Roland Barthes, la

description d'une photographie est à la lettre impossible ; car décrire consiste précisément à adjoindre au message dénoté, un relais ou un message second, puisé dans un code qui est la langue, et qui constitue fatalement, quelque soin qu'on prenne pour être exact, une connotation par rapport à l'analogie photographique : décrire, ce n'est donc pas seulement être inexact ou incomplet, c'est changer de structure, c'est signifier autre chose que ce qui est montré⁶.

1.1. Une « une » accrocheuse

La première photographie que nous avons décidé d'étudier constitue la une du vendredi 3 février 2006 ; c'est une journée où le quotidien connaît un pic pour la surface des titres et les photographies. Huit photographies ont été publiées ce jour-là dans le quotidien, et celle-ci est la première de la parution. Elle est signée Arif Ali de l'AFP et la légende qui l'accompagne indique : « Des pakistanais brûlent le drapeau danois, hier à Lahore. » La photographie mesure 650 cm² et représente 57,68 % de la page, c'est-à-dire plus de la moitié. Elle est en couleur et inclut le logo du journal. On y relève également le titre principal de la une : « Les dessins sataniques. Dix-sept ans après l'affaire Salman Rushdie, des caricatures de Mahomet embrasent le monde musulman. » On notera la caractéristique de cette photographie qui en plus de se voir attribuer le statut particulier d'être en une, se fait l'hôte d'un titre et d'un logo.

La photographie peut être divisée en trois plans et deux espaces. Au premier plan, on distingue un homme barbu en chemise rayée et portant la chéchia, bouche ouverte et yeux clos. Sur sa gauche, en bas à droite de la photographie, un second homme arborant lui aussi la barbe et la chéchia lève le bras. Entre les deux hommes, on reconnaît ce qu'il reste d'un drapeau danois en train de brûler. Le second plan est occupé par trois

5. Vettraino-Soulard, M.-C. (1993). *Lire une image : analyse de contenu iconique*, Paris, Armand Colin, p. 25.

6. Barthes, Roland (1961). « Le message photographique », *op. cit.*, p. 128.

hommes qui, en haut à gauche de la photographie, fixent l'objectif. Le troisième et dernier plan est constitué du ciel bleu, des fils à haute tension et d'une banderole blanche où l'on reconnaît des mots arabes écrits en bleu. En d'autres termes, et du point de vue de sa disposition spatiale, la photographie peut être divisé en deux si l'on dessine une diagonale qui part du haut gauche de la photographie, vers le bas droit, et sépare de cette manière le ciel et les fils électriques de ce qui apparaît clairement comme des manifestants. La ligne ainsi tracée suit celle que forme le haut de la banderole dans la division qu'elle instaure entre le ciel et les visages des manifestants.

PHOTOGRAPHIE 6 [L1]

VENDREDI 3 FÉVRIER 2006 • PREMIÈRE ÉDITION N° 7695 • WWW.LIBERATION.FR



Des Pakistanais brûlent le drapeau danois, hier à Lahore
(*Libération*, 3 février 2006, p. A1 ; photographe : Arif Ali, AFP).

1.1.1. *Le message plastique*

La publication de cette photographie en une du quotidien est lourde de sens pour l'analyse et l'approche qu'en fait le lecteur. Accessible avant même l'achat du journal, elle possède une fonction d'accroche indéniable. Dans cette perspective, elle se doit d'être emblématique du sujet d'actualité et de contenir une synthèse visuelle de l'éditorial. C'est pourquoi l'on considère généralement la photographie publiée en une comme la plus importante du quotidien. Dans le cas qui nous intéresse, la représentation visuelle est limitée par le cadre qui impose au lecteur une vision restreinte: un des hommes debout à gauche de la photographie est en partie hors champ. Ce type de cadre contribue à créer une sensation de contiguïté d'autant que son effet projette le lecteur dans la photographie. Il est vrai que la photographie a été prise de près, et le cadrage est à ce point serré que l'on peut distinguer les ongles et les lignes de la main des hommes au premier plan. L'effet de dramatisation est ainsi lié au fait que l'on perçoit très nettement les traits de chacun des personnages. Les yeux fermés de celui au centre y contribuent également. La technique du plan serré entraîne de plus le lecteur à se projeter dans la photographie en éliminant l'effet «fenêtre» des photographies panoramiques ou de paysage. Le lecteur est au centre de ce groupe d'hommes qui le surplombe, et ce, notamment grâce à l'angle de prise de vue. Celui-ci est ici très marqué. L'appareil devait être posé ou tenu aux pieds des manifestants, comme le laisse croire la posture des trois hommes en haut à gauche de la photographie (ils baissent la tête pour regarder l'objectif). La contre-plongée, conventionnellement rattachée à un effet de magnification, contribue ici à dramatiser la scène, tout en donnant aux manifestants une allure imposante. La profondeur de champ est presque inexistante et seul le ciel, traversé de fils électriques, la crée légèrement. Cet effet va ici encore dans le sens d'une dramatisation de l'image. L'œil est d'autant plus impliqué dans la photographie qu'il n'a pas d'échappatoire (de point de fuite) pour reposer son regard.

La composition et la mise en image permettent de dessiner et de mettre au jour ce que l'on peut qualifier de «géographie intérieure du message⁷». La manière dont sont répartis les différents éléments dans l'image détermine la hiérarchisation de la vision et par là même, l'orientation de sa lecture. Paul Klee insiste ainsi sur le fait que l'œil suit «les chemins qui lui ont été ménagés dans l'œuvre⁸». Le regard est

7. Joly, M. (1997). *Introduction à l'analyse de l'image*, Paris, Nathan Université, p. 84.

8. Klee, P. (1985). *On Modern Art*, New York, Faber & Faber, p. 23.

en effet « dirigé » à travers l'image par des dynamiques internes de la composition. On notera néanmoins que ce parcours n'a rien de monodimensionnel, et qu'il est d'abord et avant tout saisi dans sa globalité. La dynamique interne de l'image que nous proposons ci-dessous n'est ainsi qu'indicative et proposée à titre d'exemple. En aucun cas une telle analyse ne saurait se donner comme définitive⁹.

La dynamique interne de la photographie L1 (que nous avons détaillée à la photographie 7) entraîne le lecteur à balayer l'image du haut à gauche vers le bas à droite, avant de fixer son regard sur le logo du quotidien, puis sur le titre inscrit en bas à gauche. Ce va-et-vient visuel conduit l'œil à croiser à deux reprises le visage de l'homme aux yeux fermés, et c'est donc ici le point le plus frappant de la photographie. On notera que paradoxalement, le drapeau en feu contribue à diriger le regard, mais n'est jamais traversé par lui. Aussi n'est-ce que dans un second temps, ou après la lecture de la légende, que le lecteur prend conscience de la présence de la flamme sur la photographie. Par ailleurs, « l'harmonie des couleurs et des contrastes [...] concourent fortement à l'esthétique¹⁰ ». Il faut préciser que l'importance que peut jouer la couleur dans une image, qu'elle soit photographie de presse ou autre, est anthropologique, et varie selon la culture et l'éducation de chacun : « la couleur résulterait d'une inférence inconsciente fondée sur l'expérience antérieure de l'observateur¹¹ ». Elle met néanmoins le spectateur dans un état qui se « rapproche » de son expérience première avec les couleurs et la lumière. Ainsi couleurs et lumières jouent-elles plus qu'un rôle esthétique : elles ont une fonction et un effet psycho-physiologique sur les spectateurs¹². Au premier coup d'œil, la couleur qui semble dominer est le rouge. Du fait de la couleur du drapeau, mais également de la partie arrière du logo de *Libération*. En y regardant de plus près, cependant, c'est la couleur bleue du ciel qui domine la photographie : elle recouvre même presque la moitié de la surface. Mais comme le drapeau est au premier plan, il influence la perception de la couleur. On distingue une zone de couleur sombre dans le coin supérieur gauche de la photographie. Les personnages présents sont habillés de vêtements sombres, et la lumière du soleil à son zénith provoque de l'ombre sur les visages penchés vers l'avant.

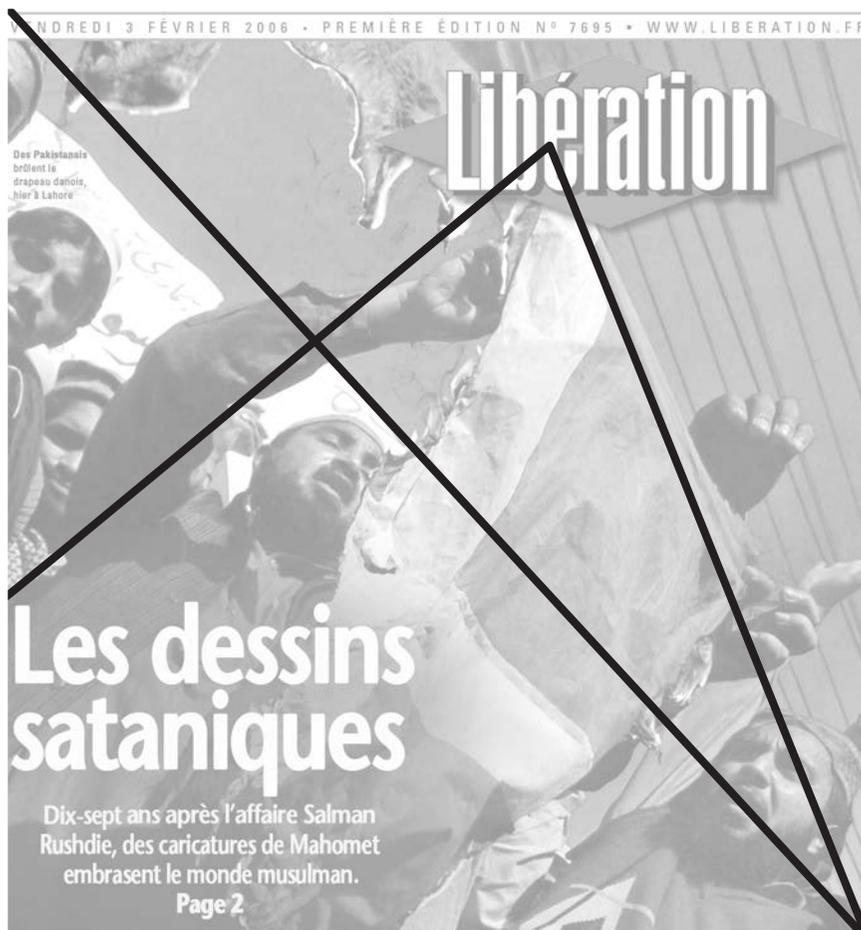
9. Chézaud, P. (2005). « L'image pré-texte », dans L. Louvel et H. Scepti (dir.), *Texte/Image : nouveaux problèmes*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 53-66.

10. Agnès, Y. (2002). *Manuel de journalisme*, Paris, La Découverte, p. 358.

11. Delorme, A. et M. Flückiger (2003). « La vision des couleurs », dans *Perception et réalité. Une introduction à la psychologie des perceptions*, Bruxelles, De Boeck, 2003, p. 123.

12. Joly, M. (1997). *Introduction à l'analyse de l'image*, Paris, Nathan Université, p. 87.

PHOTOGRAPHIE 7


Analyse graphique de la photographie 6 [L1]

(*Libération*, 3 février 2006, p. A1 ; photographe : Arif Ali, AFP).

Les conclusions que nous pouvons tirer de cette étude proposent une lecture en trois temps de la photographie. Le regard s'arrête d'abord sur le visage de l'homme aux yeux fermés, puis sur le logo du journal, et enfin sur le titre. La « perception » du drapeau s'opère dans un premier temps sur le plan des couleurs ; elle s'oppose, du fait de la nature chaude de sa dominante, au groupe d'hommes qui, à sa droite, sont plongés dans des dominantes froides et foncées. Leur position, puisqu'ils sont tout à la fois proches et au-dessus du lecteur, contribue à la dramatisation et à la

magnification de la scène, notamment grâce à l'homme aux yeux fermés et au drapeau en feu. Le lecteur est submergé par une foule qu'il ne voit pas mais qu'il devine hors-cadre.

1.1.2. *Le message iconique*

Selon la méthode proposée par Martine Joly, le message plastique doit s'intéresser à deux dimensions de la photographie : les motifs et la pose du modèle. Une analyse du même type ayant été faite en partie au cours de l'analyse générale des photographies, nous ne ferons ici que rapporter brièvement des conclusions déjà étayées (tableau 1).

TABLEAU 1
Signifiants, signifiés et connotations de la photographie 6 [L1]

Signifiants iconiques	Signifiés de premier niveau	Connotations de deuxième niveau
Présence de trois chapeaux	Chéchia	Couvre-chef rattaché à la culture musulmane
Drapeau rouge et blanc en feu	Drapeau du Danemark en feu	Geste violent traduisant la haine éprouvée envers le Danemark
Barbe	Pilosité d'homme mûr	Signe distinctif du musulman pratiquant
Papier blanc avec de l'écriture bleue	Pancarte avec des mots arabes	Pancarte de revendication dans un contexte de manifestation

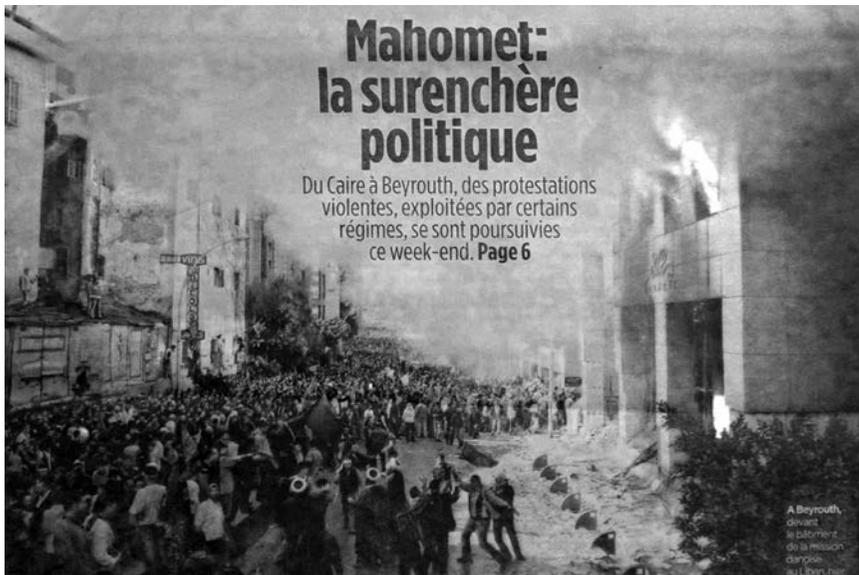
L'examen des différents motifs perceptibles sur la photographie permet de mettre en avant les nuances engendrées par un regard averti. De fait, les différences de sens établis entre les signifiants iconiques et la connotation de deuxième niveau fournissent la preuve que tout élément représenté dans le cadre d'une image peut être la source d'interprétations multiples. Ici, les différents motifs permettent d'identifier clairement un type de personne et une activité. Ce sont des musulmans qui, en colère contre le Danemark, manifestent et font connaître leur mécontentement. Ainsi, consacrer une étude aux postures, aux expressions faciales ainsi qu'aux gestes revient à s'intéresser à l'interprétation d'une scénographie inspirée de réflexes de maintien du corps culturellement codés. Comme

nous l'avons abordé au cours de notre analyse générale des articles, les yeux fermés et la bouche ouverte du musulman au centre de la photographie évoquent sans hésiter une posture de prière, un moment de supplication ou de communion.

1.2. Quand la photographie de presse se fait objet d'art

À l'instar de celle que nous venons d'analyser, la photographie L11 (photo 8) a été publiée en une du journal *Libération*, le 6 février 2006. Ce jour correspond au second pic d'importance de la fréquence des photographies, six étant publiées cette journée-là. Celle que nous avons choisie est la première perçue par le lecteur et est intitulée : « À Beyrouth, devant le bâtiment de la mission danoise au Liban, hier ». L'auteur n'est pas mentionné, et la photographie, plus petite que celle que nous venons d'analyser, mesure tout de même 422,5 cm² et occupe donc près de 37,9% de la page. On notera également qu'elle est en couleur et qu'un titre lui a été superposé en « réserve » : « Mahomet : la surenchère politique ».

PHOTOGRAPHIE 8 [L11]



À Beyrouth, devant le bâtiment de la mission danoise au Liban, hier
(*Libération*, 6 février 2006, p. A1 ; photographe : AP).

La photographie met en scène une rue envahie par des manifestants et bordée par des immeubles de couleur sable, dont l'un est en flammes. La fin de la rue disparaît au centre de la photographie dans une épaisse masse de fumée. En partant de la gauche, on remarque une foule compacte de manifestants qui tournent le dos au lecteur et se dirigent vers le fond de la photographie ; au centre et au premier plan se trouve un petit groupe d'hommes agités et peut-être sur le point de déclencher une bagarre. Sur la droite, au pied de l'immeuble déserté et qui brûle, l'on croit reconnaître des morceaux de papier, du sable ou de la cendre blanche. Le haut de la photographie, recouvert en son centre par le titre de la une (« Mahomet : la surenchère politique »), n'est que la grise reproduction d'un amas de fumée. L'image peut ainsi se diviser en deux : le haut, habitée par la fumée, et le bas, où s'agitent les manifestants. Cette sous-partie de la photographie se subdivise à son tour en cinq zones verticales : les deux immeubles, l'un en feu, l'autre pas ; la foule tassée des manifestants, les quelques manifestants agités, et enfin la zone « désertée ».

1.2.1. *Le message plastique*

Une partie de l'intérêt de cette photographie placée en une du quotidien français réside dans sa dimension emblématique et accrocheuse. Le point de vue qu'elle accorde au lecteur est large, et c'est une vision d'ensemble qu'elle propose. Paradoxalement, si le cadre paraît relativement étendu (puisqu'on distingue les deux côtés de la rue) il est, à l'instar de la rue précisément, bordé par deux bâtiments qui le limitent à gauche et à droite, tandis que la fumée fait également office de mur au niveau supérieur de la photographie.

L'on sait que le cadrage s'apparente à la « taille de l'image comme résultat supposé de la distance entre le sujet photographié et l'objectif¹³ ». Aussi s'agit-il de se demander si nous sommes éloignés du sujet photographié. Ici, il s'agit d'un plan d'ensemble en ce que la rue tout entière est visible (le plan large met en scène un espace délimité où l'action est perçue en totalité). Ce recul pris par l'appareil photographique contribue à donner au lecteur un sentiment de recul vis-à-vis de l'action ; il observe de loin comme s'il était placé devant un tableau de peinture¹⁴. Cette impression

13. *Ibid.*, p. 83.

14. Voir à ce propos les travaux de Jeff Wall, la notion de « photographie plasticienne » de Dominique Baqué, ou encore l'emploi « pictorialiste » des photographies de Teun Hocks, Bernard Faucon ou encore David Buckland.

de tableau est accentuée par l'angle de prise de vue, ici, en oblique. Plus sophistiqué que la plongée ou la contre-plongée, le point de vue choisi installe le lecteur dans une position qu'il ne pourrait pas prendre dans la réalité. Le regard se neutralise en ce qu'il transcende l'action et devient celui de l'observateur contemplatif et impuissant devant la scène figée d'une peinture. À la manière des peintres de la Renaissance italienne, il semble que le photographe ait mis l'accent sur la perspective. Cette dernière est définie par Erwin Panofsky comme

l'aptitude à représenter plusieurs objets avec la partie de l'espace dans laquelle ils se trouvent, de telle sorte que la notion de support matériel du tableau se trouve complètement chassée par la notion de plan transparent, qu'à ce que nous croyons, notre regard traverse pour plonger dans un espace extérieur imaginaire qui contiendrait tous ces objets en apparente enfilade et qui ne serait pas limité mais seulement découpé par les bords du tableau¹⁵.

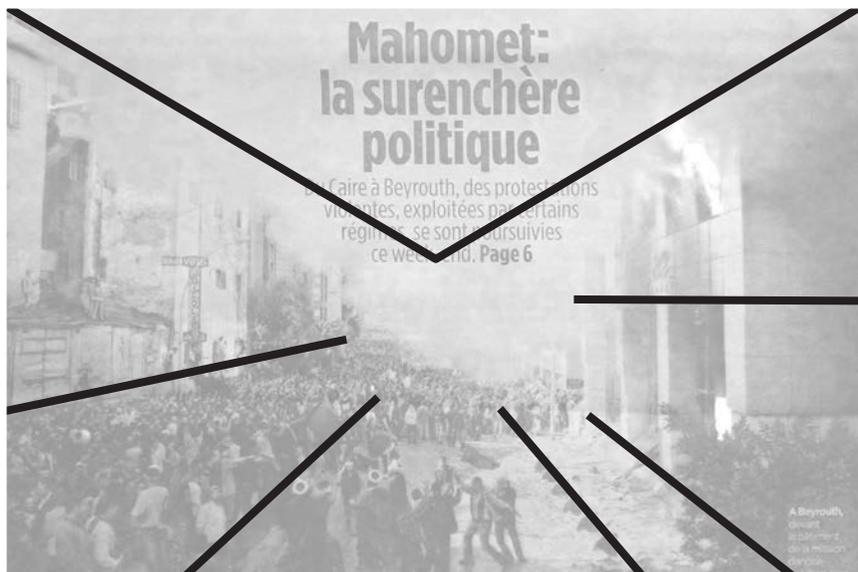
Ainsi retrouve-t-on dans la photographie 9 (analyse graphique de la photographie 8 [L11]) les repères requis à l'époque dans le domaine de la peinture : la mise en place d'une pyramide à l'intérieur d'une « fenêtré » (tableau ou, ici, photographie) dont le centre visuel est un point de fuite appelé l'« horizon », et où convergent toutes les parallèles de l'image. Ernest Cassirer ajoute que « l'homogénéité de l'espace géométrique repose en dernière analyse sur le fait que tous les points qui s'agglomèrent dans cet espace ne sont rien d'autre que de simples déterminations topologiques qui ne possèdent, en dehors de cette relation, de cette "situation" dans laquelle ils se trouvent, aucun contenu propre et autonome¹⁶ ». Si cela peut paraître excessif, on notera néanmoins que les « points qui s'agglomèrent » s'apparentent dans ce cas aux manifestants, qui comme une masse unie, se dirigent tous vers le centre de la photographie, vers l'horizon, épousant ainsi parfaitement la définition donnée par Cassirer.

Cet équilibre qui s'apparente aux œuvres picturales de la Renaissance et à la découverte de la perspective nous amène à nous pencher sur la composition de la photographie analysée et à dessiner les lignes qui organisent la géographie de son espace. Dès lors, il est aisé de constater combien cette photographie se construit autour d'un point de fuite.

15. Panofsky, E. (1975). *La perspective comme forme symbolique*, Paris, Minuit, p. 39.

16. Cassirer, E. (1972). *La philosophie des formes symboliques*, Paris, Minuit, cité dans Panofsky, E. (1975). *La perspective comme forme symbolique*, op. cit., p. 42.

PHOTOGRAPHIE 9



Analyse graphique de la photographie 8 [L11]
(Libération, 6 février 2006, p. A1 ; photographie : AP).

Les lignes mises au jour dirigent le regard, qui se perd dans la foule et l'accompagne jusqu'au centre de l'image. Les flammes que l'on aperçoit sortant des fenêtres de l'immeuble jouent toutefois un rôle non négligeable dans l'orientation de la lecture, comme s'il s'agissait pour le lecteur de les fuir à son tour. On remarque par ailleurs que les couleurs les plus représentées sont des couleurs fades : blanc, gris, sable. Le vert est présent par échantillon, à travers quelques drapeaux ou grâce au buisson qui se trouve dans le bas droit de l'image. En revanche, l'orange vif des flammes détonne avec l'ensemble de la photographie, et le regard est aspiré par cette couleur, alors même que toute l'organisation de la photographie entraînerait le lecteur à porter son regard au loin. Du coup, cette photographie s'apparente davantage à un tableau qu'à une photographie de presse.

La perspective centrale (en point de fuite) est respectée par toutes les lignes droites de l'image, contribuant à orienter le regard vers le cœur de la photographie. Mais en attirant le regard, la couleur chaude et vive des flammes qui émergent du bâtiment établit un contrepois à l'effet de perspective. Quant à l'œil du lecteur, il surplombe la scène, ce qui lui confère un statut particulier et transcendant à l'action.

1.2.2. *Le message iconique*

La mise en lumière des différents motifs qui composent la photographie de presse L11 (photo 8) confirme sa dimension emblématique (tableau 2). Le lecteur a sous les yeux deux actions parallèles : en premier lieu, une manifestation de protestation violente (certains hommes se bagarrent en bas au centre de l'image) et, en second lieu, l'attaque d'une ambassade danoise (des flammes sortent des fenêtres d'un bâtiment). Cette photographie livre ainsi plusieurs informations : la présence d'une masse de personnes mécontentes (la foule), la religion à laquelle celles-ci adhèrent (grâce aux turbans), leur appartenance culturelle (par l'intermédiaire des drapeaux verts) et enfin, leur degré de mécontentement (compte tenu de la bagarre et du feu dans l'immeuble). Les motifs mis en scène dans cette photographie font du message plastique un message riche en détails et en informations concernant la crise. Emblématique de ce qui se trame à l'époque dans les pays arabo-musulmans, le choix de ne pas représenter de modèle et de favoriser une vision d'ensemble d'une foule qui tourne le dos à l'objectif contribue à la dimension universelle de l'information transmise.

TABLEAU 2

Signifiants, signifiés et connotations de la photographie 8 [L11]

Signifiants iconiques	Signifiés de premier niveau	Connotations de deuxième niveau
Tissus enroulés autour de la tête de plusieurs hommes	Turbans	Couvre-chef rattaché à la culture musulmane
Tissus verts	Drapeaux verts	Drapeaux des pays islamisés, couleur de la religion musulmane
Flammes qui émergent d'un bâtiment	Bâtiment de la mission danoise en feu	Bâtiment de la mission danoise brûlé par des manifestants
Groupe de personnes agitées	Manifestation avec agitation	Manifestation de protestation

1.3. Le recours à l'affect

La troisième photographie que nous avons choisi de commenter est intitulée : « À Gaza hier, la police palestinienne repousse des manifestants devant le bâtiment de la Commission européenne » (L17/photo 10).

Elle a paru dans la rubrique « Monde » de *Libération*, en page 10 de la parution du 7 février, et correspond à l'unique photographie en lien avec la crise des caricatures publiée cette journée-là. Réalisée par Khalil Hamra, de l'AP, elle occupe un espace de 181,5 cm², soit 16,10% de la page. Elle s'avère donc beaucoup plus petite que les deux autres.

PHOTOGRAPHIE 10 [L17]



À Gaza hier, la police palestinienne repousse des manifestants devant le bâtiment de la Commission européenne
(*Libération*, 7 février 2006, p. 10 ; photographe : Khalil Hamra, AP).

Cette photographie met en scène quatre personnages qui occupent la majeure partie de l'image. Trois policiers y sont reconnaissables, en particulier grâce à leur casque, à leur matraque et à leur bouclier transparent, mais également grâce à leur uniforme (veste et pantalon de militaire). À la droite de la photographie se tient un homme en blouson et tête nue (il semble tenir une casquette noire à la main). Au deuxième plan, on aperçoit un immeuble blanc aux nombreuses fenêtres. La photographie est donc composée de deux plans : le premier est habité par l'action et le deuxième, par le bâtiment blanc.

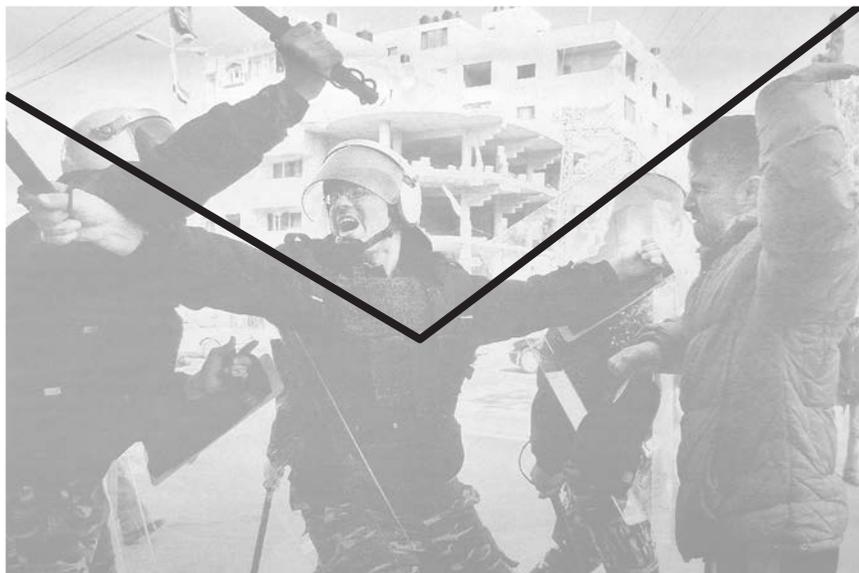
1.3.1. *Les messages plastique et iconique*

Si le support papier est toujours le même, la rubrique et la page de publication de la photographie ont changé. Il ne s'agit plus d'une photographie de première page (une), mais d'une photographie publiée en page 10 du quotidien. Le cadre choisi par le photographe paraît limité dans ce cas-ci, d'une part en raison du nombre restreint de personnes représentées dans la photographie (on n'en voit que quatre) et d'autre part, à cause des sorties de cadre visibles à la gauche de l'image. Deux matraques brandies par les policiers sont de fait hors champ, de même que le bas du corps et une partie du dos de l'un des policiers. Le choix qui consiste ici à limiter la représentation visuelle oriente le regard du lecteur sur un événement précis (l'interposition d'un policier entre deux hommes), tout en dramatisant la scène dont on perçoit les moindres détails. Le cadrage agit également dans le sens de l'orientation et de la lecture visuelle de la photographie. Le plan serré rapproche le lecteur de l'action et l'y fait participer à égalité avec les personnages. Le policier central est face à lui, et le lecteur le regarde comme il le ferait dans la réalité, c'est-à-dire en concentrant son regard sur le haut de son corps. En restituant la situation la plus « naturelle » possible, le cadrage contribue à projeter le lecteur dans la photographie et agit dans le sens du dynamisme de l'image. L'impression de réalité repose donc en partie sur le cadrage qui rapproche le lecteur de l'action. Mais l'angle de prise de vue influe, à son tour, sur l'orientation que prend le regard. Ainsi, le choix de prendre la photographie à hauteur d'homme et de face concourt à nourrir une perspective « naturelle » de la scène. La profondeur de champ étant presque inexistante, l'œil est stabilisé au premier plan.

L'organisation géographique intérieure du message visuel est ici relativement simple. La photographie se subdivise en deux plans, dont le premier est habité par les « modèles » (les personnages), et le second, par le bâtiment blanc ; le premier plan occupe près des trois quarts de l'image, et c'est la frontière qui existe entre les deux plans qui dirige l'œil du lecteur. Les gestes du policier prennent part à ce découpage en séparant l'image en deux (le haut et le bas). Ils orientent de plus le regard au centre de la photographie en créant une sorte de triangle (représenté à la photographie 11). Le geste de l'homme sur la droite favorise également cette orientation de la lecture. Le regard est ainsi dirigé vers le centre de la photographie, à la pointe du triangle, autrement dit sur le policier central. La couleur contribue également à l'orientation du regard. La séparation

des blancs et des noirs est marquée de telle façon que le visage du policier fait office de frontière visuelle entre les deux espaces de couleur. La couleur est ainsi mise au service de la hiérarchisation de la vision.

PHOTOGRAPHIE 11



Analyse graphique de la photographie 10 [L17]
(*Libération*, 7 février 2006, p. 10; photographie: Khalil Hamra, AP).

Quant au message plastique, l'intérêt de cette photographie demeure dans l'orientation du regard et le découpage de l'image. Son organisation met tout en œuvre pour diriger l'œil sur le personnage central de l'image, le policier au bras écartés. Si les différents éléments qui construisent le message plastique vont dans ce sens, le message iconique, en d'autres termes les personnages, en font de même. Aussi la pose du policier est-elle pour le moins étonnante. On pourrait même dire qu'elle est spectaculaire : faisant écran de son corps, il traverse quasiment en totalité la largeur de la photographie. Comme nous l'avons mentionné dans nos parties précédentes, les signes expressifs de son visage, mais aussi de son corps (les yeux fermés, la bouche ouverte, les bras écartés) participent à la dramatisation de la scène tout en la dynamisant. Cette photographie vise sans hésitation à émouvoir le spectateur en le mettant face à une scène extrême.

2 *LE DEVOIR ET LE PATHOS*

Les photographies du *Devoir* que nous avons choisi d'étudier sont les photographies D15 (photo 12), D22 (photo 14) et D26c (photo 16). C'est dans cet ordre que nous les étudierons.

2.1. Le contraste au service du message visuel

La première photographie (D15/photo 12) sur laquelle nous avons pris le parti de nous arrêter est de l'agence Reuters, en couleur, réalisée par Raheb Homavandi et portant la légende suivante : « Manifestation des femmes à Téhéran. » Publiée dans la rubrique « Le Monde » du journal du 11 février, la photographie mesure 112 cm² et occupe en surface environ 6,42 % de la page A10. Quatre photographies sur les caricatures ont été publiées ce jour-là dans *Le Devoir*, et celle-ci est la troisième dans l'ordre d'apparition. L'image présentée met en scène un groupe de femmes voilées qui se dirigent de la gauche de la photographie vers la droite. De dos, leurs voiles noirs recouvrent presque entièrement l'image. Deux drapeaux de couleur unie sont néanmoins perceptibles en arrière-plan, ainsi que des branches d'arbres et une parcelle de ciel. Au premier plan de la photographie, à gauche, une femme se distingue du reste du groupe par sa position. Tournée vers le photographe et le lecteur, elle fixe l'objectif tout en tenant son voile au niveau du cou.

2.1.1. *Le message plastique*

Le cadre choisi par le photographe est limité, comme en témoignent les entrées et sorties à droite et à gauche de la photographie du groupe de femmes. Le nombre de modèles est restreint : on ne décompte à peu de choses près qu'une dizaine de personnes et ces dernières ne sont pas représentées dans leur intégralité (on ne perçoit pas le bas de leur corps). Le cadre apparaît également serré en raison du peu d'espace laissé par le photographe entre la masse du groupe et le ciel. Cet espace très réduit contribue à donner une sensation d'écrasement. Le plan peut être désigné comme un plan américain (c'est-à-dire qu'on aperçoit les modèles de la tête à mi-cuisse), et joue ainsi d'une proximité avec les personnages mis en scène. Un cadrage de ce type engendre une impression de réalité et par là même, rapproche le lecteur de l'action. L'angle de prise de vue de cette photographie va également dans ce sens et contribue à l'effet mentionné. Une photographie prise à hauteur d'homme participe de fait au sentiment

de réalité. On notera néanmoins un effet intéressant dû en partie au mouvement donné à l'image par les drapeaux et par la direction prise par le groupe : les femmes semblent entrer dans la photographie par la gauche et se diriger vers la droite, mais vers le bas de la photographie. Les drapeaux suivent le même mouvement. En plus de dynamiser l'image, cet effet fournit de la profondeur de champ à la photographie, tout en livrant la perception d'une légère contre-plongée. Si la photographie semble bouchée en ce qu'elle ne présente aucun point de fuite, cette mise en scène de l'éloignement (qui passe également par un effet de réduction des personnages) participe au dynamisme de la photographie et à une impression de mouvement.

PHOTOGRAPHIE 12 [D15]



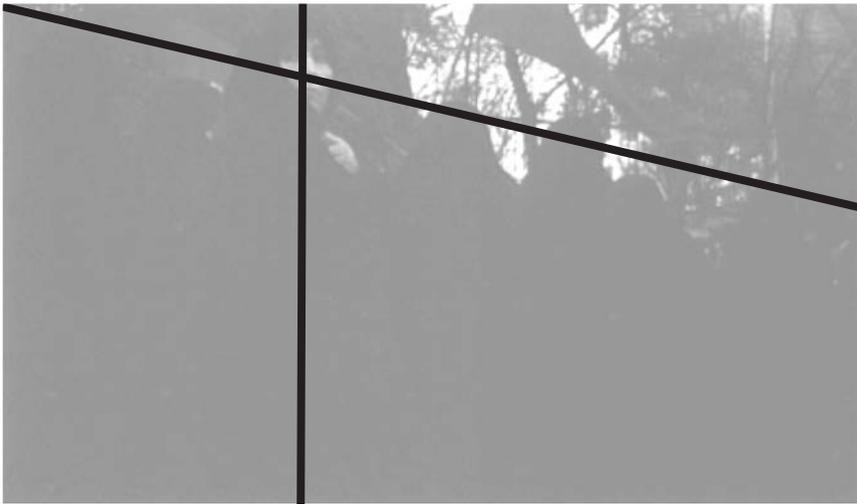
Manifestation des femmes à Téhéran

(Le Devoir, 11 février 2006, p. A10; photographe: Raheb Homavandi, Reuters).

La composition et l'organisation de cette photographie fonctionnent en deux temps (voir l'analyse graphique de la photographie 12 [D15] en photo 13). Tout d'abord, la dynamique que nous avons identifiée comme conséquente à la mise en scène de l'éloignement propose un premier découpage en diagonale la coupant en deux de la gauche vers la droite. La partie supérieure, plus restreinte, abrite le ciel, les branches d'arbres ainsi que les drapeaux. La partie inférieure de l'image, quant à elle, est habitée par la masse de vêtements noirs qui marchent, on l'imagine, au même rythme. Une autre dynamique est néanmoins représentée

par la présence de la femme au premier plan, tournée vers le lecteur, et dont le visage découvert rencontre la première ligne de mouvement. Ce visage ainsi que la main qui cherche à le cacher contribuent à la dramatisation de la photographie, notamment en raison de l'éclairage qu'ils diffusent. La photographie est en effet habitée en grande partie par les voiles noirs des femmes de dos. Néanmoins, les seuls espaces un peu lumineux et perceptibles par le lecteur sont le ciel – qui représente moins d'un tiers de la photographie – et le visage clair et lumineux de cette femme tournée vers lui. Son teint clair est d'autant plus visible qu'il est superposé à la masse sombre des voiles. L'éclairage participe ainsi à l'organisation et à la composition de l'image en contribuant à l'orientation du regard : l'œil du lecteur est attiré par ce point de clarté.

PHOTOGRAPHIE 13



Analyse graphique de la photographie 12 [D15] (*Le Devoir*, 11 février 2006, p. A10 ; photographie : Raheb Homavandi, Reuters).

Concernant le message plastique, cette photographie trouve tout son intérêt dans les oppositions qu'elle met en scène au sein de sa composition. Le contraste du clair et de l'obscur s'accompagne d'une opposition dans les poses : de face – de dos, mais également sur le plan des dynamiques : immobile – en mouvement. Ce jeu sur les oppositions conduit le lecteur à douter de la véracité de cette photographie ; on ressent même une gêne vis-à-vis d'elle, qui semble davantage relever d'une mise en scène artificielle que d'un événement réel. Les différents éléments agencés de façon

contradictoire construisent le message iconique et participent à la géographie intérieure du message, notamment en dirigeant le regard du lecteur. Si la tentation est grande de suivre le mouvement de cette manifestation et de se laisser diriger vers le point de fuite en bas à droite de l'image, il reste que cette femme immobile et tournée vers le lecteur au premier plan de la photographie arrête d'un coup le regard.

2.1.2. *Le message iconique*

Le relevé des différents motifs de la photographie 12 [D15] (tableau 3) soulignent deux aspects. On note, en premier lieu, que l'accent est porté sur le genre des personnages mis en scène – en l'occurrence, des femmes et plus précisément, des femmes musulmanes. Cette information est d'autant mise en valeur qu'elle occupe l'entière superficie de la photographie (le seul point de fuite existant, on l'a vu, est donné par l'effet de mouvement dû à l'angle de prise de vue). Elle va même jusqu'à parasiter la légende: «Manifestations des femmes à Téhéran.» Il ne s'agit pas seulement «de» femmes, mais «des» femmes, l'utilisation du déterminant contribuant à universaliser le groupe. En second lieu, l'effet de masse nous informe du caractère événementiel de cette réunion: ces femmes se sont regroupées pour manifester, pour protester. C'est néanmoins le personnage féminin au premier plan qui constitue l'élément clé du message visuel. Cette femme est le point central de l'image et la raison même des diverses contradictions. D'emblée, elle se démarque du reste du groupe par sa position dans la photographie: elle habite et définit un premier plan qu'elle est donc seule à occuper,

TABLEAU 3

Signifiants, signifiés et connotations de la photographie 12 [D15]

Signifiants iconiques	Signifiés de premier niveau	Connotations de deuxième niveau
Femmes portant des voiles couvrant l'intégralité du corps (à l'exception du visage)	Femmes portant des voiles islamiques	Femmes de religion musulmane pratiquantes portant des voiles islamiques
Tissus verts et rouges	Drapeaux verts et rouges	Drapeaux des pays islamisés, couleur de la religion musulmane
Groupe de femmes qui marchent	Manifestation de femmes	Manifestation de protestations de femmes

le second plan englobant quant à lui la masse sombre des femmes manifestants. Ensuite, elle se caractérise par les mouvements qu'elle paraît faire ou ne pas faire : contrairement aux autres, elle a arrêté sa marche et s'est retournée pour observer. Elle est représentée face à la caméra et son regard fixe l'objectif, autrement dit, le lecteur. Ainsi le personnage est-il coupé du temps de la manifestation et figé entre deux mondes : celui de la photographie et celui de la lecture. On assiste à une sorte d'inversion des rôles, et c'est le lecteur qui est désormais observé. Cet effet miroir contribue à la dramatisation de la scène ainsi qu'à l'humanisation du personnage qui interpelle le lecteur. Le lecteur ne sait d'ailleurs comment interpréter ce regard qui le scrute à son tour. En effet, au milieu de toutes ces femmes qui avancent sans se soucier de lui (lecteur occidental, en l'occurrence), il s'interroge à savoir si la femme le regarde avec curiosité, ou si elle le toise avec reproche. Une chose semble certaine, cependant, il n'y a pas d'appel à l'aide dans le regard de cette femme, dont le corps est entièrement recouvert de tissu noir et se fond dans la masse anonyme des autres femmes également couvertes de voiles. La photographie joue ainsi sur l'affect du lecteur par l'esthétisation et la dramatisation de la manifestation. Le vêtement islamique n'est donc pas en reste dans ce phénomène, et l'effet transmis est plutôt celui d'une marche funéraire que d'une manifestation.

Ainsi cette photographie est-elle emblématique d'une manipulation de l'information par l'organisation esthétique de la photographie et les procédés mis en œuvre qui visent clairement à interpeller le lecteur, voire à l'émouvoir. La religion, mise en scène par l'intermédiaire de la pratique vestimentaire (le port du voile), est ainsi symboliquement liée au genre féminin. Riche en stéréotypes, la photographie joue sur l'affect du lecteur en réunissant divers procédés de mise en scène de l'information et notamment celui du portrait.

2.2. Un encadré riche en symboles

Le contexte de la photographie D22 (photo 14), publiée le 20 février, peut être défini comme particulier, et la « légende » qui lui est rattachée évoque le titre accrocheur et synthétique d'une rubrique ou d'un ensemble d'articles : « Caricatures. Les manifestants pakistanais font fi de l'interdit gouvernemental. Page B1. » Malgré une taille plus réduite et une place ambivalente dans le quotidien, cette photographie a retenu notre attention. La photographie D22 (photo 14) diffère de fait de la D15 (photo 12) par sa taille et son emplacement dans le quotidien. Certes, cette photographie, dont le nom de l'auteur n'est pas mentionné, mesure à peine 22,4 cm² (ce qui représente environ 1,28 % de la surface de la page) ; elle est donc beaucoup plus petite.

Mais située en entête de la une du cahier A, elle correspond à un des encadrés que *Le Devoir* a l'habitude d'utiliser en haut de page ainsi qu'en début de dossier comme synthèse ou comme entrée en matière à l'information.

PHOTOGRAPHIE 14 [D22]



Caricatures. Les manifestants pakistanais font fi de l'interdit gouvernemental. Page B1

(*Le Devoir*, 20 février 2006, p. A1 ; photographe: Farooq Naeem, AFP).

Elle met en scène trois personnages respectivement disposés sur deux plans. Le premier plan est habité à droite comme à gauche par deux hommes placés de dos, habillés de la même façon, et portant un gilet où l'on peut lire le mot *police* en lettres majuscules détachées. Au second plan, et entre ces deux hommes, un civil barbu se tient le dos plaqué contre ce qui pourrait être un mur (qui constitue ici un troisième plan) et lève les deux bras vers le ciel. Sa tête est légèrement penchée vers l'avant et il fixe du regard le policier à gauche de l'image.

2.2.1. Le message plastique

Si le support est toujours le même (du papier journal), la place de la photographie dans le quotidien a changé et l'image appartient à la une du second cahier du quotidien, le cahier B¹⁷. En partant, ce support accorde

17. « *Le Devoir* publie également différentes pages thématiques et plusieurs cahiers spéciaux tout au long de l'année », <<http://www.ledevoir.com/abonnements/journal-papier>>, consulté le 30 avril 2011.

une dimension emblématique et accrocheuse à la photographie, qui doit donner envie de lire, tout en fournissant un aperçu du sujet traité. Parallèlement, de par le choix manifeste d'un cadre restreint, la représentation visuelle est limitée sur les côtés, en haut et en bas. On remarque qui plus est que les deux policiers qui bordent la photographie constituent une sorte de second cadre. Au-dessus de leur tête, on distingue une planche sombre, qui s'apparente à un trait et donne à son tour l'impression d'un cadre dans le cadre. Le bas de l'image est également limité: on ne peut que deviner les coudes des policiers se rejoignant à la façon d'un triangle, quelques centimètres plus bas... Outre le fait de contribuer à l'effet de mise en abyme, cette limitation sur le plan du cadre participe à un effet d'étouffement et de claustrophobie. L'échappatoire n'est possible ni par les côtés ni par le haut. En proposant un plan serré sur les trois individus, le cadrage participe à son tour à l'effet de cadre dans le cadre. La profondeur de champs étant bouchée (en raison notamment du mur au troisième plan), l'œil du lecteur est maintenu au niveau des premier et second plans.

L'organisation géographique intérieure du message visuel est également intéressante (voir l'analyse graphique de la photographie 14 [D22] en photo 15). Elle opère sur différents plans. On note dans un premier temps que l'effet de cadre dans le cadre, détaillé plus haut, résulte de la position des deux policiers. Leurs corps en bordure de la photographie et la poutre

PHOTOGRAPHIE 15



Analyse graphique de la photographie 14 [D22] (*Le Devoir*, 20 février 2006, p. A1; photographie: Farooq Naeem, AFP).

sombre en haut de l'image ferment ce cadre pour former un triangle (notamment grâce aux diagonales tête-bras que dessinent les policiers). Un nouvel espace est ainsi créé à l'intérieur de l'image et compose une sorte de mise en abyme (le cadre dans le cadre, l'espace dans l'espace...). La photographie est d'autant plus prenante qu'un second espace peut être découpé à partir des mouvements du troisième personnage. Les bras levés, celui-ci forme un nouveau triangle dont la base rejoint ses deux mains et le sommet, le bas de son visage ou son col de chemise. Finalement, un troisième et dernier triangle dans le triangle se dessine à partir des traits du personnage central. De fait, les yeux de cet homme constituent le point d'ancrage du regard du lecteur et le centre de la photographie.

Là encore, l'éclairage de cette photographie mérite qu'on s'y attarde, d'autant plus qu'il nourrit tout à la fois la forme (il contribue à l'organisation de la géographie du message visuel) et le fond (il conduit à une interprétation d'ordre symbolique). À cet égard, une importante opposition de luminosité existe entre les casques sombres des policiers et les mains nues de l'homme de face. Cette clarté dirigée sur les mains forme un deuxième triangle et, de façon plus symbolique, innocente l'homme. Il n'a rien à se reprocher, la clarté des mains levées s'opposant, comme on l'a vu, à l'obscurité des casques; une interprétation de type manichéen s'installe et on voudrait penser à l'homme du centre comme à la victime des deux policiers du fait de leur position en bordure de l'image; ils empêchent en effet toute fuite possible. Mais la luminosité du mot *police* présent à deux reprises dans la photographie mérite également d'être commentée. Forme particulière d'iconotexte (il ne s'agit pas réellement d'un texte, mais plutôt d'une indication rédigée de type informatif), la présence doublée et en majuscules de ce mot est soulignée par la luminosité des lettres. Ainsi mises en valeur, elles habillent l'image et influencent le parcours du regard du lecteur.

Le message plastique de la photographie est riche de conséquences sur le plan symbolique. En effet, son organisation nous amène à identifier deux triangles, voire trois, et cette analyse purement structurelle de la photographie va dans le sens d'une approche symbolique de l'image en participant à l'effet de claustration. Le troisième homme apparaît doublement prisonnier, à la fois des policiers et du cadre.

2.2.2. *Le message iconique*

La pose des personnages participe également à la dimension symbolique de la photographie. L'homme au centre a les bras levés, la tête légèrement baissée et le regard prudemment dirigé vers l'un des policiers.

Cette attitude correspond à une gestuelle de retrait, d'arrêt d'un mouvement ou à une réponse physique à un ordre de type « Mains en l'air ! » ou « Haut les mains ! ». Les bras levés, l'homme est démuni, sans défense et à la merci du pouvoir qui l'a contraint à ce geste. La tête légèrement baissée contribue à ce sentiment d'impuissance. En face, les deux policiers incarnent l'ordre et la cause ou la source de la gestuelle du troisième homme. L'impression d'immobilité consécutive à la position des policiers (de dos et en bordure de l'image) concourt à les déshumaniser en les érigeant en symboles d'autorité. Ces deux ombres sont démunies de leur identité (ils n'ont pas de visage et sont l'un comme l'autre des répliques interchangeables, de simples uniformes) et symbolisent l'impartialité ou la menace.

Ainsi, comme la première photographie analysée représentant des hommes et un drapeau danois en feu (L1/photo 6), la photographie D22 (photo 14) repose sur les symboles et mêle l'esthétique de l'image ainsi que sa géographie au sens qu'elle veut donner. Elle fait également contrepied à la majorité des photographies qui mettent communément en scène des manifestants violents face à des policiers dont l'action principale consiste le plus souvent à réprimer les masses protestataires. Ici, le manifestant est seul, démuni, et prisonnier de deux policiers menaçants.

2.3. Un triptyque emblématique des mises en scène du message informatif

À l'instar de la photographie précédente, celle sur laquelle nous nous penchons à présent (D26) appartient à la série d'encadrés placés en haut de pages dans le quotidien québécois, et publiés sans titre et sans le nom de leur auteur. Une phrase adjacente lui est associée : « Pourquoi les Occidentaux s'étonnent-ils de cette poussée de fièvre islamiste ? C'est en partie eux qui l'ont fait naître. » La caractéristique principale de cette photographie est contenue dans sa nature même de triptyque. Il s'agit même du seul ensemble de photographies traitant des caricatures qui soit publié par *Le Devoir* pendant le mois de février 2006, ce qui en fait un échantillon original. C'est pourquoi nous a-t-il semblé nécessaire de nous arrêter sur sa composition et sa fonction¹⁸.

Publiée en entête des pages B4 et B5 de la rubrique « Agora », ce triptyque se déploie sur deux pages et présente une surface de 42,8 cm² (soit l'équivalent de 2,45 % d'une page normale). De taille réduite,

18. En guise d'illustration nous donnons à voir la photographie de droite du triptyque.

les trois éléments qui le composent surplombent un ensemble de deux pages consacrées entièrement aux caricatures et où trois autres photographies sont publiées (l'une de celles-ci fait 904,2 cm², soit rien de moins que 51,86 % de la surface d'une page normale). Publié le 22 février, le triptyque fait donc partie des cinq photographies qui font, pour *Le Devoir*, le jour le plus important en nombre de photographies. Pour autant cette journée n'arrive qu'en deuxième position pour la surface moyenne des titres, et ce parce que ces trois photographies ne représentent qu'une faible occupation de l'espace. Dans cette perspective, le triptyque pourrait fort bien passer relativement inaperçu ; il a malgré tout attiré notre attention.

À s'y attarder quelque peu, on repère vite que les trois photographies s'étalent sur une même ligne horizontale et qu'elles sont de taille dissemblable. Celle de droite (que nous donnons à voir) est plus longue que celle de gauche et plus encore que celle du centre. Mais si elles n'ont pas toutes la même longueur, leur largeur cependant reste semblable.

La première photographie à gauche dans le triptyque montre des gens dans une rue. Elle est organisée sur deux plans avec en avant le groupe d'individus et un feu en bas à gauche et, en arrière, la rue avec des arbres et une parcelle de ciel. La disposition des personnages engendre néanmoins une impression de plan unique et seul un mince espace de ciel lumineux permet d'en imaginer un second. Au centre du triptyque, la deuxième photographie met en scène une femme voilée qui tient à la main un morceau de papier sur lequel on peut lire les mots « *Insult the sacred of muslims* ». Derrière la femme, on distingue difficilement un second plan habité par une foule.

La troisième photographie montre un groupe d'hommes pendant la prière (D26c). En voici le détail :

PHOTOGRAPHIE 16



Détail de la photographie [D26c] : Prière (*Le Devoir*, 22 février 2006, p. B4 ; photographe : Akram Saleh, Reuters).

Au premier plan, se trouvent 13 hommes représentés en entier sur une trentaine dont on ne perçoit qu'une partie. À genoux sur le sol, ils sont alignés sur trois lignes horizontales et constituent un seul et même plan. Nous tournant le dos, ils prient, le visage contre le sol.

2.3.1. *Le message plastique*

Conçues donc comme un triptyque, les trois photographies composent un tout, et imposent une analyse de l'ensemble. En raison de l'importance de leurs diversités, toutefois, il nous faut prendre en compte les caractéristiques de chacune d'entre elles avant de prétendre tirer des conclusions générales. À cet égard, on remarque que le cadre des trois photographies diverge et que celles-ci témoignent, par conséquent, de trois types distincts de représentation visuelle.

La première, en effet, présente un cadre large où la vision n'est pas limitée qui permet de deviner le prolongement de la rue derrière les quelques hommes placés au premier plan, alors que la seconde photographie affiche une vision étroite, sur deux de ses côtés. La représentation visuelle de la dernière photographie est, quant à elle, entièrement circonscrite, et soutient la mise en scène d'un paradoxe intéressant. Tandis que l'image ne propose aucun point de fuite et limite la vision en coupant plus de la moitié des hommes représentés, l'effet de masse nourrit l'impression d'une multiplication à l'infini de ces hommes à la gestuelle identique. En ne laissant voir qu'une partie tronquée du mouvement, le cadre pousse le lecteur à s'imaginer l'hors champ et à reproduire dans les proportions qu'il désire l'échantillon proposé par l'image. De cette manière, le lecteur se fait constructeur d'un espace imaginaire.

En ce qui a trait au cadrage, il faut noter que la première et la troisième photographie comportent plusieurs personnages. Aussi s'agit-il de plan large, ou de plan d'ensemble. À l'inverse, la seconde photographie, centrale, est un portrait. Le cadrage est du coup rapproché au point qu'on ne distingue que le visage et la main levée d'une femme tournée vers nous. Le triptyque offre ainsi deux types de visions différentes. D'une part, il donne un aperçu général de deux scènes signifiantes en apportant le recul nécessaire à une observation objective. Le lecteur regarde comme à travers une fenêtre et n'est pas intégré à l'action par un effet de projection. D'autre part, et à l'inverse, l'image du centre conduit le lecteur presque au centre des acteurs de la scène. Du coup, ce jeu sur le cadrage lui donne une position polyvalente : alors qu'il se retrouve à l'extérieur

de l'action dans le cas de la première et de la troisième photographies, le plan serré de celle du milieu le projette au plus près des protagonistes de l'événement.

L'angle de prise de vue du premier élément du triptyque renforce l'impression de réalité déjà initiée par le cadrage. L'angle « à hauteur d'homme et de face » participe du sentiment de réalité de la scène et la crédite d'une dimension d'objectivité supplémentaire. Appliqué au portrait (dans la seconde photographie), l'angle accentue le lien entre la scène et le lecteur en plaçant la femme représentée face à ce dernier. La dernière image du triptyque, pour sa part, est une plongée totale. Un tel angle de prise de vue éloigne le lecteur de la réalité (une vision de la sorte est impossible dans la réalité) et contribue à donner à la photographie une dimension esthétique et artistique. Ainsi le triptyque réunit-il trois images aux choix esthétiques divergents. La première fournit au triptyque un apport indiciel et objectif, la seconde nourrit une dimension subjective et liée à l'affect, et enfin la dernière relève plus d'un souci d'esthétisation de l'image que d'un travail de transmission de l'information. L'analyse de la composition du triptyque et plus particulièrement de la troisième photographie qui le constitue devrait nous conduire à comprendre la logique d'agencement des trois photographies :

PHOTOGRAPHIE 17



Analyse graphique de la photographie 16 [D26c]

(*Le Devoir*, 22 février 2006, p. B4 ; photographe : Inconnu, Inconnu et Akram Saleh, Reuters).

Si les trois images se suivent sur un plan horizontal, en revanche, aucune logique liée à leur géographie intérieure ne livre de sens à leur ordre d'apparition. La composition de chacune des photographies apparaît indépendante des deux autres et aucune continuité apparente ne peut être dégagée. L'organisation interne diffère d'une image à l'autre et elles présentent toutes les trois une composition originale. À cet égard, la première est dépourvue des diagonales qui en orienteraient la lecture.

Les personnages mis en scène sont tous placés dans un seul et même plan et, à l'exception du léger point de fuite dessiné par les arbres, la photographie ne semble pas organisée. L'œil du lecteur est désorienté et l'intérêt de l'image en est amoindri. Certes, elle montre, mais ne raconte rien. Dans son article «*Zola fuit hic. Le documentaire : dispositif photographique, dispositif littéraire*», Leszek Brogowski analyse cette réaction comme une forme de décalage :

Un décalage se produit donc dans l'esprit du spectateur (habitué qu'il est devenu à regarder les images-spectacles) entre l'attente d'une image construite (rationnelle, dramatique, etc.) et la facticité de l'image-index (irrationnelle, reflétant un mouvement réel). C'est comme si [...] nous voulions lire dans l'image une histoire, mais la photographie [...] ne nous offre que la singularité de l'instant arraché au monde. Décontenancé par le décalage, le regard jubile de cette tentative de fonder une autre pratique de la photographie sur son caractère indiciel : elle donne à voir autrement. La théorie esthétique est articulée à la perception (*aisthesis*) ; lorsque la théorie (ce que nous attendons de voir : *theoria* = vision) et la vision réelle (ce que nous voyons) restent en décalage l'une par rapport à l'autre, cela fait rire. L'image paraît bizarre¹⁹...

Tandis que le lecteur s'attend à voir une photographie construite et composée, se retrouver face à une image dénuée de toute logique et de toute géographie interne le conduit à s'en détourner pour lui préférer ses voisines, plus rassurantes parce qu'organisées. Quoi qu'il en soit, cette photographie, qu'il nous fut impossible, hélas, de reproduire ici, s'avère malgré tout la plus indicielle et la plus objective publiée par *Le Devoir* au cours du mois de février 2006. La seconde photographie, quant à elle, s'organise autour du document textuel exhibé par la femme voilée. Le message visuel est un texte (iconotexte) et la forme circulaire que l'on distingue sur le papier fait écho au visage du personnage. De son côté, la dernière photographie est organisée de façon quasi géométrique, notamment en raison de l'alignement de ces hommes en prière. Par ailleurs, la clarté du document papier, blanc, constitue une touche de lumière centrée à l'intérieur de l'ensemble composé par les trois photographies.

En résumé, on peut considérer les trois éléments constitutifs du triptyque comme un échantillon emblématique des utilités et des moyens de transmission possibles du message visuel. La première photographie est

19. Brogowski, L. (2008). «*Zola fuit hic. Le documentaire : dispositif photographique, dispositif littéraire*», dans J.-P. Montier *et al.* (dir.), *Littérature et photographie*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 141-142.

objective et sans mise en scène particulière ; la seconde joue sur l'affect par l'intermédiaire du portrait tout en incorporant à l'image un texte à lire. Et la dernière, enfin, met l'accent sur la dimension esthétique de la photographie.

2.3.2. *Le message iconique*

Les motifs mis en scène dans les trois photographies du triptyque sont intéressants dans la mesure où ils couvrent un bon nombre des thématiques que nous avons dégagées au cours de l'analyse globale des photographies (tableau 4). De fait, la notion de manifestation est présente et représentée par le groupe d'hommes de la première photographie. Du feu, ainsi que de la fumée présente dans le coin gauche de l'image, évoque également la dimension violente prise par les diverses manifestations de protestation. Avec le voile qui couvre la tête de la femme, la seconde photographie apporte un élément de la culture musulmane. C'est un premier indice de religiosité, accompagné d'un message où la notion d'insulte est clairement explicite. La pratique religieuse liée, pour sa part, à un document de protestation permet d'établir un lien entre la religion et la crise. Enfin, la troisième photographie est une parfaite mise en scène d'un rituel religieux : la prière. Aucun signe de protestation n'est visible et c'est au seul profit de la représentation de la religion musulmane que cette photographie est présente.

TABLEAU 4

Signifiants, signifiés et connotations de [D26] et de la photographie 16 [D26c]

Signifiants iconiques	Signifiés de premier niveau	Connotations de deuxième niveau
Groupe d'hommes réunis dans la rue	Manifestation	Manifestation de protestation
Femme portant un voile	Femme portant un voile islamique	Femme de religion musulmane pratiquante portant le voile islamique
Groupe d'hommes alignés et recroquevillés, le visage tourné vers le sol	Groupe d'hommes priant ensemble	Groupe d'hommes de religion musulmane priant le corps en direction de la Mecque

Quoi qu'il en soit, l'organisation en trois temps de ces photographies produit l'effet d'une phrase. C'est ensemble qu'elles font le plus de sens et qu'elles communiquent au lecteur des informations sur la crise : des

manifestations ont lieu (première et deuxième photographies) ; elles ont pour origine le sentiment d'avoir été insulté (deuxième) et ce sont les pratiquants de la religion musulmane qui sont concernés (photographies deux et trois). Certes, on peut envisager et même réaliser une analyse distincte de ces photographies, mais c'est ensemble qu'elles font le plus de sens. Ainsi, leur étude approfondie permet de révéler certaines tendances propres à la politique photographique du *Devoir*. Ces tendances vont, par ailleurs, dans le sens des hypothèses formulées au cours de l'étude générale des photographies. Il semble bien, en effet, que les photographies publiées par *Le Devoir* tendent à jouer sur l'affect du lecteur.

3 QUELLE REPRÉSENTATION DE LA RELIGION?

Comme mentionné par Leszek Brogowski: « la structure iconique de l'image photographique peut suggérer une culmination dramatique en décalage par rapport à la réalité de l'action. [...] Dans [ce cas-ci] nous serions manipulés²⁰ ». Aussi nous est-il dorénavant permis de supposer que la mise en scène du message informatif conduit à un détournement de l'information. Le recours aux stéréotypes de genres mais également à certains symboles conduit le lecteur à des interprétations qui influencent sa perception de l'information. Il est vrai que l'analyse plus approfondie des photographies de *Libération* et du *Devoir* nous a permis de révéler un certain nombre de ressorts de l'émotion dans les photographies. Si la majorité des photographies conservent une utilité de type indicielle – et c'est à la base la raison de leur présence dans le quotidien –, certaines passent outre et font le choix d'une représentation plus esthétique et donc plus subjective des événements. Dans le cas du journal *Libération*, on a pu constater ce phénomène d'esthétisation à travers l'exemple de la photographie L17 (photo 10) consacrée à la violence et au conflit. Pour *Le Devoir*, c'est la mise en scène du religieux qui s'avère magnifiée (D15/photo 12) ou dramatisée (D12/photo 3). Aussi, si les deux quotidiens utilisent l'esthétisation de l'image, seul *Le Devoir* associe ce phénomène à la question de la religion. Portée en victime, la religion prend les traits d'enfants en prière et de femmes éplorées ou brandissant le Coran. Les marques de la religion musulmane (ou plutôt de la culture musulmane) sont visibles dans les deux quotidiens, mais *Le Devoir* est seul à mettre en scène le rituel religieux. En l'esthétisant, il contribue à lier la religion à la crise des caricatures: si la crise

20. *Ibid.*

des caricatures pose le problème de la liberté d'expression, elle soulève également une question d'ordre religieuse et notamment celle du respect. Cette dimension participe de la présence de photographies émotives et au fonctionnement affectif dans le quotidien. *Le Devoir* inclut la notion de *pathos* à ses photographies d'actualité. *Libération*, de son côté, s'aventure faiblement dans la symbolique religieuse dans la photographie L23, mais en jouant sur les mots (voir le chapitre 3).

Le traitement de la religion dans la photographie de presse des journaux *Libération* et *Le Devoir* semble donc différent. D'un côté, la religion est atténuée au profit de traits culturels et de la mise en scène de la protestation. De l'autre, la religion est représentée magnifiée ou dramatisée.

Chapitre 5



La religion dans le discours journalistique

Se pencher sur l'écriture et le discours de presse, c'est chercher à distinguer et à mettre en lumière ce que Violette Naville-Morin¹ désigne comme le « surplus de signification contenu dans les nouvelles² ». C'est également faire le choix

1. Décédée le 2 décembre 2003, Violette Naville-Morin fut professeure de philosophie, sociologue, chercheure, conférencière de renommée internationale, écrivaine, mais aussi directrice de travaux universitaires à l'EHESS, agent P1 et P2 de la Résistance, pilier du CECMAS lors de sa création en 1960 et membre fondateur de la revue *Communications*.
2. Voir Lettres de Violette Naville-Morin, février 2002 et correspondance du Service historique de l'Armée de terre, mars 2002, dans Chartier, L. (2003). *Mesurer l'insaisissable*, Québec, Presses de l'Université du Québec, Appendice A, p. 237.

de mettre de côté l'événement transmis en faveur de la manière et des méthodes employées pour le transmettre. Dans le but d'effectuer une étude qualitative et comparée des deux journaux, nous avons opté pour l'étude des titres ainsi que pour l'analyse des éditoriaux. Nous consacrer à ces deux aspects apparaît comme le meilleur moyen de dégager les particularités des deux quotidiens tout en évitant un choix aléatoire et, du même coup subjectif, parmi les articles d'opinions et d'intervenants, les chroniques, les rubriques, etc. De fait, selon Yves Agnès, « le titre de l'article [...] est l'élément majeur du premier niveau de lecture, l'instrument principal du choix. Le titre attire le regard, impressionne, donne le ton. N'en doutons pas, il décide du sort de l'article. Un titre réussi, "vendeur", est une quasi-assurance que le lecteur entamera le papier³ ». Quant à l'éditorial, il « exprime la ligne de pensée du journal sur la société, les événements, les gouvernements⁴ ». Et « qu'il soit écrit par un journaliste "de base", un rédacteur en chef ou le directeur de la publication, il engage tout le journal⁵ ». Traditionnellement, l'éditorial reflète la position et l'orientation de l'éditeur, qui, par extension, épouse celle de la rédaction et donc du quotidien, sur un thème d'actualité donné. Si un point de vue est généralement exprimé, c'est au nom du journal et non pas, comme dans le cas des articles « d'humeur » ou « de commentaire », au nom du seul auteur de l'article. La nature informative particulière des titres et de l'éditorial est donc principalement à l'origine de notre choix⁶.

3. Agnès, Y. (2002). *Manuel de journalisme*, Paris, La Découverte, p. 212.

4. Chartier, L. (2003). *Mesurer l'insaisissable*, *op. cit.*, p. 53.

5. Agnès, Y. (2002). *Manuel de journalisme*, *op. cit.*, p. 212.

6. On notera que d'après Emmanuelle Marty, et à propos du journal *Libération*, « les indices éditoriaux d'ordre méta-discursif sont assez minces dans le journal. Seul son nom et son histoire (mais encore faut-il la connaître), constituent des indices de sa politique éditoriale. Aucune valeur n'est en tout cas affichée par le journal autrement que par le rubriquage, qui se distingue assez nettement de celui effectué par ses concurrents directs, *Le Monde* et *Le Figaro* ». Marty, E. (2010). *Journalismes, discours et publics : une approche comparative de trois types de presse, de la production à la réception de l'information*, thèse de doctorat, Toulouse, Université Toulouse 2 Le Mirail, p. 131-132. Nous tenterons ici de le vérifier.

1 LA CRISE DES CARICATURES EN TITRES

*Un titre de journal
peut changer le cours de l'Histoire*

Agnès, Y. (2002), *Manuel de journalisme*, p. 137.

Selon Yves Agnès, « le titre, c'est ce qui attire le regard, ce qui fait lire⁷ ». Or, l'on s'accorde pour considérer qu'un journal est généralement « feuilleté », et que seuls sont lus quelques articles sélectionnés par affinité. Selon Thomas C. Leonard, « le lecteur regarde un peu plus de la moitié des titres d'un journal et décide ensuite de prendre connaissance de la moitié des articles ainsi repérés. Un lecteur fait par la suite un autre choix, ce qui le conduit à ne lire au complet qu'un article sur huit⁸ ». C'est pourquoi « le titre doit accrocher le regard du *lecteur* au premier niveau de lecture, lors de la prise en main du journal (première page) et du feuilletage. [...] Ce feuilletage permet en quelques minutes de lecture des titres de se faire une idée de l'actualité du jour (quotidien) ou des principaux sujets qui composent le menu (périodiques)⁹ ». Dans cette perspective, le rôle du titre s'avère fondamental. Jacques Rivest précise que « c'est dans et par l'écriture périphérique que la politique rédactionnelle est la plus susceptible de se manifester aux yeux du lecteur¹⁰ ». C'est pourquoi il nous a semblé important de consacrer une section de cet ouvrage à l'étude, quantitative et thématique, des titres et sous-titres des articles. Notre analyse prend la forme d'une analyse sémantique, grammaticale et thématique des titres, élaborée à partir des occurrences décelées dans l'ensemble des titres du mois de février.

1.1. *Libération* et la défense de la liberté d'expression

1.1.1. *Comment les titres manifestent le rôle du journal*

Dans le cas de *Libération*, il apparaît que 67 titres – soit près de 67,6% de tous les titres de février 2006 concernant la crise des caricatures – détiennent un rôle d'émission (le journal « dit » quelque chose). La grande majorité d'entre

7. Agnès, Y. (2002), *Manuel de journalisme*, *op cit.*, p. 138 et 376.

8. Thomas C. Leonard, cité dans Leray, C. (2008). *L'analyse de contenu. De la théorie à la pratique: la méthode Morin-Chartier*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 51.

9. *Ibid.*, p. 140.

10. Rivest, J. (1979). *Grammaire du journal politique à travers Le Devoir et Le Jour*, Montréal, Cahiers du Québec, p. 43.

eux sont courts et forment rarement une phrase : « Respect », « Caricatural », « Non négociable », « Valeurs sacrées »¹¹, etc. Devant le choix effectué de n'employer que quelques mots, on peut formuler l'hypothèse qu'il s'agit de surprendre, d'attirer le lecteur par un appel bref et d'autant plus susceptible d'éveiller sa curiosité : « Antagonismes¹² ». Ce procédé que l'on peut désigner comme celui du mot évocateur est une technique souvent utilisée en journalisme. Elle est ici doublée de celui du choc des mots, un « procédé simple [qui] consiste à choisir des mots forts, des mots "chocs" [...] Le but est de frapper l'imaginaire du lecteur¹³ ». Parallèlement, 30 titres – soit à peu près 30,4 % – mettent en avant, par des phrases souvent complètes (sujet, verbe, complément), l'action de quelqu'un ou de quelque chose par rapport à un événement donné. On trouve ainsi des titres comme « Le Danemark fait les frais des caricatures », « La presse britannique joue la prudence », ou encore « Les musulmans investissent la rue »¹⁴. Ce procédé contribue à instaurer une distance entre le journal et l'information. De fait, cette dernière est centrée autour d'un sujet donné, et concourt au sentiment d'objectivité dont veut témoigner le journal. On note ainsi une différence d'implication dans les deux titres suivants : « Les dessins sataniques » et « Le pape condamne les violences religieuses »¹⁵. D'un côté, la référence à Satan est le fait du journal, qui doit assumer – et qui assume – le syntagme, tandis que, de l'autre, l'information est tout simplement « propulsée » par le journal, qui rapporte ainsi une condamnation énoncée par le pape. Enfin, seuls deux titres présentent un rôle de transmission (soit à peu près 2 % de la totalité). Dans les deux cas, il s'agit de citer une phrase clé de l'article dans le but d'intéresser le lecteur, et de se faire le médiateur objectif de l'information.

La lecture attentive des titres du quotidien français liés à la crise des caricatures dévoile l'existence de plusieurs catégories. Manifestement, la plupart possèdent un caractère accrocheur, que cet aspect soit lié à la présence d'une ponctuation particulière (guillemets, points d'exclamation ou d'interrogation) ou à d'autres procédés grammaticaux. De fait, 75,8 % des connecteurs présents dans les titres sont des connecteurs

11. Haski, P. (2006). *Libération*, 13 février, p. 3 ; July, S. (2006). *Libération*, 9 février, p. 3 ; Debris, M. (2006). *Libération*, 4 février, p. 5 et Nouma, F. (2006). *Libération*, 9 février, p. 32.

12. De Gaudemar, A. (2006). *Libération*, 3 février, p. 3.

13. Agnès, Y. (2002). *Manuel de journalisme, op. cit.*, p. 145.

14. Hivert A.F. (2006), *Libération*, 22 février, p. 11 ; Thoraval, A. (2006), *Libération*, 9 février, p. 2 et Semo, M. (2006). *Libération*, 13 février, p. 2.

15. *Libération* (2006). 3 février, p. une et *Libération* (2006). 27 février, p. 12.

d'addition (« et », « aussi »), et participent de cette manière à une dimension quantitative importante de l'information traitée. La plus courante des modalisations est la modalisation d'intensité (28,6 %) ; on la retrouve dans l'ensemble des titres à 12 reprises (« quelques », « plus », « même », « encore »). Enfin, on notera que 50,0 % des adjectifs employés sont des adjectifs subjectifs : (« écœurants », « offensantes », « affligeante », « négociable », « comique »). Un certain nombre de titres très courts se résument à un simple substantif suivi d'un adjectif : « Valeurs sacrées¹⁶ », « Message raciste¹⁷ ». Liés au désir d'attirer le lecteur par un message concis et qui interpelle, d'autres prennent la forme de phrases exclamatives (« Stigmatisons l'infâme ! ») ou impératives : « "Tu ne dessineras pas" »¹⁸. Ce dernier exemple attire plus particulièrement l'attention. En plus de contenir un verbe à la forme impérative, le titre est donné entre guillemets et fait appel à des références présentes dans l'imaginaire collectif, à savoir le Décalogue remis à Moïse, gravé sur les Tables de la loi. Les instructions divines données par Dieu sont en effet construites sur le modèle de phrases négatives : « Tu ne tueras point », « Tu ne déroberas point », « Tu ne convoiteras point », etc. Du coup, on peut voir dans cet exemple un habile amalgame entre une formule chrétienne et une loi islamique (la forme du titre renvoyant à des références chrétiennes et son contenu, à l'interdit islamique de représenter le prophète).

1.1.2. *Des titres qui défendent la liberté d'expression*

Une analyse systématique du lexique qui compose les titres révèle les tendances et les habitudes de désignation. Au sein de la titraille de *Libération*, le terme qui est le plus souvent employé est *Mahomet* ; il est présent 27 fois. Pour sa part, *musulman(s)* arrive en seconde position et revient à 23 reprises. Une fois mis en évidence les mots de prédilection et leurs occurrences, cinq thématiques apparaissent. La première d'entre elles concerne, sans grand étonnement, les caricatures en tant que telles. Il est intéressant de noter que cette catégorie englobe les termes *dessin* (18 fois), *dessinateurs* (4 fois), *traits* (3 fois). Du coup, il serait possible de considérer qu'il s'agit là plus largement du paradigme de l'image. Parallèlement, en effet, aux nombreux titres qui contiennent le terme *caricature* (« Caricatures : crise au Pakistan », « Caricatures de Mahomet, plusieurs morts

16. *Op. cit.*

17. Nedjadi. (2006). *Libération*, 4 février, p. 5.

18. Marcelle, P. (2006). *Libération*, 10 février, p. 33 ; Lindon, M. (2006), *Libération*, 11 février, p. 44.

en Libye»¹⁹, par exemple), on relève la présence de titres comme « Les dessins qui attisent la colère musulmane », « Les suites de l'affaire des dessins de Mahomet en France », « La tête des dessinateurs mise à prix », « Plainte et manifestations contre les dessins de Mahomet »²⁰. C'est le substantif *caricature* qui revient le plus fréquemment dans les titres de *Libération*, soit à 22 reprises. Mais on relève le mot *dessin* pas moins de 18 fois sur l'ensemble du mois de février 2006. Dans cette perspective, il faut s'interroger ici sur la signification de l'emploi des deux substantifs *dessins* et *caricatures*. Parce qu'il recouvre une réalité plus large, moins précise que *caricature*, le terme *dessin* renvoie à un sens plus artistique. Et du fait qu'il utilise les deux termes, on peut considérer que le journal prend en compte les deux perspectives ouvertes par la caricature. D'une part, son aspect plus humoristique voire dénonciateur avec le terme même de *caricature* et, d'autre part, l'aspect plus artistique avec l'emploi du terme *dessin*.

Le second paradigme a trait à la religion. Il regroupe des termes comme *islamisme*, *prophète*, *sataniques*, ou encore *foi*. On relève 87 mots, dont 62 pour le champ lexical de l'islam (en excluant le mot prophète). En voici quelques-uns : « La représentation du prophète est devenue taboue », « Islam : offensantes contritions occidentales », « Mahomet au beau visage : En dehors du wahhabisme, la représentation du prophète n'a pas toujours été interdite »²¹. Compte tenu de leur fréquence, l'on est en droit de s'interroger davantage sur la récurrence des termes tels que *Mahomet*, *prophète*, *islam* et *musulman*. Les deux premiers (*Mahomet* et *prophète*) sont présents 35 fois dans les titres, contre 29 fois pour *islam* et *musulman*. De cette manière, et même si la différence en nombre n'est pas si grande, on peut se demander si *Libération*, par l'intermédiaire de ce type de titre, ne cherche pas à mettre davantage l'accent sur la question de la représentation du prophète (qui est devenue taboue), et par conséquent sur la question de la liberté d'expression.

Si la religion est un isotope important dans l'ensemble des titres du quotidien *Libération*, on note qu'elle est régulièrement accompagnée de celui du conflit. On retrouve de fait les termes *colère*, *violence*, *guerre*, *désaccord* et, par extension, *rue* et *rassemblement*. En guise d'exemples, on peut citer

19. *Libération* (2006). 18 février, p. 10 et *Libération* (2006). 18 février, p. 11.

20. Allouche, J.-L. (2006). *Libération*, 3 février, p. 2-4; *Libération* (2006). 9 février, p. une; *Libération* (2006). 22 février, p. 11 et Coroller, C. (2006). *Libération*, 11 février, p. 17.

21. Boltanski, C. (2006). *Libération*, 3 février, p. 6; Maurin, O. (2006). *Libération*, 8 février, p. 5 et Gürsen, N. (2006). *Libération*, 6 février, p. 36.

«De l'anathème à l'assassinat: Les condamnations pour motif religieux ont souvent conduit à des actions violentes», «Nouvelles violences interreligieuses au Nigeria», ou encore «La colère musulmane tourne à l'émeute»²². On constate une évolution dans l'emploi des termes reliés au conflit, et plus précisément d'un phénomène d'amplification traduit dans la dénomination. On passe ainsi de la «colère» à l'«émeute», de l'«émeute» aux «violences interreligieuses»; on va même jusqu'à parler de «guerre» (celle «que mènent les Occidentaux»). Certains sous-titres sont pour le coup terrifiants; on pointe «les intégristes islamistes [comme des] ennemis redoutables» et on nous ramène à l'horreur des temps passés: «les chrétiens ont répliqué aux massacres des musulmans».

Parallèlement, plusieurs titres comportent l'identification de pays. «Nigeria», «Iran», «Pakistan» sont des termes récurrents dans des titres parmi lesquels on retrouve également des dénominations de villes: «Copenhague s'excuse pour Mahomet», «Au Danemark, malaise et division des musulmans», «L'Islam de France cherche sa voix», «Strasbourg solidaire de Copenhague», ou encore «Téhéran et la caricature du génocide»²³. Manifestement, *Libération* analyse cette crise comme une crise mondiale («Fanatiques sans frontières»²⁴), que chaque pays aborde à sa manière. Cette particularité fait écho à ce que nous avons pu dégager lors de notre analyse de la présentation des journalistes et des auteurs, dont l'origine était mentionnée, ce qui n'était que très rarement le cas pour le quotidien québécois *Le Devoir*. La crise est ici mondiale, et européenne: «L'UE tente d'apaiser les tensions», «Dessins de Mahomet: L'Europe gomme le trait»²⁵. Cette manière d'englober l'Europe et les pays du monde témoigne d'un choc des civilisations qui couperait le monde en deux: «Face à l'indignation de la "rue musulmane" relayée par les chefs d'État arabes, les pays européens tentent d'apaiser la polémique», «L'Europe fait face à la tempête musulmane»²⁶. L'Europe et l'Occident se retrouvent donc face aux «pays musulmans», et finalement à un «monde musulman» dont les frontières semblent légèrement grossières. Si ce choc des civilisations est mis en avant par la référence aux autres villes, pays, continents, ces identifications

22. Colson, M-L. (2006). *Libération*, 3 février, p. 8; *Libération* (2006). 23 février, p. 11 et Service étranger (2006). *Libération* 20 février, p. 10.

23. Service étranger (2006), *Libération*, 1 février, p. 9; Hivert, A-F. (2006). *Libération*, 6 février, p. 6; *Libération* (2006). 17 février, p. 11 et Service étranger (2006). *Libération*, 14 février, p. 9.

24. Finkeilkraut, A. (2006). *Libération*, 9 février, p. 31.

25. Alouche, J-L. (2006). *Libération*, p. 2-3 et *Libération* (2006). 4 février, p. une.

26. *Ibid.*

témoignent également d'un sentiment d'universalité du débat sur la liberté d'expression de la part de *Libération*. Aussi le quotidien s'intéresse-t-il aux autres presses, ce qui constitue la cinquième et dernière thématique qui compose l'essentiel des titres étudiés.

On retrouve de fait des occurrences comme *édition, journal, journaliste, quotidien* et même *France-Soir*. Dans cette perspective, on peut affirmer que les médias occupent une place importante dans les titres de *Libération*. À titre d'exemple, on peut lire « La presse britannique joue la prudence », « Ces journalistes arabes pris à partie », « Aux États-Unis, les médias restent prudents », « Le Mahomet de *Charlie* est en kiosque », et même un titre autoréflexif dans lequel le journal affirme sa valeur première : « *Libération* défend la liberté d'expression »²⁷. Cette présence importante de renvois à des journaux existants et plus généralement à l'univers des médias renchérit sur l'affirmation de l'intérêt du quotidien pour la question de la liberté d'expression dans la presse. Pour *Libération*, le débat est clair : il s'agit de commenter la remise en question du droit de caricaturer, autrement dit, la limite de la liberté d'expression, notamment dans les médias.

1.2. La mise en avant d'une dimension éthique au *Devoir*

1.2.1. Comment les titres traduisent le rôle du journal

Soixante-neuf titres liés à la crise des caricatures dans *Le Devoir*, soit 81,1 % d'entre eux, constituent un énoncé direct du journal : « Bienvenue aux modérés de l'islam », « Ce n'est pas une question de liberté d'expression », « Réaction démesurée », ou encore « Une attaque contre une confession est une attaque contre toutes »²⁸. Environ 16,4 %, soit 14 titres, rapportent une action (le journal rapporte que quelqu'un dit ou fait quelque chose) : « L'imam Jaziri renonce à entraîner les manifestants devant le consulat du Danemark », « *Charlie Hebdo* en rajoute », « Le pape s'inquiète de la montée des tensions religieuses »²⁹. Enfin, seuls deux titres du *Devoir*, soit 2,3 %, se présentent comme un énoncé indirect : « La représentation de l'être humain

27. Thoraval, A. (2006). *Libération*, 9 février, p. 2; Garçon, J. (2006). *Libération*, 13 février, p. 4; Riché, P. (2006). *Libération*, 4 février, p. 3; Guenneugues, L. (2006). *Libération*, 8 février, p. 21 et Haski, P. (2006). *Libération*, 3 février, p. 3.

28. Tremblay, O. (2006). *Le Devoir*, 11 février, p. une; Girard, J-P. (2006). *Le Devoir*, 10 février, p. A9; Jarnali, H. (2006). *Le Devoir*, 7 février, p. A6 et Leclerc, J-C. (2006). *Le Devoir*, 28 février, p. B5.

29. Cauchy, C. (2006). *Le Devoir*, 11 février, p. A9; Lima, M. (2006). *Le Devoir*, 9 février, p. une et *Le Devoir* (2006). 27 février, p. A4.

est proscrite par les théologiens traditionalistes» et «Mon prof d'éducation islamique contre les imams de souk»³⁰. Ainsi et par rapport au journal français, *Le Devoir* emploie beaucoup plus de titres à l'énoncé direct : 81,1 % contre 67,6 % pour *Libération*. Les titres brefs sont plus nombreux, et plus percutants : « Colère », « Interdit », « Dissension »³¹. On remarque aussi que le lecteur est régulièrement pris à partie par l'entremise de phrases interrogatives : « Un crime haineux ? », « Qui est musulman ? », « Avez-vous des nouvelles de Dieu ? », ou de phrases exclamatives : « Des caricatures... au quotidien ! » et « C'est reparti ! »³².

1.2.2. « Jusqu'où va le droit de heurter le sentiment religieux ? »

À l'instar de l'étude effectuée sur *Libération*, nous avons cherché à mettre au jour les diverses occurrences présentes dans les titres, sous-titres, et surtitres du quotidien québécois de même que leur récurrence. Comme pour le journal français, nous avons relevé celles qui nous semblent pertinentes pour une meilleure compréhension du traitement des caricatures de Mahomet dans la presse. De cette manière, on a dénombré à 22 reprises le terme *caricature*. Au vu des analyses déjà réalisées pour *Libération*, le fait qu'il soit le plus fréquent nous conduit à nous interroger sur l'emploi dans *Le Devoir* de l'autre mot possible – son générique en quelque sorte – celui de *dessin*. Or, et s'il est bien présent, on note qu'il n'a été utilisé que trois fois. La différence est flagrante, et l'on peut se demander si en favorisant l'emploi du substantif *caricature*, *Le Devoir* n'évince pas, du coup, la dimension artistique qu'auraient pu, qu'auraient dû même prendre ces représentations du prophète. Dans cette perspective, il serait moins question de liberté d'expression de la presse que de respect de la religion et du choc des civilisations dans le quotidien québécois. La thématique de l'image est néanmoins présente dans les titres (« Les douze dessins qui ont ébranlé le monde », « Sur les caricatures », « Les caricatures Sataniques »³³); on note même, à cet égard, le mot *crayon* (« La déraison... pour quelques

30. *Le Devoir* (2006). 2 février, p. A5 et Charf, H. (2006). *Le Devoir*, 23 février, p. A6.

31. Shields, A. (2006). *Le Devoir*, 4 février, p. A10; Haider, Z. (2006). *Le Devoir*, 20 février, p. B2 et Deglise, F. (2006). *Le Devoir*, 9 février, p. A8.

32. *Le Devoir* (2006). 14 février, p. A2; Rodrigue, R. (2006). *Le Devoir*, 17 février, p. A8; Châtillon, G. (2006). *Le Devoir*, 28 février, p. A6; Ilam, J. (2006). *Le Devoir*, 11 février, p. B2 et Cornellier, M. (2006). *Le Devoir*, 18 février, p. B4.

33. Truc, O. (2006). *Le Devoir*, 6 février, p. B3; Guertin, P. (2006). *Le Devoir*, 8 février, p. A6 et Courtemanche, G. (2006). *Le Devoir*, 4 février, p. A4.

traits de crayon³⁴»). Commun aux deux journaux (on le retrouve aussi, à quelque chose près, dans le quotidien français), le titre qui qualifie de « Sataniques » les « caricatures » (dans *Le Devoir*) et les « dessins³⁵ » (à *Libération*) produit par les associations immédiates qu'il engendre une explosion de sens. Certes, le glissement opéré des caricatures aux dessins peut se justifier, nous l'avons dit, par le passage naturel de la nomination d'un genre artistique à un autre plus englobant. Mais il peut s'expliquer également par la volonté plus ou moins consciente des auteurs d'exprimer leur farouche résistance à l'interdit de représenter le visage du prophète ; avec ou sans moquerie. Quant à l'adjectif *sataniques* que partagent en la circonstance le dessin et la caricature, s'il renvoie aussitôt à un aspect peu amène de la religion, il évoque également l'affaire des *Versets sataniques* de Salman Rushdie qui avait valu une fatwa à l'auteur britannique et provoqué en son temps, elle aussi, le courroux d'islamistes intégristes. Finalement, et du fait de la proximité homophonique des termes il est aisé d'entendre derrière les deux titres du *Devoir* et de *Libération* celui de *dessins satiriques*, juste définition de la caricature, et qui permet de renchérir encore sur l'aspect moqueur et caustique du dessin.

Un second paradigme présent dans le quotidien français se retrouve dans *Le Devoir*. Il s'agit, sans grand étonnement là non plus, de l'isotopie de la religion. *Mahomet, islam, imam, musulman, prophète, Dieu*, ou encore *ecclésiastique* participent, en effet, à la composition d'un certain nombre de titres ou de sous-titres. Ainsi peut-on lire des titres comme « Le sacré et le religieux », « La sainteté des imams », « C'est l'islam qui est en crise », « Le Coran pour combattre le fanatisme islamiste », « Les caricatures de Dieu »³⁶. On note, à cet égard, que *Le Devoir* emploie le substantif *Dieu* à trois reprises (« Les caricatures de Dieu », « Oui, on a le droit de caricaturer Dieu », « Avez-vous des nouvelles de Dieu ? »³⁷). Les deux premiers titres établissent une forme de raccourci en passant outre la notion de « prophète », représentant de Dieu sur la terre, pour aller directement à Dieu, comme s'il fallait que le débat soit directement porté à la divinité, autrement dit, au plus sacré. L'importance du champ lexical de

34. Potvin, P. (2006). *Le Devoir*, 13 février, p. A8.

35. *Libération* (2006). 3 février, p. une.

36. Hetu, J-C. (2006). *Le Devoir*, 17 février, p. A8 ; Libersan, C. (2006). *Le Devoir*, 21 février, p. A6 ; Gill, C. (2006). *Le Devoir*, 14 février, p. A8 ; Robitaille, A. (2006). *Le Devoir*, 15 février, p. A4 et Coté, P-R. (2006). *Le Devoir*, 13 février, p. A9.

37. *Op. cit.* ; *Le Devoir* (2006). 2 février, p. A5 et Châtillon, G. (2006). *Le Devoir*, 28 février, p. A6.

la religion dans *Le Devoir* est telle qu'elle dépasse même celle du champ de la caricature. On peut penser que la perspective mise en lumière, ici, n'est pas celle de la question de la liberté d'expression ou de la représentation du prophète, mais du « sacré et [du] religieux ». Les lois de l'islam sont rappelées, malgré la nuance que ce sont les « traditionalistes » qui imposent l'interdit (« La représentation du prophète est proscrite par les théologiens traditionalistes³⁸ »), et l'affront provoqué par les caricatures est analysé. De fait, « ce n'est pas une question de liberté d'expression³⁹ », affirme l'un des titres du *Devoir*. Et si l'un d'entre eux aborde une autre fois cette question, c'est uniquement par le biais d'une interrogation laissée sans réponse : « Liberté d'expression ?⁴⁰ ».

À la question de la religion est liée presque comme une évidence celle de la violence ; un titre du *Devoir* illustre cette difficulté à trancher entre ce qui relève de l'un ou de l'autre : « Profanation ou propagande haineuse ?⁴¹ ». Les conflits qui s'ensuivent semblent dégénérer inexorablement (« Violence, menaces et appels au calme se multiplient⁴² ») jusqu'à envisager l'extrême, la guerre. On retrouve de fait cette dernière mentionnée dans les titres à deux reprises : « Une guerre religieuse » et « L'affaire des caricatures et les préparatifs de guerre »⁴³. Si le terme peut sembler fort, il faut se souvenir que *Le Devoir* est publié en Amérique du Nord où l'ombre du 11 septembre 2001 plane toujours sur une société touchée par la guerre que mènent les Américains, notamment en Irak. Dans l'affolement qui a suivi la destruction des tours du World Trade Center et ses conséquences dans le monde, *Le Devoir* tisse des liens entre les différents conflits qui opposent l'Amérique du Nord et le monde musulman : « La publication des caricatures compromettrait la sécurité des soldats canadiens en Afghanistan⁴⁴ ».

38. *Le Devoir* (2006). 2 février, p. A5.

39. Girard, J.-P. (2006). *Le Devoir*, 10 février, p. A9.

40. Lanctot, J. (2006). *Le Devoir*, 14 février, p. A8.

41. Hebert, J.-C. (2006). *Le Devoir*, 22 février, p. B5.

42. *Le Devoir* (2006). 9 février, p. A5.

43. Pepin, G. (2006). *Le Devoir*, 14 février, p. A8 et Dubuc, P. (2006). *Le Devoir*, 22 février, p. une.

44. *Le Devoir* (2006). 15 février, p. A4.

1.3. «Caricatures, en rire!»

Ainsi, la problématique du conflit et de la violence de même que celle de la liberté d'expression sont, sans grande surprise, le plus souvent liées à la crise des caricatures dans les titres des deux journaux à l'étude. En revanche, il est étonnant de constater que la question de l'humour ne semble pas susciter, tout au moins sur le plan quantitatif, un si grand intérêt. Encore faut-il pour être juste y relever dans le quotidien *Libération* deux allusions, et non des moindres. L'un des deux titres identifiés, en effet, ne fait rien de moins que rappeler le droit au rire de l'homme (qui est aussi le propre de l'humanité): «Caricatures, le droit de se moquer»; l'autre prend la forme d'une phrase exclamative aux allures d'impératif: «Caricatures, en rire!»⁴⁵. Mais si la question de savoir si l'on peut rire de tout n'est pas réellement posée dans les titres du quotidien français (et ceci ne veut pas dire qu'elle ne le sera pas à l'intérieur des articles), demeure que certains d'entre eux s'amuse tout de même, et avec les mots... Chez *Libé*, certains titres soulignent l'opposition qui existe entre les deux univers chrétien et musulman à l'intérieur de la même phrase («Prière pour les athées»), voire du même mot et d'un superbe télescope («La république catholaique»)⁴⁶. D'autres profitent du jeu avec le langage pour évaluer négativement la performance artistique et ses conséquences: «Caricatures à traits tirés», «Dessins médiocres, écœurants desseins»⁴⁷.

Sur la question de l'humour, le journal *Le Devoir* reste, pour sa part, complètement muet. Aucun titre ne pose la question du «Peut-on rire de tout?». On peut s'étonner, d'ailleurs, d'une telle absence de la part d'un quotidien québécois, dont la province qu'il représente est reconnue dans le monde entier, et ce, depuis plus de vingt ans, pour son intérêt pour l'humour (créations du festival et du musée Juste pour Rire, École nationale de l'humour, nombreux humoristes, etc.). Certains titres révèlent néanmoins des traits d'humour, comme «L'outrage outrancier» ou encore «Un examen d'inconscience s'impose»⁴⁸. Mais ce que le quotidien québécois semble mettre vraiment en avant, par ses titres, c'est le souci d'un bon compromis entre «Liberté de parole et sentiment identitaire»⁴⁹. La première ne peut

45. Suret, G. (2006). *Libération*, 27 février, p. 7 et (2006). *Libération*, 17 février, p. une.

46. Laurenz, J. (2006). *Libération*, 13 février, p. 5 et Marcelle, P. (2006). *Libération*, 6 février, p. 37.

47. *Libération* (2006). 8 février, p. 31 et Ramery, J-F. (2006). *Libération*, 18 février, p. 5.

48. Truffaut, S. (2006). *Le Devoir*, 3 février, p. A8 et Leclerc, J-C. (2006). *Le Devoir*, 13 février, p. B8.

49. Lanthier, P. (2006). *Le Devoir*, 9 février, p. A6.

avoir le dessus sur le second sans un procès équitable. Tandis que pour le quotidien français, il va de soi que la liberté d'expression prime sur la foi personnelle, le journal québécois apporte une nouvelle perspective au sein du débat, celle du respect : « respect et liberté d'expression ».

Ces quelques remarques nous conduisent à considérer le traitement que font les deux journaux de l'affaire des caricatures comme le résultat d'un certain nombre de choix effectués par ces derniers. On constate que *Libération* insiste sur la question de la liberté d'expression et que cette problématique est profondément reliée aux médias (il y a, de fait, dans les titres ou les sous-titres, plusieurs allusions à d'autres journaux, français ou étrangers, à la radio, et même à la télévision). *Le Devoir*, pour sa part, n'aborde que succinctement la question de la liberté d'expression pour s'interroger davantage sur la dimension éthique des caricatures. Comment concilier la liberté de parole et le respect des croyances de chacun ? C'est la question que semble vouloir poser le quotidien québécois...

2 L'ÉDITORIAL, UN ARTICLE CLÉ

Dans l'éventualité d'une évolution possible du discours, il nous a semblé nécessaire d'analyser l'ensemble des éditoriaux publiés au cours du mois de février 2006 dans les deux journaux. De son côté, *Le Devoir* publie, au mois de février, trois éditoriaux consacrés aux caricatures ; le 3 février, « L'outrage outrancier » est signé par Serge Truffaut (p. A8), tout comme « La déraison », publié le 4 (p. B4). Enfin, « Vivre et laisser vivre » (p. B2) est publié le 11 février et signé par Jean-Robert Sansfaçon. Pour sa part, *Libération* publie cinq éditoriaux sur la question : le 3 février, « Antagonisme » d'Antoine de Gaudemar (p. 3) ; le 4 février, « Ressentiment » de Gérard Dupuis (p. 3) ; le 6 février, « Traces » d'Antoine de Gaudemar (p. 7) ; le 9 février, « Caricatural » de Serge July (p. 3) et enfin, le 13 février, « Respect » de Pierre Haski (p. 3). Ainsi, nous analysons l'ensemble des éditoriaux parus dans le quotidien français et le quotidien québécois de façon à mettre au jour, le cas échéant, l'évolution de l'opinion du journal. Toutefois, nous accordons une place toute particulière aux articles « Respect » et « Vivre et laisser vivre », qui en plus d'être les derniers éditoriaux du mois traitant de la question, ont été publiés tous les deux la journée la plus riche en information. L'analyse de ces deux articles considérés en ce sens « équivalents » fait ressortir d'autres types de ressemblances et de divergences (notamment stylistiques) entre les deux quotidiens.

Notre analyse s'organise en trois temps. En premier lieu, nous nous penchons sur les spécifications techniques et formelles des éditoriaux. L'agencement des titres, mais aussi le choix de la mise en page et de la typographie relèvent de la politique rédactionnelle des quotidiens, et contribuent à la réception de l'information par le lecteur. En second lieu, nous nous attardons à l'analyse du contenu des cinq articles de *Libération* et des trois du *Devoir*, et en dégageons les caractéristiques principales. L'étude des éditoriaux a pour but d'identifier la position de chaque journal par rapport à l'affaire et d'évaluer, le cas échéant, l'évolution de leur discours sur la période du mois de février. Finalement et dans un troisième lieu, nous cherchons à mettre au jour les différences et les ressemblances du traitement de la religion dans les deux journaux grâce à une analyse comparée des éditoriaux « Respect » et « Vivre et laisser vivre ».

2.1. L'agencement des titres et des signatures

Placé le plus souvent en amont de l'article, le titre, on l'a vu, détient une importance décisive tant par sa forme graphique que par sa formulation. Les titres des éditoriaux de *Libération* sont constitués d'un seul mot situé au fer à gauche⁵⁰. De la même manière qu'ils surplombent l'article, ils sont eux-mêmes coiffés par la mention « Éditorial », centrée et inscrite dans un caractère particulier (il pourrait même s'agir d'un logo). Il en va de même du nom de l'auteur, aligné le plus souvent à droite, précédé de la préposition par et rédigé en demi-gras. Si ce niveau de graisse correspond au style de signature du quotidien, l'emplacement de celle-ci en amont constitue une originalité. De fait, alors que le nom des intervenants (accompagné de quelques lignes de présentation) chapeaute la plupart du temps l'article, la signature est située, pour sa plus grande part, à la fin de l'article, alignée sur la marge à droite, en capitale et en caractères gras. On note, par ailleurs, que dans le cas de *Libération*, les noms des auteurs des articles sont inscrits en lettres capitales, tandis que les auteurs de courriers des lecteurs sont mentionnés en bas-de-casse, c'est-à-dire en lettres minuscules. Cet agencement des trois unités d'informations (1 = nom de la rubrique ; 2 = signature ; 3 = titre) contribue, par le style, à mettre en valeur non pas le titre des articles, mais le nom de la rubrique, en l'occurrence « Éditorial ». Il faut toutefois noter la particularité de l'éditorial de Serge July, dont la signature, telle une image, est placée en plein cœur de l'article et dans un caractère plus important (figure 24).

50. Autrement dit, aligné sur la marge à gauche.

C'est que le nom de l'auteur (de cet auteur plus particulièrement), plus gros que le titre, est un facteur d'intérêt majeur et qu'il est ici utilisé comme outil de captation du lecteur.

FIGURE 24
« Caricatural »

<p>illimité comme beaucoup de commentaires pourraient le laisser croire. L'injure envers une personne ou un groupe de personnes commise à raison de l'origine, de l'ethnie, de la race ou de la religion est l'une des rares infractions</p>	<p>PAR SERGE JULY</p>	<p>l'ensemble des dessins danois. Nous n'avons pas fait le même choix. On comprend l'exaspération de <i>Charlie</i> et de beaucoup face à l'insupportable intolérance des intégristes. L'ami Philippe Val, qui dirige <i>Charlie</i>, a même poussé la logique de la</p>
--	--------------------------------------	--

Source : July, S. (2006). « Caricatural », *Libération*, 9 février, p. 3.

L'agencement des titres des éditoriaux du *Devoir* se présente différemment. Placés en tête des articles, les titres sont centrés, et en cul-de-lampe dans le cas de « Vivre et laisser vivre », ce qui dans le jargon journalistique signifie qu'il est réparti sur plusieurs lignes inégales (ici, deux), centrées, et de largeur décroissante. En caractères gras, ils sont écrits en bas-de-casse et surplombent seulement les articles. Contrairement à ceux de *Libération*, aucune indication particulière ne nous informe qu'il s'agit ici des éditoriaux. Seule la mention du nom de l'auteur, insérée sous un portrait au centre de l'article, et alignée sur la marge à gauche, permet au lecteur averti de reconnaître, en ces articles, l'éditorial. Quoi qu'il en soit, *Le Devoir* offre une seconde particularité avec cette présence des signatures insérées au centre de l'article, sous un petit portrait. La position aléatoire de cette unité d'information mérite d'être soulignée. Introduite en effet dans le corps du texte, la photographie des journalistes n'illustre aucun propos particulier, ni ne correspond à aucune mention dans les articles. Cette pratique quelque peu surprenante est monnaie courante au *Devoir*, qui insère quotidiennement un portrait de ses journalistes, correspondants ou collaborateurs. Présent dans d'autres quotidiens au Québec (mais inexistant en France), ce détail de mise en page correspond souvent à un statut particulier des journalistes,

réputés ou plus expérimentés, comme si le visage des journalistes étaient davantage susceptibles d'attirer le lecteur que son seul nom sur la page, à moins qu'il ne s'agisse de créer et maintenir, avec le même objectif, un lien affectif (puisque de reconnaissance) entre l'auteur et son lecteur.

2.2. La mise en page

Yves Agnès décline six objectifs qui déterminent les principales fonctions de la mise en page. D'emblée, elle doit faciliter le « repérage » pour favoriser une identification aisée des différentes rubriques, notamment en ordonnant et en classant les items d'information, en donnant au lecteur les repères visuels nécessaires à sa lecture. La mise en page doit permettre également de « hiérarchiser » l'information, dans l'ensemble du journal et dans la page. Elle occupe aussi une fonction de promotion qui correspond à la dimension marketing de la presse, et ainsi a-t-elle comme rôle de « mettre en valeur » articles, photographies, encadrés... Dans la même perspective, elle doit faciliter « l'entrée dans les articles » en rendant ces derniers plus « accessibles », notamment grâce à la lisibilité typographique. De surcroît, la mise en page et la présentation graphique ont pour but de rendre le quotidien agréable à l'œil. Il s'agit là de la fonction de « séduction ». Enfin, la mise en page définit une « formule visuelle » qui fait aujourd'hui office de signature des quotidiens (c'est la fonction « d'identité »). Dès lors, on comprend mieux l'importance du travail de mise en page, et l'effet que celle-ci peut et veut engendrer chez le lecteur.

L'analyse comparée de la mise en page des éditoriaux révèle d'importantes différences de traitement graphique. D'abord, on note que ces articles du *Devoir* occupent en général une surface plus importante que ceux de *Libération*. Dans le cas des articles les plus longs, à savoir « Vivre et laisser vivre » et « Caricatural », ils s'étendent sur 21,63 % de la page pour le premier, contre 20,09 % pour le second. En ce qui concerne les articles les plus courts, soit « La déraison » et « Respect », c'est 10,24 % de la page qui lui est consacré au *Devoir*, contre 8,58 % pour celui de *Libération*. Les éditoriaux du *Devoir* sont en moyenne plus longs d'une centaine de mot (414 mots à *Libération* et 518 au *Devoir*), mais plus courts d'une vingtaine de lignes (90,4 lignes à *Libé* contre 74 dans le cas du *Devoir*). S'il est possible d'imaginer que la longueur des articles relève d'un choix de l'auteur, il faut garder à l'esprit que certaines contraintes sont « imposées par l'espace et le temps. À l'imprimé, les rédactions limitent le nombre de caractères ou de mots par article⁵¹ ». Ici, et à l'exception de l'article de

51. Presse canadienne (1978), *Guide du journaliste*, Montréal, PC, p. 12.

Serge July, les éditoriaux se présentent sur une colonne, mais alors que ceux du *Devoir* sont justifiée (typographiquement) et divisés en paragraphes, ceux de *Libération* sont alignés à gauche en un seul bloc, ce qui rend leur aspect moins attractif. À cet égard, Yves Agnès rappelle que « le paragraphe a plusieurs fonctions : il brise visuellement le gris du texte, l'aère par une ligne de blanc ; il rythme la lecture, en rapport avec le plan de l'article ; il permet au lecteur qui a sauté quelques phrases de se raccrocher⁵² ». La division par paragraphes permet ainsi d'ordonner le texte tout en introduisant rythme et diversité. Or, les éditoriaux du *Devoir* sont précisément divisés en sept, six et trois paragraphes. Dans le cas de « Vivre et laisser vivre », les 3 grands paragraphes sont eux-mêmes subdivisés en 13 petits paragraphes (3 dans le premier, 4 dans le second, et 6 dans le dernier). Les trois paragraphes principaux sont identifiables grâce à la typographie (une ligne est sautée, et le paragraphe suivant commence par un alinéa) et à l'intégration dans le corps du texte de trois petits losanges, sortes d'astérisques (ce signe typographique en forme d'étoile chargé d'indiquer parfois le passage d'une partie à une autre).

Entre le titre et le début de cet article (« Vivre et laisser vivre »), on note, de plus, la présence d'un paragraphe qui se distingue du reste de l'article par sa graisse et une séparation typographique. Situé juste en dessous du titre, ce petit paragraphe constitue ce que l'on nomme le chapeau⁵³. Habituellement, le chapeau complète le titre en précisant le sujet de l'article. Plusieurs fonctions lui sont attribuées, notamment celles de résumer l'information, de justifier l'article, de situer le contexte, d'annoncer le plan et d'inviter à la lecture. Le chapeau constitue ainsi un élément visuel indicatif pour le lecteur. Dans le cas qui nous intéresse, on remarque qu'il se distingue non pas par la taille de la police, mais par sa graisse, et qu'il est disposé sur une colonne juste avant le début de l'article. Outre la différence de graisse, un autre élément visuel nous permet d'affirmer qu'il s'agit bien du chapeau. La première lettre du paragraphe qui le suit se démarque des autres lettres, et semble introduire le début de texte. Alors que l'ensemble de l'éditorial est imprimé en noir sur fond blanc, la première capitale du corps du texte est de fait blanche et placée sur un carré noir (figure 25).

52. Agnès, Y. (2002). *Manuel de journalisme, op. cit.*, p. 175.

53. « Le chapeau de l'article, qui s'insère entre la titraille et le début du texte [est] composé dans un caractère différent et plus gros que celui du "texte courant" (souvent en gras ou en italique). » *Ibid.*, p. 161-162.

Ce procédé fait penser aux enluminures, produites dans les *scriptoria*⁵⁴ monastiques, qui avaient pour fonction de magnifier les textes sacrés en s’y incorporant sous forme de lettres. Les premières capitales des textes étaient ornées, parfois même historiées⁵⁵, et obéissaient généralement à des modèles stéréotypés⁵⁶. Dans notre exemple, la lettre représentée n’évoque aucun stéréotype particulier, mais laisse à penser néanmoins au *D* du nom du quotidien, car le caractère utilisé pour cette seule lettre est bien le même que celui employé pour le titre du journal ; ce *D* renvoie bel et bien au *D* du *Devoir*. Ce procédé est régulièrement usité dans le journal, et on le retrouve dans les deux autres éditoriaux, où les capitales ainsi magnifiées le sont dans ce caractère particulier au titre du quotidien.

FIGURE 5.2.

Lettrine de l’article «Vivre et laisser vivre»



Source : Sansfaçon, J.-R. (2006). «Vivre et laisser vivre», *Le Devoir*, 11 février, p. B2.

Dans cette perspective, et pour toutes ces raisons, on peut désormais affirmer qu’entre *Libération* et *Le Devoir*, il existe aussi une différence dans le traitement formel des éditoriaux. Mais une fois accomplie l’étude de leur mise en page, il nous faut nous pencher à présent sur la représentation de la religion (et le cas échéant sur son évolution) dans le discours des journalistes des deux quotidiens. Nous consacrons le premier temps de notre étude aux éditoriaux de *Libération*, avant de nous intéresser à ceux du *Devoir*.

54. Ce nom désigne le lieu ou l’atelier dans lequel les copistes recopiaient des livres manuellement.

55. Les lettres *historiées* sont des lettres enjolivées de petits ornements.

56. Pour plus de détails et d’exemples de lettres embellies, voir Zink, M. (2004). *Le Moyen Âge à la lettre : un abécédaire médiéval*, Paris, Le Grand livre du mois.

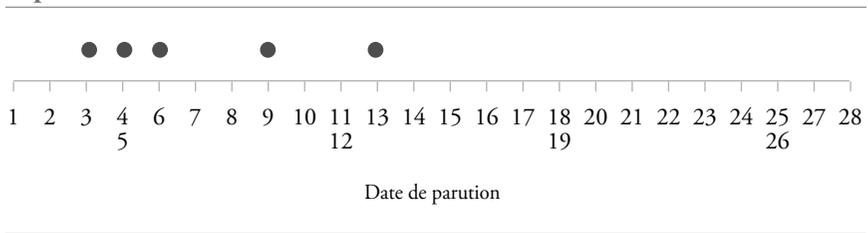
3 LE DISCOURS MÉDIATIQUE : LES ÉDITORIAUX DE *LIBÉRATION* ET DU *DEVOIR*

3.1. Quatre éditoriaux de *Libération*

Au nombre de cinq, les éditoriaux de *Libération* révèlent certaines caractéristiques indicatives d'un rythme de la crise. Ils sont, on l'a dit, les articles révélateurs et porteurs de la pensée du journal, et renseignent sur l'idée que se fait le quotidien de l'information qu'il transmet. De là l'intérêt de se pencher rapidement sur leur disposition dans le temps (figure 26).

FIGURE 26

Répartition des éditoriaux de *Libération* en février 2006



La figure 26 montre que les cinq éditoriaux sont regroupés dans ce que nous avons désigné comme la première partie du mois. Pour aller plus loin, on remarque que les trois premiers éditoriaux sont publiés dans les premiers jours du mois (et donc, de la crise), et qu'ils se suivent : le vendredi 3, le samedi 4 et le lundi 6. S'ensuit un relâchement progressif et sporadique, puisque l'éditorial suivant qui traite de la crise est publié le 9, et le dernier, le 13.

Dans un autre ordre d'idées, on note que sur les cinq éditoriaux⁵⁷, deux sont signés par Antoine de Gaudemar. À l'époque, ce dernier est directeur de la rédaction, tandis que Gérard Dupuis, qui en signe un également, est éditorialiste. La participation de Serge July, cofondateur et directeur du journal à l'époque, n'est pas anodine. Son éditorial d'ailleurs sort des apparentes restrictions de mise en page ; alors que les quatre autres comprennent un nombre de mots entre 325 et 379, le sien en fait le double (658 mots). Il en est de même pour le nombre de lignes⁵⁸. On serait tenté d'attribuer ce

57. Rappelons-les : « Antagonisme » d'Antoine de Gaudemar ; « Ressentiment » de Gérard Dupuis ; « Traces » d'Antoine de Gaudemar ; « Caricatural » de Serge July et « Respect » de Pierre Haski.

58. Alors qu'« Antagonismes » et « Traces » font exactement 69 lignes et que « Ressentiment » et « Respect » en font 78, « Caricatural » fait quasiment le double, soit 158 lignes.

« traitement de faveur » au statut de l'auteur, dont l'avis épouse forcément celui du quotidien qu'il dirige (il en est d'autant plus le porte-parole). Quoi qu'il en soit, et dans le but de dégager la position du journal français et les ressorts de son argumentation, nous avons pris le parti de présenter chacun des éditoriaux un par un, avant de finalement mettre au jour, pour conclure, la complémentarité dont ils témoignent.

3.1.1. « *Antagonismes* »

Le premier éditorial publié par le quotidien français au mois de février 2006 qui traite de la crise des caricatures est signé par Antoine de Gaudemar et s'intitule « Antagonismes ». C'est donc par le titre, d'emblée, que le lecteur est informé du caractère d'affrontement que devrait révéler l'article dont la titraille évoque la lutte, la contradiction, l'état d'opposition. Présenté en un bloc, l'éditorial, comme tous ses semblables, ne présente aucune séparation typographique qui nous permettrait de distinguer différents temps dans la lecture. Très complet, l'éditorial commence par resituer l'événement en lui trouvant un homologue dans l'affaire des *Versets Sataniques* de Salman Rushdie. Après un bref rappel des faits, l'auteur aborde indirectement la notion de choc des civilisations en distinguant deux systèmes de valeurs dont l'un, « forgé par la laïcité [...], tolère [...] les charges anticléricales les plus radicales » et où l'autre place la religion « au cœur même de l'identité des peuples et des pouvoirs ». Cette opposition, cet « antagonisme » précisément à l'origine du titre, se double « d'un autre qui touche à un fondement des sociétés démocratiques : la liberté d'expression ». La question de la liberté d'expression est rapidement mise en lien avec l'affaire Rushdie, et l'auteur recontextualise ainsi le rapport ambivalent qui lie « tensions religieuses » et liberté d'expression. L'auteur aborde la question du « terrorisme », parle des « intégristes chrétiens », de « l'antisémitisme » et de « l'islamophobie ». La chute a lieu néanmoins sur une touche positive où il est fait mention de « la force de la démocratie et de la liberté ». On soulèvera toutefois l'amalgame énoncé à la toute fin de l'article entre la notion de droit et celle de principe : « la force de la démocratie et de la liberté, c'est de laisser s'exprimer, dans le respect de la loi, mêmes leurs ennemis. Ce n'est pas cautionner ces derniers [...] que de rappeler ce principe ». Pour l'auteur, le fait de « laisser s'exprimer » relève d'une obligation législative (« de la loi ») mais également d'une obligation morale (« ce principe »).

Lorsque la religion est évoquée, elle l'est généralement sous un mauvais jour. Ainsi se fait-elle juge et condamne-t-elle « par une fatwa de mort » ; les dessins danois sont « sataniques » et à l'origine d'une « accusation de blasphème » ; on assiste à une « exaspération des tensions religieuses » et si « les intolérances des intégristes chrétiens » sont « moins violentes », elles sont « tout aussi détestables ». Enfin, les dessins sont présentés comme « assimilant islam et terrorisme », l'islamophobie est renforcée au point d'être « haineuse » et « aussi exécration que l'antisémitisme et le racisme ».

3.1.2. « Ressentiment »

Le second éditorial publié par *Libération* est signé de la main de Gérard Dupuy et s'intitule « Ressentiment ». Là encore, le titre donne une indication de l'engagement global de l'article qui, selon la titraille, traite de rancune. D'entrée de jeu, l'auteur énonce un jugement de valeur sur la qualité des caricatures publiées par le journal danois : « On peut reprocher aux dessins d'humour de *Jyllands-Posten* de n'en avoir guère. » Dupuy fait l'impasse du contexte pour se concentrer dès le début de son article sur l'humour, un thème souvent évoqué mais rarement traité dans le contexte de la crise. D'une manière plutôt habile, mais clairement sélective en ce qu'elle risque fort de n'être comprise que des « *Happy Few* », l'éditorialiste recourt à l'antonomase⁵⁹ pour glisser de l'humour à la religion : « Les Savonarole⁶⁰ n'ont jamais aimé plaisanter. » L'antonomase désigne ici des faux prophètes et permet d'introduire la notion de religion. Ainsi Dupuy fait-il le lien entre la religion et la moquerie, tout en prenant soin de préciser avec précaution, et comme s'il s'agissait de n'oublier personne, que « l'irréligion n'est pas moins *moquable* ». De cette liberté que procure le fait de se gausser découle la liberté d'expression, et l'occasion pour l'auteur de généraliser ses propos : « les humains [...] restent ce qu'ils sont [...] n'en déplaise à la vaste Internationale des Tartuffe [...] qui recrute dans un éventail élargi ». L'humour demeure par conséquent le ressort principal du

59. L'antonomase, du grec *anti*, « contre, à la place de », et *onoma*, « nom », consiste à employer un nom propre à la place d'un nom commun : un Tartuffe (pour un hypocrite). Voir Jarrety, M. (dir.) (2001). *Lexique des termes littéraires*, Paris, Librairie Générale française, p. 34.

60. « Les Savonarole » renvoie à un personnage du xv^e siècle, Jérôme Savonarole, qui fut à la fois frère dominicain, homme d'État, réformateur, théologien, philosophe mais aussi orateur, écrivain et prédicateur. En partie pour cette dernière qualité, il fut accusé d'hérésie, excommunié par Alexandre VI, puis condamné au bûcher. Pour plus de renseignements, voir Antonetti, P. (1999). *Savonarole : le prophète désarmé*, Paris, Perrin.

texte et « s'il y a un parti à prendre dans cette querelle, ce devrait être celui d'en rire ». Cela semble impossible pourtant et pour deux raisons principales. D'abord, parce que les dessins ont provoqué des réactions d'hostilité disproportionnées, ensuite parce que la fatalité semble en cause dans la crise : le ressentiment est « prêt à l'emploi », il ne semble manquer qu'un « prétexte [...] un fautif, fût-il danois ». Et si l'ensemble de l'éditorial détone par rapport à ses homologues en raison de son angle d'approche (l'humour) mais aussi de son style (recours aux antonomases), la conclusion est là même et tend à rappeler l'importance du respect de la liberté, mais également de la prise en compte des blessures infligées par la crise.

Eu égard à la religion, une lecture attentive de l'éditorial dévoile un évitement de cette dernière, qui n'est, de fait, que rarement traitée. Certains passages font même complètement abstraction de la question du religieux. Il reste que le texte en son entier ne fait pas abstraction de la question, et que certains passages parlent de religion, tout en adoptant un angle que l'on pourrait qualifier d'objectif. Ainsi, « la religion tombe [...] dans le champ de la moquerie légitime » et les réactions d'hostilité mêlent « des personnages assez divers : des militants islamiques, des gouvernants islamiques et des religieux musulmans ».

3.1.3. « *Traces* »

Contrairement aux titres des deux premiers, le titre du troisième éditorial de *Libération* apparaît quelque peu ambigu. On peut s'interroger sur le sens du mot et sur sa pertinence comme titre, et il faut attendre la lecture complète de l'article pour percevoir le sens qu'il révèle, à travers un jeu de mots un peu bancal esquissé par l'auteur de l'éditorial : « en tout état de cause, ses traces dépasseront de loin en ampleur les modestes traits qui l'ont déclenchée ». On comprend dès lors que les « traces » sont la conséquence des « traits » de crayon, autant dire la crise des caricatures elle-même. Mais alors qu'il semblait que, dans *Libération*, la religion était évitée au profit de la loi et de la politique, l'éditorial s'amorce ici avec une affirmation surprenante qui inverse cette tendance : « la polémique mondiale autour des dessins de Mahomet prend un tour de moins en moins religieux et de plus en plus politique ». On pointe par la suite la divergence de point de vue entre les États-Unis et la Grande-Bretagne qui semblent « privilégier la défense des croyants musulmans » et « l'Union européenne [qui] met plutôt en avant le droit à la liberté d'expression ». Malgré leurs désaccords, les pays occidentaux s'entendent sur l'impor-

tance d'apaiser la situation et de ne « pas jeter de l'huile sur le feu ». Cet éditorial est également l'occasion de mettre en lien – pour la première fois dans les éditoriaux – le contexte mondial et la crise. Le contexte politique est ainsi rappelé (la crise nucléaire en Iran ainsi que la crise en Palestine avec la prise du pouvoir par le Hamas), de même que le contexte religieux (une présence de plus en plus importante de l'islam en Occident à l'origine d'une fragilisation des équilibres traditionnels et de racismes). Antoine de Gaudemar continue ainsi de traiter du rapport entre la religion et le politique. Il vise d'abord le fossé qui sépare le système démocratique du théocratique (avec de nouveau une référence indirecte à l'idée de choc des civilisations); ensuite, la crise issue de ce fossé comme prétexte à des pays qui pourraient s'en servir comme « stratégie de victimisation pour parer à leur discrédit ». Alors que l'éditorial « Ressentiment » traitait en priorité d'humour, celui-ci favorise le lien qu'établit la crise entre la religion et le politique. Par ailleurs, aucune mention n'est faite à propos de la liberté d'expression.

Si la religion semble majoritairement traitée avec prudence, certains passages l'abordent sous un angle péjoratif. Le début du texte présente en effet comme un paradoxe le fait que les États-Unis et la Grande-Bretagne soient en guerre avec l'Irak après « de graves attentats terroristes sur leur sol » et que les deux pays privilégient malgré tout « la défense des croyants musulmans ». Cette remarque, qui relève d'un fait « curieux » pour l'auteur, effectue un amalgame entre les terroristes contre qui la guerre est déclarée et les croyants musulmans. Plus loin, le texte conduit le lecteur face à une « présence de plus en plus forte de l'islam jusque dans ses composantes les plus radicales [...], avec conflits à la clé, [et qui] fragilise les équilibres traditionnels et nourrit les racismes ». Enfin, l'auteur affirme que « la victoire électorale des islamistes en Palestine et la rhétorique guerrière du nouveau président iranien ne sont pas des facteurs d'apaisement ».

3.1.4. « *Caricatural* »

Le titre de l'avant-dernier éditorial attire d'autant plus le regard qu'il est au cœur du sujet. « Caricatural » – autrement dit, qui a les caractères d'une caricature, ou qui est relatif à la caricature – renvoie directement à la crise et agit comme un indicateur non négligeable pour le lecteur pressé. Outre le titre qui, s'il n'est constitué que d'un seul mot, comme l'ensemble des éditoriaux publiés par *Libération*, informe plus précisément le lecteur sur le sujet de l'article, d'autres caractéristiques – notamment de présentation – définissent l'éditorial. Comme mentionné aupa-

avant, l'article est signé de la main du directeur du journal lui-même et constitue le double en quantité des autres éditoriaux. Mais si l'éditorial de Serge July se distingue des autres par sa forme (la mise en page), son fond apparaît lui aussi singulier. En effet, l'auteur assume pleinement le rôle lié à son rang et se fait le porte-parole direct du journal. Dans ce but, après une brève référence aux événements et une allusion à ce qu'il désigne comme « la guerre des civilisations », il aborde le thème de la liberté d'expression dont il va traiter tout au long de l'article. Il affirme que cette liberté n'est ni acquise ni illimitée, et que la transgression de ses limites dans le cadre médiatique peut conduire à des peines d'emprisonnement. Et il ajoute : « L'injure envers une personne ou un groupe de personnes commise à raison de l'origine, de l'ethnie, de la race ou de la religion est l'une des rares infractions de presse qui, dans le droit français, soient punies d'emprisonnement ». Serge July évoque le droit (dans le sens de législatif), et plutôt que d'affirmer le droit à la liberté d'expression – ce qui est le plus courant –, il affiche les limites de cette liberté, ce qui est une façon de dire « si nous avions été réellement injurieux, la loi nous aurait condamnés ». Pour étayer son propos, le directeur de *Libération* n'hésite pas à évoquer la loi sur la presse de 1881, puis celle de 1972 qui « instaure une limite à l'exercice de cette liberté ». Après ces précisions sur la presse et la loi française (il renvoie à la Constitution), Serge July justifie la publication de deux des caricatures par le quotidien. Il invoque deux raisons principales : d'une part, le « droit à railler les religions », d'autre part, celui de « défendre Jacques Lefranc, directeur de *France Soir*, licencié de manière scandaleuse pour avoir publié ces caricatures ». Le choix du quotidien français de les faire paraître à son tour est néanmoins nuancé, puisqu'il n'a « pas voulu publier le dessin qui pouvait criminaliser de fait les musulmans, ce dessin représentant Mahomet avec une bombe, la mèche allumée à la place du turban ». Cette décision est mise en parallèle avec celle du journal *Charlie Hebdo*, qui a « poussé la logique de la liberté d'expression jusqu'au bout [et] s'est engagé à publier les caricatures du "concours international de dessin sur l'Holocauste" ». Serge July déclare de cette manière que *Libération* soutient et reste « solidaire avec *Charlie Hebdo* ».

À la différence des autres éditoriaux, cet article agit comme porte-parole du journal ; il rappelle les différentes obligations que la loi impose à la presse, justifie ses choix de publication et soutient d'autres journaux dans leur propre décision. Dans cette perspective, cet éditorial constitue

une prise de position jugée nécessaire par le journal et qui devait donc être assumée par son directeur. On songe à cette remarque de Christian Leray : « la partialité s'exprime [...] dans les éditoriaux⁶¹ ».

Certaines allusions à la religion ont lieu sans pour autant formuler de jugement ; à titre d'exemple, celle qui invoque le « droit à railler les religions ». On relève toutefois « l'insupportable intolérance des intégristes », des caricatures dont « on ne doute pas qu'elles seront carrément antisémites » et les mollahs, ces chefs religieux qui « font ce qu'ils reprochent aux journaux ». Enfin, chose surprenante et unique dans l'ensemble éditoriaux du journal *Libération*, la croyance est liée à la liberté, et on peut lire que « chacun est libre de croire à ce qu'il veut, et chacun est libre de ne pas croire à ces mêmes objets de révérence ou de culte ».

3.2. Gros plan sur l'éditorial « Respect » : du respect des croyances au respect de la liberté d'expression

Journaliste à *Libé* de 1981 à 2007, Pierre Haski a d'abord été responsable de diverses rubriques, puis correspondant du journal et enfin, de janvier 2006 à 2007, directeur adjoint de la rédaction. C'est dire que lorsqu'il rédige l'éditorial « Respect » (figure 27), sur lequel nous nous penchons à présent, il occupe un poste important au sein du journal. Mais si, après une étude générale des quatre premiers éditoriaux de *Libération*, nous accordons une attention plus systématique au dernier d'entre eux, c'est avant tout justement parce qu'il est le dernier de ce mois emblématique de l'affaire des caricatures, et aussi parce qu'il a été publié la journée contenant le plus grand nombre de mots sur le sujet.

Cela étant, et pour faciliter la compréhension, nous avons inséré dans le corps de notre texte l'article tel que publié par le quotidien.

3.2.1. *L'état de la crise en France : une demande de respect*

Le premier contact avec cet éditorial de *Libération* place le lecteur face à une colonne de mots dépourvue de tout rythme prédéfini par la typographie. Malgré l'homogénéité apparente, il est possible de dégager trois temps au texte, séparés les uns des autres par des ressorts qui ne sont pas typographiques, mais textuels. Comme l'affirme Henri Meschonnic, il est bon de

61. Leray, C. (2008). *L'analyse de contenu*, op. cit., p. 9-10.

éditorial

Par PIERRE HASKI

Respect

L'affaire des caricatures de Mahomet n'en finit pas de faire des vagues. Y compris en France, où, dans un calme exemplaire au regard de ce qui s'est produit ailleurs, des manifestations de protestation ont eu lieu. On ne pouvait pas ignorer, au passage du cortège parisien, cette demande de «respect» émanant d'hommes et de femmes de tous âges s'estimant méprisés dans cette France qui proclame l'égalité de tous, mais dans laquelle certains sont moins égaux que d'autres. Mais, derrière cette exigence légitime de la part de citoyens, resurgit le débat plus complexe, plus délicat, de la place de l'islam, devenu deuxième religion d'une France à la laïcité chatouilleuse. Après l'affaire du voile musulman, celle des caricatures devrait permettre, si elle se dédramatise et revient à de plus justes proportions, de clarifier un peu plus la règle du jeu, au sein de la société française, entre sphère

FIGURE 27

«Respect»

privée, et espace public, entre le religieux et le politique. Dans l'intérêt général et celui de chaque citoyen, quelle que soit sa croyance, voire son absence de foi. Encore faut-il être certain de parler de la même chose : en entendant les slogans en faveur d'une loi contre l'«islamophobie», à la manifestation parisienne de samedi, on ne pouvait s'empêcher de penser à Berkane Bouderbala et Kamel Boussad, deux directeurs de journaux algériens embastillés au nom d'une telle loi, innovation relativement récente du code pénal algérien. Ces deux journalistes sont justement en détention pour avoir publié les fameuses caricatures, comme d'autres de leurs collègues dans plusieurs pays arabes. Leur détention est une insulte, non pas pour la religion, mais pour ces valeurs bien temporelles de liberté. Ça aussi, c'est une affaire de respect.

se souvenir que « le rythme n'est pas un signe. Il montre que le discours n'est pas fait seulement de signes. Que la théorie du langage déborde d'autant la théorie de la communication⁶² ». Ainsi, ce n'est pas parce qu'aucun signe typographique ou autre n'est visible dans le texte que ce dernier n'a pas pour autant un rythme qui lui soit propre. De fait, la première partie s'étend du début de l'article : « L'affaire des caricatures [...] » jusqu'à « [...] certains sont moins égaux que d'autres ». L'amorce de la phrase suivante, introduite par l'adverbe *mais*, contribue à la division du texte, notamment grâce à l'effet de relance qu'elle constitue. L'adverbe ainsi utilisé comme ressort du discours constitue donc une première fracture du texte, isolant par là même les 19 premières lignes.

La première phrase regroupe les différentes caractéristiques de l'attaque (du *lead*) et contient à elle seule le sujet principal de l'article, plus précisément les répercussions (les « vagues ») de la crise des caricatures. Antoine Char rappelle de fait que « le lead n'est pas seulement une introduction. Il doit être introduction, développement et conclusion. [...] C'est un "hameçon psychologique" annonçant clairement le sujet⁶³ ». Quant à Yves Agnès, il précise que « l'attaque est un des ingrédients les plus difficiles à rédiger dans un article de presse. [...] Les confrères anglo-saxons parlent de *catch phrase* et c'est bien de cela qu'il est question : attraper le lecteur⁶⁴! ».

Le reste de cette première division se construit autour d'une réflexion sur l'état de la crise en France, ainsi que sur la nature de la demande des protestataires. Formellement, on constate que cette première partie (en incluant l'attaque) repose sur un rythme ternaire et sur une gradation. Les trois phrases qui la constituent sont de fait de plus en plus longues : la première occupe 3 lignes de l'article, la seconde, 6, et enfin, la dernière phrase s'étend sur 11 lignes. Cette particularité formelle s'accompagne d'un glissement d'échelle qui s'effectue à l'intérieur même de cette partie du texte. Paradoxalement, ce glissement répond au « principe de l'entonnoir⁶⁵ » ; alors que la forme desserre les phrases (elles sont de plus en plus longues), le fond resserre le point de vue. Ainsi, il s'agit d'abord de « l'affaire des caricatures de Mahomet » (lignes 1 et 2), désignée dans ce qu'elle a de plus général et de plus international. Puis, on réduit le point de vue

62. Meschonnic, H. (1990). *Critique du rythme : anthropologie historique du langage*, Lagrasse, Verdier, p. 72.

63. Char, A. (2002). *Comme on fait son lead, on écrit*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 4.

64. Agnès, Y. (2002). *Manuel de journalisme, op. cit.*, p. 167.

65. Ce principe consiste à partir du plus large pour aller vers le particulier.

à celui de la « France, où [...] des manifestations de protestation ont eu lieu » (lignes 4 à 8). Finalement, l'effet de perception est encore restreint avec le « passage du cortège parisien » (lignes 10 et 11).

À cet égard, l'emploi de l'article *du* contribue à ériger le cortège en événement signifiant : aucune date n'est donnée et la formulation laisse entendre que le lecteur doit savoir ce qu'est ce cortège parisien. Le journaliste joue ici avec son rôle et son statut. Alors qu'il devrait être le médiateur de l'événement, il ne fait que l'évoquer pour l'interpréter : « on ne pouvait pas ignorer, au passage du cortège parisien, cette demande de "respect" émanant d'hommes et de femmes [...] » (lignes 9 à 13). L'emploi du verbe *émaner* renforce la dimension interprétative du texte, dont les propos effleurent à peine les faits (dates, heures, lieu précis de la manifestation parisienne) pour mettre l'accent sur l'interprétation subjective de l'événement. Le mot *respect*, placé entre guillemets dans le texte, fait directement référence au titre de l'éditorial, ce qui constitue une des explications de la présence des guillemets. Il semble possible, en effet, de l'interpréter de deux façons. Si l'on part du principe que l'auteur est à l'origine du titre de l'article (ce qui est loin d'être certain, les titres faisant souvent l'objet d'un choix postérieur à l'écriture de l'article), les guillemets occupent le rôle de marques de la citation. Mais ils peuvent être utilisés également dans leur usage premier, à savoir dans le but de mettre en exergue une expression ou un terme pour indiquer que ce dernier n'est pas employé dans son sens habituel. De ce point de vue, les guillemets ont une fonction de précaution. La « demande de respect » (lignes 11 et 12) de ces hommes et femmes « émane » (ligne 12) d'eux, et n'a pas été formulée, mais devinée, ressentie par le journaliste qui la rapporte. Elle n'est donc pas issue d'une demande officielle, mais plutôt de l'interprétation de l'éditorialiste qui devine le fond de la nature de la protestation. Dans cette perspective, les guillemets seraient davantage une marque de prudence de la part du journaliste, qui nuance son affirmation à l'aide de marqueurs typographiques.

On remarque que l'ensemble de l'éditorial traduit un sentiment plutôt négatif. La dernière phrase de cette première partie s'inscrit dans cette pente dès son amorce avec le recours à une fausse négation : « On ne pouvait pas ignorer ». L'utilisation de l'expression « au regard de » ainsi que de l'adverbe *mais* contribue au même effet négatif en inversant les tendances d'abord énoncées : les manifestations françaises sont calmes « au regard de » (ligne 5) ; la France proclame l'égalité de tous « mais » (ligne 19). Ainsi les aspects positifs sont-ils sinon renversés, tout au moins mis en doute. On note également que l'emploi de l'adjectif *cette* dans « cette France » (ligne 15)

établit une distance doublée d'ironie. Le démonstratif accuse, condamne, une France qui « proclame » mais n'agit pas. Au contraire de ce qu'on retrouve dans le reste de l'article, on ne relève aucune mention religieuse dans cette partie et la seule référence aux musulmans fait abstraction de leur croyance pour les désigner comme des « hommes et de[s] femmes de tous âges ». L'auteur laisse de côté la dimension religieuse et préfère taire l'aspect communautaire au profit de l'universel. Ce choix est par ailleurs confirmé dans la seconde partie du texte.

3.2.2. *Les conséquences de la crise ou la place de l'islam en France*

L'emploi de l'adverbe *mais* (ligne 19) marque la séparation entre la première et la seconde partie, qui s'étend des lignes 19 à 41. Il s'agit de partir du constat établi au début du texte – à savoir l'état en France de la « demande » musulmane concernant la crise – pour élaborer une réflexion plus large sur la place de l'islam dans le pays, et sur les conséquences concrètes de la crise sur la société française. Ainsi, « derrière cette exigence légitime [...] resurgit le débat [...] de la place de l'islam » (lignes 19 à 24). Si Haski aborde cette question qui, comme on le sait, sera posée politiquement (et controversée) en France en avril 2011 par le gouvernement Sarkozy, il ne fait que l'annoncer, et se transforme ainsi en prophète d'une information que seul le futur pourra confirmer. Ainsi a-t-il recours au temps du futur : « devrait permettre [...] de clarifier un peu la règle du jeu » (lignes 28 à 33) et à la conjonction de subordination *si* qui introduit ici une hypothèse : « si elle se dédramatise » (lignes 29 et 30). Ce paragraphe, outre le fait qu'il soulève la question de la place de l'islam en France, ne fait qu'amorcer un débat qui portera plus tard sur le lien entre « sphère privée et espace public, entre le religieux et le politique » (lignes 34 à 37).

C'est néanmoins dans cette seconde partie de l'article qu'apparaissent pour la première fois des termes qui renvoient à la religion. On note ainsi la présence des mots *islam* (ligne 24), *religion* (ligne 25), *laïcité chatouilleuse* (ligne 26), *voile musulman* (ligne 27), *le religieux* (ligne 36), *croyance* (ligne 40) et *absence de foi* (ligne 41). Il est intéressant de constater, à cet égard, que ces termes ne désignent que la croyance ou son absence, jamais les croyants. En effet, le terme employé pour désigner les musulmans fait écho aux « hommes et [...] femmes de tous âges » de la première partie, puisqu'ils sont ici élevés au rang de « citoyens » (ligne 21). Enfin, seul l'adjectif *chatouilleuse* vient se greffer au terme *laïcité* pour insinuer la sensibilité du débat. Cela étant, on ajoutera que la crise des caricatures

est perçue dans cette seconde partie comme pouvant apporter, dans le futur, quelque chose de positif à la France et à ses citoyens. De fait, elle est à l'origine d'une exigence « légitime » (ligne 20), donc conforme aux lois, mais aussi au bon sens. Elle devrait également « permettre » (ligne 29) quelque chose, qui apparaît comme étant « dans l'intérêt général » (lignes 37 et 38).

3.2.3. *Une subjectivité assumée*

La troisième partie revient sur cet hypothétique avenir glorieux en nuancant d'emblée certains propos : « Encore faut-il » (ligne 41). Cette dernière partie, qui s'étend des lignes 41 à 69 apporte une nuance et précise les contours du problème : « Encore faut-il être certain de parler de la même chose : [...] » (lignes 41 à 43). Le recours au deux-points confère au premier fragment de la phrase un rôle introductif et au second, une dimension démonstrative. Haski reprend alors ce qui lui avait servi au point de départ d'élément déclencheur à sa réflexion – à savoir, la manifestation parisienne – pour introduire de la même façon un exemple. Les deux phrases sont ainsi construites en miroir : « On ne pouvait pas ignorer, au passage du cortège parisien » (lignes 9 à 11) et « à la manifestation parisienne de samedi, on ne pouvait s'empêcher de penser » (lignes 46 à 49). On remarquera que dans les deux cas, la manifestation sert de point de départ à une réflexion personnelle de l'auteur, qui d'abord note une émanation, puis ne peut s'empêcher de penser. Dans le premier cas, c'est le passage qui est à l'origine de la réaction : c'est « au passage » qu'on ne « pouvait pas ignorer [...] cette demande [...] émanant », mais dans le second, ce sont les slogans : « en entendant les slogans [...] on ne pouvait s'empêcher ». C'est donc à partir de ses sens (d'abord la vue, puis l'ouïe) que l'auteur a construit son interprétation de l'événement : il voit le cortège « passer », puis ressent ce qu'il en « émane » ; il « entend » les slogans, puis « pense ». Cette construction est intéressante, mais révèle surtout la part importante de subjectivité. Celle-ci est d'autant plus aisée à déceler qu'elle est clairement assumée par le journaliste ; les expressions qu'il emploie laissent entendre qu'il est impossible de parvenir à une autre conclusion que celle qu'il met en avant : « on ne pouvait pas ignorer », « on ne pouvait pas s'empêcher ».

Cette troisième partie introduit également dans l'article un aspect législatif à la crise. On relève ainsi des passages comme « en faveur d'une loi contre l'islamophobie » (ligne 45), « une telle loi » (ligne 54), « code pénal algérien » (ligne 56) et « détention » (deux fois, lignes 58 et 63). L'introduction de cette thématique permet à la fois de clôturer l'éditorial sur un

exemple – celui de Berkane Bouderbala et Kamel Boussad – et d’aborder indirectement la question de la liberté d’expression. Ainsi, la détention de ces deux directeurs de journaux enfermés pour « avoir publié les fameuses caricatures » (ligne 59 à 60) constitue une « insulte [...] pour ces valeurs bien temporelles de liberté » (lignes 64 à 67). Le recours à l’adjectif *temporelle* renforcé par l’adverbe *bien* peut sembler curieux. Sa présence conduit le lecteur à noter que la liberté n’est pas une notion universelle et qu’elle n’a pas toujours été un principe en France. Si la crise des caricatures incite à s’interroger sur la question de la liberté d’expression, Haski élargit le débat et questionne la liberté en général : « cette France qui proclame l’égalité de tous » (lignes 15 à 17), c’est la France de la Déclaration des Droits de l’Homme et du Citoyen et de la Révolution française. De fait, tout au long du texte filent des références et des métaphores aux événements de 1789. Ceux qui étaient d’abord désignés comme des « hommes et de[s] femmes de tous âges » deviennent des « citoyens », et lorsqu’il s’agit de parler de Berkane Bouderbala et de Kamel Boussad, ils ne sont plus seulement « en détention », mais « embastillés » (ligne 53). Ces références implicites à la Révolution française et à la Déclaration des Droits de l’Homme et du Citoyen contribuent à anoblir le débat sur la liberté d’expression, en le liant à des événements de référence pour les Français. Ce procédé relève presque de la manipulation en ce qu’il fait appel à l’affect en incluant au débat un événement fondateur et aujourd’hui symbolique.

La chute de l’éditorial est également intéressante : « Ça aussi, c’est une affaire de respect » (lignes 68 et 69). Le démonstratif *ça* fait ici référence aux « valeurs bien temporelles de liberté » et, plus largement, à la liberté bafouée par la détention des deux directeurs de journaux. L’adverbe *aussi* marque l’égalité et renvoie à la « demande » évoquée dès le début de l’article, faisant ainsi le lien entre le droit au respect revendiqué par les musulmans et celui de la liberté d’expression revendiqué par les Occidentaux et certains détracteurs (dont Berkane Bouderbala et Kamel Boussad). Enfin, la dernière partie de la phrase forme un jeu de mot qui associe l’affaire des caricatures au titre même de l’éditorial : « une affaire de respect ». La boucle est bouclée, et le dernier mot de l’article est également le premier...

On aurait tendance à considérer empreint de neutralité l’engagement de cette dernière partie de l’article. La religion n’y est abordée qu’à deux reprises, et la seconde fois, pour dire qu’il ne s’agit pas d’elle (« non pas pour la religion », ligne 65). La première occurrence est placée prudemment entre guillemets : « une loi contre l’“islamophobie” ». Ce dernier mot étant

entré dans le dictionnaire en 2005⁶⁶, les guillemets permettent à l'auteur de se protéger contre toute mauvaise interprétation d'un terme qui soulève encore de nombreux débats. Il est ainsi utilisé avec toutes les nuances possibles, et en aucun cas connoté. Autant dire que sur la question de la religion, l'éditorial de Pierre Haski reste prudent, ce qui va dans le sens de nos précédentes observations à propos du journal.

* * *

Outre cette neutralité générale des éditoriaux de *Libé*, on remarque une cohérence dans l'opinion que révèlent ces différents articles. Dans les faits, ils semblent se compléter : « Antagonismes » resitue dans le temps le lien particulier de l'islam à la liberté d'expression, notamment en rappelant l'affaire Rushdie ; « Ressentiment » se concentre sur la question de l'humour lié à la religion ; « Traces » se penche sur le lien entre religion et politique ; « Caricatural » justifie la politique du journal en traitant de la liberté de la presse ; et « Respect » quant à lui, pose la question de la place de l'islam en France. Malgré ces différents thèmes, une politique générale demeure : la liberté d'expression est un droit essentiel qu'il faut défendre absolument tout en comprenant les limites que la morale et le respect imposent. La distinction entre les droits et les principes est néanmoins fondamentale, et si le quotidien témoigne de sa compréhension devant le sentiment d'injure ressenti par certains musulmans, il n'hésite pas à condamner la violence de leurs réactions, qu'il juge disproportionnées, et à revendiquer son droit à l'expression en publiant deux des caricatures.

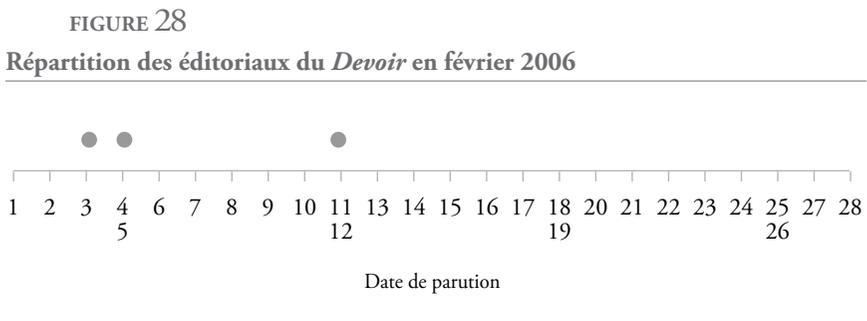
Même si les éditoriaux sont publiés dans un laps de temps relativement court, il semble possible de dégager une évolution dans le discours. En effet, et comme on vient de le voir, les premiers éditoriaux publiés par *Libération* rattachent l'événement de la crise des caricatures à des événements passés. Le premier éditorial, « Ressentiment », ne traite pas de « l'affaire des caricatures », mais de ce qui semble être une « nouvelle affaire Rushdie ». Il traduit ainsi une impression de « déjà vu » qui tend à dédramatiser l'événement en le rattachant à un autre déjà connu : « aujourd'hui, les *Versets sataniques* de Salman Rushdie sont devenus les "dessins sataniques" d'un journal danois » (« Antagonismes »). S'il est bien question d'une « crise » (« Antagonismes »), elle est le résultat d'une « exaspération des tensions religieuses » (« Antagonismes ») que l'affaire Rushdie avait déjà révélée. Le discours se

66. Voir Piffard, F. (2009). « L'islamophobie, une invention opportune », *Marianne*, 22 janvier, <http://www.marianne.net/L-islamophobie-une-invention-opportune_a174213.html>, consulté le 28 janvier 2013.

déplace quelque peu dès le troisième article, alors que la polémique prend «un tour de moins en moins religieux et de plus en plus politique» («Traces»). Il ne s'agit plus «d'en rire» («Ressentiment»), et l'issue devient «incertaine» («Traces»). Le quatrième éditorial poursuit cette tendance. L'importance de la crise est accrue, au point que le directeur même du quotidien prend la plume pour justifier ses choix de publication et défendre ainsi le principe de la liberté de la presse: «*Libération* a publié deux de ces moqueries danoises de Mahomet pour défendre le droit à railler les religions» («Caricatural»). Alors que la crise, au début du mois, était perçue comme un écho à un événement passé, elle remet en question à présent un principe journalistique essentiel qui demande à être protégé. Le dernier éditorial met un point final à cette gradation: le principe journalistique est défendu comme un des fondements de la République française, et c'est donc au plus profond de son fonctionnement que la France est touchée. Les références à la Révolution française et à la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen qui, comme on l'a vu, filent tout au long de l'article, viennent confirmer cette analyse. À travers ces cinq éditoriaux publiés à l'intérieur d'un délai d'un mois, on peut donc constater une évolution qui concerne moins l'opinion du journal que son implication dans la crise. Au fur et à mesure des éditoriaux, *Libération* inscrit l'affaire des caricatures dans un débat plus vaste qui touche la France et sa politique. Le dernier éditorial va même jusqu'à poser la question de la place de l'islam; une question qui reviendra, on le sait, en 2011.

3.3. L'évolution du discours dans les éditoriaux du *Devoir*

De la même façon que chez son homologue français, c'est la répartition des éditoriaux du *Devoir* sur le mois de février 2006 qui témoigne d'un certain rythme (figure 28).



Le mois de février est toujours coupé en deux (le 14 constitue la date charnière, comme on l'a établi) et les éditoriaux concernant la crise ont été publiés dans la première partie du mois. Comme à *Libération*, les deux premiers sont publiés les 3 et 4 février, et témoignent ainsi d'une concentration de l'information éditoriale en début de mois, et donc, en début de crise. Sur trois éditoriaux publiés, deux – les deux premiers – sont signés par le même auteur, en l'occurrence Serge Truffaut; le troisième est de Jean-Robert Sansfaçon. La différence de statut des deux auteurs (le premier est journaliste, le second, chef de la rédaction) peut expliquer la longueur de leurs éditoriaux respectifs. Ceux de Serge Truffaut font en effet une cinquantaine de lignes et comportent entre 373 et 402 mots, tandis que celui de Sansfaçon en fait le double (113 lignes et 780 mots). Outre ces distinctions, leur mise en page est construite sur le même modèle.

3.3.1. « *L'outrage outrancier* »

Premier éditorial que publie *Le Devoir* sur le thème des caricatures durant le mois de février 2006, « *L'outrage outrancier* » de Serge Truffaut débute avec un jeu de mots, qui fait office de titre, fondé sur les sonorités et un effet de redondance phonique et sémantique (puisque l'outrage, déjà en soi excessif, est qui plus est outrancier!). Un jeu de langage qui sévit là comme un reproche et dont on ne sait à qui il s'adresse, car si l'article définit l' renvoie à un « outrage » précis, ce dernier n'est pas mentionné par la titraillle. À la seule lecture du titre, le lecteur ne peut s'attendre à lire un article sur les caricatures de Mahomet. Mais le tout début de l'article comble ce manque et les cinq premiers mots recontextualisent tout de suite « *L'affaire des caricatures danoises* ».

Divisé en sept paragraphes, l'article de Serge Truffaut commence (attaque même, oserait-on dire) avec la crise et ses conséquences négatives. Dès la deuxième ligne, il est question des « deux victimes » de l'affaire, aussitôt identifiées comme « le patron d'un quotidien et une religion ». L'auteur détaille rapidement le cas de chacune de ces victimes. D'abord, le directeur de *France Soir*, qui « pour [avoir marqué] sa solidarité avec le journal danois [...] a été viré *manu militari*⁶⁷ ». Cette rapide mise au point est l'occasion pour le journaliste d'insérer à la manière d'une parenthèse (« Au passage ») une information générale, faisant du même coup le mouvement inverse à celui attendu (il ne va pas du général au particulier, mais part

67. En employant la force; avec des moyens militaires.

d'un fait précis pour livrer une information plus globale). Ainsi, « dans presque tous les pays, les médias ont imité simultanément ce geste, le tout ayant été augmenté d'un commentaire traitant de la liberté d'expression ». Puis Serge Truffaut se penche sur la seconde victime (« une religion qui, on l'aura deviné, se nomme l'islam ») et sur les réactions qu'elle manifeste. Il semblerait que la religion ait subi une forme d'expérience de la part du journal danois, dont « l'intention avouée [...] était [de] tester⁶⁸ ». La réaction « épidermique et brutale » « observée » à ce test révèle selon l'auteur des similarités avec celle de l'affaire Théo Van Gogh.

Au début de son article, Serge Truffaut désigne la religion de façon plus objective. Il s'agit alors « d'une religion », Mahomet est un « sujet », il est question d'une « religion qui [...] se nomme l'islam », et l'intention du journal danois était de tester la liberté d'expression « au sein des communautés musulmanes ». Cette distance toutefois disparaît et très vite « l'univers musulman » est lié à « l'oppression des femmes ». La foi est « instrumentalisée par les plus obscurantistes, les plus fanatiques de ses adhérents » ; les « fanatiques [...] veulent imposer une lecture littérale du Coran à n'importe quel prix et à tous » ; les « intégristes [...] veulent imposer [...] leur conception mortifère de l'islam » et « leur sens éthique [...] est à sens unique ». L'obscurantisme a « pris du poids » et lorsque les intégristes usent de la liberté d'expression, c'est pour « manifester leur réprobation ». La religion semble saisie ici dans une sorte d'expérience de la liberté d'expression commanditée par la presse et qui aurait mal tourné. Il demeure que le journaliste communique certaines observations sur cet événement et « du présent épisode, il faut mettre en exergue une réalité : une croyance est instrumentalisée par les plus obscurantistes, les plus fanatiques de ses adhérents ». Il vise une mauvaise interprétation et « le répète : la cible n'est pas Mahomet mais bel et bien l'utilisation qu'en font les salafistes ». Truffaut dénonce une manipulation de la part des intégristes, dont les mots traduisent une « autre réalité ». Pour étayer son propos, il donne quatre références de nature différente : le *Courrier International*, « un article d'un journal turc portant sur la théorie darwinienne de l'évolution », « un magazine libanais » et « un quotidien du Caire ». Ces quatre exemples tirés de la presse écrite vont dans le même sens et tendent à démontrer le poids de l'obscurantisme d'après deux types de points de vue : d'abord celui des Occidentaux laïques (*Courrier International*), et ensuite celui des croyants (le journal turc dénonce la théorie darwinienne qu'il voit comme une théorie

68. C'est nous qui soulignons.

du complot ; le magazine libanais, pour sa part, accuse les traductions françaises de détourner le sens des versets coraniques ; et le quotidien du Caire considère la laïcité comme un complot dont le but est la destruction de l'identité musulmane). De cette observation, Serge Truffaut tire une conclusion quelque peu sévère : « Cette liberté d'expression qui permet aux intégristes de manifester leur réprobation à l'endroit de caricatures, *il serait temps*⁶⁹ que les musulmans d'Europe en usent également pour accomplir cette réforme tant promise de l'islam ». Le journaliste dépasse, ici, la question de la crise des caricatures et lance un appel à la réforme dont la crise pourrait être le déclencheur.

3.3.2. « *La déraison* »

Également composé d'une cinquantaine de lignes, « La déraison » est le second éditorial signé par Serge Truffaut et se montre plus court d'une vingtaine de mots que le précédent (373 mots pour « La déraison » et 402 pour « L'outrage outrancier »). Construit à partir de six paragraphes que l'on peut distinguer grâce au changement de ligne et aux alinéas, l'article est présenté de la même façon que son homologue, sur une colonne, avec la signature de son auteur ainsi que son portrait inséré au cœur du texte, et avec comme *incipit*⁷⁰ la lettre *a* magnifiée. Cette lettre initie d'emblée une remarque sur l'ampleur de la crise qui, dès les premiers mots, est recontextualisée dans le temps : « Au cours des deux derniers jours ». Le premier paragraphe se décline par la suite, suivant la méthode de l'entonnoir, d'une vérité affirmée à des exemples probants de plus en plus précis. Ainsi, Serge Truffaut assure que « l'émotion suscitée par la publication de caricatures danoises de Mahomet a pris une ampleur aussi violente qu'absurde », avant d'évoquer ce qui se dit du côté des imams et des journaux : « Des imams ont adopté le ton du pousse-au-crime tandis que des journaux assurent [...] » Le paragraphe se clôt sur un exemple concret, puisqu'« on est allé jusqu'à licencier le rédacteur en chef d'un quotidien jordanien ». On notera la présence récurrente des médias, et ce, dès le début de l'article, comme acteur ou victime au centre de cette crise.

69. C'est nous qui soulignons.

70. « (N. m. inv., mot emprunté au latin signifiant “[ici] commence”). Dans son acception philologique, il désigne, en particulier pour les littératures du Moyen Âge et de la Renaissance, le premier vers ou les premiers mots d'un texte [...] dans son acception narratologique, plus fréquente, il désigne le début d'un roman ou d'une nouvelle, l'ouverture d'un récit. » Jarrety, M. (dir.) (2001). *Lexique des termes littéraires, op. cit.*, p. 225.

Le paragraphe suivant est assez emblématique de l'idée que l'on peut se faire d'un éditorial, à savoir comme lieu de l'expression de l'opinion des journalistes. Plusieurs marqueurs de subjectivité sont ici présents. L'amorce même du paragraphe contribue à cette idée. L'auteur généralise un propos en ayant recours à l'adverbe *toujours*, ce qui concourt à radicaliser sa position: «Comme c'est toujours le cas avec les politiciens de ces pays où le souci démocratique a l'épaisseur d'une feuille de thé, ceux-ci ont surfé sur la crête de mécontentement dans le but de se confectionner un semblant de virginité politique.» L'accusation n'est pas mineure, et l'auteur emploie des métaphores qui portent l'ironie et rendent le commentaire cinglant. Le journaliste va encore plus loin lorsqu'il précise: «Les ministres de l'Intérieur – les ministres de la Torture – des pays musulmans ont fait front commun.» Cette incise ouverte par Serge Truffaut peut être comprise de différentes façons. À la lumière du ton employé depuis le début de l'article, on serait d'abord tenté de la lire comme une attaque qui viserait l'ensemble des pays musulmans et qui serait la preuve d'un engagement émotionnel de l'auteur. Néanmoins, l'incise se trouvant avant l'indication du lieu («des pays musulmans»), le commentaire ne renvoie pas à ce dernier, mais aux «ministres de l'Intérieur». Dans cette optique, l'interprétation peut prendre deux directions. En excluant, tout d'abord, la référence aux pays musulmans, on peut penser qu'il s'agit d'une vérité générale: de ce point de vue, la torture est toujours le fait des ministres de l'Intérieur. La figure de style utilisée par le journaliste, la métonymie⁷¹, avantage alors la fonction – ou pour être plus précis, un type de fonctionnement – en lieu et place du titre. Si l'on prend en compte cette fois la présence des pays musulmans dans la phrase, la métonymie est riche en allusions. En effet, en 2006, la torture n'est pas un acte ignorée et Emmanuel N. Babissagana affirme dans son livre *L'interdit de la torture en procès* que «loin d'être en voie de disparition, l'actualité internationale nous montre que la torture est plutôt en voie de globalisation⁷²». Depuis le début des

71. «(N. f., du grec *metonomia*, "changement de nom"). Figure de contiguïté qui désigne un objet par le nom d'un autre objet, indépendant du premier mais qui a avec lui un lien nécessaire, d'existence ou de voisinage. La nature de ce lien définit différents types de métonymies parmi lesquels: le contenu pour le contenant, ou l'inverse; [...] l'effet pour la cause, ou l'inverse [...]; le lieu d'origine pour l'objet ou la personne [...]; l'abstrait pour le concret, ou l'inverse [...] la matière pour l'objet [...]» Jarrety, M. (dir.) (2001). *Lexique des termes littéraires, op. cit.*, p. 268.

72. Babissagana, E.N. (2006). *L'interdit de la torture en procès*, Bruxelles, Facultés universitaires Saint-Louis.

années 1990, l'existence du bagne de Tazmamart⁷³ au Maroc est un fait connu, et Ahmed Marzouki publie un témoignage bouleversant en 2001 à son sujet. Dans un article de juin 2007, Amnesty International précise qu'« en Algérie, la torture et d'autres mauvais traitements continuent d'être utilisés en toute impunité contre des personnes soupçonnées de détenir des informations concernant des activités terroristes⁷⁴ ». On notera enfin que le protocole facultatif à la Convention contre la torture adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies est entré en vigueur au mois de juin 2006. À ce moment de l'article, la mention de « torture » en lien direct avec le politique (les ministres de l'Intérieur) est donc pleine de tout un passé historique d'informations liées à ce phénomène⁷⁵. Quoi qu'il en soit, cette incise prend toute sa pertinence quelques lignes plus loin. Les ministres ont exigé « du gouvernement danois qu'il prenne des *“sanctions fermes”* contre les auteurs des dessins et le journal qui les a publiés ». Cette exigence paraît suspecte, aussi le journaliste s'empresse-t-il de l'interroger : « Fermes ? Cela mériterait précision » (ligne 20). Le recours à la forme interrogative et à la répétition du mot *ferme* contribue à mettre l'accent sur la subtilité du terme, qui, dans ce contexte (après l'allusion récente aux « ministres de la torture »), conduit le lecteur à penser que cette demande est liée à la question de la torture. Cette insinuation, élaborée par le journaliste, influence la pensée du lecteur qui, en l'absence de l'incise, ne serait vraisemblablement pas arrivé à une telle réflexion.

La suite de l'article prolonge la réflexion sur la torture et la violence en général. Il est fait mention de « miliciens » qui sous les encouragements d'un fondamentaliste palestinien auraient « pris pour cible » des ressortissants

73. « Le mot “Tazmamart” est désormais synonyme d'horreur et d'abomination. Il désigne un bagne-mouroir où furent enfermés, de 1973 à 1991, 58 militaires qui avaient participé – de manière secondaire, car les responsables principaux furent fusillés – à deux attentats contre le roi Hassan II du Maroc » (début de l'article de Nancy Dolhem pour *Le Monde diplomatique*, février 2001). Tenu secret pendant presque vingt ans, l'existence du « bagne de Tazmamart [acquiert] une notoriété suffisante pour qu'en 1990 le Comité d'experts des droits de l'homme de l'ONU, réuni à Genève, ait réclamé des explications à Rabat. Les représentants marocains ayant affirmé en ignorer l'existence, ont alors été invités à se renseigner dans un délai, accordé, d'une année ». Sanguinetti, A. (1991). *Le livre blanc sur les droits de l'homme au Maroc*, Paris, Ligue des droits de l'homme, p. 46. Voir aussi Marzouki, A. (2001). *Tazmamart Cellule 10*, Paris, Gallimard.

74. Voir Amnesty International (2007). « Algérie. Pratique persistante de la torture par la sécurité militaire dans des lieux tenus secrets », 10 juin, <<http://www.amnesty.org/ft/news-and-updates/feature-stories/algeria-persistent-torture-by-the-military-security-in-secret-locations-20070610>>, consulté le 1^{er} mai 2011.

75. Pour plus de renseignements sur la question de la torture dans les pays arabes, on pourra consulter Manna, H. (2000). *Violences et tortures dans le monde arabe*, Paris, L'Harmattan.

étrangers. Cet exemple précis met fin à une réflexion sur la violence ou la « déraison » des pays musulmans. Le paragraphe d'après traite, lui aussi, de « déraison », mais s'intéresse cette fois aux Européens et à leurs réactions face à la crise. Si la « majorité des politiciens [...] déplore l'atteinte [...] à la liberté d'expression », il demeure « une exception notable ». Ici, Serge Truffaut condamne sans hésiter et accuse de lâcheté Jack Straw, ministre britannique des Affaires étrangères, qui en plus de manquer de solidarité avec le journal danois « loue la retenue des médias de son pays ». Le journaliste est péremptoire et affirme, avec une touche d'ironie, qu'« heureusement, cet excès de pudeur qui confine à la lâcheté a été noté ». Enfin, l'article s'achève sur une double conclusion. Dans un premier temps, l'éditorialiste souligne le fait que les musulmans, conscients de l'absurdité de l'ampleur que prend la crise, « n'ont pas été entendus ». Il s'agit là quasiment d'une accusation à l'endroit des médias, qui, comme on a pu le constater au cours de notre analyse des photographies, insistent sur le phénoménal, les manifestations et la violence. Dans un second et dernier temps, l'auteur aborde la notion de peur comme un phénomène consciemment « instill[é] » par les salafistes.

On notera enfin que dès le début de l'article, les imams sont cités comme ayant « adopté le ton du pousse-au-crime », et il est même question d'une « rengaine du complot juif ». Plus loin, il est question d'un « fondamentaliste palestinien ayant décidé que "tout citoyen danois, norvégien ou français" présent dans les environs devait être "pris pour cible" ». Les représentants musulmans sont liés à une atteinte à la liberté d'expression que l'Europe « déplore ». Les deux derniers paragraphes de l'article présentent un islam « desservi » par une « dramatisation à outrance et [une] victimisation fanatique ». Enfin, « les salafistes ont obtenu ce qu'ils recherchaient : instiller la peur. La répandre, la nourrir, c'est ce qu'ils ne manqueront pas de faire ». Cette dernière référence à la religion prend la forme d'une menace ou d'une prédiction, et clôt l'article en liant la religion à la crainte et à la peur. L'article termine ainsi sur la question de la « déraison » et un sarcasme qui témoigne encore de l'ironie de l'auteur : « Grâce à l'absence de liberté d'expression découlant de ce refus obstiné de la modernité, l'avenir de la déraison s'annonce radieux. »

3.4. « Vivre et laisser vivre » ou le droit d'être et de dire

L'éditorial du *Devoir* auquel nous avons décidé de nous attarder est signé par Jean-Robert Sansfaçon (figure 29), journaliste, écrivain et rédacteur en chef, à l'époque, du quotidien (un poste qu'il a occupé de 1999 à 2009). Publié le 11 février 2006 en page B4, l'éditorial du *Devoir* se démarque

FIGURE 29

«Vivre et laisser vivre»

Vivre et laisser vivre

Plus le temps passe, plus il devient évident que, si la douzaine d'illustrations du prophète Mahomet parue en septembre dernier dans un journal danois a blessé des millions de musulmans à travers le monde, elle a surtout servi de prétexte à un déferlement de violence et de haine qui n'avait rien de spontané. Le moment est venu pour la société civile de réaffirmer son droit inaliénable à la libre expression et son désir de paix.



Depuis deux semaines, un grand nombre de journaux et de magazines européens parmi les plus sérieux ont repris à leur compte les douze dessins publiés par le quotidien danois *Jyllands-Posten*, que ce soit en guise de défense de la liberté de presse ou simplement à titre de complément d'information pour leurs lecteurs. En Amérique du Nord, la presque totalité des journaux se sont abstenus pour ne pas choquer les membres de la communauté musulmane ou pour ne pas fournir de munitions à ceux qui attendaient l'occasion pour exprimer leur haine de la culture occidentale. Les quelques rares médias, comme Radio-Canada, TVA, *Le Journal de Montréal* ou *Le Devoir*, qui ont choisi de présenter avec plus ou moins de clarté un ou quelques-uns des dessins mis en cause l'ont fait dans le respect le plus strict des règles de la déontologie journalistique. Dans aucun cas il n'y a eu volonté de choquer ou de provoquer les membres de la communauté musulmane.

Malgré cela, à écouter certains imams pourtant modérés, cette attitude faite de respect et de retenue ne suffirait pas. Selon eux, la liberté d'expression dont se réclament la société civile et



Jean-Robert Sansfaçon

la presse doit s'arrêter là où commence le droit religieux. Dieu ne peut pas faire l'objet de sarcasmes ou de caricatures et, dans le cas du prophète Mahomet, pas même d'une représentation visuelle. Ceux qui brisent ce tabou blasphématoire et méritent non seulement la punition de Dieu mais, pour certains plus radicaux, celle des hommes.

Dans la déclaration publique faite jeudi dernier pour exprimer son désaccord avec la manifestation qui doit avoir lieu cet après-midi, le Comité musulman de coordination pour la justice, qui regroupe un grand nombre de mosquées et d'organismes communautaires, en appelait à l'adoption d'une loi «*réduisant au crime racial toute manifestation ou déclaration islamophobe*». Or les chartes québécoise et canadienne des droits et libertés interdisent déjà la discrimination pour motifs religieux, alors que le Code criminel proscrit l'incitation à la haine.



Au Canada, tout citoyen a le droit de croire en un dieu de son choix, le droit de critiquer celui du voisin ou d'affirmer tout haut que le sien est le seul vrai Dieu. Tout citoyen a même le droit de crier haut et fort que l'existence de Dieu est une énorme fumisterie inventée par des hommes pour tromper d'autres hommes.

Il va donc de soi que chacun a le droit d'exprimer ce qu'il pense, comme il le pense, que ce soit verbalement, par écrit, par le dessin, la caricature ou autrement.

Aussichoqueant et inutile qu'il soit, le blasphème n'est donc pas un crime et celui qui en serait accusé en fonction des principes édictés par l'une ou l'autre des nombreuses religions pratiquées

au pays pourrait invoquer ce droit inaliénable en la liberté d'expression. Cela n'est pas propre à la culture canadienne : déjà, au XVIII^e siècle, Voltaire écrivait : «*Je ne suis pas d'accord avec vos idées, monsieur, mais je me battrais pour que vous puissiez les exprimer.*»

Cela dit, reconnaissons d'emblée que la vie commune, le civisme et la tolérance suggèrent d'user de ce droit avec jugement, dans le respect de la réputation et de l'intégrité d'autrui. Après tout, ce n'est pas de l'insulte que naissent l'amitié et la paix. Mais passer outre à cette évidence, comme n'hésitent pas à le faire certains magazines satiriques par exemple, ne conduit pas à la prison. Une telle liberté peut déplaire, elle n'en est pas moins fondamentale.



Tout au cours des manifestations qui ont eu lieu depuis deux semaines, on a entendu des individus se réclamant d'Allah et de Mahomet crier : «*Les infidèles doivent mourir !*» ou «*Massacrez ceux qui insultent l'Islam !*». Ajoutés au sacage des ambassades du Danemark à l'étranger, ces appels à la haine adressés aux autorités politiques danoises font craindre le pire quant aux relations à venir entre la diaspora musulmane et sa terre d'accueil en pays occidental. D'ailleurs, même si les patrons de presse du pays ne l'avoueraient pas, cette peur a aussi joué dans la décision de ne pas publier les dessins danois.

Après New York, Madrid et Londres, le Canada ne peut plus prendre à la légère l'hypothèse qui veut que des groupes terroristes aient déjà pignon sur rue au pays. C'est pourquoi cette majorité de musulmans qui croit au rêve d'élever ses enfants en paix au Canada doit se montrer vigilante devant le risque d'une montée de l'extrémisme dans ses rangs.

Au Danemark, petit pays pacifique semblable au Canada, le seul responsable de l'affaire des caricatures était la direction de ce journal conservateur qui n'a pas su retenir un geste de provocation inutile. On a tort de demander aux autorités politiques des pays où la liberté d'expression est un droit fondamental d'intervenir pour brimer cette liberté. Tous y perdraient, en commençant par les minorités religieuses.

Cette affaire de caricatures n'aurait pas tourné à la foire d'empoigne mondiale si certains imams locaux s'étaient abstenus de promouvoir leur cause auprès de dirigeants politiques du Proche-Orient à l'aide d'autres dessins, beaucoup plus violents que ceux qui ont été publiés. Connaissant les tensions qui opposent des pays comme l'Arabie Saoudite, l'Iran et la Syrie à l'Europe, on comprend que la révolte organisée en haut lieu ait dégénéré, aux dépens du peuple danois, mais aussi de sa communauté musulmane.

Le Canada, comme la plupart des pays développés, est un État de droit qui adopte ses lois selon la volonté librement exprimée de ses citoyens et non pas en fonction d'un code religieux. Grâce à cela et malgré ses faiblesses, notre démocratie est de celles qui protègent le mieux les droits religieux des individus, y compris ceux des minorités qui peuvent, comme ce sera le cas aujourd'hui, manifester librement leur insatisfaction.

Souhaitons de tout coeur que la manifestation qui aura lieu cet après-midi se déroule dans l'ordre et, surtout, qu'elle ne nuise pas aux démarches de rapprochement et de dialogue entreprises par les représentants de la majorité pacifique et sympathique de nos concitoyens de religion musulmane.

jr@sansfacon@ledevoir.com

d'emblée de par sa forme de celui de *Libération*. Sa particularité première réside dans sa longueur. En effet, avec près de 800 mots (780, le nombre le plus important de tous les éditoriaux), l'article se présente en trois grands paragraphes, dorénavant appelés « parties », elles-mêmes divisées en 13 petits paragraphes (14, dans les faits, en incluant le chapeau). Le lecteur qui aborde l'éditorial est ainsi face à un article dont il peut reconnaître l'organisation et le rythme avant même d'entrer dans sa lecture. La première observation a trait au déséquilibre entre les trois grandes parties du fait de la différence de taille de la seconde (plus petite que les deux autres). L'éditorial semble construit sur un système d'alternance, et engendre de cette manière un rythme décelable avant même la lecture de l'article. Pour Yves Agnès :

La pratique de l'alternance est l'une des bases de l'ordonnement du texte, car elle permet non seulement d'introduire la diversité, mais du rythme en jouant sur le ressort de l'opposition, du contraire, donc d'injecter une tension dans la lecture. L'alternance peut se pratiquer de multiples façons, en voici quelques-unes. Phrases longues-phrases courtes : c'est l'alternance la plus usitée, elle permet à la fois la succession de passages plus nerveux après des moments plus calmes et la rupture dans le récit par l'introduction de phrases très courtes, souvent sans verbe. Paragraphes moyens-paragraphes courts [...] Discours-citations : le discours du journaliste [...] alterne avec la citation d'une personne qui vient appuyer ce discours ou le relancer par une idée nouvelle ; la citation, qui se distingue du reste du « texte courant » car imprimée en italique ou en gras, introduit de plus une rupture visuelle propre à relancer l'attention du lecteur. Action-réflexion [...] Le passé-le présent⁷⁶.

3.4.1. *Titre et chapeau ou la recontextualisation générale de l'événement déclencheur*

Dès le premier abord, le titre n'énonce aucun engagement particulier sur la question de la religion. En effet, la formulation « Vivre et laisser vivre » constitue un énoncé général. Il s'agit d'une expression, une sorte de dicton qui dépasse largement la question de la religion et de sa représentation pour rejoindre une façon de vivre et de se comporter avec les autres la plus tolérante qui soit. Le chapeau, quant à lui, placé en amont de l'article, agit comme une introduction. Il rappelle l'événement déclencheur de la crise en proposant un bref résumé des conséquences qui lui sont liées et

76. Agnès, Y. (2002). *Manuel de Journalisme, op. cit.*, p. 192.

annonce brièvement l'intérêt de l'article à suivre. Aussi fait-il office de *lead* ou d'attaque. Il est y indiqué qu'une « douzaine d'illustrations du prophète Mahomet [est] parue en septembre dernier dans un journal danois » (lignes 1 à 3), que la réplique à cette publication concerne « des millions de musulmans à travers le monde » (lignes 3 et 4) et que cette réaction s'exprime par un « déferlement de violence et de haine » (ligne 5). Au milieu de ces informations, on note la présence de marqueurs temporels (« en septembre dernier », lignes 2 et 3) qui resituent l'événement dans le temps et répondent ainsi à une des questions essentielles généralement constitutives du message informatif (quand ?). Après cette recontextualisation de l'événement, l'auteur annonce de quoi sera fait l'article par une affirmation aux allures de problématique, voire de projet d'écriture : « Le moment est venu pour la société civile de réaffirmer son droit inaliénable à la libre expression et son désir de paix » (lignes 6 à 8). L'emploi de la formule « le moment est venu [...] de [...] » suggère un changement imminent. Le passage du chapeau au texte marqué par une modification typographique (en l'occurrence, le niveau de graisse), un changement de paragraphe (et même de partie) et une première lettre de mot (*d*) magnifiée, soulignent cette transformation.

Le journaliste se fait dès le chapeau le porte-parole de la « société civile » et donne le ton à son éditorial, dont les ressorts s'annoncent législatifs (« réaffirmer son droit inaliénable à la libre expression », lignes 6 et 7) et pacifistes. Ce « désir de paix » s'oppose au « déferlement de violence et de haine » dont la publication des caricatures est le « prétexte », et l'auteur s'inscrit en opposition avec les « millions de musulmans à travers le monde ». Les seuls éléments qui réfèrent à la religion dans ce paragraphe sont le nom du prophète, évoqué dans le cadre des caricatures (« illustrations du prophète Mahomet »), et les « millions de musulmans à travers le monde ». Aucune qualification précise ne leur est attribuée, si ce n'est que ces derniers ont été « blessés » par les illustrations. On notera d'ailleurs l'ambivalence de ce mot qui, tout en annonçant la « violence » et la « haine » à venir dans le texte, évoque une blessure émotionnelle, et non pas physique.

3.4.2. *L'état des lieux*

La première partie du corps de l'article est composée de 3 paragraphes étendus sur 39 lignes. Ce premier temps du texte est consacré à la mise au point temporelle et géographique de l'avancée de la crise, mais également à la présentation des points de vue. (On verra en effet que les second et

troisième paragraphes regroupent chacun la parole d'un des partis.) D'emblée, Jean-Robert Sansfaçon prend soin de resituer les événements dans le temps. Il est vrai que

les médias ont à charge de rendre compte d'événements qui se situent dans une coterporalité énonciative. De ce fait, ils doivent essayer de rapprocher le plus possible les deux moments opposés dans la chaîne temporelle : instant du surgissement de l'événement → instant de la production médiatique → instant de la sortie du produit médiatique → instant de la consommation de la nouvelle⁷⁷.

Toujours est-il que le journaliste indique que c'est « depuis deux semaines, [qu']un grand nombre de journaux et de magazines européens [...] ont repris [...] les douze dessins publiés par le quotidien danois *Jyllands-Posten* » (lignes 9 à 13). Mais Sansfaçon mentionne surtout le nom des « journaux » et des « magazines européens » qui ont fait le choix de publier les (ou des) caricatures et, de cette manière, il recontextualise la crise médiatique. Dans ce premier paragraphe, on relève également un glissement d'échelle avec un effet de resserrement puisqu'il s'agit d'abord des journaux « européens », puis des journaux d'« Amérique du Nord », et enfin du Québec, où il est question de « *Radio-Canada, TVA, Le Journal de Montréal* ou *Le Devoir*⁷⁸ » (lignes 21 et 22). L'auteur fait donc état des décisions prises par les différents médias : « En Amérique du Nord, la presque totalité des journaux se sont abstenus » (lignes 16 et 17), mais « quelques rares médias [québécois] ont choisi de présenter avec plus ou moins de clarté un ou quelques-uns des dessins mis en cause » (lignes 21 à 23). Selon le journaliste, « dans aucun cas il n'y a eu volonté de choquer ou de provoquer les membres de la communauté musulmane » (lignes 25 et 26). Ainsi, ce premier paragraphe présente-t-il un survol du monde médiatique rapide et synthétique de la publication ou non des caricatures. La fin de la rétrospective est par ailleurs occupée par *Le Devoir* lui-même, à titre de média ayant fait le choix de les publier « dans le respect le plus strict des règles de la déontologie journalistique » (lignes 24 et 25).

Le second paragraphe, beaucoup plus court, communique la réaction de « certains imams » devant la publication des caricatures. Or il s'avère que ce que les médias « ont choisi de présenter [...] dans le respect » (ligne 22) – et que Jean-Robert Sansfaçon qualifie à son tour d'« attitude faite de

77. *Ibid.*, p. 107.

78. À noter que Radio-Canada et TVA sont deux chaînes de télévision québécoises, tandis que *Le Journal de Montréal* est un quotidien, à l'instar du *Devoir*.

respect et de retenue» (ligne 28) – ne «suffirait pas» (ligne 28) à certains imams. Rédigé sous la forme du discours indirect libre, ce second paragraphe donne la parole à des imams tout en conservant certaines marques de la présence de l'auteur : «selon eux, la liberté d'expression [...] doit s'arrêter là où commence le droit religieux» (lignes 28 à 31). L'engagement de ce paragraphe à propos de la religion est clairement négatif, et le discours indirect libre contribue à l'entretenir. Dieu est lié à la négation («Dieu ne peut pas») et le représenter engendre une «punition». Les imams, s'ils sont «modérés», le sont «pourtant». L'utilisation de l'adverbe *certain* («certains imams pourtant modérés») renforce l'idée selon laquelle tous les «membres de la communauté musulmane» sont concernés. La distinction entre les «modérés» et les «plus radicaux» s'opère dans le choix de la punition que devrait engendrer le blasphème : punition de Dieu selon les premiers, punition des hommes pour les seconds.

Le troisième et dernier paragraphe de cette première partie fait l'objet d'un constat juridique qui rappelle le sens de la loi canadienne à propos des libertés : «les chartes québécoise et canadienne des droits et libertés interdisent [...] la discrimination pour motifs religieux, alors que le Code criminel proscrit l'incitation à la haine» (lignes 44 à 47). Cette précision répond à une déclaration du Comité musulman de coordination pour la justice, citée au discours direct dans l'article : «Le Comité [...] en appelait à l'adoption d'une loi "*réduisant au crime racial toute manifestation ou déclaration islamophobe*"» (lignes 43 et 44). Le religieux est donc lié ici au «crime racial», à la «déclaration islamophobe» et à la «discrimination».

3.4.3. *Liberté de croyance et liberté d'expression*

La seconde partie de l'article, composée de quatre paragraphes, commence avec un constat et une mise au point sur le traitement de la liberté de religion au Canada. Ce premier paragraphe contient les mots *Dieu* et *droit* à trois reprises et, dans deux des cas, il les place sur le même palier d'importance. Jean-Robert Sansfaçon énumère d'abord les droits auxquels peuvent prétendre les citoyens canadiens : «Au Canada, tout citoyen a le droit de croire en un dieu de son choix, le droit de critiquer [...] Tout citoyen a même le droit de crier [...] que l'existence de Dieu est une énorme fumisterie» (lignes 48 à 51). La liberté de croyance est donc au cœur de ce premier paragraphe. On note que si l'auteur établit de façon objective les droits des citoyens en s'appuyant sur un texte de loi (en l'occurrence, les chartes québécoise et canadienne des droits et libertés

ou encore le Code criminel invoqué dans le paragraphe précédent), certaines expressions qu'il emploie renforcent et orientent son propos. Car tout citoyen a le droit d'affirmer « tout haut » et même de « crier haut et fort » que l'existence de Dieu est « une énorme fumisterie ». Le recours à l'adjectif qualificatif *énorme* vient renforcer cette idée selon laquelle l'auteur dirige son propos.

Le paragraphe suivant permet de glisser du « droit de croire » – donc de la liberté de croyance – au « droit d'exprimer », et donc à la liberté d'expression, plus précisément à celle des médias. Ainsi, « chacun a le droit d'exprimer ce qu'il pense [...] verbalement, par écrit, par le dessin, la caricature ou autrement » (lignes 53 et 54). Le débat quitte le domaine religieux pour se fixer sur celui de la liberté d'expression.

Dès lors qu'il s'est penché sur la liberté de croyance et la liberté d'expression (en incluant celle des médias), l'auteur poursuit sa démonstration et aboutit à une forme de conclusion dans le paragraphe qui suit : « Aussi choquant et inutile qu'il soit, le blasphème n'est donc pas un crime » (lignes 56 et 57). Ainsi formulée sur le ton de l'affirmation, cette première section de phrase, dont le ressort péremptoire repose sur l'emploi de la conjonction *donc*, nous conduit à établir un rapprochement entre ces trois paragraphes et les syllogismes de la logique aristotélicienne⁷⁹. Pour Hegel, « le syllogisme est l'unité de la notion et du jugement. [...] Il est considéré d'ordinaire comme la forme du rationnel, mais comme une forme subjective⁸⁰ ». Constitués de deux propositions désignées aussi comme prémisses (majeure et mineure), les deux premiers temps du syllogisme sont supposés vrais, et doivent conduire à une conclusion qui sera du coup perçue comme vraie. Or, c'est bien ce type de construction que l'on retrouve dans l'éditorial du *Devoir*. Les trois paragraphes de cette seconde partie, en effet, peuvent être lus ainsi : « Au Canada tout citoyen a le droit de croire en un dieu de son choix et de critiquer celui du voisin ; or au Canada tout citoyen a le droit d'exprimer ce qu'il pense sous la forme qu'il désire ; donc au Canada le blasphème n'est pas un crime. » On peut en conclure qu'il s'agit pour l'auteur de démontrer une vérité déjà reconnue – à savoir que le blasphème ne saurait être un crime –, et ce, en décortiquant certaines prémisses de cette vérité afin de la rendre difficilement contestable.

79. Pour plus de détails, voir Caratini, R. (2000). *Initiation à la philosophie*, Paris, L'Archipel, p. 404-411 ou Thiry, P. (1998). *Notions de logique*, Bruxelles, De Boeck.

80. Hegel, G.W.F. (1987). *Précis de l'Encyclopédie des sciences philosophiques : la logique, la philosophie de la nature, la philosophie de l'esprit*, Paris, J. Vrin, p. 115.

À la fin de ce paragraphe, le journaliste prend soin de sortir de l'échelle canadienne pour inscrire sa démonstration au sein d'une dimension plus universelle : « cela n'est pas propre à la culture canadienne » (ligne 60). En partant du particulier (le Canada), il s'ouvre au général à la fois dans l'espace et dans le temps, puisqu'il remonte « au XVIII^e siècle » alors que « déjà, [...] Voltaire écrivait : “*Je ne suis pas d'accord avec vos idées, monsieur, mais je me battraï pour que vous puissiez les exprimer*” » (lignes 61 et 62). La référence à Voltaire, grand nom de la littérature française, de même que le contenu de sa remarque, contribuent à légitimer l'argumentation. Encore une fois, la religion est éclipsée au profit d'une réflexion sur la liberté d'expression. Mais alors que la démonstration semble accomplie (le syllogisme a abouti à une vérité renforcée, qui plus est, par la référence à Voltaire), un quatrième paragraphe se greffe à cette seconde partie. L'emploi de la locution *cela dit* qui l'introduit renvoie à ce qui vient d'être dit et ouvre sur une restriction à venir. En effet, si le droit à la liberté d'expression est « inaliénable » – au point que l'auteur le répète à deux reprises et dans les mêmes mots dans son article –, il « reconnaît » que « la vie commune, le civisme et la tolérance suggèrent d'user de ce droit avec jugement, dans le respect de la réputation et de l'intégrité d'autrui ». Ce dernier paragraphe nuance les propos déjà émis et si, « après tout », le blasphème « ne conduit pas à la prison, [...] une telle liberté peut déplaire ».

3.4.4. *La peur*

Après avoir recontextualisé la crise et énuméré, dans la première partie, les réactions et les revendications qu'elle a entraînées, puis démontré, dans la seconde, comment le blasphème ne peut être considéré comme un crime, mais peut être une insulte que le bon sens devrait suffire à éviter, la troisième et dernière partie de l'éditorial évoque la question de la peur. Plus longue que les deux précédentes, cette partie comporte six paragraphes de taille plus ou moins équivalente. Le premier d'entre eux reprend le cadre temporel déjà décliné dans le premier paragraphe (« depuis deux semaines »), et rapporte des réactions violentes, verbales comme physiques. Ainsi, « on a entendu des individus [...] crier : “*Les infidèles doivent mourir !*” ou “*Massacrez ceux qui insultent l'Islam !*” ». Des « appels à la haine » ont été lancés, et des ambassades « saccagées ». On notera, en passant, que la deuxième citation est une référence directe au texte d'une pancarte représentée en photographie à la une du quotidien du 4 février sur laquelle on pouvait lire : « *Annihilate those who insult Islam !* ». La « crainte » et la « peur » qui découlent des appels à la haine lancés concernent les « relations [...] entre

la diaspora musulmane et sa terre d'accueil en pays occidental » (lignes 75 à 77). Les rapports entre les musulmans et les pays occidentaux sont mis en danger du fait de la violence des revendications, et la religion liée à ces revendications est représentée de façon négative. Ce sont des « individus se réclamant d'Allah et de Mahomet », des musulmans donc, qui sont à l'origine de ces cris de haine et qui font « craindre le pire ». À son tour, la crise des caricatures est représentée de façon négative, puisqu'elle est constituée de manifestations où l'on entend des « appels à la haine » et à des « saccages des ambassades ». De plus, la « peur » qu'elle engendre entraîne la non-publication des caricatures. Le paragraphe suivant, très court (six lignes à peine), s'étend sur cette question de la « peur », et constitue une sorte de parenthèse à l'intérieur de l'article. Il y est fait mention de terrorisme et si la crise elle-même n'y est pas abordée, la religion est placée au cœur du problème. L'auteur semble *prévenir* les musulmans d'un risque d'amalgame entre modérés et extrémistes, et d'expansion dans le cas où rien ne serait fait pour ralentir l'accroissement de ces derniers. Ainsi, « cette majorité de musulmans qui croit au rêve d'élever ses enfants en paix au Canada doit se montrer vigilante devant le risque d'une montée de l'extrémisme dans ses rangs » (lignes 82 à 85). L'engagement de ce paragraphe sur la question de la religion est négatif, puisque si « la majorité » des musulmans désignés est modérée, elle est indirectement responsable du fait de son manque de « vigilan[ce] » vis-à-vis des extrémistes qui se trouvent « dans ses rangs ». Le paragraphe suivant inverse la tendance et occulte la religion au profit d'une réflexion sur « l'affaire des caricatures ». Dès le début du paragraphe, l'auteur fait montre de sympathie. D'abord en comparant le Danemark au Canada (« petit pays pacifique semblable au Canada »), puis en ayant recours à des qualificatifs dont l'emploi concourt à diminuer l'importance des faits évoqués. Le journal danois, responsable de l'affaire est « le seul responsable », et s'il est la cause de cette « provocation inutile », c'est qu'il « n'a pas su retenir » son geste. L'origine de l'affaire semble décredibilisée, ou dans tous les cas minimisée de façon à la rendre dérisoire. Ce recul que l'auteur prend ici par rapport aux événements est renforcé par l'utilisation du pronom personnel *on*, qui contribue à englober le lecteur dans sa réflexion, et par l'emploi du mot *tort*. La suite du texte poursuit avec la même thématique, mais rajoute à la question de la crise des caricatures celle de la religion : « Cette affaire des caricatures n'aurait pas tourné à la foire d'empoigne mondiale si certains imams locaux s'étaient abstenus de promouvoir leur cause » (lignes 93 à 95). Le conditionnel passé, ici suivi d'un plus-que-parfait (« n'aurait pas tourné » et « s'étaient abstenus »), traite le sujet comme la possibilité d'un passé révolu. La crise des caricatures

aurait pu être évitée « *si certains imams [...]* ». Ces derniers sont accusés d'avoir répandu « d'autres dessins, beaucoup plus violents que ceux qui ont été publiés⁸¹ » (lignes 94 à 97), et sont donc responsables du fait que la révolte ait « dégénéré ». Parce qu'ils sont érigés comme source de la violence, les imams représentent un engagement négatif sur la religion. L'avant-dernier paragraphe fait office de conclusion. On y retrouve les éléments essentiels évoqués tout au long de l'article, comme la notion de droit canadien en matière de liberté d'expression, mais aussi de droits religieux : « Le Canada [...] est un État de droit qui adopte ses lois selon *la volonté librement exprimée* de ses citoyens [...] notre démocratie est de celle qui protègent le mieux *les droits religieux* des individus⁸² » (lignes 101 à 105). La religion est ici abordée sous un angle plein d'espoir et de confiance, et donc de façon positive : les minorités religieuses « peuvent [...] manifester librement leur insatisfaction » (lignes 106 et 107). L'emploi du verbe *pouvoir* et du qualificatif *librement* viennent corroborer cette idée. Et si l'avant-dernier paragraphe agit comme une conclusion, le dernier, pour sa part, constitue la chute de l'article. Ici, la dernière phrase prend la forme d'un vœu, et se trouve donc dirigée vers le futur : « Souhaitons de tout cœur que la manifestation qui aura lieu cet après-midi se déroule dans l'ordre. » La religion est représentée de façon positive, et les musulmans dont il est fait mention sont la « majorité pacifique et sympathique » et sont désignés comme « nos concitoyens de religion musulmane ». La manifestation – qui fait office d'emblème – devrait, si le souhait est exaucé, se dérouler « dans l'ordre ». Le dernier paragraphe clôt ainsi l'article sur une note positive tournée vers un futur pacifique.

* * *

81. Jean-Robert Sansfaçon fait référence à deux caricatures et à une photographie en particulier qui auraient été « rajoutées » entre octobre et janvier par des imams danois. La photographie représentait « un homme affublé d'un groin et d'oreilles de cochon en carton-pâte, légendée en arabe et danois : "Voici le vrai visage de Mahomet" et qui faisait partie du dossier dit *AKKARI-Laban*, 2006 (d'après le nom Abou Laban, leader de l'organisation islamique au Danemark), confectionnée au Proche-Orient grâce au soutien de réseaux diplomatiques et médiatiques. Or, cette photo, prise à l'occasion d'une "fête du cochon" dans un village du sud-ouest de la France [...] montrait le politicien Jacques Barrot. On l'a donc dé-parodiée, pour que, grâce à l'ajout de la légende, elle provoque de nouveau. Les deux dessins montraient, l'un, un musulman en prière avec derrière lui un chien tentant de le monter (texte bilingue : "Voilà pourquoi les musulmans prient"), et l'autre, le Prophète avec un regard pervers, tenant un garçon et fille par la main avec en légende bilingue : "Mohammed le pédophile" ». *La Croix*, 7 février 2006, p. 7. Pour plus de renseignements, voir aussi Deligne, A. (2008). « Mahomet caricaturé : texte, image, émotion. Ou : un éclairage dérangeant », *Ridiculus*, n° 15, décembre, Brest, Université de Bretagne occidentale, p. 417-432.

82. C'est nous qui soulignons, ici en italique.

L'analyse de ces trois éditoriaux souligne l'importance accordée à la place de la religion dans son rapport avec le politique. De la même façon que pour *Libération*, et malgré l'étroitesse de l'échantillon, une évolution se dessine dans *Le Devoir*. Si les deux premiers articles font de l'humour (le ton est particulièrement cynique) sur l'affaire, ils considèrent la crise comme extérieure au pays et même strictement européenne: «il serait temps que les musulmans d'Europe en usent également pour accomplir cette réforme tant promise de l'islam» («L'outrage outrancier»). Lors du second éditorial, l'auteur reconnaît cette fois que la crise a «pris une ampleur aussi violente qu'absurde» («La déraison»), et c'est «en Europe» («La déraison») que les débats ont lieu. Mais c'est le troisième article («Vivre et laisser vivre») qui marque la rupture. La crise y prend un tour politique et c'est la religion qui y est questionnée au regard de la loi, au lieu de la liberté d'expression comme dans *Libération*. S'il y est toujours question de l'Europe, l'auteur y renvoie aussi à l'«Amérique du Nord» et aux manifestations qui s'y déroulent. La crise a pris de l'importance et le contenu des éditoriaux en témoigne.

4 QUAND LOI ET RELIGION SE RENCONTRENT (ÉDITORIAUX DES 11 ET 13 FÉVRIER)

4.1. Le traitement de la religion dans les éditoriaux

Dans les deux éditoriaux précédemment analysés, la religion est le plus souvent traitée avec neutralité. Dans le cas de l'article de *Libération*, le sujet semble contourné ou évité autant que faire se peut, et aucune opinion ne transparait, au point que l'éditorial de Pierre Haski («Respect») apparaît entièrement neutre sur ce sujet. L'auteur prend soin de séparer les notions de croyant et de croyance pour faire abstraction de cette dernière. La dimension religieuse de la crise est laissée de côté au profit d'une problématique plus politique que spirituelle. Ainsi, lorsqu'il s'agit de parler d'islam, c'est pour aborder la question de sa «place» en France, et les musulmans sont désignés comme ces «hommes et [...] femmes de tous âges» (lignes 13-14). À l'opposé, l'éditorial du *Devoir* («Vivre et laisser vivre») se distingue par un rapport direct à la question du religieux. Un amalgame entre extrémiste et terroriste est clairement formulé: «Le Canada ne peut plus prendre à la légère l'hypothèse qui veut que des groupes terroristes aient déjà pignon sur rue au pays. C'est pourquoi cette majorité de musulmans qui croit au rêve d'élever ses enfants en paix au Canada doit se montrer

vigilante devant le risque d'une montée de l'extrémisme dans ses rangs » (lignes 80-85). L'auteur semble s'adresser aux musulmans, qu'il reconnaît comme une communauté qui serait constituée de « rangs ». C'est en partie cette notion de communauté que tente d'éviter le journaliste de *Libération*, qui tend à universaliser les questions que pose la crise à l'humanité toute entière plutôt qu'à un groupe religieux.

4.2. La crise : l'avant et l'après

La crise ne semble pas non plus commentée de la même façon dans les deux éditoriaux. L'article du *Devoir* débute, comme on l'a vu, avec une énumération des réactions et des revendications qu'elle a entraînées. En partie tourné vers le passé, Jean-Robert Sansfaçon interroge les faits avec regret : la crise des caricatures aurait pu être évitée, et « cette affaire de caricatures n'aurait pas tourné à la foire d'empoigne mondiale si certains imams locaux s'étaient abstenus de promouvoir leur cause » (lignes 93-95). Comme on peut s'y attendre d'un article de presse, cet éditorial revient donc sur les faits et les commente. La chute présente toutefois une ouverture tournée vers l'avenir où, sous la forme d'un souhait, l'auteur fait le vœu « de tout cœur que la manifestation qui aura lieu cet après-midi se déroule dans l'ordre ». Contrairement à l'éditorial québécois, celui de *Libération* se penche sur les conséquences à long terme de la crise. Une réflexion est menée sur l'état de la crise en France et sur la nature de la demande des protestataires avec l'intention, cependant, d'élaborer une réflexion sur la place de l'islam en France. Alors que l'article du *Devoir* retourne sur le passé, celui de *Libération* formule des pronostics sur les conséquences futures de la crise : « l'affaire [...] des caricatures devrait permettre, si elle se dédramatise et revient à de plus justes proportions, de clarifier un peu plus la règle du jeu, au sein de la société française ».

4.3. Religion et législation

Mais si la religion et la crise sont abordées de différentes façons, un point commun caractérise les deux éditoriaux, et c'est la question du « droit à la liberté d'expression ». Les deux articles évoquent la notion de droit et la dimension législative de la crise. Pour *Libération*, c'est via une référence à une « loi sur l'islamophobie » (ligne 45) et à une allusion à la Déclaration universelle des droits de l'homme. Pour *Le Devoir*, c'est par un constat juridique précis et l'évocation des différents « droits de croire [...] droit de critiquer [...] droit d'exprimer » (lignes 48, 49 et 53). Jean-Robert

Sansfaçon traite ainsi du droit canadien concernant la liberté d'expression en le rattachant à l'idée de droit religieux : le droit d'expression vient confirmer le fait que le blasphème n'est pas un crime, et est donc rattaché à la religion. Dans les deux cas, le législatif est ainsi abordé comme une dimension de la crise. Pour *Le Devoir*, droit et religion dialoguent et doivent dialoguer, tandis que dans le cas de *Libération*, le droit se suffit à lui-même et prime sur la notion de religion.

Dans « Respect », il n'est donc jamais question directement de religion ou de liberté d'expression, tandis qu'à l'inverse, « Vivre et laisser vivre » aborde chaque question de façon directe et n'hésite pas à insérer dans le corps de l'argumentation un paragraphe sur le terrorisme. En favorisant la mise en scène de conflits et en insistant sur la liberté d'expression dans ses éditoriaux, le quotidien français choisit de mettre en valeur la dimension politique et protestataire de la crise et de favoriser les fondements de la république comme identité française. En ce qui concerne *Le Devoir*, le débat semble plus complexe : la crise possède bien une dimension politique, mais parallèlement à la question de la liberté d'expression, elle intègre surtout la notion de religion et du droit à la croyance. Ainsi, le dernier éditorial (« Vivre et laisser vivre ») énumère-t-il les lois canadiennes sur le respect des croyances. Au fur et à mesure, la crise prend au sein du journal québécois une dimension sociale et multiculturelle. Car au-delà de l'affaire des caricatures, c'est bien de la place de la religion dans la société dont il s'agit.

CONCLUSION



Journaux de références, Libération et Le Devoir témoignent d'une histoire emblématique de l'évolution de la société qui les a nourris et les alimente encore. Héritier de la pensée gauchiste de la fin des années 1960 et intimement lié aux questions de société, Libération s'est fait tout à la fois l'acteur et le témoin d'une époque marquée par des crises économiques et la transformation de priorités sociales en d'autres valeurs issues directement de la société de consommation. Mais c'est en pleine incertitude économique et alors qu'un changement important survient au cœur même de son fonctionnement que le quotidien affronte la crise des caricatures. De la même manière, Le Devoir, que les historiens

québécois perçoivent comme une véritable institution de la société québécoise, se présente comme un révélateur de l'évolution d'une société longtemps en quête de modernité. Emblématique de l'évolution de la politique québécoise, il l'est aussi de celle de la religion au Québec et constitue un témoin essentiel de l'évolution de la pensée laïque sur une période de 100 ans. Souvent au centre de la vie politique et médiatique du Québec, il a véhiculé et véhicule toujours de nos jours des principes qui témoignent de son caractère référentiel. Témoin de son temps et précurseur d'idées nouvelles, il est l'organe médiatique de référence qu'il faut connaître pour comprendre la société québécoise du siècle dernier.

L'étude de l'évaluation globale de l'information des deux quotidiens interroge la régularité et l'importance de la place accordée à la crise des caricatures durant le mois de février 2006. Pour ce faire, trois éléments centraux ont été soumis à l'analyse. Tout d'abord, nous avons étudié la question de la régularité de l'information dans le temps à l'aide de graphiques. La répartition des sources par nature (articles, courriers des lecteurs, caricatures, photographies, encadrés), la fréquence des items ainsi que le nombre de mots ont été scrutés, et des tendances et des ruptures symptomatiques d'une évolution du traitement de la crise ont ainsi été mis en évidence. Un important décalage révélé par les figures démontre que *Libération* traite plus longuement de la crise des caricatures. Outre cette remarque, l'étude de la régularité de l'information favorise la délimitation de deux périodes phares dont les dates du 13 et du 14 février constituent la frontière. Plus riche en quantité d'informations, la première partie du mois incarne un début de crise important avant un ralentissement de l'intérêt des médias. Certains pics d'information sont identifiés également grâce à d'importantes dénivellations lisibles sur les diagrammes. Dans le cas de *Libération*, les journées du 3 et du 13 février se démarquent de l'ensemble, tandis que pour *Le Devoir*, ce sont les journées du 6, du 11 et du 22.

Dans un second temps, l'analyse de la surface occupée et de la présentation des auteurs (renommée et statut des journalistes) rend possible l'étude de la mise en valeur de l'information telle que présentée par les deux quotidiens. De cette manière, il nous a été permis de valider nos observations précédentes sur la périodisation de l'information dans le temps et de dégager certaines caractéristiques propres à chacun des journaux. Ainsi, et si les deux quotidiens publient exactement le même nombre de photographies, *Libération* publie plus d'articles que *Le Devoir*, et ce dernier davantage de courriers de lecteurs que le journal français. En outre, le quotidien québécois est celui des deux qui aura publié en une le plus grand

nombre d'articles consacrés à l'affaire des caricatures. De surcroît, l'étude de la mise en valeur de l'information consacrée aux auteurs montre que sur les 103 signatures qui composent l'ensemble de la période étudiée, *Libération* accorde la préséance à des spécialistes de la question traitée. Certes, on retrouve des journalistes du quotidien, mais le journal emploie également pour l'occasion des auteurs extérieurs au monde journalistique et reconnus pour leurs essais ou leurs travaux. Au sein d'une sélection de 78 signatures, *Le Devoir*, pour sa part, met l'accent sur les articles des agences de presse. Ce faisant, le quotidien affiche sa politique d'une pluralité des points de vue, mais laisse transparaître aussi le nombre insuffisant de correspondants mis à sa disposition. Pour *Libération*, la profession prime sur toute autre caractéristique et, à cet égard, l'inclinaison sociale et juridique de certains intervenants extérieurs est patente. On a souligné de fait combien le journal français repousse la dimension religieuse du débat au profit d'un aspect plus social et juridique de la crise. Le journal québécois, quant à lui, favorise plutôt les témoignages de représentants religieux tout en mettant l'accent sur la dimension internationale de la crise.

Consacré à la représentation de la religion dans l'image, notre troisième chapitre pose la question de la représentation visuelle de la religion et de sa mise en scène dans le cadre médiatique. Alors que les questions du sacrilège et de l'iconoclasme à l'origine même de la crise des caricatures sont interrogées, les quotidiens mettent les lecteurs face à des images construites et véhiculées volontairement par les médias. Grâce à l'approche globale des photographies, nous avons établi que, dans le cas du journal français, la quantité publiée est proportionnelle à la quantité d'informations textuelles et suit donc les mêmes variations temporelles ; en d'autres termes, quand il y a beaucoup à dire, il y a aussi beaucoup à montrer. De cette approche quantitative des photographies, nous avons tiré quatre constats : tout d'abord, que le journal français favorise l'utilisation de photographies dans le cadre de dossiers importants ; ensuite, que la journée du 3 février correspond au véritable début de la crise ; troisièmement, que le 14 février incarne la rupture entre une première période et une seconde et qu'il scinde de cette manière le mois de février ; enfin, qu'à partir du 22 février, une importante diminution du nombre de mots, et en même temps de la surface occupée par les images, caractérise une fin de mois proportionnelle à une fin de crise. L'étude du *Devoir* révèle, elle aussi, une relation étroite entre la publication des articles et celle des photographies. À cet égard, on a pu relever que les journées du 11 et du 22 février, où les photographies sont les plus nombreuses et les plus grandes, correspondent également aux dates les plus riches en nombre de mots.

Parmi les thèmes les plus récurrents qui traversent les photographies des deux quotidiens, une place importante est accordée à la revendication et à la violence présentes tant dans leurs formes concrètes (manifestations, feu et policiers) que dans leurs formes symboliques (le langage corporel traduit, en effet, la dimension contestataire de l'événement avec les bras levés, les bouches ouvertes, etc.). L'étude des différentes thématiques véhiculées par les photographies du journal québécois dénote, quant à elle, une forte présence de la religion transmise de manière émotive et présentée sous la forme de stéréotypes tels que celui de la femme suppliante. Finalement, l'analyse comparée, issue de ces observations, permet d'affirmer que si les deux quotidiens ont bien publié le même nombre de photographies, pour autant, ils ne l'ont pas fait de la même manière et pas non plus pour montrer les mêmes choses. Ainsi *Le Devoir* favorise-t-il la dimension religieuse de la crise, tandis que *Libération* met l'éclairage sur l'aspect polémique qu'elle prend.

À partir de l'analyse plus en profondeur de six photographies emblématiques (trois pour chacun des journaux), un quatrième chapitre souligne certains ressorts de la transmission de l'information tels que sa mise en scène et sa dramatisation. Il a été démontré que le traitement de la religion est différent et recourt, selon le quotidien, à différents stéréotypes. De fait, *Le Devoir* mêle *pathos* et actualité tandis que *Libé* choisit la mise en scène de la protestation.

Le cinquième chapitre a pour objet de questionner le parti pris des deux journaux par une étude thématique et sémantique des titres, des sous-titres puis des éditoriaux des deux quotidiens. Partant de l'idée selon laquelle les titres constituent l'élément majeur d'un premier niveau de lecture, le choix d'une analyse périphérique nous a conduit à nous pencher sur l'amplification de l'information à travers l'espace occupé, les fonctions expressives du journal, et enfin, une analyse sémantique, grammaticale et thématique des titres. La plupart des titres du quotidien français affichent un caractère accrocheur et 50,0% des adjectifs employés sont des adjectifs subjectifs. En ce qui concerne *Le Devoir*, il appert que les titres brefs sont plus nombreux et plus percutants – souvent constitués d'un seul mot – et que le lecteur est régulièrement pris à partie par l'intermédiaire de phrases interrogatives. L'étude «sémantique» de la titraille des journaux a souligné les liens entre la crise des caricatures et les problématiques du conflit et de la violence, ainsi qu'avec la liberté d'expression. Si les quotidiens ne semblent pas présenter l'information de la même manière, l'analyse thématique des titres a révélé qu'ils n'abordent pas non plus la crise des caricatures d'une manière semblable. C'est ainsi qu'on a conclu à une insistance

de *Libération* sur la question de la liberté d'expression, une question que le quotidien relie, par ailleurs, profondément aux médias. Pour sa part, *Le Devoir* témoigne d'un intérêt plus avancé pour la dimension éthique des caricatures et la question du respect des croyances qu'elle impose.

Par la suite, l'analyse des éditoriaux des deux quotidiens consacrés aux caricatures a révélé une différence de traitement, formelle et de contenu. Dans un premier temps, les spécificités techniques et formelles de ces articles ont été répertoriées. L'agencement des titres mais aussi le choix de la mise en page et de la typographie ont été commentés, et ont mis au jour certaines spécificités. On a de fait pointé que dans le cas de *Libération*, les titres des éditoriaux sont tous sans exception constitués d'un seul mot. Par ailleurs, et alors que le nom de la rubrique (« Éditorial ») est l'élément généralement mis en valeur dans la mise en page, une exception a lieu lorsque le directeur du journal, Serge July, signe lui-même l'éditorial : visuellement, sa signature prend le dessus. L'analyse comparée de la mise en page des deux quotidiens a de plus révélé d'importantes différences de traitement graphique. En moyenne, les éditoriaux du *Devoir* occupent une surface plus importante que ceux de *Libération* et sont plus longs. Nous avons pu, de plus, dégager que chez *Libération*, les éditoriaux sont emblématiques d'une prise de position graduelle du quotidien qui, en début de crise, rattache l'événement à des faits passés, avant de se poser au fur et à mesure en défenseur de la laïcité, principe républicain fondamental, de façon de plus en plus ferme. *Le Devoir* témoigne également d'une évolution, et après deux éditoriaux surtout caractérisés par leur cynisme, le journal québécois défend une politique prépondérante du respect des religions. Finalement, la comparaison approfondie des deux éditoriaux clés est venue confirmer nos premières hypothèses : *Libération* favorise le débat sur la liberté d'expression comme principe fondateur et fondamental d'une démocratie laïque, et *Le Devoir*, soucieux d'une cohabitation interreligieuse, politise ces questions de respect du culte dans un contexte plus que jamais multiculturel. Autant dire que les deux journaux francophones traitent différemment la même information. Si la crise des caricatures a bel et bien entraîné chacun des quotidiens à s'interroger sur des questions de religion, la représentation de cette dernière ne s'est pas opérée de la même manière, et constitue une indication majeure de sa place dans les deux pays.

ANNEXES



ANNEXE A	
Liste des photographies de <i>Libération</i>	198
ANNEXE B	
Liste des photographies du <i>Devoir</i>	206
ANNEXE C	
<i>Libération</i> : noms et caractéristiques des auteurs de textes publiés en février 2006	214
ANNEXE D	
<i>Le Devoir</i> : noms et caractéristiques des auteurs de textes publiés en février 2006	220

ANNEXE A

Liste des photographies de *Libération*

1^{er} février	<i>Aucune photographie</i>	
2 février	<i>Aucune photographie</i>	
3 février	<i>8 photographies</i>	
L1	Auteur Légende Page Rubrique Nombre de mots Surface photo Encre Description	Arif Ali, AFP Des Pakistanais brûlent le drapeau danois, hier à Lahore. 1 Une 9 650 cm ² – 57,68 % Couleur Logo du journal + titres. Hommes en contre-plongée, yeux fermés, drapeau en feu.
L2	Auteur Légende Page Nombre de mots Surface texte Surface photo Encre Description	Jean Ayissi, AFP Serge Faubert, rédacteur en chef de France-Soir, hier face aux télévisions. 4 12 3,5 cm ² – 0,31 % 172 cm ² – 15,26 % Noir et blanc S. F. assis, en plongée, journaliste vers lui (point de vue de S. F.).
L3	Légende Surface texte Surface photo Encre Description	1988. <i>Fatwa contre Salman Rushdie. La publication des Versets sataniques, à Londres, déclenche des émeutes au Pakistan et en Inde. L'ayatollah Khomeiny lance en février 1989, depuis l'Iran, une fatwa de mort contre l'écrivain, pour blasphème. Rushdie plonge alors dans la clandestinité, sous la protection de Scotland Yard. Il devra attendre 1998 pour que le président iranien Khatami annule la fatwa. Le traducteur japonais des Versets a été tué, le traducteur italien et l'éditeur norvégien du livre gravement blessés.</i> 24,8 cm ² – 2,20 % 123,5 cm ² – 10,95 % Noir et blanc S. R. de face et brandissant <i>Les Versets Sataniques</i> .
L4	Légende Surface texte Surface photo Encre Description	1988. <i>Le « Christ » interdit de Scorsese. Avant même sa sortie, La Dernière Tentation du Christ de Martin Scorsese est condamné par les autorités religieuses chrétiennes. Il déclenche les foudres des croyants : affiches lacérées, manifestations de catholiques traditionalistes. Deux salles de cinéma sont brûlées et il y a des blessés. Le film finit par être interdit dans plusieurs pays. En France, il est déprogrammé de nombreuses salles.</i> 20 cm ² – 1,77 % 80,7 cm ² – 7,16 % Noir et blanc Image tirée du film : Jésus en blanc enlace une femme dont on ne voit pas le visage.

L5	<i>Légende</i>	1993. <i>Taslina Nasreen condamnée à mort. La Honte, livre publié au Bangladesh en 1993 qui racontait les violences subies par une famille hindoue dans ce pays musulman, a valu une condamnation à mort à cette femme médecin âgée d'une trentaine d'années. Après une campagne internationale de soutien, elle a pu quitter son pays pour la Suède. Comme Rushdie, sa tête a été mise à prix par une fatwa. Elle continue néanmoins de lutter contre l'obscurantisme religieux et l'oppression des femmes.</i>
	<i>Surface texte</i>	26,5 cm ² – 2,35 %
	<i>Surface photo</i>	34 cm ² – 3,01 %
	<i>Encre</i>	Couleur
	<i>Description</i>	T. N. yeux baissés dans une foule l'entourant.
L6	<i>Légende</i>	2002. <i>Willem poursuivi. En décembre 2002, Libération publie cette caricature titrée « Pas de Noël pour Arafat ». Cela vaut à son auteur un « prix Goebbels de la désinformation » décerné par la « Ligue de défense juive ».</i>
	<i>Surface texte</i>	19,7 cm ² – 1,74 %
	<i>Surface caricature</i>	Caricature Arafat: 92 cm ² – 8,16 %
	<i>Encre</i>	Noir et blanc
	<i>Description</i>	Caricature.
L7	<i>Légende</i>	<i>En novembre 2005, le tribunal déboute Bernard Anthony du FN qui avait attaqué Willem pour un dessin paru en avril montrant un Christ en croix revêtu d'un seul préservatif.</i>
	<i>Surface texte</i>	19,7 cm ² – 1,74 %
	<i>Surface caricature</i>	Caricature Jésus: 29 cm ² – 2,57 %
	<i>Encre</i>	Noir et blanc
	<i>Description</i>	Caricature.
L8	<i>Légende</i>	2004. <i>Theo Van Gogh assassiné. Le réalisateur néerlandais est tué le 2 novembre 2004 par l'islamiste néerlandais-marocain Mohammed Bouyari. Son film Soumission dénonçait la violence contre les femmes dans les sociétés islamiques. L'assassin a été condamné à la prison à vie. La députée néerlandaise d'origine somalienne Ayaan Hirsi Ali, qui a écrit le scénario, a reçu des menaces de mort.</i>
	<i>Surface texte</i>	21 cm ² – 1,86 %
	<i>Surface photo</i>	18,5 cm ² – 1,64 %
	<i>Encre</i>	Couleur
	<i>Description</i>	Plan large, scène du crime avec au premier plan drap blanc (corps de T. V. G.).

4 février**2 photographies**

L9	<i>Auteur</i>	AP
	<i>Légende</i>	<i>Des partisans du Hamas ont brûlé le drapeau français à Ramallah, vendredi.</i>
	<i>Pages</i>	2-3
	<i>Rubrique</i>	Événement – Islam
	<i>Surface texte</i>	5 cm ² – 0,44 %
	<i>Surface photo</i>	472,5 cm ² – 41,92 %
	<i>Encre</i>	Noir et blanc
	<i>Description</i>	Femme et drapeau en feu.

L10	<i>Auteur</i>	Jean-Philippe Ksiazek, AFP
	<i>Légende</i>	À la grande prière de vendredi devant la mosquée de Lyon. De nombreux musulmans de France se sont déclarés choqués par les caricatures du Prophète.
	<i>Page</i>	4
	<i>Rubrique</i>	Islam
	<i>Surface texte</i>	8 cm ² – 0,70 %
	<i>Surface photo</i>	281,5 cm ² – 24,98 %
	<i>Encre</i>	Noir et blanc
	<i>Description</i>	Hommes bras levés : homme noir et homme blanc.
<hr/>		
6 février	6 photographies	
L11	<i>Auteurs</i>	Inconnu
	<i>Légende</i>	À Beyrouth, devant le bâtiment de la mission danoise au Liban, hier.
	<i>Page</i>	1
	<i>Rubrique</i>	Une
	<i>Surface texte</i>	5 cm ² – 0,44 %
	<i>Surface photo</i>	422,5 cm ² – 37,49 %
	<i>Encre</i>	Couleur
	<i>Description</i>	Rue investie avec d'un côté une foule en colère, et de l'autre un bâtiment en feu.
<hr/>		
L12	<i>Auteur</i>	Ahmed Jadallah, Reuteurs
	<i>Légende</i>	Gaza : Militants du Hamas en colère. Des manifestants du Hamas ont défilé, vendredi à Gaza, devant les locaux du Parlement pour dénoncer les caricatures blasphématoires du Prophète. La protestation ayant commencé quelques jours plus tôt à l'initiative de groupes liés au Fatah, tenté par la surenchère après sa déroute électorale.
	<i>Pages</i>	6-7
	<i>Rubrique</i>	Événement Mahomet
	<i>Surface photo</i>	100,8 cm ² – 8,94 %
	<i>Encre</i>	Couleur
	<i>Description</i>	Drapeau brandi.
<hr/>		
L13	<i>Auteur</i>	Bassem Téllawi, AP
	<i>Légende</i>	Syrie : Ambassades en feu. L'ambassade danoise à Damas était en flammes, samedi. Des milliers de manifestants se sont ensuite dirigés vers les locaux de l'ambassade norvégienne, distante d'un kilomètre, sans que les forces de l'ordre ne puissent – ou ne veulent – bloquer le cortège. Damas a « regretté » ces violences.
	<i>Pages</i>	6-7
	<i>Rubrique</i>	Événement Mahomet
	<i>Surface photo</i>	100,8 cm ² – 8,94 %
	<i>Encre</i>	Couleur
	<i>Description</i>	Plongée sur une rue dévastée.

L14	<i>Auteur</i>	Mohamed Azakir, Reuters
	<i>Légende</i>	<i>Liban: Consulat danois dévasté. Une lourde fumée s'élevait, hier, de l'immeuble abritant le consulat du Danemark, dans un quartier chrétien de Beyrouth, dévasté par une foule de manifestants caçoulés et armés de pierres et de bâtons. Les heurts avec la police ont fait au moins 28 blessés.</i>
	<i>Pages</i>	6-7
	<i>Rubrique</i>	Événement Mahomet
	<i>Surface photo</i>	86,7 cm ² – 7,69%
	<i>Encre</i>	Couleur
	<i>Description</i>	Contre-plongée. Hommes avec des drapeaux qui regardent un immeuble en feu.
L15	<i>Auteur</i>	Lars Moller, Scanpix, Reuters
	<i>Légende</i>	<i>Danemark: Manif pacifique. Plusieurs centaines de personnes ont manifesté hier sur la principale place de Copenhague en faveur d'un « dialogue pacifique ». « Les Danois sont affligés par la manière dont ils sont décrits dans le monde », soulignait une manifestante.</i>
	<i>Pages</i>	6-7
	<i>Rubrique</i>	Événement Mahomet
	<i>Surface photo</i>	86,7 cm ² – 7,69%
	<i>Encre</i>	Couleur
	<i>Description</i>	Gros plan de femmes sérieuses avec des flambeaux.
L16	<i>Auteur</i>	Jérôme Bonnet
	<i>Légende</i>	Aucune
	<i>Page</i>	40 (dernière)
	<i>Rubrique</i>	Portrait
	<i>Surface photo</i>	296 cm ² – 26,26%
	<i>Encre</i>	Noir et blanc
	<i>Description</i>	René Pétillon assis de profil, jambes croisées.

7 février**1 photographie**

L17	<i>Auteur</i>	Khalil Hamra, AP
	<i>Légende</i>	<i>À Gaza hier, la police palestinienne repousse des manifestants devant le bâtiment de la Commission européenne.</i>
	<i>Page</i>	10
	<i>Rubrique</i>	Monde
	<i>Surface texte</i>	3 cm ² – 0,26%
	<i>Surface photo</i>	181,5 cm ² – 16,10%
	<i>Description</i>	Policier qui s'interpose entre deux autres.

8 février		1 photographie
L18	<i>Auteur</i>	Karim Jaafar, AFP
	<i>Légende</i>	<i>Hier au Caire, la police antiémeute encadre les manifestants qui protestent contre la publication des caricatures du prophète Mahomet dans la presse européenne.</i>
	<i>Pages</i>	9-10
	<i>Rubrique</i>	Monde
	<i>Surface texte</i>	4,1 cm ² – 0,36 %
	<i>Surface photo</i>	415,83 cm ² – 36,90 %
	<i>Encre</i>	Noir et blanc
	<i>Description</i>	Foule coupée en trois : femmes, hommes, policiers.
9 février		2 photographies
L19	<i>Auteur</i>	Inconnu
	<i>Légende</i>	<i>Les suites de l'affaire des dessins de Mahomet en France.</i>
	<i>Page</i>	1
	<i>Rubrique</i>	Encadré en une
	<i>Surface légende (3)</i>	21,62 cm ² – 1,91 %
	<i>Surface texte (2)</i>	31,06 cm ² – 2,75 %
	<i>Surface photo (1)</i>	183,3 cm ² – 16,26 %
	<i>Encre</i>	Couleur
<i>Description image</i>	Représentation d'un exemplaire du <i>Charlie Hebdo</i> coupé de moitié	
L20	<i>Auteur</i>	Eric Facon, le bar Floréal
	<i>Légende</i>	<i>Dans les locaux de Charlie Hebdo, à Paris (III^e), hier.</i>
	<i>Pages</i>	2-3
	<i>Surface texte</i>	2,4 cm ² – 0,21 %
	<i>Surface photo</i>	477,9 cm ² – 42,40 %
	<i>Encre</i>	Noir et blanc
<i>Description</i>	Exemplaire du journal sur une table.	
10 février		1 photographie
L21	<i>Auteur</i>	Behrouz Mehri, AFP
	<i>Légende</i>	<i>À Téhéran, mercredi, jets de pierres devant l'ambassade britannique pour protester contre la publication des dessins du Prophète.</i>
	<i>Page</i>	9
	<i>Rubrique</i>	Monde
	<i>Surface texte</i>	3,3 cm ² – 0,29 %
	<i>Surface photo</i>	174,9 cm ² – 15,52 %
	<i>Encre</i>	Noir et blanc
<i>Description</i>	Homme qui jette une pierre.	

11 février**1 photographie**

L22	<i>Auteur</i>	Atta Kenare, AFP
	<i>Légende</i>	Aucune
	<i>Page</i>	10
	<i>Rubrique</i>	Monde
	<i>Surface texte</i>	Non disponible
	<i>Surface photo</i>	181,5 cm ² – 16,10 %
	<i>Encre</i>	Noir et blanc
	<i>Description</i>	Hommes avec des pancartes qui crient.

13 février**4 photographies**

L23	<i>Auteur</i>	Moktar Kane
	<i>Légende</i>	<i>Samedi à Paris, un manifestant pointe l'index vers le Ciel, geste traditionnel des fidèles.</i>
	<i>Page</i>	1
	<i>Rubrique</i>	Une
	<i>Surface texte</i>	5,88 cm ² – 0,52 %
	<i>Surface photo</i>	620,8 cm ² – 55,08 %
	<i>Encre</i>	Couleur
	<i>Description</i>	Doigt pointé en direction du ciel.
L24	<i>Auteur</i>	Pascal Bastien Editing
	<i>Légende</i>	<i>Mohamed Latrèche, résident du Parti des musulmans de France, lors de la manifestation de samedi, à Strasbourg.</i>
	<i>Page</i>	2
	<i>Surface texte</i>	8,51 cm ² – 0,75 %
	<i>Surface photo</i>	486 cm ² – 43,12 %
	<i>Encre</i>	Noir et blanc
	<i>Description</i>	M. L. bras levés vers le ciel avec pancarte en second plan.
L25	<i>Auteur</i>	Vahid Salemi, AP
	<i>Légende</i>	Aucune
	<i>Page</i>	4
	<i>Rubrique</i>	Caricatures
	<i>Surface photo</i>	279,45 cm ² – 24,79 %
	<i>Encre</i>	Noir et blanc
	<i>Description</i>	Bras levés qui tiennent des lambeaux de tissu (drapeaux).
L26	<i>Auteur</i>	Eric, AP
	<i>Légende</i>	<i>Cérémonie en l'honneur de la reine Ingrid, morte en 2000. Son beau-père, le roi Christian X, avait porté l'étoile jaune en solidarité avec les juifs. Aujourd'hui, la législation pousse à l'exil des milliers de Danois.</i>
	<i>Surface texte</i>	6 cm ² – 0,53 %
	<i>Surface photo</i>	582 cm ² – 5,16 %
	<i>Encre</i>	Noir et blanc
	<i>Description</i>	Arbre et drapeau.

14 février	<i>Aucune photographie</i>	
15 février	<i>1 photographie</i>	
L27	<i>Auteur</i>	Ali Arif, AFP
	<i>Légende</i>	(Texte photo, encadré) <i>Mahomet : colère au Pakistan. Alors que les manifestations contre la publication, en Europe, de caricatures de Mahomet tendent à s'apaiser dans le reste du monde, des protestations parfois violentes ont éclaté au Pakistan, visant des fastfoods ou des bâtiments administratifs. Deux personnes ont été tuées hier à Lahore. À Téhéran, le concours international de caricatures sur l'Holocauste se présente mal : un premier dessin a dû être retiré du site iranien, le caricaturiste australien Michael Leunig ayant nié avoir participé à cet exercice présenté comme une compétition « sur la limite de la liberté d'expression en Occident ». Jamais à cours de provocation, l'Italien Roberto Calderoli, ministre des Réformes, a annoncé hier qu'il mettrait à disposition de ses compatriotes des T-shirts imprimés avec des caricatures de Mahomet...</i>
	<i>Page</i>	9
	<i>Rubrique</i>	Monde
	<i>Nombre de colonnes</i>	1
	<i>Nombre de lignes</i>	34
	<i>Nombre de mots</i>	137
	<i>Surface article</i>	53,82 cm ² – 4,77 %
	<i>Surface photo</i>	231,84 cm ² – 20,57 %
	<i>Encre</i>	Noir et blanc
	<i>Description</i>	Plan large. Homme de dos qui court avec un objet fumant dans la main. Il va le lancer. Manifestants au dernier plan.
16 février	<i>Aucune photographie</i>	
17 février	<i>1 photographie</i>	
L28	<i>Auteur</i>	John Mc Connico, AP
	<i>Légende</i>	<i>Cheikh Ahmed Abdel Rahman Abou Laban, lors d'un prêche du vendredi à la mosquée de Copenhague, en novembre 2004.</i>
	<i>Page</i>	11
	<i>Rubrique</i>	Monde
	<i>Surface texte</i>	3,24 cm ² – 0,28 %
	<i>Surface photo</i>	186,45 cm ² – 16,54 %
	<i>Encre</i>	Noir et blanc
	<i>Description</i>	L'imam, prêchant, bras écartés.
18 février	<i>Aucune photographie</i>	

20 février	1 photographie	
L29	<i>Auteur</i>	Anjum Naveed, AP
	<i>Légende</i>	À Islamabad, hier, les forces de l'ordre ont violemment dispersé des centaines de jeunes qui bravaient l'interdiction de manifester.
	<i>Page</i>	10
	<i>Rubrique</i>	Monde
	<i>Surface texte</i>	3,26 cm ² – 0,28%
	<i>Surface photo</i>	198 cm ² – 17,57%
	<i>Description</i>	Noir et blanc Homme frappé par la police.
21 février	1 photographie	
L30	<i>Auteur</i>	Bruno Charoy
	<i>Légende</i>	Aucune
	<i>Page</i>	40 (dernière)
	<i>Rubrique</i>	Portrait
	<i>Surface texte</i>	Non disponible
	<i>Surface photo</i>	262,4 cm ² – 23,28%
	<i>Description</i>	Noir et blanc Philippe Val en angle sur fond noir.
22 février	Aucune photographie	
23 février	Aucune photographie	
24 février	Aucune photographie	
25 février	Aucune photographie	
27 février	Aucune photographie	
28 février	Aucune photographie	

ANNEXE B

Liste des photographies du *Devoir*

1^{er} février	<i>Aucune photographie</i>	
2 février	<i>Aucune photographie</i>	
3 février	<i>1 photographie</i>	
D1	<i>Auteur</i>	Inconnu
	<i>Légende</i>	<i>LE MONDE. La crise des caricatures prend de l'ampleur. Page B9.</i>
	<i>Page</i>	A1
	<i>Rubrique</i>	Une
	<i>Nombre de mots</i>	10
	<i>Surface légende</i>	16,8 cm ² – 0,96%
	<i>Surface photo</i>	22,4 cm ² – 1,28%
	<i>Encre</i>	Couleur
	<i>Description</i>	Un bout de main parcourt un texte écrit en arabe.
4 février	<i>1 photographie</i>	
D2	<i>Auteur</i>	Inconnu
	<i>Légende</i>	Aucune
	<i>Page</i>	A1
	<i>Rubrique</i>	Une
	<i>Surface photo</i>	Non disponible
	<i>Encre</i>	Couleur
	<i>Description</i>	Affiche de manifestation en anglais: «Annihilate those who insult Islam!»
6 février	<i>1 photographie</i>	
D3	<i>Auteur</i>	Jamal Saidi, Reuters
	<i>Légende</i>	<i>Une foule en colère a pris d'assaut le consulat du Danemark à Beyrouth, hier, dans la foulée de l'affaire des caricatures.</i>
	<i>Page</i>	B3
	<i>Rubrique</i>	Le Monde
	<i>Surface photo</i>	115,2 cm ² – 6,60%
	<i>Encre</i>	Noir et blanc
	<i>Description</i>	Foule brandissant des affiches: «Apology is not enough, we expect action!»

7 février		3 photographies
D4	<i>Auteur</i>	Inconnu
	<i>Légende</i>	<i>Caricatures controversées. Loin de se résorber, la vague de protestations qui a gagné les pays musulmans s'étend à d'autres pays malgré les appels au calme. Page B5.</i>
	<i>Page</i>	A1
	<i>Rubrique</i>	Une
	<i>Surface photo</i>	47,6 cm ² – 2,73 %
	<i>Encre</i>	Couleur
	<i>Description</i>	Femme brandissant un exemplaire du Coran.
D5	<i>Auteur</i>	Mohamed Azakir, Reuters
	<i>Légende</i>	<i>L'incendie du consulat danois survenu à Beyrouth et revendiqué par le Mouvement national de la défense du prophète Mahomet constitue une illustration frappante de la manipulation exercée par des mouvements intégristes et certains gouvernements.</i>
	<i>Page</i>	A7
	<i>Rubrique</i>	Idées
	<i>Surface photo</i>	218,4 cm ² – 12,52 %
	<i>Encre</i>	Noir et blanc
	<i>Description</i>	Des hommes regardent un bâtiment en flammes.
D6	<i>Auteur</i>	Danish Ismah, Reuters
	<i>Légende</i>	<i>Des employés du gouvernement du Cachemire ont manifesté hier à Srinagar.</i>
	<i>Page</i>	B5
	<i>Rubrique</i>	Le Monde
	<i>Surface photo</i>	131,6 cm ² – 7,54 %
	<i>Encre</i>	Noir et blanc
	<i>Description</i>	Des hommes en premières lignes d'une manifestation.
8 février		1 photographie
D7	<i>Auteur</i>	Raher Homavandi, Reuters
	<i>Légende</i>	<i>Sur l'ordre du gouvernement, la police a protégé hier l'ambassade norvégienne à Téhéran.</i>
	<i>Page</i>	A5
	<i>Rubrique</i>	Le Monde
	<i>Surface légende</i>	4,6 cm ² – 0,26 %
	<i>Surface photo</i>	93,8 cm ² – 5,37 %
	<i>Encre</i>	Noir et blanc
<i>Description</i>	Une ligne de policiers.	

9 février		2 photographies
D8	<i>Auteur</i>	Inconnu
	<i>Légende</i>	Aucune
	<i>Page</i>	A1
	<i>Rubrique</i>	Une
	<i>Surface photo</i>	214,2 cm ² – 12,28%
	<i>Encre</i>	Couleur
	<i>Description</i>	Un jeune garçon fait sa prière. Photographie de profil.
D9	<i>Auteur</i>	Zahid Hussein, Reuters
	<i>Légende</i>	<i>Des drapeaux danois, israéliens et américains ont été brûlés à Karachi, au Pakistan.</i>
	<i>Page</i>	A5
	<i>Rubrique</i>	Le Monde
	<i>Surface photo</i>	117,6 cm ² – 6,74%
	<i>Encre</i>	Noir et blanc
	<i>Description</i>	Plan large, des hommes manifestent bras levés.
10 février		3 photographies
D10	<i>Auteur</i>	Jacques Nadeau, <i>Le Devoir</i>
	<i>Légende</i>	<i>Salam Elmenyawi, du Comité musulman de coordination pour la justice, préfère accueillir les autres communautés chez lui, dans sa mosquée, plutôt que de prendre la rue et de risquer que les manifestations ne dégénère (sic).</i>
	<i>Page</i>	A3
	<i>Rubrique</i>	Actualités
	<i>Surface photo</i>	239,2 cm ² – 13,71%
	<i>Encre</i>	Noir et blanc
	<i>Description</i>	S. E., doigt levé, parle dans un micro.
D11	<i>Auteur</i>	Jacques Nadeau, <i>Le Devoir</i>
	<i>Légende</i>	<i>La majorité des imams inviteront les fidèles à ne pas participer à la manifestation qu'organise un des leurs.</i>
	<i>Page</i>	A3
	<i>Rubrique</i>	Actualités
	<i>Surface photo</i>	52,8 cm ² – 3,02%
	<i>Encre</i>	Noir et blanc
	<i>Description</i>	Gros plan sur un homme.
D12	<i>Auteur</i>	Mohamed Azakir, Reuters
	<i>Légende</i>	<i>Cette peur du geste, notamment depuis les tours jumelles, cette peur de la parole ou de dessin vient biffer des siècles de lutte pour accéder à la liberté intérieure des êtres.</i>
	<i>Page</i>	A9
	<i>Rubrique</i>	Idées
	<i>Surface photo</i>	201,6 cm ² – 11,56%
	<i>Encre</i>	Noir et blanc
	<i>Description</i>	Une femme, les deux bras levés au ciel, semble prier.

11 février		4 photographies
D13	<i>Auteur</i> <i>Légende</i> <i>Page</i> <i>Rubrique</i> <i>Surface photo</i> <i>Encre</i> <i>Description</i>	La caricature art et manifeste, Skira. <i>Liberté de la presse, eau-forte colorisée, 1789.</i> A7 Actualités 238 cm ² – 13,65 % Noir et blanc Image. Plan large, manifestant en colère.
D14	<i>Auteur</i> <i>Légende</i> <i>Page</i> <i>Rubrique</i> <i>Surface photo</i> <i>Encre</i> <i>Description</i>	Jacques Nadeau, <i>Le Devoir</i> <i>Satîd Jaziri</i> A9 Actualités 14,9 cm ² – 0,85 % Noir et blanc S. J. en gros plan, contre-plongée.
D15	<i>Auteur</i> <i>Légende</i> <i>Page</i> <i>Rubrique</i> <i>Surface photo</i> <i>Encre</i> <i>Description</i>	Raheb Homavandi, Reuters <i>Manifestation des femmes à Téhéran</i> A10 Le Monde 112 cm ² – 6,42 % Noir et blanc Plan serré d'une manifestation de femmes voilées. Elles sont toutes de dos et marchent vers le fond droit de la photographie. Au premier plan, à gauche, l'une d'entre elles est retournée et regarde l'objectif.
D16	<i>Auteur</i> <i>Légende</i> <i>Rubrique</i> <i>Surface photo</i> <i>Encre</i> <i>Description</i>	Reuters <i>Mahmoud Ahmadinejad</i> Perspectives 25,2 cm ² – 1,44 % Noir et blanc M. A., bras levé, parle dans un micro.
13 février		2 photographies
D17	<i>Auteur</i> <i>Légende</i> <i>Page</i> <i>Rubrique</i> <i>Surface texte</i> <i>Surface photo</i> <i>Encre</i> <i>Description</i>	Annik MH De Carufel, <i>Le Devoir</i> <i>Un groupe de citoyens défendant le caractère « sacré » de la liberté de presse a tenu une contre-manifestation hier, au centre-ville de Montréal, alors que défilaient environ un millier de personnes protestant contre les caricatures du prophète Mahomet.</i> A5 Actualités 14 cm ² – 0,80 % 140 cm ² – 8,02 % Noir et blanc Une femme discute, bras levé, parmi une foule de manifestants. On peut distinguer une pancarte sur laquelle on peut lire : « La liberté de presse est sacrée ».

D18	<i>Auteur</i>	Faical Mahmood, Reuters
	<i>Légende</i>	<i>Les manifestations contre les caricatures de Mahomet se sont poursuivies un peu partout hier dans le monde musulman, comme ici au Pakistan.</i>
	<i>Page</i>	B8
	<i>Rubrique</i>	Éthiques et religions
	<i>Surface photo</i>	52,8 cm ² – 3,02%
	<i>Encre</i>	Noir et blanc
	<i>Description</i>	Une foule de manifestants en colère brûle un drapeau au premier plan de la photographie.
<hr/>		
14 février	<i>Aucune photographie</i>	
<hr/>		
15 février	<i>2 photographies</i>	
<hr/>		
D19	<i>Auteur</i>	Mian Khursheed, Reuters
	<i>Légende</i>	<i>Les manifestations anti-occidentales se sont poursuivies hier dans plusieurs pays, notamment au Pakistan : des musulmans outrés qu'on ait caricaturé le prophète Mahomet ont vandalisé un restaurant de la chaîne PFK.</i>
	<i>Page</i>	A4
	<i>Rubrique</i>	Actualités
	<i>Surface photo</i>	140 cm ² – 8,02%
	<i>Encre</i>	Noir et blanc
	<i>Description</i>	Des hommes démolissent un étalage devant un bâtiment où l'on peut reconnaître des affiches de KFC (Kentucky Fried Chicken).
<hr/>		
D20	<i>Auteur</i>	Adnan Hajj, Reuters
	<i>Légende</i>	<i>Les manifestants ont déployé un énorme drapeau du Liban, hier, à Beyrouth.</i>
	<i>Page</i>	B1
	<i>Rubrique</i>	Le Monde
	<i>Surface photo</i>	151,8 cm ² – 8,70%
	<i>Encre</i>	Couleur
	<i>Description</i>	Plan large, un énorme drapeau libanais s'étend sur une partie du centre-ville de Beyrouth.
<hr/>		
16 février	<i>Aucune photographie</i>	
<hr/>		
17 février	<i>Aucune photographie</i>	

18 février		1 photographie
D21	<i>Auteur</i> Zahid Hussein, Reuters <i>Légende</i> Des dizaines de manifestations ont été organisées hier, notamment à Karachi. <i>Page</i> A9 <i>Rubrique</i> Le Monde <i>Surface photo</i> 142,8 cm ² – 8,19 % <i>Encre</i> Noir et blanc <i>Description</i> Plan pied, un homme de profil s'apprête à lancer un objet en direction du hors-champ gauche de la photographie. Il est tout de blanc vêtu.	
20 février		2 photographies
D22	<i>Auteur</i> Inconnu <i>Légende</i> Caricatures. Les manifestants pakistanais font fi de l'interdit gouvernemental. <i>Page</i> B1. <i>Page</i> A1 <i>Rubrique</i> Une <i>Surface photo</i> 22,4 cm ² – 1,28 % <i>Encre</i> Couleur <i>Description</i> Des policiers, de dos, plaquent un homme contre le mur.	
D23	<i>Auteur</i> Reuters <i>Légende</i> Hier, à Istanbul, des manifestants ont dénoncé la publication des caricatures de Mahomet. <i>Page</i> B1 <i>Rubrique</i> Une <i>Surface photo</i> 221,2 cm ² – 12,68 % <i>Encre</i> Couleur <i>Description</i> Une foule de manifestants brandit des drapeaux.	
21 février		Aucune photographie
22 février		4 photographies
D24	<i>Auteur</i> Fayez Nureldine, Agence France Presse <i>Légende</i> Aucune <i>Page</i> B4-B5 <i>Rubrique</i> Agora <i>Surface photo</i> 904,2 cm ² – 51,86 % <i>Encre</i> Noir et blanc <i>Description</i> Portrait d'un jeune garçon brandissant un Coran ouvert au-dessus de sa tête.	

D25	<i>Auteur</i>	Hadnan Hajj, Reuteurs
	<i>Légende</i>	<i>Des manifestants libanais s'arrachent un drapeau danois. Les manifestations contre les caricatures sont des manifestations contre l'impérialisme. Mais elles ne le sont pas, comme jadis, au nom d'un idéal socialiste ou démocratique. La lutte est menée au nom de l'islam.</i>
	<i>Page</i>	B4
	<i>Rubrique</i>	Agora
	<i>Surface photo</i>	106,4 cm ² – 6,10 %
	<i>Encre</i>	Noir et blanc
	<i>Description</i>	Plan serré sur un drapeau danois entouré de mains qui se l'arrachent.
D26	<i>Auteur</i>	Inconnu
	<i>Légende</i>	<i>Pourquoi les Occidentaux s'étonnent-ils de cette poussée de fièvre islamiste? C'est en partie eux qui l'ont fait naître.</i>
	<i>Page</i>	B5 (entête)
	<i>Rubrique</i>	Agora
	<i>Surface photo</i>	42,8 cm ² – 2,45 %
	<i>Encre</i>	Noir et blanc
	<i>Description</i>	Triptyque. La première photographie représente un groupe de jeunes hommes dans la rue mettant le feu à quelque chose hors champ. La seconde consiste en un gros plan sur une femme brandissant une pancarte où l'on peut lire: « Insult the sacreds of muslems ». Enfin la dernière photographie (D26c dans cet ouvrage), en plongée totale, montre une ligne d'hommes en prière, face contre terre.
D27	<i>Auteur</i>	Inconnu
	<i>Légende</i>	<i>L'islam est devenu la flamme et la voix du ressentiment de la rue musulmane. L'Occident en est devenu le bouc émissaire par l'instrumentalisation des extrémistes de tout acabit et certains pouvoirs despotes.</i>
	<i>Page</i>	B5
	<i>Rubrique</i>	Agora
	<i>Surface photo</i>	22,4 cm ² – 1,28 %
	<i>Encre</i>	Noir et blanc
	<i>Description</i>	Gros plan d'une femme voilée qui brandit d'une main un Coran.
23 février	<i>Aucune photographie</i>	
24 février	<i>Aucune photographie</i>	
25 février	<i>3 photographies</i>	
D28	<i>Auteur</i>	Inconnu
	<i>Légende</i>	<i>IDÉES – Les caricatures, un sentiment de déjà-vu. Page B5.</i>
	<i>Page</i>	B1
	<i>Rubrique</i>	Idées
	<i>Surface photo</i>	25,2 cm ² – 1,44 %
	<i>Encre</i>	Couleur
	<i>Description</i>	Zoom de la photographie 29.

D29	<i>Auteur</i>	Agence France Presse
	<i>Légende</i>	À la fin des années 1980, les manifestations condamnant Les Versets sataniques, de Salman Rushdie, se sont multipliées. Sur cette photo d'archives, des manifestants protestent devant les locaux du géant de l'édition, Viking/Penguin.
	<i>Page</i>	B5
	<i>Rubrique</i>	Idées
	<i>Surface photo</i>	134,4 cm ² – 7,70%
	<i>Encre</i>	Noir et blanc
	<i>Description</i>	Foule de manifestants. Au centre de la photographie, un homme, bras en l'air, tient une pancarte où l'on peut lire: « Rushdie must die ».

D30	<i>Auteur</i>	Heinz Peter Bader, Reuters
	<i>Légende</i>	Auteur d'une trentaine de livres, dont le très controversé Hitler's War, qui conteste l'ampleur de la Shoah, l'historien David Irving a été condamné à trois années d'emprisonnement par un tribunal de Vienne, lundi, pour avoir nié l'Holocauste.
	<i>Page</i>	C8
	<i>Rubrique</i>	Culture
	<i>Surface photo</i>	69,3 cm ² – 3,97%
	<i>Encre</i>	Noir et blanc
	<i>Description</i>	Portrait de D. I., son livre à la main.

27 février *Aucune photographie*

28 février *Aucune photographie*

ANNEXE C

Libération: noms et caractéristiques des auteurs de textes publiés en février 2006¹

Jour de parution	Nom des auteurs	Statuts des auteurs	Surface en cm ² et en % des articles
1	<i>Service étranger</i>		74 cm ² – 6,56 %
2	<i>Service étranger</i>		88 cm ² – 7,81 %
3	<i>Allouche, Jean-Luc</i>	Correspondant du journal à Jérusalem de 2002 à 2005, puis en Israël	209 cm ² – 18,54 %
	<i>Dubois, Nathalie</i>	Journaliste	115,75 cm ² – 10,27 %
	<i>Garrigos Raphaël et Roberts, Isabelle</i>		32 cm ² – 2,83 %
	<i>Haski, Pierre</i>	Correspondant du journal à Pékin de 2000 à 2005; puis de janvier 2006 à janvier 2007 directeur adjoint de la rédaction du journal	165,8 cm ² – 14,71 %
	<i>De Gaudemar, Antoine</i>	D'octobre 2002 à décembre 2006, directeur de la rédaction du journal	98,5 cm ² – 8,74 %
	<i>Hivert, Anne-Françoise</i>	Correspondante du journal	98,5 cm ² – 8,74 %
	<i>Costemalle, Olivier et Mallaval, Catherine</i>	O. Costemalle est rédacteur en chef adjoint de liberation.fr.	153,5 cm ² – 13,62 %
	<i>Boltanski, Christophe</i>	<i>Recueilli par</i> Journaliste au journal; envoyé spécial à Tunis en 2005	237,5 cm ² – 21,07 %
	<i>Coroller, Catherine</i>	Journaliste chargée de la rubrique immigration/intégration de <i>Libération</i>	129 cm ² – 11,44 %
	<i>Coroller, Catherine et Nivelles, Pascale</i>	<i>Recueilli par</i> C. Coroller est journaliste chargée de la rubrique immigration/intégration de <i>Libération</i> et P. Nivelles est journaliste; a été correspondante pour <i>Libération</i> .	259 cm ² – 22,98 %
	<i>Colson, Marie-Laure</i>	Journaliste à <i>Libération</i>	107,6 cm ² – 9,54 %
	<i>Schneidermann, Daniel</i>	Chroniqueur des médias à <i>Libération</i> , il se consacre notamment à l'analyse des images télévisuelles, dirige et présente jusqu'en 2007 le programme <i>Arrêt sur image</i> sur France 5.	261 cm ² – 23,16 %
4 et 5	<i>Allouche, Jean-Luc</i>	Correspondant du journal à Jérusalem de 2002 à 2005, puis en Israël	217 cm ² – 19,25 %

1. À noter que dans la colonne « Statuts des auteurs » de ce tableau, l'italique est utilisé afin de différencier le texte publié par le journal de celui que nous ajoutons.

Jour de parution	Nom des auteurs	Statuts des auteurs	Surface en cm ² et en % des articles
4 et 5	François, Didier	Jérusalem, envoyé spécial Journaliste grand reporter Correspondant à Jérusalem jusqu'en 2007	216 cm ² – 19,16 %
	Riché, Pascal	Washington, de votre correspondant Rédacteur en chef du journal, dirige les pages « débats ».	151 cm ² – 13,39 %
	Dupuy, Gérard	Rédacteur en chef adjoint du journal en 2002; éditorialiste	151,8 cm ² – 13,47 %
	Coroller, Catherine	Journaliste chargée de la rubrique « immigration/intégration » de <i>Libération</i>	204,6 cm ² – 18,15 %
	Boltanski, Christophe	Recueilli par	147 cm ² – 13,04 %
	Ourn, Ibrahim	Lecteur	74 cm ² – 6,56 %
	Szymanski, Samuel	Lecteur	23,7 cm ² – 2,10 %
	Islam Bleu Blanc Rouge	Lecteur	65,8 cm ² – 5,83 %
	Nedjadi	Lecteur	27,7 cm ² – 2,45 %
	Bobichon, Véronique	Lecteur	10,3 cm ² – 0,91 %
	Debris, Marc	Lecteur	17 cm ² – 1,50 %
	Mugnier, Anne	Lecteur	29,5 cm ² – 2,61 %
	Leclerc, Marcel	Lecteur	29 cm ² – 2,57 %
Oriou, Jean-Fred	Lecteur	23 cm ² – 2,04 %	
6	H. et B.	Lecteur	80 cm ² – 7,09 %
	Morland, F.	Lecteur	57 cm ² – 5,05 %
	Dellarba, Isabelle et Semo, Marc	I. Dellarba (à Beyrouth) Historien de formation, Marc Semo est responsable du service « monde » au quotidien <i>Libération</i> . Il a longtemps couvert comme grand reporter l'Europe du sud, les Balkans – et la guerre en ex-Yougoslavie –, les deux guerres en Irak, ainsi que la Turquie à laquelle il a consacré de très nombreux reportages.	174 cm ² – 15,44 %
	Hivert, Anne-Françoise	Correspondante du journal	176 cm ² – 15,61 %
	Boltanski, Christophe	Envoyé spécial du journal	294 cm ² – 26,08 %
	De Gaudemar, Antoine	Par Directeur de la rédaction du journal	294 cm ² – 26,08 %
	Marcelle, Pierre	Par Journaliste et écrivain tenant une chronique dans le journal	109 cm ² – 9,67 %

Jour de parution	Nom des auteurs	Statuts des auteurs	Surface en cm ² et en % des articles
6	Marcelle, Pierre	Par Journaliste et écrivain tenant une chronique dans le journal	109 cm ² – 9,67%
	Gürsel, Nedim	Écrivain turc, directeur de recherche au CNRS. Dans <i>Les Turbans de Venise</i> (Seuil, 2001), l'auteur évoque à travers le portrait de Mehmet II par le peintre vénitien Gentile Bellini, l'interdiction de l'image dans l'Islam.	213,4 cm ² – 18,93%
	Nivelle, Pascale	Journaliste ; a été correspondante pour <i>Libération</i>	362 cm ² – 32,12%
7	Semo, Marc	Responsable du service « monde » au quotidien <i>Libération</i>	162 cm ² – 14,37%
	Duran, Ragip	<i>Istanbul, de notre correspondant</i>	133 cm ² – 11,80%
8	Privas, Olivier Maurin	Lecteur	93,6 cm ² – 8,30%
	Guibal, Claude	<i>Le Caire, de notre correspondant</i>	182,91 cm ² – 10,69% + 5,53%
	Agence France Presse		99 cm ² – 8,78%
	Guenneugues, Laurent	Collabore avec le service médias du journal.	97,11 cm ² – 8,61%
	Ramadan, Tariq	Professeur invité à l'Université d'Oxford (St. Anthony's College) et Senior Research à la Lokahi Foundation	462,97 cm ² – 32,85% + 8,23%
	Lévy, Jean-Paul	Avocat	238,98 cm ² – 21,20%
	Marcelle, Pierre	Par Journaliste et écrivain. Il tient une chronique dans le journal.	109,2 cm ² – 9,69%
9	Dély, Renaud et Guenneugues, Laurent	R. Dély dirige le service « politique » du journal et L. Guenneugues collabore avec le service médias du journal.	170,13 cm ² – 15,09%
	Thoraval, Armelle	<i>Londres, de notre correspondante</i>	156,75 cm ² – 13,90%
	Coroller, Catherine	Journaliste chargée de la rubrique « immigration/intégration » de <i>Libération</i>	199,65 cm ² – 17,71%
	July, Serge	Cofondateur du journal, il le dirige de 1973 au 28 juin 2006.	226,4 cm ² – 20,09%
	AFP		27,3 cm ² – 2,42%

Jour de parution	Nom des auteurs	Statuts des auteurs	Surface en cm ² et en % des articles
9	<i>Finkelkraut, Alain</i>	Philosophe	293,04 cm ² – 26,00 %
	<i>Bosjen, Heidi et Malki Jepsen, Johan</i>	Bosjen est professeure à l'université de Roskilde et Malki Jepsen est politologue à Copenhague.	441,36cm ² – 16,98 % + 22,18 %
	<i>Nouma, Franck</i>	Ex-rédacteur en chef du mensuel judéo-arabe <i>Trait-d'Union</i> (Bruxelles)	106,08 cm ² – 9,41 %
10	<i>Nasseri, Ladane</i>	<i>Téhéran (Iran), de notre correspondante</i>	140,47 cm ² – 12,46 %
	<i>Cessou, Sabine</i>	<i>Amsterdam (Pays-Bas), de notre correspondante</i>	115,5 cm ² – 10,24 %
	<i>Marcelle, Pierre</i>	<i>Par</i> Journaliste et écrivain tenant une chronique dans le journal	103,35cm ² – 9,17 %
11 et 12	AFP		44,55 cm ² – 3,95 %
	<i>Coroller, Catherine</i>	Journaliste chargée de la rubrique «immigration/intégration» de <i>Libération</i>	178,2 cm ² – 15,81 %
	<i>Lindon, Mathieu</i>	<i>Par</i> Chroniqueur	172,26 cm ² – 15,28 %
	<i>Algoud, Albert</i>	Albert Algoud est né en 1950. Ex-professeur de lettres, il passe douze ans à <i>Nulle Part Ailleurs</i> , comme auteur, bouffon et animateur. Collaborateur au <i>Canard enchaîné</i> , à <i>Fluide glacial</i> , à <i>A Nous Paris</i> et au <i>Point</i> , il est aussi scénariste et dialoguiste. Réalisateur de documentaires, il est auteur d'une vingtaine d'ouvrages.	172,26 cm ² – 15,28 %
	<i>Algoud, Albert</i>	<i>Ibid.</i>	102,3 cm ² – 9,07 %
	<i>Algoud, Albert</i>	<i>Ibid.</i>	15,41 cm ² – 1,36 %
13	<i>Semo, Marc avec AFP</i>	Responsable du service «monde» au quotidien <i>Libération</i>	107,64 cm ² – 9,55 %
	<i>Coroller, Catherine avec Thomas Calinon (Strasbourg) et Mourad Guichard (Orléans)</i>	CALINON (Thomas) (à Strasbourg) et GUICHARD (Mourad) (à Orléans) Journaliste chargée de la rubrique «immigration/intégration» de <i>Libération</i>	260,55 cm ² – 23,12 %
	<i>Coroller, Catherine</i>	Journaliste chargée de la rubrique «immigration/intégration» de <i>Libération</i>	63,99 cm ² – 5,67 %
	<i>Bertrand, Olivier</i>	<i>Lyon, de notre correspondant</i>	155,25 cm ² – 13,77 %

Jour de parution	Nom des auteurs	Statuts des auteurs	Surface en cm ² et en % des articles
13	<i>Haski, Pierre</i>	<i>Par</i> Correspondant du journal à Pékin de 2000 à 2005 ; puis de janvier 2006 à janvier 2007 directeur adjoint de la rédaction du journal	96,72 cm ² – 8,58 %
	<i>Garçon, José avec AFP</i>	Journaliste pour AFP	221,49 cm ² – 19,65 %
	<i>Service étranger</i>		57,96 cm ² – 5,14 %
	<i>Thoraval, Armelle</i>	<i>Londres, de notre correspondante</i>	105,3 cm ² – 9,34 %
	<i>Montpellier, Jérémy Laurenz</i>	Lecteur	84,63 cm ² – 7,50 %
	<i>Veillet, Pierre et Ménard, Robert</i>	<i>Par</i> Président et secrétaire général de <i>Reporters sans frontières</i>	285,7 cm ² – 13,34 % + 12,00 %
	<i>Rueff, Judith</i>	Journaliste	100,62 cm ² – 0,89 %
	<i>Belaïd, Lakhdar</i>	Journaliste à <i>France Soir</i>	222,75 cm ² – 19,76 %
	<i>Benzine, Rachid</i>	Docteur en économie, professeur à Paris-X-Nanterre. Auteur de <i>Les nouveaux penseurs de l'islam</i> (Albin Michel, 2004)	175,95 cm ² – 15,61 %
	<i>Marzouki, Moncef</i>	Écrivain et universitaire tunisien, ancien candidat à l'élection présidentielle en Tunisie	192,51 cm ² – 17,08 %
<i>Marcelle, Pierre</i>	<i>Par</i> Journaliste et écrivain, il tient une chronique dans le journal.	108,81 cm ² – 9,65 %	
<i>Hivert, Anne-Françoise</i>	<i>Copenhague, envoyée spéciale</i>	546,67 cm ² – 48,51 %	
14	<i>Service étranger</i>		69,44 cm ² – 6,16 %
15	<i>Malka, Richar</i>	Avocat à la cour, spécialisé en droit de la presse	343,9 cm ² – 30,51 %
16	AFP		33 cm ² – 2,92 %
	<i>Amalric, Jacques</i>	Ancien rédacteur en chef du journal <i>Le Monde</i> , puis directeur de la rédaction de <i>Libération</i> de 2000 à 2002, et enfin éditorialiste	295,96 cm ² – 26,26 %
17	<i>Hivert, Anne-Françoise</i>	<i>Scandinavie, de notre correspondante</i>	314,08 cm ² – 27,87 %
	<i>Kacimi, Mohamed</i>	Écrivain. Dernier ouvrage paru : <i>Terre sainte</i> , 2006, chez Avant-Scène. À paraître : <i>Le Roman de Mahomet</i> , Bayard	474,66 cm ² – 42,12 %

Jour de parution	Nom des auteurs	Statuts des auteurs	Surface en cm ² et en % des articles
17	<i>Schneidermann, Daniel</i>	Chroniqueur des médias à <i>Libération</i> , il se consacre notamment à l'analyse des images télévisuelles, dirige et présente jusqu'en 2007 le programme <i>Arrêt sur image</i> sur France 5.	288,8 cm ² – 25,62 %
18 et 19	<i>Borkstein, Armand</i>	Lecteur	126,48 cm ² – 11,25 %
	<i>Ramery, J.-F.</i>	Lecteur	63,2 cm ² – 5,60 %
	<i>Reuters, AP</i>		39,6 cm ² – 3,51 %
	<i>Vargas Llosa, Mario</i>	Né à Arequina, au Pérou, en 1936, Mario Vargas Llosa a passé son enfance en Bolivie et au Pérou. Après sept ans à Paris, il s'installe à Barcelone où il publie son premier roman, <i>La ville et les chiens</i> , en 1981. Il connaît depuis une carrière fulgurante en s'illustrant dans le journalisme et en publiant une trentaine de romans, récits essais de pièces de théâtre qui font sa réputation internationale.	102,51 cm ² – 9,09 %
20	<i>Service étranger</i>		130,5 cm ² – 11,58 %
	<i>Guibal, Claude</i>	<i>Recueilli par, Le Caire de notre correspondante</i>	181,5 cm ² – 16,10 %
21	<i>Le Goff, Jean-Pierre</i>	Sociologue	570,1 cm ² – 50,59 %
	<i>Amirou, Rachid</i>	Sociologue	250,9 cm ² – 22,26 %
	<i>Marcelle, Pierre (quotidienne)</i>	<i>Par</i> Journaliste et écrivain, il tient une chronique dans le journal.	95,55 cm ² – 8,47 %
	<i>Le Vaillant, Luc</i>	Chef de rubrique	364,6 cm ² – 32,35 %
22	<i>Hivert, Anne-Françoise</i>	<i>Scandinavie, de notre correspondante</i>	181,6 cm ² – 16,11 %
23	<i>Reuters et AFP</i>		38,94 cm ² – 3,45 %
24	<i>AFP</i>		17,16 cm ² – 1,52 %
25 et 26	<i>Gomez, Virginie</i>	<i>Lagos, de notre correspondante</i>	331,47 cm ² – 29,41 %
27	<i>Suret, G.</i>	Lecteur	25,08 cm ² – 2,22 %

ANNEXE D

Le Devoir: noms et caractéristiques des auteurs de textes publiés en février 2006¹

Jour de parution	Nom des auteurs	Statuts des auteurs	Surface en cm ² et en % des articles
1	<i>Reuters</i>		102,6 cm ² – 5,88 %
2	<i>Reuters et AFP</i>		167,4 cm ² – 9,60 %
	<i>Agence France-Presse</i>		132,5 cm ² – 7,59 %
3	<i>Truffaut, Serge</i>	Aujourd'hui chroniqueur, il était, en 2006, éditorialiste.	188 cm ² – 10,78 %
	<i>Agence France-Presse et Reuters</i>		276 cm ² – 15,83 %
4 et 5	<i>Shields, Alexandre + Le Devoir, avec Associated Press, Agence France Presse et Libération</i>	Vigile surnuméraire (il occupe la tâche de vigile du soir et du dimanche) à la section des informations générales	391,6 cm ² – 4,41 % + 18,04 %
	<i>Courtemanche, Gil</i>	Collaborateur du <i>Devoir</i>	292 cm ² – 16,74 %
	<i>Truffaut, Serge</i>	Éditorialiste	178,6 cm ² – 10,24 %
6	<i>Shields, Alexandre + Le Devoir, avec Associated Press, Agence France Presse et Libération</i>	Vigile surnuméraire (il occupe la tâche de vigile du soir et du dimanche) à la section des informations générales	296 cm ² – 16,97 %
	<i>Brousseau, François</i>	François Brousseau est chroniqueur et affectateur responsable de l'information internationale à la radio de Radio-Canada	106 cm ² – 6,07 %
	<i>Truc, Olivier</i>	<i>Le Monde</i>	351 cm ² – 20,13 %
	<i>Leclerc, Jean-Claude</i>	Jean-Claude Leclerc enseigne le journalisme à l'Université de Montréal.	397,6 cm ² – 22,80 %
	<i>AFP</i>		148,8 cm ² – 8,53 %
7	<i>Jarnali, Hassan</i>	Lecteur	45,6 cm ² – 2,61 %
	<i>Handfield, Michel</i>	Lecteur	57,6 cm ² – 3,30 %
	<i>Latulippe, Gérard</i>	Ministre au gouvernement libéral de 1985 à 1989, ancien délégué général du Québec à Mexico et Bruxelles. Spécialiste en coopération internationale	276 cm ² – 15,89 %
	<i>AFP et Reuters</i>		236,4 cm ² – 13,55 %

1. À noter que dans la colonne « Statuts des auteurs » de ce tableau, l'italique est utilisé afin de différencier le texte publié par le journal de celui que nous ajoutons.

Jour de parution	Nom des auteurs	Statuts des auteurs	Surface en cm ² et en % des articles
8	<i>Agence France Presse et Reuters</i>		156,2 cm ² – 8,95 %
	<i>Gill, Charles</i>	Lecteur	70,8 cm ² – 4,06 %
	<i>Guertin, Paul</i>	Lecteur	48 cm ² – 2,75 %
	<i>Duchêne, Denys</i>	Journaliste à CKIA-FM Québec converti à l'islam depuis juin 2003	294 cm ² – 16,86 %
9	<i>Deglise, Fabien (Le Devoir)</i>	Avec Clairandrée Cauchy, à la section générale, à l'information générale	254,8 cm ² – 7,22 % + 7,38 %
	<i>Lanthier, Pierre</i>	Lecteur	120 cm ² – 6,88 %
	<i>Lima, Mauricio (AFP; Le Monde et Reuters)</i>	Photographe pigiste pour l'AFP en 2000, il couvre l'après-guerre en Irak en 2003. En 2006, il est toujours photographe pour l'AFP.	179,2 cm ² – 10,27 %
	AFP		117,6 cm ² – 6,74 %
10	<i>Rioux, Christian</i>	Correspondant du <i>Devoir</i> à Paris	227 cm ² – 13,01 %
	<i>Cauchy, Clairandrée (Le Devoir)</i>	Avec Fabien Deglise, à la section générale, à l'information générale	267,5 cm ² – 15,34 %
	AFP		167,4 cm ² – 9,60 %
	<i>Girard, Jean-Pierre</i>	Écrivain	257,6 cm ² – 14,77 %
11	<i>Tremblay, Odile (Le Devoir)</i>	Responsable de la partie cinéma des pages culturelles	5 268,32 cm ² – 3,27 % + 12,11 %
	<i>Nadeau, Jean-François (Le Devoir)</i>	Dirige la section « Culture »	564,7 cm ² – 2,72 % + 13,65 %
	<i>Cauchy, Clairandrée (Le Devoir)</i>	Avec Fabien Deglise, à la section générale, à l'information générale	153,1 cm ² – 8,78 %
	AFP et Reuters		236,6 cm ² – 13,57 %
	<i>Lévesque, Claude (Le Devoir)</i>	Reporteur et pupitreur	368,5 cm ² – 21,13 %
	<i>Sansfaçon, Jean-Robert</i>	Rédacteur en chef du journal de 1999 à 2009	377,2 cm ² – 21,63 %
	<i>Foulon, Hervé</i>	Lecteur	111,6 cm ² – 6,40 %
	<i>Ham, Joe</i>	Lecteur	51,6 cm ² – 2,95 %
	<i>Bencheikh, Soheib</i>	Ancien mufti (autorité religieuse) de Marseille, aujourd'hui délégué de la Mosquée de Paris et directeur de l'Institut supérieur des sciences islamiques	264,6 cm ² – 15,17 %

Jour de parution	Nom des auteurs	Statuts des auteurs	Surface en cm ² et en % des articles
11	<i>Bombardier, Denise</i>	Chroniqueuse politique le samedi, Denise Bombardier est aussi : journaliste, romancière, essayiste, productrice et animatrice de télévision.	211,2 cm ² – 12,11 %
13	<i>Le Devoir avec Associated Press, l'Agence France-Presse et Reuters</i>		240,4 cm ² – 13,78 %
	<i>Boucher, Pierre J.</i>	Lecteur	122,4 cm ² – 7,02 %
	<i>Nehme, Denis</i>	Lecteur	32,4 cm ² – 1,85 %
	<i>Potvin, Paule</i>	Lecteur	30 cm ² – 1,72 %
	<i>Côté, Pierre-René</i>	Professeur d'exégèse, Faculté de théologie et de sciences religieuses, Université Laval	504 cm ² – 28,90 %
	<i>Leclerc, Jean-Claude</i>	Jean-Claude Leclerc enseigne le journalisme à l'Université de Montréal.	388,2 cm ² – 22,26 %
14	<i>Le Devoir</i>		61,6 cm ² – 3,53 %
	<i>AFP</i>		27,72 cm ² – 1,58 %
	<i>Pépin, Gilles Maurice</i>	Lecteur	81,6 cm ² – 4,68 %
	<i>Lancôt, Jacques</i>	Lecteur	81,6 cm ² – 4,68 %
	<i>Gill, Charles</i>	Lecteur – Réplique à Denys Duchêne, auteur du texte « Les caricatures du prophète Mahomet, une insulte, du mépris, de l'ignorance et un manque de jugement » (<i>Le Devoir</i> , 8 février 2006)	199,3 cm ² – 0,11 %
15	<i>Robitaille, Antoine (Le Devoir) entretien avec Soheib Bencheikh</i>	Correspondant parlementaire à Québec	260,2 cm ² – 14,92 %
	<i>Presse canadienne</i>		151,2 cm ² – 8,67 %
	<i>El Bouhali, Hassan</i>	Lecteur	58,8 cm ² – 3,37 %
	<i>Ladki, Nadim (Reuters)</i>	Reuters	216,2 cm ² – 12,40 %
16	<i>Egervari, Tibor</i>	Lecteur	60 cm ² – 3,44 %
17	<i>Rioux, Christian</i>	Correspondant du <i>Devoir</i> à Paris	225,76 cm ² – 12,94 %
	<i>Rodrigue, Réal</i>	Lecteur	54 cm ² – 3,09 %
	<i>Hétu, Jean-Claude</i>	Lecteur	79,2 cm ² – 4,54 %

Jour de parution	Nom des auteurs	Statuts des auteurs	Surface en cm ² et en % des articles
18	<i>Jawad, Rana (AFP)</i>	Correspondante AFP à Islamabad	165,2 cm ² – 9,47%
	<i>Cornellier, Manon</i>	Correspondante parlementaire à Ottawa	336 cm ² – 19,27%
	<i>Libersan, Claude</i>	Lecteur	31,2 cm ² – 1,78%
20	<i>Haider, Zeeshan (Reuters) avec l'AFP</i>	Correspondant Reuters à Islamabad	98 cm ² – 5,62%
	<i>Haider, Zeeshan (Reuters) avec l'AFP</i>	Correspondant Reuters à Islamabad	134,4 cm ² – 7,70%
21	<i>AFP</i>		31,9 cm ² – 1,82%
	<i>Libersan, Claude</i>	Lecteur	31,2 cm ² – 1,78%
22	<i>Dubuc, Pierre</i>	Directeur de <i>L'Aut'journal</i>	386,4 cm ² – 22,16%
	<i>Latulippe, Gérard</i>	Ministre au gouvernement libéral de 1985 à 1989, ancien délégué général du Québec à Mexico et Bruxelles. Spécialiste en coopération internationale	286 cm ² – 16,40%
	<i>Miloch, Damien</i>	Montréal	148,7 cm ² – 8,52%
	<i>Hébert, Jean-Claude</i>	Avocat	261,12 cm ² – 14,97%
23	<i>Reuters</i>		83,6 cm ² – 4,79%
	<i>Charf, Hejer</i>	Lecteur	109,2 cm ² – 6,26%
25	<i>Paquette, Julie</i>	Candidate à la maîtrise en philosophie politique à l'Université d'Ottawa, dont le mémoire porte sur l'affaire Salman Rushdie	264,6 cm ² – 15,17%
	<i>Rioux Soucy, Louise-Maude (Le Devoir) avec AP et Le Monde</i>	Affectée au secteur de la santé	176,4 cm ² – 10,11%
27	<i>Nouaille, Martine (AFP)</i>	Journaliste à l'AFP	165,44 cm ² – 9,48%
	<i>AP</i>	Associated Press	21,1 cm ² – 1,21%
	<i>Leclerc, Jean-Claude</i>	Jean-Claude Leclerc enseigne le journalisme à l'Université de Montréal.	408,8 cm ² – 23,44%
28	<i>Reuters</i>		153 cm ² – 8,77%
	<i>Châtillon, Gilles</i>	Lecteur	43,2 cm ² – 2,47%

BIBLIOGRAPHIE



ADAM, J.-M. (1977). *Genres de la presse écrite et analyse de discours*, Paris, Les Belles lettres.

AGNÈS, Y. (2002). *Manuel de journalisme*, Paris, La Découverte.

ALLPORT, G.W. (1954). *The Nature of Prejudice*, Cambridge, Addison-Wesley.

AMNESTY INTERNATIONAL (2007). « Algérie. Pratique persistante de la torture par la sécurité militaire dans des lieux tenus secrets », 10 juin, <<http://www.amnesty.org/fr/news-and-updates/feature-stories/algeria-persistent-torture-by-the-military-security-in-secret-locations-20070610>>, consulté le 1^{er} mai 2011.

ANTONETTI, P. (1999). *Savonarole: le prophète désarmé*, Paris, Perrin.

AOUN, S. (2007). *Aujourd'hui l'islam: fractures, intégrisme et modernité*, Montréal, Médiapaul.

BABISSAGANA, E. (2006). *L'interdit de la torture en procès*, Bruxelles, Facultés universitaires Saint-Louis.

BARDIN, L. (1977). *L'analyse de contenu*, Paris, Presses universitaires de France.

BARTHES, R. (1961). « Le message photographique », *Communications*, vol. 1, n° 1, p. 127-138.

BARTHES, R. (1964). « Rhétorique de l'image », *Communications*, n° 4, Paris, Seuil, p. 40-51.

- BARTHES, R. (1980). *La chambre claire, note sur la photographie*, Paris, Gallimard, Seuil, coll. « Cahiers du cinéma Gallimard ».
- BEAULIEU, A. et J. HAMELIN (1973). *La presse québécoise*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- BENZINE, R. (2004). *Les nouveaux penseurs de l'islam*, Paris, Albin Michel.
- BERTRAND, C.-J. (1999). *Médias*, Paris, Ellipses.
- BISSONNETTE, L. (1990). « *Le Devoir*, un héritage », *Le Devoir*, 24 septembre.
- BOESPFLUG, F. (2006). *Caricaturer Dieu ? Pouvoir et danger de l'image*, Paris, Bayard.
- BOLTE, É. (2003). *Le duel constitutionnel Québec-Canada de 1992 à 2001 à travers le journal Le Devoir*, mémoire de maîtrise, Toulouse, Université de Toulouse – Le Mirail.
- BOUDREAU, M. (1991). *Le contenu religieux dans la presse écrite au Québec : analyse du contenu religieux de quatre quotidiens*, Montréal, Office des communications sociales, septembre, coll. « Cahiers d'études et de recherches », cahier n° 39.
- BOUGNOUX, D. (1994). « Nous sommes sujets aux images », *Esprit*, n° 199, février, p. 96-109.
- BOUGNOUX, D. (2001). *Introduction aux sciences de la communication*, Paris, La Découverte.
- BOURASSA, H. (1910). « Avant le combat », *Le Devoir*, 10 janvier.
- BOURDE, Y. (1974). « Nul ne peut entrer ici s'il n'est pas géomètre », entretien avec Henri Cartier-Bresson, *Le Monde*, 5 septembre, p. 13.
- BOYER, H. (2007). *Stéréotypage, stéréotypes : fonctionnements ordinaires et mises en scène*, Paris, L'Harmattan.
- BRAUN, C.M.J. (2010). *Québec athée*, Montréal, Michel Brûlé.
- BRUNN, J. (1979). « Quand l'antisémitisme transpire... », *Libération*, 8 mars.
- CALENDA (2006). « Caricature : violence, censure, liberté de la presse », 25 février, <<http://calenda.revues.org/nouvelle6521.html>>, consulté le 8 août 2010.
- CAMPICHE, R.J. (1997). « Le traitement du religieux par les médias », *Études théologiques et religieuses*, vol. 72, n° 2, p. 267-279.
- CARATINI, R. (2000). *Initiation à la philosophie*, Paris, L'Archipel.
- CARDINAL, M. (2010). *Pourquoi j'ai fondé Le Devoir : Henri Bourassa et son temps*, Montréal, Libre Expression.
- CAUCHY, C. (2006). « Manifestation à Montréal contre la publication des caricatures du prophète Mahomet – Les imams craignent un dérapage. Les mosquées ouvriront plutôt leurs portes aux autres communautés », *Le Devoir*, 10 février, p. A2.
- CAUJOLLE, C. (2002). « Presse et photographie, une histoire désaccordée : entre la crise du visuel et celle d'une profession », *Le Monde diplomatique*, septembre, p. 27.
- CHAR, A. (2002). *Comme on fait son lead, on écrit*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- CHARAUDEAU, P. (2005). *Les médias et l'information : l'impossible transparence du discours*, Bruxelles, De Boeck.

- CHARTIER, L. (2003). *Mesurer l'insaisissable*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- CHÉZAUD, P. (2005). « L'image pré-texte », dans L. Louvel et H. Scepi (dir.), *Texte/Image: nouveaux problèmes*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 53-66.
- COMEAU, R. et L. DESROCHERS (1996). *Le Devoir, un journal indépendant (1910-1995)*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- DAGENAIS, B. (2008). *Éloge de la violence*, Clamecy, Éditions de l'Aube.
- D'ALMEIDA, F. et C. DELPORTE (2003). *Histoire des médias en France, de la Grande Guerre à nos jours*, Paris, Flammarion, coll. « Champs Université ».
- DAVID, B. (2002). « La photographie de presse dans les cadres du chercheur », *Études de communication: langages, information, médiations*, vol. 25, p. 71-86.
- DE VRIES, H. et S. WEBER (2001). *Religion and Media*, Standford, Standford University Press.
- DEBRAY, R. (1994). « Vie et mort de l'image. Une histoire du regard en Occident », *Esprit*, n° 199, février, p. 57-66.
- DEFOIS, G. et H. TINCQ (1997). *Les médias et l'Église. Évangélisation et information: le conflit de deux paroles*, Paris, CFPJ éditions.
- DELIGNE, A. (2008). « Mahomet caricaturé: texte, image, émotion. Ou: un éclairage dérangent », dans « Caricature et religion(s) », *Ridiculosa*, n° 15, décembre, p. 417-431.
- DELORME, A. et M. FLÜCKIGER (2003). « La vision des couleurs », dans *Perception et réalité. Une introduction à la psychologie des perceptions*, Bruxelles, De Boeck, p. 105-126.
- DESCÔTEAUX, B. (2010). « Le combat du *Devoir*, c'est le combat du Québec », *Le Devoir*, 11 janvier, p. A6.
- DIVERS, J.-R. (2006a). Communication personnelle, données tirées du Print Measurement Bureau (PMB) (2006). « Lectorat total ».
- DIVERS, J.-R. (2006b). Communication personnelle, données tirées du Print Measurement Bureau (PMB) (2006). « Province de Québec – Adultes 18 ans + ».
- DIVERS, J.-R. (2006c). Communication personnelle, données tirées du Print Measurement Bureau (PMB) (2006). « 2-years database ».
- DUBOIS, P. (1990). *L'acte photographique et autres essais*, Paris, Nathan.
- DUPOIZAT, D., C. JAMET et F. KHALAF-GIRARDONE (1996). « Connaître la justice avec les images fournies par les médias », *Apprendre la citoyenneté avec la presse et la télévision*, Lyon, CRDP, p. 47-50.
- ETIENNE, B. (1990). *L'islam en France*, Paris, CNRS.
- FAVRET-SAADA, J. (2007). *Comment produire une crise mondiale avec douze petits dessins*, Paris, Les Prairies ordinaires.
- FILION, G. (1947a). « Comme journal catholique », *Le Devoir*, 22 avril.
- FILION, G. (1947b). « Position IV », *Le Devoir*, 16 avril.
- FOUREST, C. (2003). *Tirs croisés: La laïcité à l'épreuve des intégrismes juif, chrétien et musulman*, Paris, Calman-Lévy.
- FOUREST, C. (2004). *Frère Tariq*, Paris, Grasset.

- FREEDBERG, D. (1991). *The Power of Images. Studies in the History and Theory of Response*, Chicago, University of Chicago Press.
- GABORIT, P. (2009). *Les stéréotypes de genre : identités, rôles sociaux et politiques publiques*, Paris, L'Harmattan.
- GERBNER, G. et N. SIGNORIELLI (1989). *Violence et terreur dans les médias*, Paris, Unesco.
- GERVEREAU, L. (2000). *Voir, comprendre, analyser les images*, Paris, La Découverte.
- GINGRAS, P.-P. (1985). *Le Devoir*, Montréal, Libre Expression.
- GODARD, J.-L. (1993). « Ainsi parlait Jean-Luc. Fragments du discours d'un amoureux des mots », *Télérama*, n° 2278, 8 septembre, cité dans M. Joly (dir.), *Introduction à l'analyse de l'image*, p. 101.
- GROULX, L. (1971). *Mes Mémoires*, tomes II et III, Montréal, Fides.
- GUÉRY, L. (1997). *Visages de la presse : la présentation des journaux des origines à nos jours*, Paris, CFPJ éditions.
- GUILLAUME, P. (1979). « Que savent les Français des massacres de Sétif? », *Libération*, 7 mars.
- GUISEL, J. (1999). *Libération, la biographie*, Paris, La Découverte.
- GÜRSEL, N. (2001). *Les Turbans de Venise*, Paris, Seuil.
- HAENNI, P. (2006). « La France face à ses musulmans », *Esprit*, vol. 10, octobre, p. 112-145.
- HEGEL, G.W.F. (1987). *Précis de l'Encyclopédie des sciences philosophiques : la logique, la philosophie de la nature, la philosophie de l'esprit*, Paris, J. Vrin.
- HISTORIA (2001). « La caricature politique », *Historia*, n° 651, mars, p. 46-78.
- JARRETY, M. (dir.) (2001). *Lexique des termes littéraires*, Paris, Librairie générale française.
- JEANNENEY, J.-N. (1988). « Les médias », dans R. Rémond (dir.), *Pour une histoire politique*, Paris, Seuil, p. 185-198.
- JOLY, M. (1997). *Introduction à l'analyse de l'image*, Paris, Nathan Université.
- JULY, S. (1983). « La lettre écarlate », *Libération*, 6 juin.
- KACIMI, M. (2006). *Terre sainte*, Paris, L'Avant-scène.
- KAYSER, J. (1963). *Le quotidien français*, Paris, Armand Colin, coll. « Cahier de la Fondation nationale des sciences politiques ».
- KLEE, P. (1985). *On Modern Art*, New York, Faber & Faber.
- LAHAISE, R. (1994). *Le Devoir, reflet du Québec au XX^e siècle*, Montréal, Hurtubise HMH.
- LALLEMENT, B. (2004). « Libé » : *l'œuvre impossible de Sartre*, Paris, Albin Michel.
- LAMBERT, F. (1986). *Mythographies. La photo de presse et ses légendes*, Paris, Edilig.
- LE DEVOIR (2005). « Politique d'information du Devoir », 25 mai, <<http://www.ledevoir.com/societe/medias/82552/politique-d-information-du-devoir-1re-partie>>; <<http://www.ledevoir.com/societe/medias/82552/politique-d-information-du-devoir-2e-partie>>; <<http://www.ledevoir.com/societe/medias/82552/politique-d-information-du-devoir-3e-partie>>, consulté le 28 janvier 2013.

- LE GRAND ROBERT DE LA LANGUE FRANÇAISE (2001). Tome 4, Paris, Le Robert.
- LE NOUVEL OBSERVATEUR (1973). « Sauvez "Libération" », n° 475, p. 29, <http://referentiel.nouvelobs.com/archives_pdf/OBS0475_19731217/OBS0475_19731217_029.pdf>, consulté le 27 juillet 2010.
- LE NOUVEL OBSERVATEUR (2006). « L'affaire des caricatures de Mahomet. Non à l'intolérance », n° 2153.
- LEBLANC, G. et J. MOUCHON (1994). « Le visuel dans l'information », *Études de communication*, n° 15, Université de Lille III, p. 45-61.
- LECONTE, B. (1980). *Propositions pour l'analyse de l'image*, Paris, Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente.
- LECONTE, D. (2009). *C'est dur d'être aimé par des cons*, Paris, Pyramide Vidéo, TF1 vidéo.
- LERAY, C. (2008). *L'analyse de contenu : de la théorie à la pratique : la méthode Morin-Chartier*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- LES CAHIERS D'HISTOIRE (1999). « La caricature entre subversion et réaction », n° 75.
- LOTMAN, I. (1975). *Structure du texte artistique*, Paris, Gallimard.
- LOUVEL, L. (2002). *Texte/Image : images à lire, textes à voir*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- LOUVEL, L. et H. SCEPI (dir.) (2005). *Texte/Image : nouveaux problèmes*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- MANNA, H. (2000). *Violences et tortures dans le monde arabe*, Paris, L'Harmattan.
- MARTY, E., A. BURGUET et P. MARCHAND (dir.) (2010). *Journalismes, discours et publics : une approche comparative de trois types de presse, de la production à la réception de l'information*, thèse de doctorat, Toulouse, Université de Toulouse II-Le Mirail.
- MARZOUKI, A. (2001). *Tazmamart Cellule 10*, Paris, Gallimard.
- MESCHONNIC, H. (1990). *Critique du rythme : anthropologie historique du langage*, Lagrasse, Verdier.
- MEUNIER, J.-P. et D. PÉRAYA (2004). *Introduction aux théories de la communication : analyse sémio-pragmatique de la communication médiatique*, Bruxelles, De Boeck.
- MILOT, M. (2002). *Laïcité dans le Nouveau Monde. Le cas du Québec*, Turnhout, Brepols Publishers, coll. « Bibliothèque des Hautes Études/Sorbonne ».
- MONTIER, J.-P. et al. (dir.) (2008). *Littérature et photographie*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- NANCY, J.-L. (2003). *Au fond des images*, Paris, Galilée.
- NAVILLE-MORIN, V. (2003). *L'écriture de presse*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- OJD (2010). « Fiche média du journal *Libération* », <<http://www.ojd.com/adherent/3347>>, consulté le 1^{er} mai 2010.
- PANOFSKY, E. (1975). *La perspective comme forme symbolique*, Paris, Minuit.
- PERRIER, J.-C. (1994). *Le roman vrai de Libération*, Paris, Julliard.
- PERRIN, V. et D. BURNICHON (2007). *L'iconographie : enjeux et mutations*, Paris, Éditions du Cercle de la librairie.

- PIFFARD, F. (2009). « L'islamophobie, une invention opportune », Marianne, 22 janvier, <http://www.marianne.net/L-islamophobie-une-invention-opportune_a174213.html>, consulté le 28 janvier 2013.
- RABAH, S. (1998a). *L'islam dans le discours médiatique : comment les médias français se représentent l'islam en France*, Paris, Al-Bouraq.
- RABAH, S. (1998b). *L'islam dans l'imaginaire occidental : aux sources des discours*, Paris, Al-Bouraq.
- RAGON, M. (1992). *Le dessin d'humour. Histoire de la caricature et du dessin d'humour en France*, Paris, Seuil.
- RIDICULOSA (2008). « Caricature et religion(s) », n° 15, décembre, Brest, Université de Bretagne occidentale.
- RIMBERT, P. (2005). *Libération de Sartre à Rothschild*, Paris, Raisons d'Agir Éditions.
- RIMBERT, P. (2006). « Libération de Sartre à Rothschild », entretien, *Offensive*, n° 9, février, p. 37, <http://atheles.org/lyber_pdf/lyber_454.pdf>, consulté le 28 janvier 2013.
- RIVEST, J. (1979). *Grammaire du journal politique à travers Le Devoir et Le Jour*, Montréal, Cahiers du Québec.
- ROY, G. (1977). *Étude du contenu religieux dans le quotidien La Presse, Le Devoir, Montréal Matin et l'hebdo Dimanche-Matin*, Montréal, Office des communications sociales, septembre, coll. « Cahiers d'études et de recherches », cahier n° 21.
- RYAN, C. (1964). « Par-delà le mandat : un esprit », *Le Devoir*, 4 mai.
- SAINT-JEAN, A. (2002). *Éthique de l'information : fondements et pratiques au Québec depuis 1960*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- SAMUELSON, F. (1979). *Il était une fois « Libération » : reportage historique agrémenté de cinq entretiens inédits*, Paris, Flammarion.
- SANGUINETTI, A. (1991). *Le livre blanc sur les droits de l'homme au Maroc*, Paris, Ligue des droits de l'homme.
- SANSFAÇON, J.-R. (2001). « La menace plane sur *Le Devoir* », *Le -trente-*, février, p. 15.
- SANSFAÇON, J.-R. (2006). « Vivre et laisser vivre », *Le Devoir*, 11 février, p. B2.
- SCHMID, A.P. et J. DE GRAAF (1982). *Violence as Communication : Insurgent Terrorism and the Western News Media*, Thousand Oaks, Sage.
- SIFAOU, M. (2006). *L'affaire des caricatures : dessins et manipulations*, Paris, Privé.
- SOULAGES, J.-C. (1999). *Les mises en scènes visuelles de l'information*, Paris, Ina-Nathan.
- SOULET, J.-F. (2008). *L'histoire immédiate*, Paris, Armand Colin.
- TÉLÉRAMA (2006). « Ce que révèle l'affaire des caricatures de Mahomet, un débat piégé », n° 2927.
- THIRY, P. (1998). *Notions de logique*, Bruxelles, De Boeck.
- VARGAS LLOSA, M. (1981). *La ville et les chiens*, Paris, Gallimard, coll. « Folio ».
- VETTRAINO-SOULARD, M.-C. (1993). *Lire une image : analyse de contenu iconique*, Paris, Armand Colin.

- WALL, J. (2001). « Typologie, luminescence, liberté, extraits d'une conversation avec Els Barnes », *Essais et entretiens 1984-2001*, Paris, École nationale supérieure.
- WATINE, T. (2000). « *Le Devoir* est-il encore un journal de référence ? », *Les cahiers du journalisme*, n° 7, juin, p. 28-47.
- WILLAIME, J.-P. (2004). *Sociologie des religions*, Paris, Presses universitaires de France.
- WINKIN, Y. (1996). *Anthropologie de la communication*, Bruxelles, De Boeck.
- ZINK, M. (2004). *Le Moyen Âge à la lettre : un abécédaire médiéval*, Paris, Le Grand livre du mois.

LES CARICATURES DE MAHOMET ENTRE LE QUÉBEC ET LA FRANCE

Le 30 septembre 2005, le quotidien conservateur danois *Jyllands Posten* publie douze caricatures de Mahomet qui vont faire le tour du monde. Intitulée *Les visages de Mahomet*, cette série de dessins engendre des réactions de désapprobation et de condamnation qui tournent rapidement à la violence. La crise qui prend naissance le jour de la publication des caricatures atteint son apogée en termes de diffusion de l'information au mois de février 2006. Les médias du monde entier s'emparent de cette affaire, mais alors que la crise des caricatures prend une ampleur importante en Europe, l'Amérique du Nord semble rester davantage sur ses gardes. Aussi mettre côte à côte deux quotidiens francophones, *Libération* et *Le Devoir*, représentatifs de ces sociétés aux fonctionnements divergents est-il apparu comme un moyen de pointer les différences et les convergences du traitement de la crise des caricatures et, au-delà, de s'intéresser à la représentation faite de la religion et de l'Islam dans les médias de la France et du Québec. Plus que jamais, se pencher sur la place de l'Islam et plus généralement sur la représentation de la religion s'avère d'actualité et s'inscrit dans une réflexion globale du mieux vivre ensemble. Comprendre quels sont les ressorts de cette représentation, les stéréotypes récurrents véhiculés par les médias de l'information et les images traditionnellement transmises aux citoyens des deux nations constitue une première approche d'un sujet très vaste. Bon outil de méthode d'analyse de la presse (titres, articles, photographies et choix des journalistes), ce livre met également à profit des connaissances issues de différents domaines. S'adressant en priorité à des enseignants et à des étudiants, il recèle également un intérêt social certain.

LÉLIA NEVERT est titulaire d'une maîtrise de lettres modernes consacrée à *Volkswagen Blues* de Jacques Poulin et d'une maîtrise d'histoire de l'Université Toulouse II sur l'affaire des caricatures de Mahomet. Elle prépare actuellement un doctorat en cotutelle en communication à l'Université du Québec à Montréal et en histoire à l'École des hautes études en sciences sociales de Paris. Ses travaux se concentrent sur la place de la religion dans les manifestations publiques, notamment dans les médias.

ISBN 978-2-7605-3673-9



PUQ.CA